



Dénonçant les « violations ininterrompues » de l'accord de Genève

## Moscou menace de suspendre le retrait de ses troupes d'Afghanistan

### Fermeté et prudence

Les Soviétiques ont tout lieu de se féliciter de la détente dans les relations internationales et, devant l'Assemblée générale de l'ONU, leur ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, n'y a pas manqué. Il a rendu, signe des temps, un hommage appuyé à l'organisation internationale. Mais la résorption des conflits régionaux demande pas mal d'efforts et beaucoup de temps, le cas afghan se révéla, à ce titre, le plus aigu pour Moscou.

Certes, l'accord signé le 15 avril à Genève ne portait pas sur un règlement global de la question afghane, mais seulement sur les modalités du rapatriement de l'armée rouge. Faute d'un cessez-le-feu, les Soviétiques font, depuis, l'amère expérience d'un repli militaire à chaud. En tirant la leçon, M. Chevardnadze a laissé entendre qu'une pause pourrait intervenir dans l'évacuation des troupes soviétiques en raison, selon l'agence Tass, d'une chaîne de violations ininterrompues « sur la partie adverse de l'accord de Genève.

A plusieurs reprises, ces derniers temps, la chasse soviétique est intervenue soit pour protéger ses propres garnisons, soit pour défendre de grandes villes de la résistance menaçait d'investir. Même la capitale, Kaboul, est soumise à des tirs réguliers de roquettes, ceux de lundi et de mardi ayant fait au moins quarante-cinq morts. Armés par les Etats-Unis et appuyés par le Pakistan, certains mouvements de résistance calculent, à tort ou à raison, que maintenir une telle pression sur le terrain ne peut qu'accélérer le retrait soviétique afin qu'il se termine avant la date prévue du 15 février 1989. Ils espèrent surtout que, à cette époque, le régime de Kaboul sera trop affaibli pour pouvoir contrôler ne serait-ce que la partie septentrionale du territoire afghan.

M. Chevardnadze a donc choisi le cadre de l'ONU pour tirer une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Mais il l'a fait avec prudence, ne s'engageant pas sur l'avenir. « Nous allons attendre et voir », a-t-il dit non du haut de la tribune des Nations unies, mais en s'adressant à quelques journalistes après avoir prononcé son discours. A Moscou, M. Gorbatchev a usé d'un ton identique en accusant le Pakistan de « vouloir établir un gouvernement qui l'arrange à Kaboul, sans tenir compte du rapport réel des forces sociales et politiques » et en invitant Islamabad et Washington à se ressaisir et à renoncer aux aventures.

Ces menaces ne peuvent cependant pas être interprétées comme un gel de l'accord de Genève. D'abord, parce que Moscou sait que Washington, tout en continuant d'armer la résistance, lui demande de ne pas s'en prendre aux troupes soviétiques sur le départ. Ensuite, parce qu'il n'existe pas de choix sur le terrain : l'armée rouge doit se retirer. Enfin, surtout, parce que le « modus vivendi » de Genève demeure le symbole de la nouvelle diplomatie soviétique. C'est dans la foulée de cet accord que se sont amorcées les négociations des conflits anglais et cambodgien.

En Afghanistan, Moscou tente de nouveau de limiter les dégâts et de sauver son honneur, mais sûrement pas au prix d'une remise en cause de l'amélioration, tant souhaitée, des relations Est-Ouest.

M 0147 - 0320 - 4,50 F



3790147004500 09290

Tandis que l'agence Tass dénonçait les « violations ininterrompues » de l'accord de Genève, M. Chevardnadze a laissé entendre, mardi 27 septembre, à New-York, qu'une pause pourrait intervenir dans le retrait soviétique d'Afghanistan. Le ministre soviétique des affaires étrangères n'a toutefois pas remis en cause la date du 15 février 1989, date à laquelle le rapatriement des troupes de l'URSS doit prendre fin.

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

Brandissant la devise « Sécurité, confiance et coopération dans le respect des lois », le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a surpris l'Assemblée générale par la conviction avec laquelle il a non seulement rendu hommage aux Nations unies, mais a surtout ouvert la porte à un élargissement du cahier des charges d'une organisation que Moscou souhaite désormais transformer en un véritable centre des relations entre les nations.

CHARLES LESCAUT. (Lire la suite page 8.)

## Les Jeux de Séoul

■ Judo : Alexandre se couvre d'or

Marc Alexandre donne à la France sa quatrième médaille d'or dans la catégorie des moins de 71 kg.

■ Athlétisme : superpuissances

Les deux superpuissances érient l'affrontement direct. Les Américains dominent le sprint ; les Soviétiques, le saut à la perche.

■ Sports équestres : bronze pour la France

L'hégémonie des cavaliers ouest-allemands s'est confirmée dans le concours de saut d'obstacles par équipes. Les Français ont terminé à la troisième place. Lire pages 18 et 19



LEMOUËTE : le chef, depuis quatorze ans, de la diplomatie de Bonn

## M. Genscher, champion de l'« Allemagne centrale »

Quelle est la véritable nature de M. Genscher, l'inamovible ministre ouest-allemand des affaires étrangères ? Le chef du parti « charnière » libéral - qui tiendra son congrès les 7 et 8 octobre prochains - nourrit-il des intentions inavouables en se faisant l'éternel champion de l'ostpolitik ? C'est à ces questions - et à bien d'autres - que nous tentons de répondre alors que M. Genscher s'adresse, mercredi 28 septembre, à l'Assemblée générale des Nations unies.

« Il faut prendre Gorbatchev au mot », dit un jour le ministre ouest-allemand des affaires étrangères devant le public, trié sur le volet, du Forum économique de Davos. « Il faut le prendre au fait », rétorqua, sur son quant-à-soi, un membre du gouvernement de M. Jacques Chirac. Le ministre français si l'on y regarde de près, disait très exactement la même chose, à la stylistique près.

que son collègue allemand. C'est dans l'insinuation que résidait tout entière la saveur de ce « bon mot ». Tel est le procès que l'on fait à M. Hans-Dietrich Genscher : insinuant, insidieux, feutré et - solidarité occidentale oblige - presque jamais instruit publiquement.

Le chef de la diplomatie ouest-allemande serait « gorbomaniaque ». Il aurait tendance à boire comme du petit lait la bonne parole du secrétaire général, à croire que tout est arrivé avec l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, bref à prendre ses desirs pour des réalités.

Circonstance aggravante aux yeux de ses détracteurs : il pulvérise ces temps-ci en RFA les records de popularité dans les sondages. N'y aurait-il pas chez cet homme une tendance à flatter les « mauvais penchants » de l'opinion allemande plutôt qu'à l'éduquer ? Question paradoxale si l'on se souvient qu'au début des années 80, quand on redoutait de voir l'Allemagne emportée à la dérive par les flots de mani-

festants pacifiques, c'est lui qui apparaissait comme le rempart contre cette vague déferlante, et c'est lui qui, de fait, en s'alliant avec M. Helmut Kohl, parvint à l'endiguer.

M. Genscher, 1,90 m, un bon quintal, l'œil vif et le propos précis, n'a rien d'un martyr en quête de réhabilitation. Dans les locaux sans pompe mais sans austérité de l'« Auswärtiges Amt » (le ministère des affaires étrangères), où il reçoit très simplement, il ne se défend pas à l'explicite et se présente, en quelques phrases clés, à un public français : « Ich bin ein Mitteldeutscher » (Je suis un homme d'Allemagne centrale), dit-il, « je n'ai vu le Rhin pour la première fois qu'en 1952 ». Et sur ces origines que, par un grossier contresens, ses détracteurs parlois présentent comme l'origine de ses péchés, il insiste : « J'ai quitté ma patrie en 1952 pour pouvoir vivre dans le système libéral de la République fédérale. »

LUC ROSENZWEIG et CLAIRE TRÉAN. (Lire la suite page 6.)

Face à l'extension des grèves des chaînes publiques

## Le gouvernement veut reprendre l'initiative dans l'audiovisuel

Le conseil des ministres devait étudier, le mercredi 28 septembre, la crise de l'audiovisuel public. M<sup>me</sup> Catherine Tasca, ministre chargé de la communication, devait présenter au gouvernement les grandes lignes de la réforme qui ne sera définitivement arrêtée que le 12 octobre. Mais le gouvernement pourrait prendre aussi quelques initiatives pour apaiser le conflit qui paralyse les chaînes publiques.

Antenne 2 et FR 3 s'enfoncent dans la grève. Radio-France et RFI les ont rejoints. RFO les imitera vendredi. Le mouvement risque de s'étendre même à TF 1. Le gouvernement doit faire face à un mouvement revendicatif de grande ampleur qui risque, sous la pression des syndicats, de déborder vers d'autres secteurs de la fonction publique.

C'est cette contagion que le pouvoir cherche aujourd'hui à éviter en reprenant l'initiative sur le terrain de l'audiovisuel. Entre les impatiences du personnel des chaînes, les contraintes budgétaires et la nécessaire concentration politique, la marge de manœuvre est étroite.

(Lire nos informations page 32.)

### La grève des infirmières

Service minimum jeudi dans les hôpitaux. PAGE 20

### Navette américaine

Trente-deux mois après la catastrophe de Challenger, les Etats-Unis lancent, jeudi, Discovery. PAGE 22

### Nouveau patron à Air France

M. Bernard Attali va remplacer M. Jacques Friedmann. PAGE 38

### Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

### L'Evangile selon Scorsese

Un dossier sur la vie de Christ et ses multiples interprétations. Journalistes, historiens, théologiens, trois « entrées » pour une réflexion au-delà de la polémique déclenchée par « le Dernier tannage du Christ », le nouveau film de Martin Scorsese. Pages 23 à 26

### La campagne pour le plébiscite au Chili

Le réveil de la province. PAGE 3

### L'anniversaire de Munich

L'article d'Hubert Beuve-Méry publié au lendemain de l'accord. PAGE 2

### CAMPUS

- La santé des étudiants suscite les convoitises.
- L'Agro sans complexes.
- Le bac des polyglottes.

Pages 13 à 17

Le sommaire complet se trouve en page 44

## DELEUZE

### LE PLI

LEIBNIZ ET LE BAROQUE

« Ce qu'il y a de terrible, avec Deleuze, c'est qu'à le lire comme à l'entendre on se sent devenir agile, vif, léger - sans pouvoir expliquer pourquoi on est si aisé. C'est bien sûr à ce signe qu'on reconnaît les grands. »

Roger Poi-Droit / *Le Monde*

« On peut penser sans la pensée de Deleuze, mais pas si vite, et pas si fort. »

Robert Maggiori / *Libération*

85 F

MINUIT

### Du Salon de Paris aux bénéfices de Renault

## L'automobile à plein régime

L'euphorie est de mise chez les constructeurs automobiles alors que s'ouvre la 75<sup>e</sup> édition du Salon de Paris, rebaptisé « Mondial de l'automobile », qui a lieu du 29 septembre au 9 octobre à la porte de Versailles. Les ventes caracolent, les usines tournent à plein sans toujours parvenir à satisfaire la demande, les bénéfices s'envolent comme ceux de Renault, publiés mardi et qui ont atteint 6 milliards de francs en 1987. L'automobile semble sortie d'une crise de plus de dix ans qui a considérablement modifié la géographie mondiale de cette industrie.

Qu'on se souvienne de la fin de la décennie 70 ! Les deux chocs pétroliers ébranlent la toute-puissance des constructeurs tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Le numéro trois américain, Chrysler, ne doit son salut qu'à l'abandon de ses filiales européennes et à un prêt de son gouvernement. De ce côté-ci de l'Atlantique, c'est l'italien Fiat qui s'engage le premier dans une restructuration radicale, avec des suppressions massives d'emplois et un repli sur sa base nationale. Minés par leurs déficits, les français Peugeot et Renault rouleront ensuite dans ses traces.

Pendant ces années noires, beaucoup prédisaient une concentration du secteur automobile et la disparition d'un ou plusieurs constructeurs. L'exemple de Peugeot qui, après avoir racheté Citroën, avait repris les filiales européennes de Chrysler semblait donner raison aux tenants de cette thèse. Une thèse qui n'épargnait d'ailleurs pas les « petits » : en 1977, les suédois Volvo et Saab avaient envisagé de fusionner. Le projet avait fait long feu. Quant au groupe Peugeot, il mettra plus de dix ans à digérer ses acquisitions qui faillirent bien lui coûter la vie.

En 1988, la réalité contredit les « experts », leurs logiques de la concentration irrémédiable et leurs « effets d'échelle ». Au niveau des grandes zones d'abord. Avec 33,3 millions de voitures, la production mondiale a retrouvé son niveau de 1978. Dix ans de quasi-stabilité du marché avec des modifications dans les équilibres régionaux qui sont importantes mais pas massives.

La production de l'Europe de l'Ouest d'abord reste étale (de 12,2 à 12,6 millions de voitures produites).

CLAIRE BLANDIN. (Lire la suite page 40 et page 36 l'article de CLAUDE LAMOTTE.)

### Immobilier

Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue. Pages 34 à 36

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Espagne/Pérou, 7,20 F. Côte d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 150 pes. ; Gr.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Hongrie, 30 p. ; Italie, 1.700 L. ; Liban, 0,400 DL. Luxembourg, 30 F. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; République, 338 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,00 S. ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 2 \$.

سكذا من الأصل

# Document

## Le jugement d'Hubert Beuve-Méry au lendemain de la signature de l'accord, il y a cinquante ans

# Munich : victoire de la paix, ou trahison ?

Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, était correspondant du *Temps* à Prague dans les années 30.

Il démissionna de ses fonctions au lendemain de l'accord de Munich, par lequel les Français et les Britanniques, craignant un conflit, laissèrent la voie libre à Hitler pour l'invasion des Sudètes, en Tchécoslovaquie. Cet accord avait été approuvé par le *Temps*. Mais Hubert Beuve-Méry le dénonça. Voici l'article qu'il adressa, après cette démission, à la revue mensuelle *Politique*, qui se caractérisait par son indépendance.

Il est inutile de se mettre en colère. Mais il est nécessaire, tant qu'on le peut encore, de dire la vérité et d'appeler les choses par leur nom. La France vient de manquer, à la face du monde, à des promesses mille fois répétées et répétées par tous. Elle l'a fait pour sauver la paix. L'intention est louable et l'excuse

plus que suffisante. Mais à une condition : que la paix soit, effectivement, assurée. Si demain des millions de Tchèques retombent en servitude, si le maintien de la paix apparaît plus difficile et plus onéreux encore qu'il n'était hier, la France aura trahi purement et simplement. Et l'échec politique s'aggravera du déshonneur.

### Les fautes de la Tchécoslovaquie

L'heure serait mal choisie pour piétiner le vaincu. S'il est nécessaire d'ouvrir tout de suite cette rubrique, c'est pour couper court à un déplacement trop commode des responsabilités. La Tchécoslovaquie a commis des fautes. Même vis-à-vis des minorités. Le régime tchécoslovaque dans les régions des Sudètes pendant ces vingt dernières années, lit-on dans le fameux rapport Runciman (1), bien qu'il n'ait pas été d'oppression active et certainement pas « terroriste », a été marqué par un manque de tact, une incompréhension, une intolérance et une discrimination mesquines, tels que le ressentiment de la population allemande s'orientait inévitablement vers la révolte.

« Les Allemands des Sudètes avaient aussi le sentiment que, dans le passé, ils avaient reçu de nombreuses promesses du gouvernement tchécoslovaque, mais que ces promesses n'avaient été suivies de peu ou de point d'action. L'expérience qu'ils avaient faite les incitait à une attitude de méfiance ouverte à l'égard des principaux hommes d'Etat tchèques. »

Ce jugement sévère est assez juste en soi. Il devient faux relativement quand on en tire prétexte pour accabler la Tchécoslovaquie et faire chorus avec ses détracteurs. Car la cohabitation de nationalités diverses sur un sol commun pose, comme on n'a pas fini de le constater en Europe centrale et comme le chancelier Hitler a bien voulu lui-même le reconnaître, des problèmes qui peuvent être parfaitement insolu-

bles à la satisfaction de tous. Mais, s'il s'agit de justice distributive, la France et l'Angleterre doivent tout de même admettre que les Serbes et les Polonais d'Allemagne, les Slováques et les Allemands d'Italie, les Ukrainiens et les Allemands de Pologne, les Hongrois et les Bulgares de Roumanie, ont connu et connaissent encore bien souvent les rigueurs d'un « terrorisme » plus ou moins officiel. Quant aux dictateurs, grands protecteurs de peuples, comme chacun sait, ils n'ont cure et se trouvent tout naturellement d'accord pour crier haro sur le baudet pour peu que celui-ci ait figure d'Etat démocratique.

C'est pourquoi, s'il n'a jamais été dit aux lecteurs de *Politique* que tout était pour le mieux à Prague dans la meilleure des républiques, on s'est toujours refusé à mettre publiquement l'accent sur les plaintes quelquefois fondées et souvent fantaisistes des minorités.

En revanche, j'ai dit et répété que les Allemands des Sudètes pouvaient parfaitement vivre en Bohême, leur habitat millénaire, sous un régime tchécoslovaque, qu'une France résolue et forte pouvait et devait les y aider, que la querelle polonaise était le type même de ce que l'on appelle chez nous la « querelle d'Allemand », que le tracé des frontières avec la Hongrie était injuste et maladroit et qu'il serait prudent de saisir la première occasion d'y porter remède. Il n'y a rien à changer à tout cela. Le reste est question de force, comme le montrent aujourd'hui les nouvelles et brutales prétentions de la Pologne sur

des villes beaucoup plus riches d'industries que de Polonois.

La Tchécoslovaquie a commis envers elle-même des fautes plus graves encore. A part quelques brillantes exceptions, son personnel politique était généralement médiocre. Le fonctionnement interne des partis, gigantesques organisations économiques, politiques, tout entières entre les mains des secrétariats, empêchait tout renouvellement, tout rajeunissement et décourageait les meilleures volontés. Le partage des grandes administrations publiques entre ces partis aggravait encore la sclérose de l'Etat et favorisait le parasitisme des clientèles.

Les grands chefs eux-mêmes n'étaient pas sans reproche. C'était une imprudence de faire jouer trop longtemps à ce pays un rôle sans proportion avec ses forces propres, sinon avec son importance réelle. C'était une faute de vouloir cacher à tout prix à la population les faiblesses de la France et par conséquent celles

### La faute de la France

Ces critiques, et bien d'autres encore qu'appellerait par exemple certaines fautes de tactique commises à Prague ces derniers temps, ont une valeur d'explication. Condamner, nous n'en avons pas le droit, car la démocratie française est sans doute, quoique pour d'autres raisons, beaucoup plus tarée encore que la démocratie tchécoslovaque. Sans que la France n'ait pas donné le spectacle d'une défaillance qui désespérerait ses amis et sur laquelle, jusqu'au dernier moment, ses adversaires eux-mêmes n'osaient pas trop compter.

Car la France était liée. Quoique à lui de bonne foi le traité franco-tchécoslovaque du 16 octobre 1925 ne peut douter de la réalité de ses engagements. Il est vrai cependant que tout texte juridique s'éclaircit de commentaires qui l'affaiblissent ou le renforcent. Mais qui donc alors composera l'interminable florilège des discours solennels, des allusions pathétiques, des serments et des promesses que nos hommes d'Etat, ceux de droite comme ceux de gauche, ont prodigués à la Tchécoslovaquie en toutes circonstances et jusqu'à hier encore ? Ce livre nécessaire serait un accablant témoignage.

Pour l'instant, bornons-nous à rappeler la dernière en date de ces manifestations : celle du 4 septembre dernier, lorsque M. Georges Bonnet (3), à la pointe de Grave, prononça devant l'ambassadeur des Etats-Unis, à l'adresse du peuple américain tout entier, les paroles suivantes : « Nous ne dissimulons pas la gravité du problème tchécoslovaque. Mais nous espérons que, grâce aux sentiments pacifiques qui doivent animer tous les peuples, grâce à la haute conscience que les gouvernements de Berlin et de Prague doivent avoir de leurs responsabilités internationales, grâce à la collaboration étroite et loyale de la Grande-Bretagne et de la France, les lourdes menaces qui pèsent sur

d'une politique trop fortement appuyée sur elle. Et quand, au retour de quelque voyage à Paris, on tenait la pénible gageure de faire entendre la vérité tout en sauvegardant notre fierté nationale, les réponses étaient toujours les mêmes (2). « Nous sommes plus Français que vous... Nous ne doutons jamais de la France car elle n'a jamais manqué à sa parole... Vous êtes un incurable, un dangereux pessimiste... »

Naïve confiance que nous devrions être les derniers à critiquer s'il ne s'y était mêlé quelquefois de sordides intérêts de partis. Car le prestige français était qu'il rendait quasi invulnérables sur le plan de la politique intérieure ceux qui pouvaient se réclamer de nous. Ainsi s'explique que le peuple n'ait rien su, rien deviné, et qu'il ait été comme foudroyé en apprenant qu'en pleine nuit le représentant de la France s'était rendu chez M. Benes pour lui signifier, en le représentant presque intégralement à son compte, un ultimatum allemand.

L'Europe centrale seront conjurés.

« La France, en tout cas, restera fidèle aux pactes et aux traités qu'elle a conclus. Elle restera fidèle aux engagements qu'elle a pris (4). »

Est-ce assez clair ? Et osera-t-on dire, comme le font certains, que les manifestations publiques de nos ministres n'engagent personne, pas même ceux qui les font ? Cela suffirait, semble-t-il, à condamner le régime et ses hommes. En tout cas, il est des ministres qui, à titre personnel, se sont expressément portés garants de la validité et de l'efficacité des déclarations gouvernementales, et cela dans les circonstances les plus éloquentes, on serait tenté de dire les plus sacrées. Pour ne parler que de ce dont je suis sûr, qu'on me permette de faire état de quelques souvenirs personnels.

Dans ces mois difficiles et ces journées tragiques que nous venons de vivre à Prague, l'homme pour lequel, à tort ou à raison, j'ai conçu la plus grande estime n'est pas un Tchéque, c'est un Allemand, le député socialiste et antimilitariste Wenzel Jaksch. Ayant tout sacrifié personnellement dans sa lutte contre le nazisme, Jaksch voulait être sûr qu'il menait au combat et non à l'abattoir les quelques dizaines de milliers d'hommes, souvent chefs de famille, qui partageaient son idéal et faisaient confiance à ses qualités de chef. Il essaya d'abord de s'assurer auprès des dirigeants de la Tchécoslovaquie qu'il ne serait pas abandonné dès les premières difficultés. Puis il vint à Paris. Dans une maison amie, plusieurs ministres français le rencontrèrent à déjeuner. Simultanément ou tout à tour, ces Excellences prodiguèrent à leur nouvel ami les témoignages de sympathie et d'admiration, les promesses et les encouragements. « Il pouvait mener en toute confiance son dur combat... Jamais la France ne tolérerait

une nouvelle agression allemande en Europe centrale et plus particulièrement contre la Tchécoslovaquie... L'honneur et l'intérêt pour une fois étaient d'accord, aucune crainte n'était possible... Jaksch les crut et partit rassuré. Aujourd'hui, le sort des émigrants ou des proscrits guette ce chef courageux, qu'on ne manquera pas, bien entendu, de ranger pour les besoins de la cause parmi les bolcheviks. Mais on étonnerait certainement beaucoup quatre membres du gouvernement français en leur affirmant qu'ils sont personnellement déshonorés.

Faut-il dire la vérité jusqu'au bout ? Cette lippe de conformisme, cette peur panique de toute responsabilité, a gagné profondément les grands corps administratifs et militaires dont la France a pu tirer si longtemps une juste fierté. En février dernier, de plus en plus inquiet de la tournure des événements, présentant l'Anschluss et craignant des débâcles plus graves encore, je vins à Paris. Et à tous les ministres, parlementaires, journalistes, fonctionnaires, soldats, je posai la même question : « Les événements se précipitent. Les Tchèques ont confiance en nous, mais je crains que cette confiance ne soit excessive. Que peut-on dire à des amis de Prague pour ne pas passer, au lendemain d'une capitulation éventuelle, pour un mépris ou pour un menteur ? »

Beaucoup se bornèrent à de vagues affirmations. D'autres furent cyniques. Tel ce haut fonctionnaire du Quai d'Orsay qui, à propos d'une déclaration solennelle qu'il devait faire le lendemain M. Delbos (5) au Parlement, n'hésita pas à me confier : « J'ai vu le texte, les Tchèques seront contents. Mais, entre nous, ce ne sont que des mots. Naturellement il ne faut pas le dire... » Anxieux par cette réponse qui confirmait tous mes doutes, j'osai aller trouver au Conseil supérieur de la guerre un de nos grands chefs militaires. « La France tiendra ses engagements, me dit-il. En tout cas, il est clair qu'un Français n'a pas le droit d'inquiéter les Tchèques... »

Huit jours plus tard, c'était l'Anschluss, et, comme on pouvait aisément le prévoir, c'était au tour de la Tchécoslovaquie de prendre la vedette. La triste succession des faits est assez connue pour qu'on n'y revienne pas. Qu'on veuille bien seulement ne pas oublier que le 23 septembre, à 19 heures, MM. Newton et de Lacroix (6) annonçaient à M. Krufza (7) que leurs gouvernements ne pouvaient plus assumer la responsabilité des conseils pacifiques qu'ils avaient donnés au gouvernement de Prague. C'était, en termes diplomatiques, l'invitation à mobiliser qu'attendait l'état-major tchécoslovaque. Aussitôt la confiance, fortement ébranlée, renaissait parmi les Tchèques. La France, disait-on, avait opéré un recul stratégique pour manifester au monde entier le bon droit de la cause qu'elle défendait. Cela fait, elle ne céderait plus d'un pouce. Les officiers de la mission militaire française, déjà rachetés en quelque sorte par la démission de leur chef, le général Faucher (8), osaient réendosser leur uniforme, les décorations retournées avec des lettres indi-

gnées cessaient de s'amonceler sur la table du ministre de France, on pouvait de nouveau s'avouer français sans rougir.

Mais, le 29 septembre, l'ultimatum des quatre grandes puissances arriva à Prague. Adolf Hitler voulait bien accepter des délais, Adolf Hitler voulait bien confier à une commission internationale, sans pouvoirs effectifs et, au reste, fort mal disposée pour les Tchèques, le soin d'organiser des plébiscites et de déterminer les frontières, en un mot Adolf Hitler voulait bien prendre avec des formes et sans garantie efficace pour l'avenir ce qu'il avait menacé d'emporter de vive force. La Tchécoslovaquie était prise d'accabler sans délai sous peine de voir la France, son alliée, et la Grande-Bretagne prendre parti contre elle.

Pour empêcher l'agression qui nous eût forcés à entrer en guerre, nous nous faisons nous-mêmes, auprès de la victime, l'humilier de l'agresseur. Il ne s'agit plus ici de sympathie ou d'antipathie à l'égard des Tchèques. La France était maîtresse de sa politique. Les Français avaient le droit de ne donner leur argent et de ne verser leur sang que pour une cause ou des intérêts qu'ils estimaient essentiels. Ils pouvaient donc, comme l'a toujours fait M. de Monzie, se désintéresser de la Tchécoslovaquie, voire la combattre. Mais ils ne devaient pas la tromper.

Ils ne devaient pas non plus se hâter de trouver dans une dérobade des motifs d'exaltation. Quel serment de cœur, quelle tentation de désespérer pour une poignée de Français, navrés de ne pas s'être trompés hier et qui, aujourd'hui encore, implorant du ciel l'événement qui les démentira ! Cette moulté solennelle et joyeuse du chef du gouvernement vers l'Arc de triomphe ! Ces cris, ces pavots, ces journaux, cette surenchère affligeante et comique pour offrir à M. Chamberlain qui une petite maison, qu'un livre d'or, qui une rue de Paris ou une réception à l'Hôtel de Ville !

Suprême paradoxe, c'est de Londres, de Londres où M. Chamberlain n'a jamais pris à l'égard de Prague que des engagements assez vagues, que viennent d'abord les avertissements et les gestes de réparation. C'est un conservateur anglais qui résigne sa charge ministérielle (9), au risque de briser sa carrière politique, en déclarant avec humour qu'on n'offre pas une assurance sur la vie à l'homme qu'on vient d'assassiner.

(1) Médiateur officieux chargé par le gouvernement britannique de tenter un compromis entre Prague et les Allemands des Sudètes.  
(2) De la part notamment du président de la République.  
(3) Alors ministre des affaires étrangères.  
(4) D'après le *Temps* du 5 septembre 1938.  
(5) Alors ministre des affaires étrangères.  
(6) Ambassadeurs respectivement de Grande-Bretagne et de France à Prague.  
(7) Ministre tchécoslovaque des affaires étrangères.  
(8) Cette démission a été généralement cachée à l'opinion française. De même, on avait été dans le fait de retirer les décorations et les distinctions de savants tchécoslovaques, membres ou correspondants de corps français.  
(9) Anthony Eden.

LE TEMPS DE SARDINIE

DERNIERE EDITION

# Paris-soir

Dimanche

## LA PAIX !

1<sup>er</sup> OCTOBRE

### M. Edouard Daladier est arrivé cet après-midi à 15 heures 55 au Bourget

DE L'AÉRODROME A LA RUE SAINT-DOMINIQUE LE PEUPLE DE PARIS A SALUÉ LE PRESIDENT DU CONSEIL PAR DE FORMIDABLES OVATIONS

A Londres, les cloches de Westminster accueillent M. Neville Chamberlain par un canon d'honneur

Rencontre avec ELIE WIESEL

Lemaletextil

ELIE WIESEL dialogue avec Philippe de Saint-Chéron

nouvelle cité, paris

سكزا من الأصل



# Etranger

### CHILI : la campagne pour le plébiscite

## Le réveil de la province

L'approche du plébiscite du 5 octobre au Chili mobilise l'attention mondiale. Les Parlements de quarante pays, essentiellement d'Europe et d'Amérique, ont ainsi annoncé l'envoi de délégations multipartites pour observer la régularité de la consultation. M. Pierre Manroy coadjuteur, pour sa part, une délégation de personnalités de

l'Internationale socialiste, dont il est vice-président. Le Parti socialiste français enverra, de son côté, une trentaine d'observateurs, pour la plupart des élus locaux. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a, mardi 27 septembre, rencontré son homologue chilien, M. Rodriguez Gar-

cia, en marge des travaux de l'ONU à New-York, pour lui exprimer l'espoir que le plébiscite ait lieu « sans intimidation ».

De nombreux colloques sont organisés à Paris et en province pour sensibiliser l'opinion française à l'enjeu du scrutin dans la perspective d'un retour à la démocratie au Chili (1).

La radio et la télévision n'ont pas peu contribué au changement. Depuis un an, on peut capter, à La Serena, Radio-Cooperativa, la plus importante station d'opposition, et depuis deux mois, on peut suivre la chaîne de télévision de l'université catholique de Santiago, plus objective que la chaîne d'Etat. Dans la quatrième région comme dans le reste du pays, les émissions de la campagne électorale officielle ont créé le choc. La torture, les assassinats d'opposants, les violations des droits de l'homme en général (qui n'étaient dénoncés que pour un public restreint de lecteurs par la presse autogouvernementale) font ainsi irruption dans les chaumières provinciales. Et plus d'une conscience s'en trouve dérangée. Peut-être est-ce la raison d'une campagne menée sans finesse par les autorités : il est clair, en tout cas, que le Chili profond oscille. Bascule-t-il, d'ici au 5 octobre, dans le camp du non ?

GILLES BAUDIN.



menés en 1987 lorsqu'il créa, avec une poignée d'indépendants, un « comité pour les élections libres ». Il nous explique : « Nous avons invité cent cinquante personnes à notre première réunion. Il en est venu le double. Puis la boule de neige a grossi, et le 4 septembre, nous avons réuni dix mille femmes dans les rues de Coquimbo. » « Du jamais vu », réchiffre Alejandra Cortes, animatrice de Femmes pour la démocratie, elle retrace avec émotion le travail de foumi ayant permis à l'opposition locale de remporter son premier grand succès : « Nous avons distribué à quelques-uns les premiers tracts en faveur du non, fait du porte-à-porte pour persuader les gens. Au début, nous étions accueillies avec crainte ou scepticisme. Mais maintenant, notre force est indétruisible. »

### La jeunesse aux avant-postes

De côté des partisans du régime, on ne se montre guère enthousiaste. « Ça va être difficile, et le score sera de toute façon très serré », soupire un membre de la Rénovation nationale, la principale formation de droite de la région, implantée surtout chez les nouveaux entrepreneurs de l'Elqui. « C'est à n'y rien comprendre, poursuit notre interlocuteur. Nous en sommes réduits à sillonner les rues de la ville en voitures pour faire un peu de bruit, alors que les résultats économiques sont optima et que les autorités municipales, de l'aveu même des opposants, sont compétentes. » Le docteur Ramon Gonzalez, lui, se réjouit : « Les supporters du « oui » font grise mine. Ils ne comprennent pas que nous insistions au réveil d'une communauté de longue tradition démocratique et même de gauche dans l'arrière-pays. Ils ne comprennent surtout pas que les plus jeunes, notamment les étudiants, rejettent en bloc ce régime : dictature et intelligence n'ont jamais fait bon ménage. »

Le rôle-clé de la jeunesse est confirmé par tous. Pendant des années, la petite université de La Serena a été le principal foyer de contestation de cette ville de classe moyenne où le mouvement syndical s'est peu développé. Appuyés par les lycéens, les étudiants ont conquis droit de cité pour toute l'opposition en se réunissant tous les jours, ces derniers soirs, dans les rues du centre, et ce malgré l'action des

forces policières. Un *modus vivendi* a finalement été trouvé : si les jeunes restent sur les trottoirs, la police n'intervient pas. « De toute façon, assure l'ine, militante des Jeunesses socialistes, lorsque les files nous réprimant, nous leur répondons en leur lançant tout ce qui nous tombe sous la main. » Et d'ajouter fièrement : « Il n'y a pas qu'à Santiago que les jeunes sont puntuados [pointés], audacieux. »

### HAITI : les ouvertures du pouvoir

## Le général Avril sollicite l'appui des dirigeants politiques et religieux

PORT-AU-PRINCE  
Correspondance

Le général Prosper Avril a lancé une vaste offensive de charme en direction des principales forces politiques et religieuses du pays. Son objectif : convaincre les États-Unis et l'Europe, principaux bailleurs de fonds d'Haïti, que les militaires auteurs du coup d'Etat du 17 septembre dernier entendent bien remettre le processus démocratique sur les rails. Recevant mardi 27 septembre les trois principaux dirigeants politiques du pays, MM. Marc Bazin, Louis Déjolic et Gérard Gourgues, rassemblés au sein du Comité d'entente démocratique (CED), le général Avril leur a assuré que la Constitution libérale de 1987 — que le président déclin, Henry Namphy, voulait abroger — « restait en vigueur ».

Il s'est montré favorable à l'établissement rapide d'un nouveau conseil électoral qui organiserait et superviserait la prochaine consultation. Ses membres seraient choisis par l'exécutif provisoire sur des listes présentées par les institutions « représentant la société » (Églises, associations de défense des droits de l'homme...). Le calendrier du processus électoral n'a pas été fixé, mais il devrait aboutir à l'installation d'un président civil dans un délai allant de quinze mois à deux ans. Le peuple serait appelé à élire vers la fin de l'année prochaine des conseils municipaux et une Assemblée législative qui se transformerait en Constituant afin d'amender

diverses dispositions de la Charte de 1987.

Accompagné du sergent Joseph Heubrenz, le général Avril a affirmé que le « nettoyage » de l'armée et de l'administration se poursuivait. Participant activement à l'entretien, qui a duré deux heures, le porte-parole du Mouvement des sergents a insisté sur la nécessité d'organiser des « élections libres et honnêtes » et sur l'urgence de soulager « la misère des envôlés et des plus défavorisés ». Après avoir pris bonne note des desiderata des dirigeants du CED, le général Avril a sollicité leur appui pour la mise en œuvre d'un plan socio-économique d'urgence.

### Pressant besoin d'argent

Afin d'obtenir les concours externes nécessaires au financement de ce plan, le général-président compte sur la caution démocratique des leaders du CED et sur leur réseau de relations à Washington et dans les capitales européennes. Sachant que les procédures budgétaires américaines peuvent traîner en longueur, le général Avril a tenu à inviter au palais mardi après-midi deux dirigeants de la gauche modérée, MM. Serge Gilles et Victor Benoit, qui entretiennent, surtout pour le premier, de bonnes relations avec les partis socialistes et sociaux-démocrates européens. M. René Théodore, secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), a également reçu une invitation au palais national.

Le gouvernement présidé par le général Avril a un pressant besoin d'argent frais. La suspension de l'aide économique et budgétaire américaine (70 millions de dollars en année pleine), en décembre dernier, fait brutalement ressentir ses effets. Les caisses de l'Etat sont vides, au point qu'il faudra recourir à la planche à billets pour assurer le traitement des fonctionnaires le mois prochain. Plus grave : les soldats de la garde présidentielle n'ont été payés depuis trois mois que grâce aux avances généreusement consenties par M<sup>me</sup> Carmen Christophe, une femme riche qui a fait fortune grâce à la « botte » (la loterie), reconnaissant à la troupe de l'avoir portée à la mairie de Port-au-Prince.

Réclamée par les évêques — qui ont également été reçus par le général Avril — et par les partis politiques, l'épuration des forces armées, des administrations et des entreprises publiques ne va pas sans quelques difficultés. Le « déchaussement » des commandants d'unité contestés par la base se poursuit dans les provinces, le plus souvent sans violence. Les officiers sont expédiés au grand quartier général à Port-au-Prince, d'où ils regagnent la vie civile. Une mansuétude jugée dangereuse par certains, notamment par l'évêque de Jérémie (sud-ouest du pays), Mgr Willy Romelus, qui a appelé le gouvernement « à poursuivre les officiers et soldats coupables, d'actes de répression contre la population ».

MICHEL BOLE-RICHARD. JEAN-MICHEL CAROIT.

## Afrique

### La négociation sur l'Angola

## Plusieurs chefs d'Etat africains offrent leurs bons offices

BRAZZAVILLE  
de notre envoyé spécial

Les négociations de Brazzaville entre Sud-Africains, Cubains et Angolais, sous le patronage des Américains, progressent lentement. Au terme du deuxième jour des discussions, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, qui a qualifié ce sommet de « décisif », pense qu'un accord est « possible » sur le retrait d'Angola des troupes cubaines. De source diplomatique sud-africaine, on laisse entendre que Luanda et La Havane ne sont pas aussi « souples » que ce que le médiateur américain escomptait. La période de désengagement oscillerait désormais entre vingt-quatre et trente mois.

Il semble que Pretoria soit favorable à de nouvelles concessions en échange de garanties sur la réconciliation nationale en Angola entre le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), le parti au pouvoir, et le mouvement rebelle de l'UNITA. Une question qui, pour Luanda, demeure une affaire

interne. C'est pourtant une donnée jugée essentielle par les Sud-Africains, qui souhaitent ne pas sacrifier leur protégé, M. Jonas Savimbi, sur l'autel de l'indépendance de la Namibie. Elle est, en tout cas, au centre d'un vaste ballet diplomatique qui agite la capitale congolaise. Une partie de la délégation de Pretoria s'est, en effet, rendue, dimanche soir, à Abidjan, pour rencontrer le président Félix Houphouët-Boigny, qui a offert ses bons offices. Ce dernier a dépeché à Brazzaville son ministre des affaires étrangères, M. Simon Aké, lequel a eu des entretiens, mardi soir, avec M. Crocker, juste après la visite du diplomate américain au président congolais Denis Sassou N'Gessou.

Le chef de l'Etat congolais tente, de son côté, de mettre sur pied une conférence régionale qui réunirait les pays riverains de l'Angola. Une réunion préliminaire pourrait avoir lieu à la fin de la semaine à Francville, au Gabon, à laquelle participerait le président angolais, M. José Eduardo Dos Santos. Elle préparerait une conférence élargie des Etats

frontaliers de l'Angola. La date et le lieu n'ont pas été fixés.

Comme l'a précisé M. Venancio de Moura, vice-ministre angolais des affaires étrangères, il est hors de question que MM. Dos Santos et Savimbi s'assoient à la même table de négociation, voire que le MPLA parlementaire avec l'UNITA en tant qu'organisation. Une formule de réconciliation nationale d'autre qu'une simple amnistie générale, reste encore à définir.

En revanche, il est sûr que le président Botha ne participera pas à cette conférence régionale. Le principe d'une rencontre entre le chef de l'Etat sud-africain et celui du Zaïre, M. Mobutu Sese Seko, est cependant acquis. Celle-ci aurait lieu le 1<sup>er</sup> octobre dans le village natal du président Mobutu, Gbadolite. Ce coup d'éclat sera diversement apprécié par certains chefs d'Etat africains qui se livrent, de façon fébrile, à une bataille d'influence pour être le champion du rétablissement de la paix dans cette partie de l'Afrique.

MICHEL BOLE-RICHARD.

### MAURITANIE

## Envoi d'une mission d'enquête dans la « prison-mouroir » de Walata

Nouakchott. — Les autorités mauritaniennes ont réagi, mardi 27 septembre, aux informations en provenance de Dakar, selon lesquelles plusieurs opposants ont péri des suites de mauvais traitements dans la « prison-mouroir » de Walata, dans le sud-est du pays (Le Monde du 24 septembre).

Aucun décès n'est survenu parmi les prisonniers négro-mauritaniens depuis celui, début septembre, de l'écrivain Tène Yousof Gueye et de l'ancien militaire Ba Alhassane Oumar, affirme-t-on de source antirésistance.

On ajoute de même source qu'une mission officielle, conduite par un officier supérieur de la garde nationale (le numéro deux de la garde, selon des informations non confirmées officiellement), séjourne actuellement à Walata pour y examiner les conditions de détention. On assure, d'autre part, qu'une unité sanitaire a été installée à la prison et que le Croissant-Rouge mauritanien y a apporté du matériel et des « produits nécessaires ».

Plusieurs sources concordantes avaient fait état, la semaine dernière à Nouakchott, de la mort de quelques détenus négro-africains ces derniers semaines. Ces détenus ont été condamnés en octobre dernier pour tentative de coup d'Etat. — (AFP.)

### ÉTATS-UNIS : le « cas Brawley »

## Une affaire montée de toutes pièces

Après sept mois d'enquête, l'affaire Brawley, née de la disparition momentanée d'une jeune fille noire, qui avait dégénéré en une grande controverse raciale à New-York (Le Monde du 1<sup>er</sup> avril et du 1<sup>er</sup> juillet 1988), s'est révélée être un montage total.

Tawana Brawley, seize ans, avait disparu le 24 novembre dernier. On devait la retrouver quatre jours plus tard, enfermée dans un sac plastique et abandonnée sur un bord de route de l'Etat de New-York. Des slogans racistes avaient été tracés sur sa poitrine avec des excréments de chien.

Interrogée, la jeune fille avait déclaré avoir été attaquée et violée par six hommes blancs, indiquant que l'un d'eux était un policier. Toutefois, ni elle ni sa famille ne voulaient en dire plus, alors que journalistes, enquêteurs et policiers se querelaient déjà à son propos sur l'urgence de vieux courants racistes.

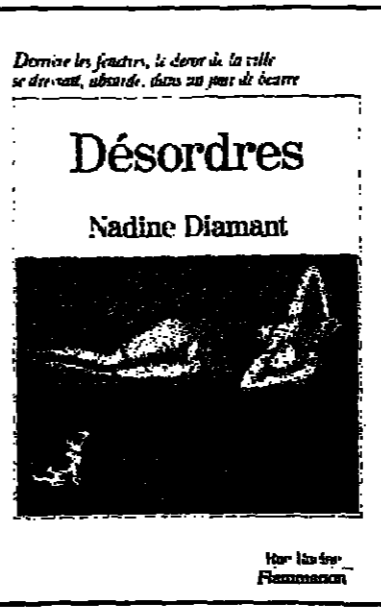
L'affaire devait rapidement dégénérer, les conseillers noirs de la

famille Brawley poussant celle-ci à boycotter la justice des Blancs et à refuser de comparaître.

Avec l'approche de l'élection présidentielle américaine de novembre, les journaux avaient eu de l'affaire Brawley, mais les enquêteurs viennent de rendre leurs conclusions. Il en ressort que, si Tawana avait décidé de ne pas rentrer chez elle le 24 novembre dernier, c'est sans doute par crainte du tempérament violent de l'ami de sa mère, et qu'elle s'était alors cachée. L'adolescente aurait ensuite, seule ou avec un complice, mis en scène les conditions humiliantes dans lesquelles on l'a retrouvée.

Au début du mois de septembre, la famille Brawley a quitté l'Etat de New-York. De toute façon, il est probable que la jeune fille ne pourra être poursuivie, si ce n'est pour outrage à magistrat. Mais si l'affaire semble maintenant dépeçée, elle laisse un goût amer pour beaucoup au sein de la communauté noire. — (AFP, Reuters.)

## De "Désordres" surgit Nadine Diamant. Elle est à Apostrophes le 30 septembre.



228 pages, 79 F.

Rue Racine  
Flammarion

مكتبة من الأصل





it que vous voulez  
va avec.

## Proche-Orient

### ISRAËL : face au soulèvement palestinien

#### L'objectif de l'armée est de « faire plus de blessés, pas plus de tués »

JÉRUSALEM  
de notre correspondant

Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, n'est pas étonné de l'accroissement quotidien du nombre de Palestiniens blessés par balles dans les territoires occupés. « L'armée n'attend plus, elle prend l'initiative dans les confrontations avec les manifestants et tous ceux qui participent à des incidents violents, avec jets de pierres, doivent savoir qu'il y aura davantage de blessés », a-t-il déclaré mardi 27 septembre.

Comme pour faire écho à ses propos, la radio annonçait quelques heures plus tard une nouvelle série d'accrochages dans la bande de Gaza. Deux jeunes Palestiniens ont été tués dans le sud du territoire, victimes de balles en plastique ; une dizaine ont été atteints par des tirs et un autre Palestinien, grièvement blessé la veille, lundi, a succombé à ses blessures. Au cours des dix derniers jours, le nombre des morts s'est élevé à une demi-douzaine et celui des blessés a dépassé les cent cinquante.

An moment où elles assurent que le soulèvement en Cisjordanie et à Gaza donne des signes d'épuisement, les autorités ont sans doute éprouvé le besoin de s'expliquer sur ces chiffres. M. Rabin l'a fait devant un parterre de journalistes rassemblés à Ramallah, au siège de l'administration territoriale pour la Cisjordanie. Le soulèvement a changé de physionomie ; le temps est passé des grandes émeutes violentes et de la mobilisation massive dans les camps. « Aujourd'hui, a dit M. Rabin, c'est le retour à l'âge de pierre : les barrages de rocs et les jets de pierres contre les soldats constituent 85 % des incidents dans les territoires. »

Pour y faire face, a-t-il poursuivi, « les matraques, les gaz lacrymogènes et les balles en caoutchouc ne suffisent plus : il fallait une autre arme et nous utilisons des balles en plastique afin de neutraliser, à 30 ou 50 mètres de distance, les meneurs qui se trouvent devant les jeunes lanceurs de pierres ». Le ministre a assuré que le nombre des morts dans les territoires avait diminué par rapport aux mois précédents. « Notre objectif est de faire plus de blessés, pas plus de tués, et l'augmentation actuelle du nombre des blessés ne m'inquiète pas dès l'instant qu'il s'agit de personnes ayant participé à des actions violentes. »

Les soldats peuvent tirer des balles en plastique, même lorsqu'ils estiment que leur vie n'est pas en danger. Le projectile est une balle de calibre régulier (5,5 millimètres) ; une partie de son embout est en plastique dur, de couleur grise. Cette munition, considérée comme pouvant être mortelle à moins de 70 mètres, est en service depuis le début du mois de septembre, et les médecins des hôpitaux palestiniens ont enregistré un nombre élevé de blessures graves aux jambes, à la poitrine et à la tête.

Selon les chiffres les plus couramment cités par la presse israélienne, plus de deux cent cinquante Palestiniens ont été tués depuis le début du soulèvement, en décembre dernier, plusieurs milliers d'autres blessés, près de onze mille ont, à un moment ou à un autre, été emprisonnés et six mille d'entre eux se trouvent encore détenus.

M. Rabin a, d'autre part, annoncé que l'aviation israélienne avait lancé, mardi, un raid sur des bases de Hezbollah (extrémistes chiites pro-iraniens) au sud du Liban.

ALAIN FRACHON.

### Décès de Rashad Shawa, notable palestinien

#### La mémoire de Gaza

JÉRUSALEM  
de notre correspondant

Il était un peu la mémoire de Gaza, protecteur et « parrain » du territoire aussi, chef d'un clan puissant, intermédiaire obligé pour toute affaire économique, mais politiquement dépassé par la nouvelle génération de militants nationalistes, celle du soulèvement.

C'est presque un symbole : Rashad Shawa, ancien maire de Gaza, notable nationaliste modéré, est mort d'un infarctus cardiaque à l'âge de soixante-deux ans, le mercredi 28 septembre, à l'heure même où le territoire était de nouveau le théâtre de violents affrontements. Il était ignoré ou méprisé par les lanceurs de pierres et constatait lui-même, de son bureau surplombant de tristes bords de mer, au coin d'un camp de réfugiés aux allures de bidonville : « Les jeunes ont pris le pouvoir. »

Le pouvoir, Rashad Shawa l'a exercé longtemps. Dans une famille de l'aristocratie palestinienne de Gaza, une famille de riches propriétaires terriens, il va à l'école de Jérusalem, puis à l'université américaine du Caire avant de devenir, au début des années 30, un fonctionnaire civil

de l'administration mandataire britannique. Il est un moment gouverneur de Haïfa, mais, déjà, Shawa est un nationaliste et il sera chassé de son poste pour activités antibritanniques. Au début des années 70, les Israéliens le nomment maire de Gaza, puis le destitueront à deux reprises, ne voulant pas tolérer ses activités nationalistes.

Elles étaient pourtant le reflet d'un point de vue modéré, jordanien. Silhouette haute et puissante, profil aquilin, lunettes d'instituteur, en d'autres lieux, Rashad Shawa aurait été notable radical-socialiste. Nationaliste sincère, il avait le verbe féroce pour dénoncer l'occupation israélienne — « Ils nous prennent tout » — mais, politicien pragmatique, il faisait aussi des concessions — trop, selon ses ennemis. Rashad Shawa disait que l'OLP était « le seul représentant des Palestiniens », mais c'était pour ajouter immédiatement qu'aucune solution ne serait trouvée sans la Jordanie.

En tout cela, il était un peu le représentant d'une époque révolue, balayée par le soulèvement, et, dans le cas de Gaza, par la montée d'un puissant courant islamiste qui lui faisait peur.

AL. FR.

### La répression irakienne au Kurdistan

#### Nouveau projet de sanctions américaines contre Bagdad

Après le Sénat, la Chambre des représentants a adopté, mardi 27 septembre, un projet de loi imposant des sanctions contre l'Irak, comme « moyen d'expression concrète de l'indignation » devant les accusations concernant l'utilisation d'armes chimiques par l'armée irakienne contre le Kurdistan d'Irak. Ce projet prévoit l'arrêt immédiat des exportations américaines d'armes, de haute technologie et de composants chimiques à destination de l'Irak. L'embargo commercial serait élargi et des sanctions financières ainsi que diplomatiques seraient prises en cas de récidive par Bagdad. L'administration américaine s'est déclarée hostile aux projets tant du Sénat que de la Chambre des représentants, qu'elle estime « prématurés » et « contre-productifs ».

Par ailleurs, recevant une délégation de Kurdes, parmi lesquels figurait M. Hemo Hussein, un cadre du PDK (Parti démocratique du Kur-

distan irakien), le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a affirmé que son pays était « totalement solidaire du peuple kurde, persécuté et menacé d'extermination ». — (AFP, Reuter.)

● Tabe : arbitrage favorable à l'Égypte. — La commission d'arbitrage internationale réunie à Genève a tranché en faveur de l'Égypte dans le conflit qui oppose ce pays à Israël à propos de la souveraineté sur Tabe, une enclave d'un kilomètre carré située sur le mer Rouge. Selon le radio israélien, citant des sources proches de la commission, dont les conclusions doivent être rendues publiques jeudi 29 septembre, la commission a adopté un tracé des frontières qui place Tabe, où les Israéliens ont construit un hôtel de luxe et un village-vacances, en territoire égyptien, a ajouté la radio. — (AFP.)

## Asie

### CHINE

#### Essai d'un nouveau missile tiré d'un sous-marin à propulsion nucléaire

La Chine a procédé, entre le 14 et le 27 septembre, à un tir de missile à partir d'un sous-marin à propulsion nucléaire en direction d'un objectif situé au nord de Taïwan, à l'est de la mer de Chine, a annoncé, mardi 27 septembre, l'agence de presse Chine nouvelle. L'objectif se situait à quelque 300 kilomètres au nord de Taïwan.

Le premier essai de missile chinois tiré à partir d'un sous-marin — de la classe Golf, de conception soviétique — a été réalisé en octobre 1982. Selon les experts militaires, Pékin aurait, cette fois, utilisé un nouveau type de missile stratégique d'une portée de 2 800 kilomètres, auquel le *Quotidien du peuple*, organe communiste chinois, a fait allusion en août. Le missile pourrait être à carburant solide. — (AFP.)

[Outre des sous-marins à propulsion nucléaire, de la classe Xia, qui peuvent lancer deux missiles stratégiques CSS N-3 d'une portée probable de 2 800 kilomètres, la Chine construit actuellement trois sous-marins nucléaires d'attaque, de la classe Han. Ses autres sous-marins sont à propulsion diesel/électrique, d'une conception soviétique à propulsion et déjà construits.]

#### Importantes mesures de sécurité à Lhassa

Les autorités chinoises ont renforcé leur dispositif militaire et policier à Lhassa, à l'occasion du premier anniversaire des émeutes antichinoises des 27 septembre et 1<sup>er</sup> octobre derniers, au cours desquelles plusieurs Tibétains avaient été tués. Les forces de l'ordre patrouillent dans les rues et seraient cantonnées la nuit dans les monastères de la capitale tibétaine ; elles ont interdit l'accès de la place principale de Lhassa aux étrangers. Ceux-ci sont l'objet d'une surveillance particulière, ayant été accusés par les autorités chinoises d'avoir incité les Tibétains à se soulever.

Les visiteurs étrangers rentrant de Lhassa indiquent que la tension est grande dans la ville, en dépit des déclarations officielles, comme celle du vice-gouverneur du Tibet, M. Mao Rudai, qui a assuré, selon l'agence Chine nouvelle, que la situation était « stable » et « normale ». — (AFP, Reuter, AP, UPL.)

### EN BREF

● JAPON : la santé de l'empereur Hirohito. — La température de l'empereur Hirohito est brusquement montée, le mercredi 28 septembre, et le souverain a dû recevoir une nouvelle transfusion sanguine, a annoncé la maison impériale. Depuis que sa santé s'est aggravée il y a neuf jours, l'empereur, qui souffre d'un cancer du pancréas avec hémorragies internes permanentes et hémorragies externes sporadiques, a déjà reçu 3 200 centimètres cubes de transfusion sanguine, soit plus des deux tiers du volume de sang de son organisme. — (AFP.)

● Démétri sovietique sur les Kuriles et Sakhaline. — Un porte-parole officiel soviétique a démenti, le mardi 27 septembre, les informations selon lesquelles l'URSS aurait proposé au Japon de lui louer les quatre îles du sud de l'archipel des Kuriles — revendiquées par Tokyo — ainsi qu'une partie de l'île de Sakhaline (le Monde du 22 septembre). Ces informations sont « sans fondement » et « la position soviétique est toujours la même », a-t-il ajouté, démentant que des contacts « informels » aient eu lieu sur cette question avec les Japonais. — (AFP.)

● PHILIPPINE : arrestation d'un des responsables de la dernière tentative de coup d'État. — Un des principaux responsables de la sanglante tentative de coup d'État du 28 août 1987, l'ex-lieutenant colonel Eduardo Matillano, a été arrêté, le mardi 27 septembre, à Manille, a-t-on annoncé de source militaire. L'arrestation de M. Matillano, ancien recruteur des militants fascistes de droite dirigés par l'enseignant colonial Gregorio Honasan — toujours en fuite, — porte à soixante-quatre le nombre des auteurs du complot arrêtés au cours des deux dernières semaines. — (AFP.)

● CAMBODGE : M. Mikhaïl Gorbatchev optimiste. — M. Mikhaïl Gorbatchev s'est déclaré optimiste, le mardi 27 septembre, quant à une solution rapide au conflit cambodgien. Dans un discours prononcé à l'occasion de la visite à Moscou du premier ministre laotien, M. Kaysone Phomvihane, le numéro un soviétique a déclaré que les contacts sino-soviétiques sur la question étaient positifs. — (Reuter.)

### BIRMANIE

#### L'opposition lance un appel à la poursuite de la grève générale

Rangoun (AFP). — Trois des principaux dirigeants de l'opposition en Birmanie ont lancé, le mardi 27 septembre, un appel à la poursuite de la grève qui paralyse le pays depuis les grandes manifestations du mois d'août. Dans leur première déclaration depuis qu'ils ont été arrêtés, le 24 septembre, la création d'une Ligue nationale d'union démocratique, M<sup>me</sup> Aung San Suu Kyi et les anciens généraux Aung Gyi et Tin U ont appelé les grévistes à poursuivre leur mouvement jusqu'à ce que la démocratie triomphe.

Cette prise de position constitue un véritable défi au général Saw Maung qui a pris le pouvoir, le 18 septembre, à la tête d'une junte militaire et qui a menacé de licencier les employés de la fonction publique qui n'auraient pas repris le travail à la date du 3 octobre.

Mais elle sera aussi un test de la sincérité du général, qui, en promettant l'organisation d'élections libres dans l'ordre sera-t-il établi dans le pays, a cessé d'encourager l'opposition populaire à se constituer en formation politique.

Ceux que l'on désigne maintenant comme les « trois grands » de l'opposition ont, d'autre part, annoncé qu'ils allaient déphaser leur organisation, afin d'éviter toute confusion avec l'ancien Parti du programme socialiste birman (BSPF), qui vient de se donner le nouveau nom de Parti de l'union nationale.

Leur mouvement sera désormais connu, ont-ils annoncé, sous l'appellation de Ligue pour la démocratie. Il rejoindra sur le tout neuf schéma politique birman le Parti de la démocratie, dont la formation par des partisans de l'ancien premier ministre U Nu — qui n'en fait toutefois pas partie — a été annoncée.

Aung Gyi, Tin U et Aung San Suu Kyi se sont attribués respectivement les fonctions de président, vice-président et secrétaire général de la Ligue pour la démocratie, mais ils n'ont pas encore pris de décision quant à leur participation à titre personnel au scrutin qu'organiserait la junte. Ils ont solemnellement réaffirmé leur revendication qu'un gouvernement intérimaire soit mis en place avant toute consultation électorale, réclamé la liberté de presse,

l'abolition de toutes les lois contraires à la démocratie, la remise en liberté des personnes arrêtées et la cessation des arrestations, tortures et assassinats d'opposants.

#### « D'épouvantables violations des droits de l'homme »

Selon un bilan officiel rendu public mardi, les incidents consécutifs au coup d'État du général Saw Maung ont fait 342 morts et 219 blessés ; 1 107 personnes ont été arrêtées. La majorité des victimes, toutes qualifiées par la junte d'« éléments destructeurs » et de « pilonnés », sont tombées à Rangoun, où l'on compte 250 morts et 91 blessés.

Selon des estimations de diplomates en poste à Rangoun, 400 personnes ont été tuées dans les jours qui ont suivi le coup d'État. La Communauté européenne a publié une déclaration qui dénonce, à ce sujet, « d'épouvantables violations des droits de l'homme ». Des étudiants birmanes réfugiés en Thaïlande avaient chiffré le chiffre de 1 000 morts.

Un porte-parole de la junte a, d'autre part, fait état de violents combats au corps à corps opposant la 11<sup>e</sup> brigade d'infanterie légère à quelque 1 500 maquisards du Parti communiste birman (BCP) et qui se poursuivaient mardi autour de Mong Yang, une importante base militaire située dans l'État Shan, à 40 kilomètres de la frontière chinoise.

#### La Malaisie commande pour 10 milliards de francs d'armements à la Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne a passé, mardi 27 septembre, avec la Malaisie un important accord d'armement d'une valeur de 1 milliard de livres (environ 10 milliards de francs).

Cette commande prévoit la livraison à la Malaisie de douze avions de combat Tornado, de batteries de missiles antiaériens Rapier, d'un sous-marin classique de la classe Oberon remis à neuf, de radars, de vingt canons de 105 mm, d'équipements de communications et de matériels électroniques. L'accord devrait permettre également à des promoteurs britanniques de construire des bases militaires en Malaisie, et il prévoit enfin la formation des personnels.

La signature de ce contrat place la Grande-Bretagne au premier rang des fournisseurs d'armes de la Malaisie. Le Royaume-Uni devance

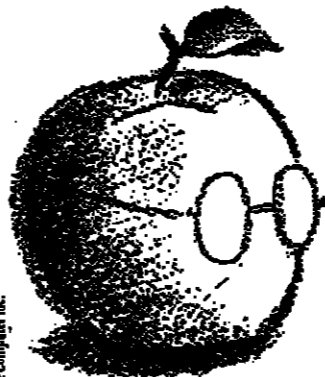
les États-Unis (qui espéraient vendre des avions F-16) et la France. La Malaisie paiera la majeure partie de sa commande en livraisons de pétrole.

Compte tenu de ce nouveau contrat, la Grande-Bretagne devrait rivaliser en 1988 avec les États-Unis et l'Union soviétique au palmarès des vendeurs d'armes internationaux. Loin devant la France. En effet, le Royaume-Uni a signé, il y a à peine trois mois, un contrat d'armement avec l'Arabie saoudite, qui s'élève à 10 milliards de livres (environ 100 milliards de francs). Auparavant, en mars dernier, la même Grande-Bretagne avait conclu un accord avec la Jordanie pour la livraison d'avions Tornado pour un montant évalué à 400 millions de livres (4 milliards de francs).

Les troupes gouvernementales étaient également en difficulté dans l'État karen, où les insurgés s'efforçaient de reprendre l'un de leurs anciens bastions et s'étaient emparés d'un avant-poste. Cinq hommes, dont un officier, sont portés disparus. Le 76<sup>e</sup> régiment se préparait mardi à contre-attaquer.

### Apple Expo 88

#### Fait unique : un monde de passionnés initie le monde du travail à un moyen de production.



Le monde du travail découvre aujourd'hui qu'une machine peut offrir à l'Homme les moyens de donner le meilleur de lui-même, et cela, sans l'astreindre à un lourd apprentissage.

Cette découverte avait déjà réuni les passionnés de Macintosh. Et d'ailleurs, être enfin reconnus comme des « pionniers » — ils l'avouent — n'est pas pour leur déplaire.

En ce moment, le terrain de prédilection pour cette rencontre, c'est Apple Expo. Et le partage de l'expérience y est bien sûr de règle.

Toute la Grande Halle de la Villette y est consacrée ; et 150 exposants — partenaires d'Apple, créateurs et éditeurs de logiciels, constructeurs de périphériques, organismes de formation et éditeurs de

presse — tout cela vaut bien une visite approfondie, n'est-ce pas ? Sans oublier la - Ville - Apple... Bref tout ce qu'il faut pour vous tenir au courant.



### Le monde se rejoint à la Villette

Du mercredi 28 septembre au samedi 1<sup>er</sup> octobre. De 10 à 19 h. Métro Porte de Pantin. La Grande Halle, la Villette. Pour le calendrier des conférences ou d'autres informations : 3614 code : APPLE.

هكذا من الأصل

كندا من الأصل

# Enquête

Ministre des affaires étrangères à Bonn depuis quatorze ans

## Hans-Dietrich Genscher, champion de l'« Allemagne centrale »

(Suite de la première page.)  
« Son » Europe, il la regarde toujours à partir de Halle, il a comme beaucoup d'Allemands deux patries : l'une, idéologique, qui ne coïncide pas avec l'autre, géographique. C'est de ce dédoublement qu'il tire son enthousiasme pour la construction européenne et son désir de surmonter par elle la division de l'Europe, qu'il préfère d'ailleurs appeler « séparation », parce que c'est moins définitif.

« Malgré des décennies de séparation, il n'y a pas deux Europes, il n'y en a qu'une. Allez donc dire aux gens de Prague ou de Varsovie qu'ils ne sont pas Européens pour la seule raison qu'ils vivent en régime communiste ! Beaucoup d'Occidentaux me paraissent d'ailleurs un peu légers dans le choix de leur vocabulaire : ils parlent sans cesse d'Europe de l'Est, même à propos de la Pologne. Mais pour un Polonais, l'Europe de l'Est commence à la frontière orientale de la Pologne (...) Ce qui unit la Communauté européenne, dit-il encore, c'est le fait de partager les mêmes valeurs de dignité humaine, de liberté. Nous sommes intéressés à surmonter ce qui sépare les Européens, mais cela ne dépend pas que de nous, il faut que l'autre côté fasse des efforts ».

### La note francophile

Quand, à l'âge de vingt-cinq ans, il choisit de quitter « l'autre côté », le jeune Hans-Dietrich Genscher a déjà le tempérament trempé aux rudesses de la vie. Il a à peine dix ans à la mort de son père, directeur d'une coopérative agricole, et se retrouve seul aux côtés d'une mère qui l'admire, au moment où grossit la menace de la guerre. En 1943, il est enrôlé dans un corps auxiliaire de la Luftwaffe, puis en 1945 dans le groupe d'armée Wenck, juste le temps de vivre avec lui la débâcle de Berlin et d'être fait prisonnier par les Américains, fort peu de temps.

Lorsqu'il rentre chez lui, c'est à dire dans la « zone » occupée par l'armée rouge, il reprend ses études, s'inscrit en 1946 à la faculté de droit de l'université de Leipzig, en même temps qu'au Parti libéral, puis il part à Brême qu'il achève ses études. La tuberculose le frappe, lui fait perdre du retard, contribue elle aussi à forger son tempérament opiniâtre. Il ouvre un cabinet d'avocat, mais c'est la politique qui l'attire : il y fera ses premières armes comme conseiller du groupe parlementaire libéral à partir de 1956 ; six ans plus tard, il est le secrétaire général du parti. Député en 1965, il entre comme ministre de l'intérieur dans le premier gouvernement social-libéral dont Willy Brandt est le chancelier et Walter Scheel le ministre des affaires étrangères. Il succédera à ce dernier en 1974.

De sa jeunesse à Halle, M. Genscher ne retient pour nous qu'un souvenir, celui de son grand-père maternel : « Il était paysan, mais il ne passait pas ses soirées au café à jouer aux cartes comme les autres. Il lisait les journaux français et il écoutait Radio-Strasbourg, il admirait les Français. A la fin du siècle dernier, il avait fait son service militaire à Thionville, en Lorraine. Là il avait rencontré la France et appris le français. Cette figure de référence n'alla pas jusqu'à inciter Hans-Dietrich Genscher à faire de même... »

S'il force quelque peu sur la note francophile, c'est sans doute qu'il sait à quel point il est peu et mal connu chez nous. Il aura fallu qu'il soit, pendant quatorze années, à la tête du ministère allemand des affaires étrangères, le premier partenaire diplomatique de la France pour que le grand public commence tout juste à mémoriser son nom. Voyageur, discoureur, travailleur incroyable, hornis de temps à autre une malaise cardiaque qui l'oblige à décoller, partenaire de surcroît très convivial de la vie politico-mondaine de Bonn, il est souvent

à l'écran en Allemagne mais laisse au chancelier la vedette pour les événements médiatiques franco-allemands.

Populaire sans être populiste, persuasif sans être orateur, alerte dans le manœuvrement des concepts sans être intellectuel ni bel esprit, ce maître artisan du métier politique n'a ni le charisme qui fut celui de Willy Brandt ni le côté terroir qui plaît chez Helmut Kohl. On ne s'enthousiasme pas pour Hans-Dietrich Genscher, on le respecte. Et surtout, on lui fait confiance pour défendre les intérêts de l'Allemagne.

« Les fonctionnaires passent, le ministre reste. » Après quatorze ans, il est à la fois la mémoire et le maître absolu de l'Außenwärtiges Amt, exigeant jusqu'à la manie avec ses collaborateurs, contrô-

il, 200 000 citoyens de nationalité allemande originaires des pays de l'Est ont pu venir s'installer en RFA, 4 à 5 millions de citoyens de la RDA ont la possibilité de voyager à l'Ouest, et 40 000 de venir s'installer définitivement dans notre pays.

Lorsqu'on lui fait remarquer que ces améliorations pourraient être réversibles, il fait observer : « Tout cela n'est pas tombé du ciel. Cela montre combien nous avons raison de travailler aux trois corbeilles d'Helsinki : droits de l'homme, sécurité et coopération. Les autorisations d'émigration des Allemands de l'URSS ne relèvent plus seulement de l'arbitraire des autorités, il y a une loi, promulguée en janvier 1987, qui leur garantit des droits dans ce domaine ».

Viennent les revers : l'annulation, dictée par le Kremlin, de la visite qu'Erich Honecker entendait faire à Bonn, l'annulation par Hans-Dietrich Genscher lui-même du voyage qu'il s'appropriait à faire en Pologne, dès lors qu'il comprend qu'il sera trop pénible, qu'on ne lui laissera pas, notamment, se rendre sur la tombe du prêtre assassiné, Jerzy Popieluszko. Il encaisse, recommande le sang-froid, et tient le cap toujours, malgré les pressions du CDU.

### Un changement capital

En mars 1985, il se fait de nouveau tancer à Moscou, à propos cette fois des bonnes dispositions que le gouvernement Kohl semble

«... d'esprit aussi inutile que dangereux ».

Ses efforts vont cependant être ruinés pendant de longs mois par la malencontreuse inspiration du chancelier Kohl, comparant, en novembre 1986, les talents de propagandiste de Gorbatchev à ceux de Goebbels. A la veille des élections allemandes, face aux gaffes du chancelier, c'est M. Genscher qui, répétant à l'envi que la politique étrangère doit être « fiable, prévisible », incarne la communauté.

Lorsqu'on lui demande aujourd'hui si le changement à Moscou peut, à son avis, s'accompagner du changement à la périphérie, dans les démocraties populaires, sans risque de déstabilisation, il préfère répondre par une profession d'optimisme : « Je crois que, malgré tout, la tendance profonde ira en direction du changement, même en RDA. » Et encore, un peu plus tard : « Stabilité ne veut pas dire immobilisme ».

### Vers une Europe dénucléarisée ?

Lorsqu'on lui demande s'il dispose d'une politique de rechange, dans l'hypothèse d'un échec de Gorbatchev, il réplique : « A mon avis, il faut poser la question de la manière suivante : la politique de Gorbatchev est-elle à notre avantage ou à notre désavantage ? Est-ce que c'était mieux avec Staline ? avec Brejnev ? Je dis qu'une Union soviétique qui s'ouvre, qui se réforme, c'est également mieux pour nous. Mais cela ne change rien au fait que nous ferons tout ce qui est nécessaire dans la situation actuelle pour assurer notre sécurité ».

Suivent une série d'assertions destinées à ses détracteurs, à ceux qui lui reprochent de baisser la garde devant une Union soviétique aujourd'hui moins menaçante, on en a encore de faire secrètement le jeu du SPD à des fins de politique intérieure, afin de ménager à son parti la possibilité d'un nouveau changement de coalition. « Nous sommes hostiles à toute mesure unilatérale de désarmement », dit-il. Autant pour le SPD. « Etiam realistes, ajoute-t-il, nous ne pouvons pas fonder la sécurité aujourd'hui sur ce que nous espérons pour demain. Nous avons une approche positive des évolutions à l'Est, mais dans le même temps nous avons augmenté de trois mois la durée du service militaire en RFA. Et le gouvernement qui a pris cette décision a remporté les dernières élections ».

Il n'empêche, le « procès Genscher » ne porte pas sur ses intentions. On connaît les attendus. Ils concernent, pour ne reprendre que ceux qui sont

encore d'actualité, la conception d'ensemble du processus de désarmement et notamment le sort à réserver aux armes nucléaires à courte portée qui, après l'élimination des seules stationnées en Europe. Les Allemands ne les supportent pas ; ils estiment, dans leur majorité, qu'elles font de leur pays le seul champ de bataille nucléaire en Europe.

Américains et Britanniques considèrent qu'il faut d'abord faire aboutir les négociations sur les armes stratégiques, chimiques et conventionnelles avant de s'attaquer à la question des armes nucléaires à courte portée et que, parallèlement, il faut moderniser ces dernières afin de maintenir en Europe une dissuasion nucléaire crédible. On reproche à M. Genscher d'inverser la démarche, en tout cas de ne plus vouloir aller aux élections de 1990 en tant que représentant du « parti de la modernisation », comme il fut en 1983, s'agissant des euromissiles, un représentant du « parti du dénucléaire ».

Cet homme est-il vraiment hostile à une dénucléarisation de l'Europe ? Il rejette la question comme une incongruité, comme une question que nul n'est en droit de poser à un citoyen de la République fédérale - où est stationné le plus grand nombre de têtes nucléaires par kilomètre carré. Il ajoute cependant, bref, mais habile : « Nous avons une stratégie de l'alliance qui est fondée sur la dissuasion de la guerre. Celle-ci a été exposée de manière magistrale par François Mitterrand dans son discours d'Aix-la-Chapelle de novembre 1987. Je pourrais en contresigner chaque mot ».

Il était plus loquace sur le sujet, dans une interview donnée le 28 août à Die Welt, dans laquelle il déplorait les hésitations occidentales à ouvrir des négociations sur les armes nucléaires à courte portée.

Dans le conflit qui l'oppose à d'autres membres de l'alliance atlantique, M. Genscher n'est pas seul, et l'approche nouvelle que développe l'Elysée sur l'ensemble des questions de désarmement devrait le rassurer.

« Nous savons bien que M. Genscher est un Allemand, dit un conseiller du président, à quoi l'on pourrait ajouter qu'il a manifestement tendance à faire coïncider les intérêts de l'alliance avec ceux de l'Allemagne. Mais le procès d'intention que l'on lui fait est absurde. Et quand bien même il aurait-il de mieux à faire que d'encadrer l'Allemagne dans une étroite coopération ? »

LUC ROSENZWEIG  
ET CLAIRE TREAN.



Hans-Dietrich Genscher accueillant son homologue est-allemand Oskar Fischer en septembre 1987.

lant chaque mot dans une négociation, même lorsqu'il se trouve à l'autre bout du monde. Il n'est d'endroit moins florentin que le ministère des affaires étrangères, et l'équipe dirigeante - qui ne comporte pas, loin de là, que des sympathisants du Parti libéral - est aussi soudée que le pack d'avant d'une équipe de rugby.

Cette machine diplomatique s'alimente de quelques idées simples. La première, typiquement germanique et source de bien des incompréhensions avec la France, c'est l'idée que tant qu'on parle tout peut encore s'arranger, quelle que soit l'appréhension du conflit. La maxime ne vaut pas que pour l'Ostpolitik : on l'a vue appliquée à la Syrie, à l'Iran, à l'affaire des otages allemands détenus au Liban. M. Genscher fut en juillet 1984 le premier responsable occidental de haut rang à se rendre dans la République islamique ; trois années plus tard, le jour même où la France rompait ses relations diplomatiques avec l'Iran, lui recevait à Bonn le ministre des affaires étrangères de ce pays, M. Velayati.

M. Genscher n'a pas attendu l'avènement de Gorbatchev pour prôner le dialogue et la conciliation. En 1983 déjà, alors qu'il vient de pousser son pays à accepter dans la douleur le principe du déploiement des Pershing américains, il s'évertue encore à exhubérer des solutions de compromis, dans un effort ultime pour tenter d'éviter, partiellement du moins, l'installation des euromissiles.

Lors de tous ses voyages ultérieurs à Moscou, Hans-Dietrich Genscher aura à essuyer les remontrances du Kremlin contre le « revanchisme allemand ». Qu'à cela ne tienne, il continue à plaider, à l'Est comme à l'Ouest, pour le dialogue. Si les grands se boudent, parlons entre nous : grands, semble-t-il dire en 1984 : « La détente et la paix ne sont pas du ressort des seules super-puissances ».

manifeste pour l'initiative de défense stratégique américaine, dont personnellement il n'est pas partisan. Il lui propose la cohésion européenne, le projet Euréka, la nécessité d'une coopération accrue avec la France en matière de sécurité.

Pas étonnant dès lors que M. Genscher ait eu plus tôt qu'aucun de ses homologues occidentaux la conviction qu'un changement capital s'était produit en URSS avec l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev. Du fossé qui le sépare alors de bon nombre d'Occidentaux, il rend compte lui-même, à sa manière, en avril 1986, lorsqu'il dit : « L'idée selon laquelle l'Union soviétique et la France en même temps à une compétition suicidaire dans le domaine des armements serait un

### Vu du Quai d'Orsay

## Plus on s'en rapproche, moins on le dit...

On a beaucoup parlé des liens qui unissent MM. Genscher et Dumas. Mais l'idylle, dont on assure à Bonn qu'elle se poursuit, paraît vouloir s'entourer ces temps-ci à Paris de plus de discrétion.

Le 9 septembre, M. Roland Dumas, dans ces colonnes, se démarquait nettement de la diplomatie allemande à propos du processus d'Helsinki et du poids respectif qu'il faut accorder aux négociations sur les droits de l'homme et à celles sur le désarmement. On s'émut de ces propos à Bonn et le téléphone, par le coup, fonctionna.

« J'ai beaucoup parlé avec M. Roland Dumas et j'ai l'impression d'être tout à fait d'accord avec lui sur les droits de l'homme », dit M. Genscher et il rappelle à quel point cette question est, pour tous les Allemands, « brillante » et de l'ordre du vécu. Quelques jours plus tard, M. Roland Dumas reçoit ses prédécesseurs propos en soulignant sur Europe 1 la communauté des démarches française et allemande sur les questions humanitaires. L'incident est clos.

Le 15 septembre, le ministre français des affaires étrangères, en visite officielle à Prague, est interrogé par un journaliste tchécoslovaque sur la signification de la brigade franco-allemande. Il n'y a rien de nouveau, insiste-t-il, « rien qui modifierait les relations de la France avec les autres pays d'Europe », puisque le principe de la coopération militaire entre les

deux pays était déjà contenu dans le traité de l'Elysée, qui date de 1963. Qu'on se souvienne de l'énorme orchestration médiatique qui avait accompagné pendant toute l'année 1987 les diverses initiatives franco-allemandes en matière de défense, et l'on ne peut qu'être frappé par le ton minimaliste de la réponse de M. Dumas.

Après les effusions franco-allemandes de ces dernières années, la France serait-elle en train de prendre quelque distance ? Pas du tout, c'est en fait exactement l'inverse qui se produit, au moins dans le domaine de la défense. Seulement voilà : il ne faut pas le dire ; il ne faut pas donner prise, en France et parmi les alliés, à l'accusation, de plus en plus fréquente selon un diplomate français, d'être « à la remorque des Allemands ».

Le président de la République a commenté son second septennat avec en tête une réévaluation d'ensemble des rapports Est-Ouest, des questions de sécurité et de désarmement, qui n'a été pour l'instant livrée que par bribes. Mais, progressivement, les pièces du puzzle s'assemblent, et il est déjà clair que la doctrine française révisée est, sur nombre de points, beaucoup moins éloignée des positions allemandes qu'elle ne l'était précédemment.

On est désormais convaincu dans l'entourage de M. Mitterrand, qu'une chance, unique depuis quarante ans, s'offre aujourd'hui d'explorer une situation nouvelle pour l'Europe ». On prône une

approche « moins frileuse, moins angoussée » du processus de désarmement.

Cette approche moins crispée ne vient pas d'une révélation faite à l'Elysée au lendemain du 8 mai ; mais elle a été bridée par la période de la cohabitation, par l'extrême prudence qui doit entourer, en France, toute évolution en ces domaines et par la nécessité de ne pas violenter le sacro-saint consensus sur les questions de sécurité.

### La « maison commune »

Des filières dans ce consensus étaient déjà apparues en mars dernier peu avant le sommet de l'OTAN, quand le président de la République, se démarquant de M<sup>me</sup> Thatcher (mais obligeant par là même M. Jacques Chirac à prendre avec lui ses distances), écartait la question de la modernisation des armes nucléaires à courte portée comme « non actuelle ». C'était la position que le chancelier Kohl (pas M. Genscher, Dieu soit loué !) avait allé vendre au président Reagan pour éviter un conflit ouvert dans l'alliance au sommet de Bruxelles.

A propos du désarmement conventionnel, considéré comme la priorité, la France s'oriente vers des positions plus constructives, après une attitude dont on dit aujourd'hui qu'elle était considérée comme dilatoire par ses partenaires atlantiques, notamment les Américains. Un conseiller du président relève la force d'inertie

qu'oppose à l'Elysée ce que l'on pourrait appeler globalement « la part du statu quo », c'est-à-dire tous ceux qui, pour des raisons diverses, ont quelque peine à intégrer le changement, à concevoir qu'on aille vers une diminution des armements classiques, qui réduisent ce processus son autonomie par rapport à l'OTAN, qui craignent un mouvement de retrait des troupes américaines en Europe, voire l'instabilité qui pourrait résulter en Europe orientale d'un allègement du dispositif qui y est stationné.

En secouant cette pusillanimité, les dirigeants français se rapprochent de fait, même si là n'est pas leur propos, des positions allemandes. Et comment interpréter les déclarations de M. Dumas à Prague, sinon comme une mise en sourdine de l'idée de défense européenne dont la coopération franco-allemande était apperçue à l'origine comme l'embryon ? Les Soviétiques, hostiles depuis toujours à l'idée de réarmement de l'Allemagne, la sont surtout aujourd'hui à celle de défense européenne. Car cette dernière est antinomique des variations symphoniques développées par M. Gorbatchev sur le thème de « la maison commune européenne ». Dans l'« Europe de la coopération » de M. Genscher, dans l'« Europe des solidarités » de M. Dumas, y a-t-il encore la place pour une « défense européenne » ? M. Gorbatchev, semble-t-il, a été le plus rapide.

C. T.

(Publicité)

**CLASSES PREPA**  
d'octobre à juin

**SCIENCES-PO et MÉDECINE**

La première depuis 1967. Documentation contre 3 timbres

**CEPES**  
57, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly  
47.45.08.19 ou 47.22.94.94





# Europe

## POLOGNE

### Les espoirs de coalition de M. Rakowski

Le nouveau premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, présentera son gouvernement et son programme à la Diète les 13 et 14 octobre, après avoir été officiellement investi par les députés mardi 27 septembre. M. Rakowski, présenté aux parlementaires par le général Jaruzelski comme « un homme plein d'énergie, d'initiative et de courage dans la recherche de nouvelles solutions », se donne deux semaines pour tenter d'attirer dans son gouvernement des personnalités indépendantes du Parti communiste.

La mission confiée au nouveau chef du gouvernement polonais est apparue un peu plus clairement mardi à travers les déclarations de M. Rakowski lui-même et du général Jaruzelski devant le Parlement, réuni au lendemain d'un plénum du comité central dont les débats n'ont toujours pas été publiés : le pouvoir polonais ambitionne de former un gouvernement de coalition avec quelques personnalités proches de l'Église catholique et de l'opposition modérée.

« Le nouveau gouvernement considérera comme sa tâche prioritaire la restauration de la confiance de la majeure partie de la société », a déclaré M. Rakowski, soixante et un ans, devant les députés. Cela ne peut pas être accompli par des mots, mais par des actes, ce dont je suis conscient. Mais, pour l'instant, le premier ministre laisse flotter le flou le plus absolu sur ces « actes » qui lui permettront de regagner la confiance d'une population qui, de l'avis unanime, en manque cruellement.

C'est sans doute aussi ce manque de confiance qui va constituer le principal obstacle à la formation d'un gouvernement de coalition. Le passé de M. Rakowski, ses déclarations virulentes, et parfois insultantes, à l'égard

de Solidarité en font un homme dont on se méfie beaucoup dans les milieux de l'opposition, même si l'on reconnaît ses talents de « flexibilité », c'est-à-dire son aptitude à modifier ses positions.

Les personnalités proches de l'Église polonaise n'ont pas manifesté son plus enthousiasme ébrié à l'annonce de la nomination de M. Rakowski, qui écrivait dans un rapport interne sur la situation politique l'an dernier que « l'épiscopat comme Jean-Paul II, tout en utilisant un vocabulaire patriotique et national, représente un courant particulièrement conservateur et réactionnaire ». « Le parti, poursuivait-il, devrait plus souvent exprimer en public des attitudes critiques à l'égard de l'Église. »

Or c'est bien ces personnalités « modérées » proches de l'Église que vise le pouvoir polonais. Le chef de l'État et du Parti, le général Jaruzelski, et le porte-parole du gouvernement,

Jerzy Urban, ont clairement fixé mardi les limites de ce gouvernement élargi : « La vérité, oui ; le portemanteau, oui ; la critique, oui ; le compromis, oui ; mais la mise en cause de l'ordre constitutionnel, non ; le financement de l'étranger, la désapprobation, les pressions, non », a lancé le général. On en revient donc toujours à la fameuse « opposition constructive », autour de laquelle est entretenu une savante ambiguïté, afin de ne jamais complètement fermer la porte.

Les allusions au « financement de l'étranger », répétées par M. Urban et renforcées par un article, mercredi matin, de *Trybuna Ludu*, consacré au voyage de Janusz Onyszkiewicz, porte-parole national de Solidarité aux États-Unis, a de nettes allures d'avertissement. « Les subventions annuelles du Congrès créent certaines obligations à leurs bénéficiaires », écrit l'organe du POUF. Comment, dans ces conditions, harmoniser « un faux-tail américain avec les chaînes polonaises » autour de la fameuse « table ronde » qui doit réunir vers la mi-octobre représentants du pouvoir et de l'opposition ?

Pour M. Urban, la formation d'un gouvernement de coalition doit être payée « comme le processus plutôt que comme le résultat d'un accord unique ». M. Urban a quelque raison d'être prudent, car il est fortement improbable que des personnalités de renom acceptent cette offre avant la tenue de la « table ronde » et sans aucune garantie sur la ré-legalisation de Solidarité. Et ce que veut le général Jaruzelski, c'est « un gouvernement fort et efficace qui réalisera son programme avec une détermination de fer ».

S. K.

## BULGARIE : faute de lecteurs

### Une vingtaine de journaux vont être supprimés

Environ trois cents journalistes seront licenciés en Bulgarie au 1<sup>er</sup> janvier 1989. Cette mesure, qui vient d'être annoncée par M. Luben Gueor, secrétaire de l'Union des journalistes à Sofia, cadre dans le cadre d'un programme de réorganisation de la presse prévu depuis l'autonomie 1987. La Bulgarie est sans doute le pays d'Europe de l'Est qui détient le record des « projets de réforme » visant à assainir l'économie et l'administration, mais il est difficile de savoir dans quelle mesure ces réformes sont réellement appliquées.

Dans le domaine de la presse, les autorités avaient subitement constaté que les tirages impressionnants des trois cent quinze journaux nationaux et locaux en circulation ne correspondaient pas au nombre réel de lecteurs. Il a donc été décidé, par souci d'économie, de liquider une vingtaine de gazettes appartenant à divers ministères et institutions qui, officiellement, « n'ont pas suffisamment de lecteurs » pour assurer le financement de leurs activités. Vont disparaître entre autres : *Zdraven Front*, organe du ministère de la santé publique, *le Miroir*, le *Constructeur mécanique*, *Commerce socialiste* et *la Voix des ouvriers des transports*.

Les journalistes concernés par ces mesures se verront offrir « un autre emploi ». Ils quitteront leur poste le 1<sup>er</sup> janvier prochain mais recevront

leurs salaires jusqu'à la fin du mois de mai suivant.

A l'avenir, un seul journal, *Otechestven Front* (Front de la patrie) exprimera les vues officielles du gouvernement. L'organe du Parti communiste, *Rabnotchesko Delo*, et celui de l'Union agricole, *Zemledelsko Znanie*, publieront des informations quotidiennes, comme *Trud*, qui est géré par les syndicats et qui a fait état ces dernières années de diverses affaires de corruption et de pollution, traiterait des sujets sociaux « fondamentaux ».

Selon M. Gueor, tous les journaux doivent améliorer leur couverture de l'actualité internationale en publiant davantage d'informations propres au lien de systématisation reprendre les dépêches ou les commentaires de l'agence officielle de presse BTA. A l'avenir, ajoute le secrétaire de l'Union des journalistes, seuls les journaux capables de s'auto-financer pourront continuer d'exister. Ne pouvant plus compter sur les subventions des pouvoirs publics, ils pourront « librement » critiquer les directions des partis ou des organisations qu'ils représentent. Les rédacteurs en chef ne seront plus nommés mais « élus » par le congrès de l'organisation concernée et les journalistes désigneront la direction de leurs journaux.

AL. D.

## BELGIQUE : au cours de la deuxième journée du procès

### Les accusés des Cellules communistes combattantes récuse leurs avocats

BRUXELLES

de notre correspondant

Un avocat, si son client lui demande de quitter le barre, doit-il respecter la volonté de celui-ci ou assumer, malgré tout, son devoir de défense ? Telle est la principale question à laquelle a été consacré, mardi 27 septembre, à Bruxelles, la deuxième journée du procès des quatre membres présumés des Cellules communistes combattantes (CCC), accusés d'avoir perpétré vingt et un attentats en Belgique en 1984 et 1985.

Ces derniers, à l'issue d'une déclaration qui faisait suite à un très long acte d'accusation, avaient déclaré : « Participer à la manœuvre, à l'intrigue contre-révolutionnaire de ce procès en nous y inscrivant aux bons soins d'une défense inerte à l'encontre de nos intérêts authentiques (...). La moindre intervention de la part de nos avocats dans le cadre de ce procès trait à l'encontre de nos intérêts tels que nous les comprenons. C'est pourquoi nous leur demandons de quitter la barre sans délai. »

Le président de la cour d'assises interrompt alors la séance. Dès leur retour dans la salle d'audience, les avocats des quatre accusés demandent la parole : « Nous avons à respecter leur

choix. Nous avons donc décidé de partir », disent-ils. Expliquant ensuite que la cour a pris une ordonnance leur enjoignant de rester, les avocats indiquent qu'ils siègent à côté des accusés, mais sans prendre la parole.

Sept avocats avaient été commis d'office pour assurer la défense des inculpés. Ils avaient été rejoints par M<sup>lle</sup> Isabelle Coutant-Peyre, du bureau de Paris, qui fut l'avocate du militant français d'extrême gauche Frédéric Orsach et de plusieurs militants espagnols soupçonnés d'appartenir au GRAPO, mouvement clandestin espagnol.

Pour le reste, les deux premiers jours de ce procès, qui devrait durer trois semaines, n'ont pas apporté de grandes surprises : mesures de sécurité exceptionnelles, contrastant d'ailleurs avec la maigre affluence, attitude ferme mais « polie » des accusés qui récuse le tribunal comme on pouvait s'y attendre, acte d'accusation chargé insistant notamment sur la responsabilité des accusés dans la mort de deux pompiers vus démanteler une voiture piégée.

Pour leur défense, les quatre membres des CCC - Pierre Carotte, Bernard Sasse, Didier Chevalot et Pascal Vandegheerde - ont, à tour de rôle, lu une déclaration. S'adressant

directement aux jurés, Pierre Carotte a notamment déclaré : « Il ne serait pas juste de diriger contre vous, ici et aujourd'hui, quelque manifestation que ce soit de la violence révolutionnaire. » « Un jour viendra, à partir de ce jour, le jour où les forces politiques révolutionnaires devront se réunir et collaborer à la contre-révolution. Alors, ce jour-là, la place que vous occupez actuellement pourra coûter très cher. »

Les quatre se sont par ailleurs fermement désolidarisés des deux autres inculpés qui sont avec eux dans la cage de verre : Chantal Paternostre et Luc Van Acker, militants présumés du FRAP (Front révolutionnaire d'action prolétarienne), mouvement suspect d'avoir commis trois attentats en Belgique. Contrairement aux membres des CCC, ces deux inculpés « acceptent » le procès tout en niant les faits qui leur sont reprochés.

JOSE-ALAIN FRALON.

# Allemagne centrale

Le nouveau premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, présentera son gouvernement et son programme à la Diète les 13 et 14 octobre, après avoir été officiellement investi par les députés mardi 27 septembre. M. Rakowski, présenté aux parlementaires par le général Jaruzelski comme « un homme plein d'énergie, d'initiative et de courage dans la recherche de nouvelles solutions », se donne deux semaines pour tenter d'attirer dans son gouvernement des personnalités indépendantes du Parti communiste.

La mission confiée au nouveau chef du gouvernement polonais est apparue un peu plus clairement mardi à travers les déclarations de M. Rakowski lui-même et du général Jaruzelski devant le Parlement, réuni au lendemain d'un plénum du comité central dont les débats n'ont toujours pas été publiés : le pouvoir polonais ambitionne de former un gouvernement de coalition avec quelques personnalités proches de l'Église catholique et de l'opposition modérée.

« Le nouveau gouvernement considérera comme sa tâche prioritaire la restauration de la confiance de la majeure partie de la société », a déclaré M. Rakowski, soixante et un ans, devant les députés. Cela ne peut pas être accompli par des mots, mais par des actes, ce dont je suis conscient. Mais, pour l'instant, le premier ministre laisse flotter le flou le plus absolu sur ces « actes » qui lui permettront de regagner la confiance d'une population qui, de l'avis unanime, en manque cruellement.

C'est sans doute aussi ce manque de confiance qui va constituer le principal obstacle à la formation d'un gouvernement de coalition. Le passé de M. Rakowski, ses déclarations virulentes, et parfois insultantes, à l'égard

## ITALIE

### Les assassinats se multiplient en Sicile

Déjà confrontés à une grave crise à propos des méthodes de lutte antimafia, les autorités italiennes doivent faire face aujourd'hui à un véritable délire de la Mafia en Sicile, où les assassinats se multiplient. Après les deux juges Ciampi et Sica, un sociologue connu, Mauro Rostagno, a été la victime, lundi soir 26 septembre, d'un commando de tueurs.

Deux autres personnes ont également été tuées mardi à Palerme, à bord d'une camionnette. L'un d'eux, Giuseppe Lombardo, vingt-sept ans, était le beau-frère du célèbre patron « repenti » Totommo Contorno, dont les services avaient permis l'arrestation de plusieurs centaines de mafiosi.

Après l'attentat contre le juge Satta, dimanche soir, le Conseil supérieur de la magistrature s'était réuni à Palerme pour y tenir mardi une réunion extraordinaire. Le ministre de l'Intérieur, M. Antonio Gava, s'est également rendu en Sicile pour présider une réunion du Comité national pour la sécurité et l'ordre public. Il a notamment déclaré que « désormais, tous les juges seraient sous escorte, qu'ils le veulent ou non ».

Le juge Satta était l'un des trois magistrats susceptibles de présider le prochain procès en appel des commandés du célèbre « maxi-procès » de Palerme, qui s'est terminé en décembre dernier par une série de condamnations très dures pour le gâche de la Mafia palermitaine.

Pour le premier fois, la Mafia a frappé un magistrat du siège, considéré comme moins exposé et ne bénéficiant pas d'escorte hors de Palerme. Les sept autres juges assassinés ces vingt dernières années étaient tous membres du parquet - procureurs ou juges d'instruction.

Agé de cinquante-six ans, ancien dirigeant du mouvement d'extrême gauche Lotta Continua, le sociologue Mauro Rostagno dirigeait pour sa part près de Trapani une communauté thérapie pour la rééducation des toxicomanes. Très engagé dans la lutte contre la drogue, il animait des émissions télévisées au cours desquelles il se livrait à de violentes diatribes contre la mafia et son rôle dans le trafic des stupéfiants. — (AFP.)

Un membre présumé des Brigades rouges arrêté en Suisse. — M. Antonio De Luca, membre présumé des Brigades rouges, a été arrêté, le 22 septembre, par la police de Bâle (Suisse) au terme d'une opération conjointe entre les services antiterroristes italiens, la police française et la police helvétique, a-t-on appris, à Rome, de source informée. Les enquêteurs auraient retrouvé sa trace lors de l'opération qui a abouti à l'arrestation la semaine dernière, à Paris, d'Enrico Villimburgo et de Giovanni Alimonti, considéré comme l'un des chefs de l'aile « militarista » des Brigades rouges-Parti communiste combattant. Selon les enquêteurs, il avait probablement pour mission de reconstruire les Brigades rouges après les arrestations opérées ces derniers mois. — (AFP.)



**NOUVEAU!**  
**LE N°1 DE**  
**SVM**  
**MACINTOSH**  
**EST PARU**

Bancs d'essai des nouveaux logiciels, actualités et premiers clics, tests comparatifs, conseils pratiques, expériences.  
SVM-Macintosh vous dit tout, tout, tout sur Macintosh.

**AU SOMMAIRE DU N°1 :**

- Hypercard mode d'emploi.
- Communiquer avec MS-DOS
- Pagemaker 3 contre X-Press 2

**TOUS LES DEUX MOIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX**

## Apple Expo 88

### Seconde rencontre : architecture et Macintosh pierre après pierre.

De la conception à la réalisation, comment Macintosh seconde l'architecte en amont du projet pour devenir l'espace commun à tous les corps de métier concernés.

C'est l'une des 15 conférences d'Apple Expo cette année... Au menu de celles-ci, des professionnels enthousiastes partagent leur expérience. Parmi elles, le 29 septembre : Bill Campbell (Président de Claris) à 11h30, les

outils de présentations sur Macintosh à 13h30 et la communication entre IBM et Macintosh à 15h30.

En toile de fond, une seule idée : offrir à l'Homme les moyens de donner le meilleur de lui-même. Pas étonnant que tout le monde s'y retrouve!



Apple

**Le monde se rejoint à la Villette**

Du mercredi 28 septembre au samedi 1<sup>er</sup> octobre. De 10 à 19h. Métro Porte de Pantin. La Grande Halle, la Villette. Pour plus de détails sur [www.apple.com](http://www.apple.com) chaque conférence : 3614 code : APPLE.

هكذا من الأصل

Diplomatie

Le projet de conférence internationale pour l'interdiction des armes chimiques

L'Union soviétique aussi bien que les pays de l'OTAN réagissent très favorablement à l'initiative de M. Reagan

GENÈVE de notre envoyé spécial

Pas cher, généralement peu compté à mettre sur pied, l'arsenal de la guerre chimique...

L'Union soviétique d'une part et les pays membres de l'OTAN d'autre part ont réagi très favorablement, mardi 27 septembre...

Le danger de la prolifération

Le danger de la prolifération chimique, c'est-à-dire de la production, de la fabrication, de la distribution...

quantités énormes, comme les Soviétiques. En matière de production des armes, comme en matière de commerce des moyens nécessaires à leur fabrication...

L'enfance de Part...

On sait pourtant que, par comparaison avec l'arme atomique, c'est l'enfance de Part pour un laboratoire de concevoir une arme chimique traditionnelle, puissamment mortelle...

Certains négociateurs du projet de convention, Etats-Unis en tête, avaient souhaité que les Etats, avant même l'adoption du texte, déclarent s'ils possèdent ou non des armes chimiques...

Cela dit, le regain d'intérêt médiatique suscité par l'usage d'armes chimiques en Irak, les risques de prolifération mais aussi l'occasion pour certains de détourner l'attention de leur cas en montrant les autres du doigt font que des noms de chiffres et même des listes, attribués le plus souvent à des sources américaines, se sont mis à circuler.

Ainsi les détenteurs de stocks d'armes chimiques seraient, outre les Etats-Unis, l'URSS, la France, la Chine, Israël, l'Égypte, la Syrie, l'Irak, l'Arabie saoudite, le Liban, l'Éthiopie, la Thaïlande, la Birmanie, Taiwan, la Corée du Sud et la Corée du Nord, le Vietnam. Et peut-être bien l'Inde et l'Afrique du Sud.

On fait aussi remarquer, dans les milieux spécialisés, que la campagne qui se développe sur le thème de la prolifération des armes chimiques dans le tiers-monde, pour judicieuse qu'elle soit, aboutit aussi à fausser la perspective.

Elle fait passer au second plan des évidences premières : à savoir que le potentiel destructif le plus massif vient d'abord des pays qui possèdent, outre des stocks importants, les moyens (scientifiques, technologiques, industriels, budgétaires et militaires) d'une véritable politique des armes chimiques.

Ceux-ci ne sont pas si nombreux. En effet, s'il est relativement facile de fabriquer du gaz moutarde pour en bourrer un banal obus de canon, l'est beaucoup moins de mettre au point (comme le font, par exemple, les Américains avec les armes « binaires ») les nouvelles générations d'armes chimiques et les lanceurs sophistiqués destinés à les porter (1). Ou d'en produire en

Les entretiens du président Moubarak à Paris

M. Mitterrand fera une visite officielle en Égypte avant la fin de l'année

Le président Mitterrand effectuera sa première visite officielle en Égypte au second semestre de l'année...

de dernier et M. Roland Dumas est entré en discussion avec le chef de la diplomatie égyptienne, M. Shimon Peres...

Concernant le Liban, les deux chefs d'Etat s'accordent à considérer que les Libanais doivent choisir « librement » leur président. M. Mitterrand a, pour sa part, souligné que « la France prendrait très mal une partition du Liban, qui serait une atteinte à la stabilité régionale »...

MM. Mitterrand et Moubarak se sont longuement entretenus et de la situation au Proche-Orient, accordant une attention particulière au conflit israélo-palestinien, et de la situation au Liban. Sur le premier sujet, ils ont confronté leurs points de vue après les rencontres récentes entre M. Moubarak et le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, entre

Les pourparlers sur l'avenir de Chypre se déroulent dans un esprit de « bonne volonté »

La première série de rencontres entre le président chypriote, M. Georges Vassiliou, et le chef de la communauté chypriote-turque, M. Rauf Denktash, a pris fin le mardi 27 septembre à Nicosie.

en vue d'aboutir à une solution. Les deux dirigeants sont convenus de se rencontrer à nouveau les 17 et 18 octobre prochains.

MM. Vassiliou et Denktash ont eu deux séances de travail, d'une durée de plus de quatre heures, à la résidence du représentant diplomatique par le commandant chypriote-turque d'une République turque de Chypre du Nord, recouverte seulement par l'ONU.

Par ailleurs, M. Vassiliou doit réunir jeudi le Conseil national chypriote, qui regroupe les quatre principaux partis politiques, afin de l'informer de ses entretiens avec M. Denktash. Le président doit se rendre lundi 30 octobre à New-York pour l'Assemblée générale de l'ONU, puis en visite officielle à Paris le 10 octobre. (AFF.)

A TRAVERS LE MONDE

Maroc

Plus de 200 000 Algériens ont visité le royaume cet été. Parmi les mesures en faveur d'un renouveau de l'ONU, le ministre de sécurité se félicite de la participation au niveau ministériel, « sur les lieux mêmes d'une tension internationale ou dans les capitales des cinq pays membres permanents du Conseil ».

URSS

M. Honecker à Moscou. Le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, est arrivé, le mardi 27 septembre, à Moscou, pour une « visite de travail » qui précède de quelques semaines celle du chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, attendu fin octobre.

Yugoslavie

Un dirigeant slovène démissionne de la Ligue des communistes. Un haut dirigeant de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCV), M. Franž Šteinc, a présenté, le lundi 26 septembre, sa démission irrevocable de la présidence collégiale du parti, dans une lettre ouverte publiée par l'agence Tanjug.

Yugoslavie

Le ministre a qualifié ce nombre de « record » par rapport à celui des visiteurs d'autres pays arabes, en indiquant que le royaume a accueilli, entre les mois de mai et d'août, en moyenne deux mille cinq cents Algériens par jour, « conséquence de l'ouverture des frontières et de l'abolition du système de visa entre les deux pays frères et du rétablissement des liaisons aériennes, routières et maritimes entre eux ».

Moscou menace de suspendre le retrait de ses troupes d'Afghanistan

(Suite de la première page.)

Prononçant, le mardi 27 septembre, son discours annuel, le ministre soviétique a confirmé, au-delà de toute attente, que l'amélioration du climat des relations entre l'Est et l'Ouest permet d'envisager la renouveau de la collaboration multilatérale. Selon ce discours, la situation en Afghanistan où M. Chevardnadze a accusé sans les nommer les Etats-Unis et le Pakistan de violer les accords de Genève.

l'espace », étant donné les dangers que présente, selon lui, un éventuel déploiement d'engins militaires dans l'atmosphère.

Pour parvenir au désarmement dans un temps relativement court, il faut instaurer la confiance entre les nations, car le secret est générateur de tensions. Citant l'exemple des pays qui ont accepté des inspections étrangères sur leur territoire, M. Chevardnadze a affirmé qu'« il n'est plus possible d'atteindre des buts politiques par des moyens militaires : la guerre a cessé d'être l'instrument d'une politique rationnelle ». D'ailleurs, l'Union soviétique serait favorable à la mise en place, au sein de l'ONU, d'un « corps international d'inspection et de vérification » des accords concernant le désarmement, car « la vérification n'est pas seulement une bonne chose, c'est désormais un impératif dicté par notre époque ».

Un chapitre particulier du discours a été consacré au problème

posé par l'armement chimique. Souscrivant sans réserve à la proposition faite la veille par M. Ronald Reagan de réunir une conférence internationale sur l'élimination des armes chimiques, M. Chevardnadze a déclaré que « les armes chimiques ne sont pas seulement un danger pour les hommes, elles sont une menace pour l'environnement ». « Nous avons tout besoin d'un programme international de gestion des risques inhérents à l'activité économique », a-t-il déclaré, soulignant pour la première fois l'évidence, à savoir que « nous partageons tous la même atmosphère et personne n'est en mesure de bâtir, pour se protéger, un îlot de défense de son propre environnement ». Dans ce domaine également, les Nations unies devraient jouer un rôle primordial.

Bien entendu, les propositions de M. Chevardnadze provoquent de nombreux commentaires. Certains aspects du discours suscitent des interrogations sur les intentions véritables de la chaireuse accolade donnée aux Nations unies. Lorsque M. Chevardnadze affirme que « dans le souci de rendre les décisions de l'ONU plus productives », il serait temps « d'adopter un nombre croissant des résolutions par consensus », l'Union soviétique se rapproche des thèses américaines avec une franchise non seulement étonnante, mais également méconnue, par l'esprit actuel du travail onusien, où le vote majoritaire est sacré.

La suppression de la notion majoritaire diminuerait le poids numérique du tiers-monde et donnerait, de facto, un droit de veto aux Etats. De même, la proposition de réunir une conférence au sommet sur la défense de l'environnement « en choisissant 15 à 20 gouvernements représentatifs », ne peut que plaire à la Maison Blanche qui, afin de réduire le morcellement des intérêts, préconise depuis longtemps un regroupement du droit de vote par ensembles régionaux.

Afghanistan : « des violations non-stop »

Admettant l'existence de difficultés dans l'application de ces accords, le ministre a estimé que, « dès le début du retrait de l'armée soviétique, une véritable chaîne non-stop de violations a été mise en branle ». « Nous avons les moyens d'y remédier, mais nous nous souvons responsables devant la communauté internationale : c'est pourquoi nous en appelons aux Nations unies », a-t-il ajouté avant d'ajouter : « La terreur croît fortement et elle est dirigée de plus en plus contre les civils ».

Interrogé à propos de la proposition soviétique, le secrétaire d'Etat George Shultz s'est montré sceptique en raison de l'exigence soviétique de permettre la participation des « parties au conflit » à la procédure onusienne. « Les Etats-Unis ne reconnaissons pas le régime de Kaboul », a remarqué M. Shultz, qui n'a pas exclu que le sujet soit plus largement discuté lors du déjeuner des Cinq prévu pour vendredi. Quant au ministre pakistanais des Affaires étrangères, M. Sahabzadza Yacoub Khan, il a dénoncé, dans son discours devant l'Assemblée, les violations de la souveraineté pakistanaise commises depuis l'entrée en vigueur des accords de Genève (le 15 mai 1988). Selon M. Sahabzadza, 387 violations terrestres et aériennes ont été constatées, alors que « les actions terroristes, dues à l'activité des agents de Kaboul, se sont multipliées à travers le Pakistan », a-t-il affirmé.

CHARLES LESCAULT.

Mme Thatcher entend « soutenir » M. Gorbatchev

Mme Thatcher estime qu'il est « de l'intérêt de l'Ouest » que M. Gorbatchev réalise son programme de réformes et entende le « soutien » dans toute la mesure de ses moyens. Dans un entretien publié mercredi 28 septembre par le New York Times, le premier ministre britannique dit du numéro un du Kremlin : « Il est à la fois prophétique et extrêmement crucial d'encourager le régime soviétique un dirigeant qui parvient au sommet et dit : « Pendant soixante-dix ans le communisme n'a pas réalisé les espoirs et les rêves que nous avions. Et nous devons nous orienter vers une libération de la parole, du débat, de la responsabilité. » Précisant qu'il s'agit là d'un « changement massif », mais que les Soviétiques, « tout en sachant ce qu'ils veulent, ne savent pas bien comment s'y prendre », Mme Thatcher ajoute : « Nous encourageons (sa changement) par tous les moyens possibles, mais sans ingérence ».

Contre les armes chimiques

Selon M. Chevardnadze, la vérification, pierre angulaire du désarmement, ne serait pas concevable sans que l'ensemble de la communauté internationale soit tenue au courant des progrès scientifiques accomplis dans le domaine de la recherche militaire. C'est pourquoi l'Union soviétique soutient l'idée lancée par l'Inde de centraliser, aux Nations unies, les informations scientifiques de ce type. D'autre part, M. Chevardnadze a réitéré l'idée de créer un « centre international pour

28

Phi Jean Béréc DB Yv Dé 15 dia 12 1 C

F/ 1' A C 31

3 P N B R d C

1

proposit

plaid

La mission frappée

ticket Mérid Bloc-Note





هكذا من الأصل

# Politique

## Les débats au PS et la recomposition du paysage politique

### Malgré son isolement, M. Barre reprend à son compte le flambeau de l'ouverture

La vie, pour M. Barre, est devenue un petit fleuve tranquille. Sur son petit Aventur, l'ancien premier ministre semble célébrer son sans dépit de la suite de... l'ailleurs. Depuis l'été, il a repris discrètement ses déplacements à l'étranger, Norvège, Canada, Italie, son carnet d'adresses internationales reste une mine dans laquelle il pioche avec passion. Autour de lui, à Paris, les choses et les hommes ont en aussi, depuis trois mois, largement eu le temps de se décanter. Pour reprendre un mot qui lui est cher, attribué à Benjamin Constant « les hommes de circonstance » se sont petit à petit détachés « des hommes de conviction ».

Inutile d'abord de s'attarder sur ses rapports avec les dirigeants de l'opposition, MM. Giscard d'Estaing, Chirac ou encore Léotard. M. Barre est pou eux sur « une autre planète ». Avec les centristes, les rapports sont en revanche beaucoup plus complexes. Officiellement M. Barre est affilié au groupe parlementaire de l'UDC, mais ses petites phrases de ces dernières semaines ont jeté le trouble dans le marigot centriste. La partie de « je t'aime moi non plus » continue. Les jeunes centristes qui avaient invité M. Barre à leur université d'été de Loctudy semblent particulièrement apprécier le côté iconoclaste du professeur Barre. Les élus, au Sénat comme à l'Assemblée nationale, grognent. Citerle nom de M. Barre dans ces milieux est devenu une provocation. Reste la position des respon-

bles du CDS qui, sur cette question, ne sont pas tous sur la même ligne. Si certains, derrière notamment M. René Monory, plaident aujourd'hui pour un entêtement de première classe, MM. Méhaignerie, Barrot et Stasi persistent tout de même à croire « qu'il vaut mieux avoir M. Barre avec soi qu'au dehors ».

Enfin il y a les barristes. On peut en distinguer à présent quatre espèces. Les barristes de droite, à l'instar des deux Philippe de Vendée, Mestre et de Villiers, n'ont pas attendu l'été pour changer d'orbite. Avec un Barre hostile à l'occupation ils avaient pensé trouver l'homme d'une droite pure et dure, alors que l'ancien premier ministre, en réalité, défendrait avant tout la prééminence de la fonction présidentielle.

Il y a ensuite les barristes torturés, dont M. Charles Millon est le parfait exemple. Ils ne partagent plus les positions de M. Barre, mais comment exister sans lui ? Les barristes calculateurs eux se refusent à provoquer l'irréparable, en se rapprochant à la perspective plus ou moins lointaine de l'arrivée de M. Barre à Matignon.

Enfin il y a les barristes tout court, qui, à la vérité, sont loin d'être les plus nombreux, mais qui continuent de croire aux vertus saines et démocratiques du barrisme.

hérita du titre de délégué général de cette convention, épaulé par M. Brun qui pourrait en devenir le délégué politique, M. Pierre Henry Picq directeur actuel de la COGEMA le délégué général adjoint, M. Pierre Grosvello délégué général à l'animation et M<sup>me</sup> Marie Pierre Chauvel, épouse de M. Wiltzer. A leurs côtés travaille une petite équipe qui, sous la direction de M. Jacques Bille et de M<sup>me</sup> Caroline Bujard, réfléchit actuellement au lancement d'une nouvelle formule de mensuel barriste *Faits et arguments*.

Le barrisme s'est donc remis à l'heure du quotidien. Certains y voient le début de la fin. D'autres, au mieux, parlent d'un splendide isolement. Faire ce qu'il veut, dire ce qu'il pense, « faire prévaloir », ainsi qu'il le disait dès le lendemain des élections législatives, l'intérêt général par-delà les combinaisons partisanes », voilà au fond toute la philosophie de M. Barre. Qu'importe pour lui le poids des troupes, le revirement des sondages, les roulements et les atterrissements, entre les deux rives de la droite et de la gauche, l'ancien premier ministre applique « la stratégie du contre-pied ». Les contacts avec l'Elysée, même s'il se montre peu loquace sur la question, demeurent, par l'entremise notamment de M. François de Grossouvre, M. Michel Rocard le joint régulièrement au téléphone.

La rencontre de jeudi 29 septembre à Matignon était dans l'air depuis le début de l'été. A l'ordre du jour, les problèmes de communication et le débat budgétaire. Le 13 juin dernier pour se pencher sur le dossier néo-calédonien, M. Barre était passé par la petite porte de derrière. Cette fois, il entrera par le porron. Rien de plus normal à ses yeux pour des hommes qui avant tout tiennent à s'exprimer et à confronter leurs points de vue.

pour tirer les enseignements des élections cantonales.

Une partie de son entourage le pousse à prendre officiellement position pour un changement de mode de scrutin et l'inspiration d'une dose de proportionnelle. Les ministres barristes MM. Michel Darsac et Jean-Pierre Soisson s'activent dans ce sens. Pour beaucoup voilà le seul moyen d'accélérer le processus de l'ouverture. M. Barre, persuadé en privé de l'utilité de cette réforme, hésite toutefois à se prononcer officiellement sur une mesure qui pourrait écorner son image de gardien du temple de la V<sup>e</sup> République. Les dossiers de la défense affluent à nouveau. Au début de l'année, le débat autour de l'option zéro a permis de relever de nettes divergences entre M. Mitterrand et M. Barre. Il sera intéressant de voir ce qu'il en est maintenant.

L'ancien premier ministre fera sa grande rentrée médiatique à l'heure de vérité du 7 novembre au lendemain du référendum sur la Nouvelle-Calédonie. C'est alors qu'il pourrait officiellement annoncer le lancement de la convention barriste qui d'ores et déjà prétend regrouper cinq mille adhérents pour la plupart issus des associations défuntes des réseaux REELS. Entre temps, il compte reprendre ses contacts avec les parlementaires. Sur la « troisième rive », celle de l'ouverture, M. Barre veut aujourd'hui occuper toute la place, devenir le passage obligé pour tous les remodelages, conscient que l'année 1989 pourra être l'année de tous les dangers ou de tous les espoirs. Il n'a pas l'intention de se mêler aux élections municipales de Lyon. En revanche, il n'est pas dit que, comme en 1984, il se désintéressera des élections européennes.

DANIEL CARTON.

### M. Pierre Mauroy soutient le gouvernement mais constate « l'absence d'enjeu politique majeur »

M. Henri Emmanuelli, « numéro deux » du Parti socialiste, a participé de façon inhabituelle, le mardi 27 septembre, au petit déjeuner qui réunit chaque semaine, à l'hôtel Matignon, autour du premier ministre, les responsables du parti et des groupes parlementaires socialistes, ainsi que plusieurs ministres et deux collaborateurs du président de la République. M. Michel Rocard a exprimé sa façon de penser au sujet de l'absence d'enjeu politique majeur. M. Emmanuelli, qui a participé dans le même sens que lui, « chacun avec son tempérament », n'ont « pas dit autre chose ».

MM. Rocard et Emmanuelli se sont expliqués succinctement. M. Pierre Joxe a regretté l'intervention de député des Landes. Sans désavouer M. Emmanuelli, M. Lionel Jospin a souligné que les résultats de dimanche dernier ne sont pas mauvais pour le PS. M. Pierre Mauroy a clairement soutenu son « numéro deux », estimant que M. Emmanuelli n'avait rien dit d'extraordinaire ni de choquant.

Cette tonalité s'est retrouvée dans la conférence de presse que le premier secrétaire du PS a donné mardi en fin d'après-midi. Estimant que le premier tour des élections cantonales avait indigné, pour le PS, une « stabilité à la hausse », M. Mauroy a proposé plusieurs explications de la faible participation au scrutin. Après les « élections fortes » du printemps dernier, a-t-il dit, on a observé, dimanche, une « abstention de saturation », que le PS avait prévue, ce qui l'avait amené à demander le report des cantonales.

Le premier secrétaire a évoqué, ensuite, l'abstention de protestation « de ceux qui ont le sentiment d'être exclus de notre société », les chômeurs principalement. Il a relevé, aussi une, « abstention d'impulsance », due au mode de scrutin — renouvellement des assemblées départementales par moitié tous les trois ans et découpage des

cantons, — qui « donne une prime aux notables sortants » et fait que « les élections cantonales ne concernent pas les citoyens ».

« Abstention d'indifférence »

M. Mauroy a observé, enfin, une « abstention d'indifférence », conséquence de « l'absence d'enjeu politique majeur ». « C'est une évidence », a-t-il dit, en soulignant que les Français n'avaient pas éprouvé le besoin de « se déjouer contre le gouvernement », qui bénéficie d'une bonne cote dans l'opinion, et que « l'opposition n'en a pas fait un enjeu ». Selon le premier secrétaire, M. Emmanuelli et ceux qui ont parlé dans le même sens que lui, « chacun avec son tempérament », n'ont « pas dit autre chose ».

« Nous avons mené des élections, a-t-il ajouté, à partir d'un environnement qui nous était imposé à la suite des élections du printemps dernier. Refusant d'entrer dans le jeu des petites phrases », M. Mauroy n'a pas voulu aller au-delà de cette allusion à l'« ouverture » et à la recherche d'une politique consensuelle. Il a rappelé que M. Rocard avait invité les socialistes à « être eux-mêmes ». « Je soutiens, avec tous les socialistes, un gouvernement qui réussit, a-t-il ajouté, et je combats un parti qui gague ».

M. Mauroy a souligné, d'autre part, que « la désertification a besoin des Français et de leur adhésion », ce qui suppose de « faire évoluer le scrutin » pour les élections cantonales, « sans bouleverser des équilibres qui ont, naturellement, leur prix », et de « restreindre les échéances », en groupant, par exemple, élections cantonales et municipales. Le bureau exécutif du PS devait désigner mercredi soir un groupe de travail chargé d'étudier les réformes possibles.

M. Louis Merzay, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a souligné, après la réunion du groupe, mardi après-midi, que « pour la première fois depuis 1970, une équipe gouvernementale n'aura pas été sanctionnée à l'occasion d'élections cantonales ». Refusant de « commenter les commentaires » de M. Emmanuelli, M. Merzay a affirmé, néanmoins, que « le gouvernement mobilise comme il respire, en continuant de faire une bonne politique ». « Pourquoi voteriez-vous qu'il fasse cartonner toutes les cloches de France ? » a-t-il demandé.

Cependant, interrogé sur TF 1, mardi soir, M. Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, a critiqué l'absence de « dessin » du gouvernement et s'est inquiété du fait que la gauche soit, selon lui, « en panne d'idées ».

P. J.

**Vous avez une obsession : c'est le sexe. Vous prétendez que Portnoy est complètement dépassé depuis que vous êtes en âge de fantasmer. Vous affirmez aussi que Woody Allen n'a pas tout dit sur le sujet mais que faites-vous donc dans l'obscurité, il n'est que temps de nous le raconter. Passages ouvre une plage à fantasmes. Adressez vos lettres à Passages, 17 rue Simone Weil, 75013 Paris.**

### Sur les doigts d'une main

Le fait que la maison Barre ressemble plutôt à un cabanon. Tous les politiques se sont volatilisés. Les membres du cabinet de M. Barre situés au 176 boulevard Saint-Germain se comptent désormais sur les doigts d'une main : M. Jean-Pierre Rosteix qui a succédé la semaine dernière au poste de directeur du cabinet à M. Pierre André Wiltzer, lequel, à son tour, a décidé de prendre du recul. M<sup>me</sup> Sylvie Dumaine, son attachée parlementaire, M. Bernard Brun pour la presse, M. Jacques Trench pour les affaires diplomatiques et M<sup>me</sup> Yvette Nicolas, la secrétaire particulière.

En face, au 195 du même boulevard, un seul étage de l'état-major présidentiel a été conservé avec une quinzaine de personnes. S'y trouvent notamment les personnes chargées de la CLES (Convention libérale, européenne et sociale) destinée à être, pour M. Barre, à la fois un instrument politique et une structure de réflexion. Ces travaux sont menés sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Gilberte Beaux et M. René Ricol qui

### Dissiper le malentendu

Contrepoint ? Pour mettre les socialistes au pied du mur communiste, mais surtout pour contrarier ce qu'il appelle les histoires de « RNURC » de l'opposition, il a proposé la non-fusion des listes aux élections municipales. L'UDF l'a suivi, pour le court-circuiter ; mais il s'en réjouit. Sur chaque grand dossier, M. Barre compte ainsi s'exprimer, conscient qu'il lui faut dissiper tout malentendu avec l'opinion. Il a commencé à le faire la semaine dernière avec son long entretien à *Le Tribunal de l'économie*. Le lundi 3 octobre il sera l'invité de la Cinq

**LE DOSSIER DE LA V<sup>e</sup> REPUBLIQUE**

**SAGA**

30 ans de la vie des Français

Saga N°1

En vente partout

Le Roman de la V<sup>e</sup> République 1958-1988

**A PARTIR DU 29 SEPTEMBRE 88**

**Centre de l'Occasion RANK XEROX**

**Découvrez la "capitale" de la bureautique d'occasion !**

Du 3 au 15 octobre 2 semaines à prix super-promo

Du 29 sept. au 1<sup>er</sup> oct. 72 heures à prix super-braderie\*

Toute l'année micro-ordinateurs, copieurs, machines à écrire électroniques... à des prix incomparables

**RANK XEROX DIFFUSION**

94 av. Aristide Briand, Nationale 20-92120 Montrouge Tél: 46.54.36.36 - Ouvert de 9 h 00 à 19 h 00 sans interruption du lundi au samedi



**Politique**

**M. Pierre Mauroy soutient le gouvernement mais constate l'absence d'effet politique majeur**

Le Premier ministre a déclaré à l'Assemblée nationale que le gouvernement avait obtenu un soutien sans réserve de la majorité parlementaire. Cependant, il a souligné que cette majorité n'avait pas encore eu le temps de se manifester sur des questions de fond. Il a également mentionné que le gouvernement était prêt à dialoguer avec l'opposition pour résoudre les problèmes du pays.

**LE DÉSISTE DE LA RÉPUBLIQUE**

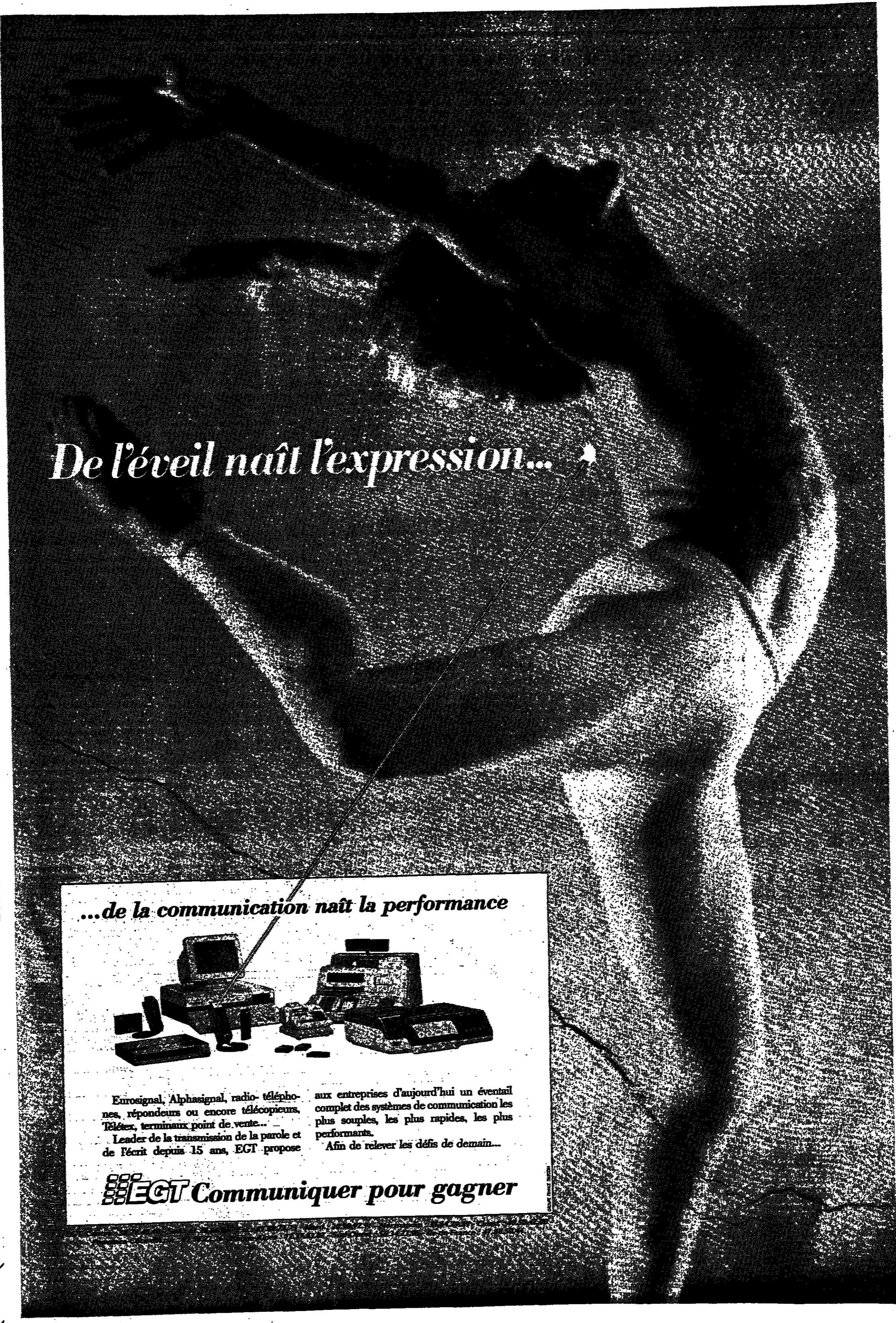
Le président de la République a annoncé qu'il ne se présenterait pas à la présidence de la République lors des élections de 1995. Cette décision a été prise à la suite de sa démission de la présidence du Conseil d'État.

**L'OCCASION RANK XEROX**

**me d'occasion!**

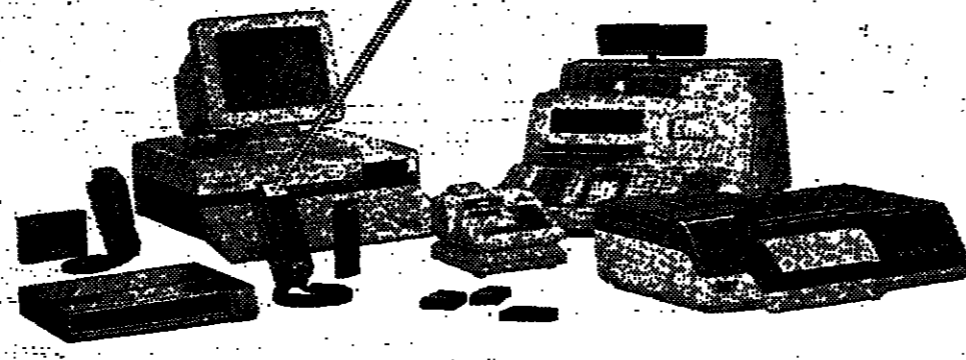
77 heures de super-broderie

Le service client est à votre disposition pour toute information.



*De l'éveil naît l'expression...*

*...de la communication naît la performance*



Eurosignal, Alphasignal, radio-téléphones, répondeurs ou encore télécopieurs, Télétext, terminaux point de vente...  
Leader de la transmission de la parole et de l'écrit depuis 15 ans, EGT propose aux entreprises d'aujourd'hui un éventail complet des systèmes de communication les plus souples, les plus rapides, les plus performants.  
Afin de relever les défis de demain...

**EGT Communiquer pour gagner**

هكذا من الأصل



كذا من الأصل

# Politique

## La préparation du second tour des élections cantonales

Huit cent cinquante et un des 2 043 sièges de conseillers généraux soumis à renouvellement ont été pourvus dès le premier tour, le dimanche 25 septembre. Il reste donc 1 192 conseillers généraux à élire au second tour, dimanche 2 octobre.

En métropole, dans les 1 138 cantons où le second tour est nécessaire, restent en lice, dans la

plupart des cas, deux candidats. On note quelques cas de candidatures uniques (par exemple, dans trois cantons de l'Aisne, le candidat du PC se retrouvera tout seul dimanche prochain). Ces situations s'expliquent par l'application des règles de désistement au sein de la gauche, mais aussi au sein de la droite. Le nombre des candida-

tures est également limité en raison de la loi imposant à un candidat, pour se maintenir au second tour, d'avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des électeurs inscrits. Toutefois, cette condition est assouplie dans les cas où seul un candidat satisfait à cette exigence, celui arrivant en seconde position étant alors autorisé à se maintenir. (Si aucun candidat

n'a atteint cette barre des 10 %, les deux candidats arrivés en tête au premier tour peuvent rester en lice au second.)

Toutefois, les consignes de désistement à droite et surtout à gauche ne sont pas exemptes de « bavures », notamment dans l'Allier.

### Dans l'Allier

## Le PCF prend le risque de conforter M. Cluzel

MOULINS de notre correspondant

Fort de ses 27,35 % des suffrages du premier tour dans l'Allier, département de M. Lajoie, le PCF n'est pas décidé à abandonner la première place de la gauche au Parti socialiste. À Lapolisse, sa Fédération a trouvé un terrain idéal pour durcir ses positions contre le PS, et... sauver à la fois le conseiller général sortant RPR, Bernard Le Provost, en difficulté après le premier tour, avec seulement 42,94 % des suffrages et la présidence de la majorité départementale de M. Jean Cluzel (CDS) qui en dépend.

Le maintien de M. Gaston Gay, PC (23,16 % des suffrages), a compliqué en effet la tâche de M. François Greize, le maire non inscrit de Lapolisse. Ce médecin qui, dimanche, a recueilli 33,90 % des suf-

frags, se déclare en accord avec la politique conduite par François Mitterrand, qu'il a soutenu à l'élection présidentielle, comme avec l'action du député socialiste de Vichy, M. Jean-Michel Belorgey.

La Fédération de l'Allier du Parti socialiste avait respecté la position de M. François Greize, et elle ne présentait pas de candidat face à lui, sans pour autant le soutenir officiellement. « Mais il a pris l'engagement, en cas d'élection, d'adhérer au groupe socialiste à l'assemblée départementale », explique-t-on aujourd'hui au PS. Au PC, « on n'entend pas rentrer dans ce combat ».

En fait, le PC ne semble pas décidé à abandonner au PS une présidence, quitte à conforter M. Cluzel.

JEAN-YVES VIF.

DIGNE de notre correspondant

Quelle majorité sortira des urnes au second tour ? Y aura-t-il seulement une majorité ? Les résultats du premier tour ne permettent pas de répondre à ces questions. Tout au plus ils ont confirmé la division nette et tranchée du département en deux blocs symétriques. Sur les quatorze sièges renouvelables, six ont été pourvus par un candidat d'un côté à deux RPR et un UDF-CDS, de l'autre à deux socialistes et un divers gauche.

Seule certitude : l'assemblée départementale désignera un « nouveau » président, puisque M. Ernest Don (PS), qui présidait depuis trois ans au bénéfice de l'âge, a été devancé, dans le canton d'Entrevaux, par M. Gilbert Brun (PC), et qu'il n'est plus en lice au second tour. Ce résultat constitue une véritable subtile pour le PC, dont le recul, à une autre exception près (celle du canton de Moustiers-

Sainte-Marie) se confirme partout ailleurs. En effet, l'Entrevaux apparaît en 1982 (de 23,73 % à 39,60 %), alors que dans le même temps M. Don reculait de 5,5 points. M. Brun donne au PCF une chance de conserver quatre sièges au conseil général.

Ce ballottage est favorable au PC, certes, mais le RPR, dont la candidate, M<sup>me</sup> Miraille Vivonne, maire du chef-lieu, a également devancé M. Don, n'a pas dit son dernier mot.

Des huit cantons restant à pourvoir, celui d'Entrevaux apparaît en effet comme le seul pouvant basculer de la gauche vers la droite, même si bien plus au nord, dans la vallée de l'Ubaye, le maire RPR du Lauzet espère encore battre le sortant socialiste.

Dans les six autres cantons, on s'avance lentement, mais pas forcément sûrement, vers un statu quo. Pas de problème pour M<sup>me</sup> François Massot, députée, et Fernand Tardy,

sénateur, tous deux PS, respectivement à Turriers et à Digne-Ouest.

Pas de problème non plus à droite pour le premier adjoint au maire de Manosque, M. Gérard Veyra (UDF-rad.), dans le canton de Manosque. Le Lauzet sont à la droite : une espérance floue.

Dans le premier, le conseiller sortant RPR, M. Henri Savornin, devra lutter de pied ferme pour se maintenir car il trouve en face de lui le maire du chef-lieu, le giscardorriste M. Guy Derbec, toutes oreilles tendues vers les « élections » de l'ouverture depuis qu'il a, au pre-

mier tour, devancé le candidat socialiste.

Dans le second, l'ancien maire de Manosque, M. Jean Cabanne (UDF) est arrivé en tête, mais il lui faudra la totalité des voix RPR et une partie de celles qui sont allées sur le candidat du Front national pour conserver son siège face à son adversaire de gauche, M. Yvon Kaspiliak (MRG), propulsé en son pays jusqu'ici par le soutien du conseiller régional socialiste, M. Claude Domecail.

À l'issue du premier tour et compte tenu des seize sièges non renouvelables, la droite détient onze sièges, soit autant que la gauche. Si, le 2 octobre, les reports de voix s'effectuent arithmétiquement, la symétrie prévaudrait une nouvelle fois avec quinze conseillers de chaque côté. Mais la donnée serait cette fois à l'avantage de la droite, M. Maurice Bonifère, maire de Castellane, appartenant UDF, étant désormais le conseiller le plus âgé. Il aura soixante-quatorze ans en décembre. FRANÇOIS DE BOUCHONNY.

### Dans les Alpes-de-Haute-Provence

## Les lois de la symétrie

VALENCE de notre correspondant

Le scrutin national du PS est intervenu mardi 27 septembre pour demander à la fédération socialiste de la Drôme le retrait de la candidature de M. Jean-Louis Bardet, dont le maintien était annoncé au second tour à Port-les-Valencs contre le rénovateur communiste Jean-Guy Finède, vice-président du conseil général et maire de la localité. Cette injonction des instances nationales avait pour but de rappeler aux socialistes drômois que les communistes rénovateurs sont aussi une composante de la gauche et qu'ils ont le droit de bénéficier de « la discipline républicaine ».

Mais, à la fédération de la Drôme, on évoque un cas de force majeure pour justifier le non-respect de cette règle de bonne conduite. Le PC, qui a clairement annoncé qu'il souhaitait « éliminer le renégat Finède », avait bien du conseil général que de la mairie, a invité le PS à maintenir son candidat contre lui... sans peine de quoi des voix communistes pourraient faire défaut, dimanche prochain, à certains candidats socialistes.

GÉRARD VALLES.

### Dans le Tarn

## Le quadrilatère des incertitudes

TOULOUSE de notre correspondant

L'abstention aidant, le Tarn ménage ses effets comme un auteur de métier qui sait qu'une bonne pièce ne livre son dénouement qu'en toute dernière extrémité. Le premier tour n'a pourtant pas été avare d'élections ou de réélections. Onze sièges (au lieu de six seulement en 1982) ont été pourvus sur vingt et un renouvelables. Avec dix sièges demeurant en balance, le résultat reste incertain sur la majorité qui se dégagera au sein du conseil régional, qui compte quarante-trois sièges.

Les succès socialistes du 25 septembre (huit élus) ne sont pas une promesse de victoire finale. L'épée de Damoclès suspendue sur la présidence du socialiste Jacques Durand demeure une réalité qui doit donner quelque souci à une majorité départementale qui ne doit sa situation qu'à une petite et unique voix d'avance. Si le président du conseil général ne décolère pas, les résultats des urnes ne sont pas en cause. Il aurait même tendance à les trouver plutôt meilleurs que prévu. Mais entendre dire sur tous les médias

que son département va basculer à droite « a mis un coup au moral » d'un homme d'ordinaire réservé. « C'est la première fois de ma vie que je téléphone au service politique d'un journal », explique-t-il. « L'opinion publique gueule », ajoute un militant.

Le scrutin promet d'être serré. Dans six cantons, l'affaire semble entendue : quatre doivent revenir à la gauche et deux à la droite. Le sort de la majorité départementale se jouera dans le quadrilatère des incertitudes : Castres-est, Vielmur-sur-Agout, Rabastens et Puy-laurans.

La situation de Castres est connue. L'enjeu sous-jacent de la prochaine municipale l'a brusquement projeté dans la lumière des observateurs. Le conseiller socialiste sortant, M. Jacques Auzan, a passé la main. Pour lui succéder, le PS a fait monter l'un de ses jeunes loups, M. Arnaud Mandement, qui arrive en tête du ballottage mais ne parvient pas à creuser véritablement l'écart avec son suivant immédiat, M. Jean-Pierre Antoni (RPR). Certes, l'arithmétique reste favorable au candidat socialiste, qui est

même en meilleure posture que son prédécesseur, lequel, en 1982, était devancé par le candidat RPR. Mais les nombreux candidatures, tant à gauche qu'à droite, brouillent la vision, même si le jeune candidat du PS a pour lui « ses jolis yeux », comme le disait une admiratrice. Les 8,66 % du Front national dans ce canton où il pouvait espérer faire mieux vont peser lourd. Des suffrages qui pourraient aider M. Bernard Antoni, l'un des responsables du parti de M. Jean-Marie Le Pen, à s'ouvrir la voie de la mairie de Castres. Mais le président Durand reste serin.

L'incertitude de Puy-laurans. A Vielmur-sur-Agout, les affaires de la gauche sont plus claires. Le conseiller sortant, divers droite, ne se représentait pas. Du coup, le candidat socialiste peut croire, avec le renfort des voix communistes et MRG, à ses chances. C'est une question de report des voix. Situation inversée à Rabastens, où l'opposition départementale pourrait gagner un siège.

« La clé du scrutin est à Puy-laurans », explique un tarnais. Si le PS

arrive en tête dans un canton détenu jusqu'à présent par l'UDF, il n'est pas certain pour autant de battre son adversaire, qui espère récupérer les 15 % de suffrages qui se sont portés sur M. Sudriès, le pharmacien de Puy-laurans, qui a décidé de se retirer sans consigne de vote. « Mes électeurs se partagent à peu près entre la gauche et la droite ». Mais M. Sudriès se hasarde à un pronostic : « Louis Fournès [le candidat socialiste] sera élu ».

Apothéosiques ou pas, les politiques font maintenant leurs comptes : « Je pose Castres, je retiens Vielmur et je retranche Rabastens. Reste Puy-laurans... ». M. Durand a entamé la croisée du second tour dans les cantons en balance, mais, avec une moyenne de 55 % des voix sur l'ensemble du département, la gauche veut croire à ses chances de conserver le pouvoir. M. Jacques Limoux, chef de file de l'opposition, modestement réélu au nord de Castres, n'a peut-être pas fini de faire le siège d'Albi.

### Dans le Drôme

## Pour écarter un rénovateur, le PCF demande au PS de maintenir son candidat

VALENCE de notre correspondant

Le scrutin national du PS est intervenu mardi 27 septembre pour demander à la fédération socialiste de la Drôme le retrait de la candidature de M. Jean-Louis Bardet, dont le maintien était annoncé au second tour à Port-les-Valencs contre le rénovateur communiste Jean-Guy Finède, vice-président du conseil général et maire de la localité. Cette injonction des instances nationales avait pour but de rappeler aux socialistes drômois que les communistes rénovateurs sont aussi une composante de la gauche et qu'ils ont le droit de bénéficier de « la discipline républicaine ».

Mais, à la fédération de la Drôme, on évoque un cas de force majeure pour justifier le non-respect de cette règle de bonne conduite. Le PC, qui a clairement annoncé qu'il souhaitait « éliminer le renégat Finède », avait bien du conseil général que de la mairie, a invité le PS à maintenir son candidat contre lui... sans peine de quoi des voix communistes pourraient faire défaut, dimanche prochain, à certains candidats socialistes.

Bien que leur majorité à l'assemblée départementale ne soit pas menacée, les socialistes drômois s'appretent à céder au changement avec d'autant moins de scrupules, selon leur expression, « de toute façon, le canton de Port-les-Valencs restera à gauche » : Seul le rénovateur et le socialiste ont réalisé un score suffisant pour rester en compétition. M. Finède n'apprécie guère cet « acharnement » contre lui. Il soup-

comme les socialistes de vouloir faire de ce scrutin cantonal une première des élections municipales. Le PC a déjà suggéré au PS la constitution d'une « liste d'union sans le rénovateur » conduite par un communiste.

De leur côté, les socialistes envisagent très sérieusement de prendre la direction des affaires à Port-les-Valencs en profitant de l'affrontement entre les orthodoxes et les rénovateurs communistes. Mais le premier tour de scrutin a mis les pendules à l'heure. M. Finède a recueilli 34,80 % des suffrages alors que les candidats communiste et socialiste n'obtenaient respectivement que 9,40 % et 19,70 % des voix. Le deuxième tour de scrutin pourrait logiquement confirmer, sinon amplifier, l'avance du rénovateur.

Dès lors, le maintien du candidat socialiste au second tour ne saurait être une manœuvre efficace dans la perspective des municipales, mais plutôt une seconde leçon à l'intention des militants d'une section locale dont les ambitions n'auraient pas été suffisamment modérées par le résultat de dimanche dernier.

GÉRARD MEJEAN.

### Dans la Moselle

## Difficultés à droite et à gauche

Le Front national a étudié, le mardi 27 septembre, le cas de M<sup>me</sup> Maryvonne Crespin, candidate du FN dans le canton de Metz-Ville-III, qui n'a pas respecté les consignes de M. Jean-Marie Le Pen, en appelant à « voter massivement » en faveur du représentant du RPR, M. François Grosdidier.

M<sup>me</sup> Crespin avait, auparavant, expliqué les raisons de cette prise de position en évoquant « la situation politique particulière de Metz-III », où restent en lice, au second tour, M. Grosdidier, qui a obtenu, dimanche, 29,77 % des suffrages et M<sup>me</sup> Nathalie Griesbeck (UDF) soutenue par M. Jean-Marie Rausch, ministre centriste du commerce extérieur, qui a rassemblé 30,91 % des voix.

Si le soutien accordé par la candidate du FN à M. Grosdidier mécontente les instances nationales du Front national, celui apporté par M. Patrick Gerber, représentant du PS dans ce canton, à M<sup>me</sup> Griesbeck, provoque aussi des remous au sein de la fédération socialiste. Le candidat du PS qui a recueilli 24,34 % des voix au premier tour explique que sa décision de soutenir la représentante de l'ouverture, « est dans la logique des choses dans la mesure où M. Jean-Marie Rausch est ministre de M. Michel Rocard et que M<sup>me</sup> Nathalie Griesbeck est sa candidate ». M. Gerber « a commis une faute politique », a rétorqué M. Jean-Pierre Masseret, sénateur et premier secrétaire de la Fédération du PS. M. Masseret a observé que le bureau fédéral a appelé à voter en faveur de M<sup>me</sup> Griesbeck et M. Gérard Thomas à Grostenquin qui « s'inscrivent dans la majorité présidentielle ». M<sup>me</sup> Griesbeck est, quant à elle, « plus hésitante quant au choix de la majorité présidentielle », a souligné M. Masseret.

PS dans ce canton, à M<sup>me</sup> Griesbeck, provoque aussi des remous au sein de la fédération socialiste. Le candidat du PS qui a recueilli 24,34 % des voix au premier tour explique que sa décision de soutenir la représentante de l'ouverture, « est dans la logique des choses dans la mesure où M. Jean-Marie Rausch est ministre de M. Michel Rocard et que M<sup>me</sup> Nathalie Griesbeck est sa candidate ». M. Gerber « a commis une faute politique », a rétorqué M. Jean-Pierre Masseret, sénateur et premier secrétaire de la Fédération du PS. M. Masseret a observé que le bureau fédéral a appelé à voter en faveur de M<sup>me</sup> Griesbeck et M. Gérard Thomas à Grostenquin qui « s'inscrivent dans la majorité présidentielle ». M<sup>me</sup> Griesbeck est, quant à elle, « plus hésitante quant au choix de la majorité présidentielle », a souligné M. Masseret.

M. Bécart avait obtenu 44,7 % des suffrages, M. Chrétien, 31,9 %, et M. Herbet, 21,5 %. (Corresp.)

● Hauts-de-Seine : division à droite. — Dans le canton de Boulogne-Billancourt-nord-est, la droite sera divisée au deuxième tour comme elle l'était au premier. M. Hugues Sirven-Vienot (UDF-PR) a en effet maintenu sa candidature contre celle de M. Gérard de Vasselot, présenté par le RPR, qui était arrivé en tête de la primaire avec 2 454 voix contre 1 812 au candidat de l'UDF et 364 à un CDS dissident. Aucun candidat de gauche n'ayant franchi la barre de 10 % des inscrits dans ce canton abandonné par M. Georges Gorse, député RPR et maire de la ville, pour cause de cumul de mandat (le Monde du 24 septembre), les électeurs, dimanche prochain, n'auront le choix qu'entre le RPR et l'UDF.

● Oise : M. Harlé d'Ophove exclu du FN. — M. Jean-Marie Le Pen a agi « sur un mouvement d'humeur, sans même m'en aviser personnellement ». M. Guy Harlé d'Ophove, conseiller régional et secrétaire fédéral du Front national dans l'Oise, a ainsi commenté, le mardi 27 septembre, la décision du président du FN de l'exclure du mouvement pour « indiscipline grave ». En dépit de la consigne de M. Le Pen de ne pas voter en faveur des candidats de l'opposition UDF-RPR au second tour, sauf si cause-ci le demandant « expressément » et s'engageant à voter non au référen-

dum, M. Harlé d'Ophove a appelé les électeurs du FN à voter au second tour en faveur des représentants de la droite.

● RECTIFICATIF. — Le préfecture de l'Oise a ainsi rectifié, mardi 27 septembre, les résultats du canton de Montataire que nous avons publiés dans nos éditions du 27 septembre : inscr., 16 675 ; vot., 7 123 ; suffr. expr., 6 951. M. Maurice Bernier, c.s. PC, 3 388 voix ; M<sup>me</sup> Monique Druot, PS, 1 614 ; MM. Lucien Gaudras, UDF-PR, 1 454 ; Joseph Adamszewski, FN, 497.

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 08  
Tél. : (1) 42-47-87-27  
Télex MONDPAR 650572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde  
Gérant : Anne Fontaine, directeur de la publication  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Foccart (1969-1982) André Laurent (1982-1985)

Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak.  
Rédacteur en chef : Daniel Verdet.  
Correspondant en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapez LEMONDE code d'accès ABO

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 08  
Tél. : (1) 42-47-87-27  
Télex MONDPAR 650572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0393-2017  
Renouvellement sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-88-61.

**Le Monde**  
TÉLÉMATIQUE  
Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

**Le Monde**  
PUBLICITE  
5, rue de Montevideo, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-43 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUS 206 136 F

ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72			
Tarif	FRANCE	ROUILLON	SOUSCRIPTION
3 mois	354 F	399 F	504 F
6 mois	672 F	762 F	972 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F
1 an	1 200 F	1 300 F	1 600 F

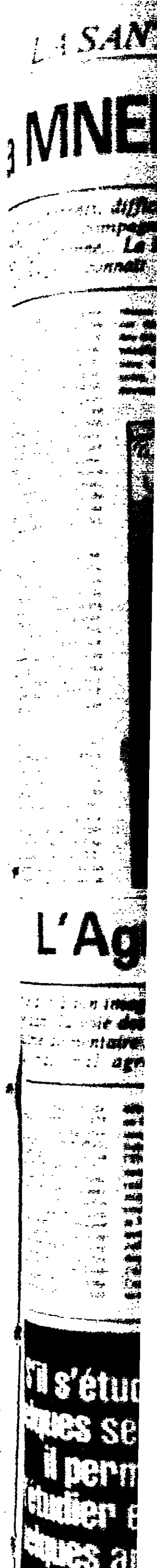
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.  
Pour vous abonner RENOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, joignant la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT	
DURÉE CHOISIE	
3 mois	<input type="checkbox"/>
6 mois	<input type="checkbox"/>
9 mois	<input type="checkbox"/>
1 an	<input type="checkbox"/>

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
Pays : \_\_\_\_\_

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire pour les noms propres en capitales d'imprimerie.





# Le Monde CAMPUS

## LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS SUSCITE LES CONVOITISES

# La MNEF serre les boulons Sur le divan

**Baisse des adhérents, difficultés financières, concurrence des compagnies d'assurance, ouverture européenne... La Mutuelle des étudiants de France connaît une quarantaine agitée.**

La Sécurité sociale étudiante et la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) fêtent, cet automne, leur quarantième anniversaire. Cap dédicat que celui de la quarantaine ! Avec ses 338 000 adhérents, ses 600 salariés et ses quelque 520 millions de francs de prestations versées chaque année (400 millions au titre de la sécurité sociale et 120 millions au titre de la mutuelle), la MNEF apparaît toujours comme l'un des poids lourds de la mutualité française, derrière les grosses mutuelles de fonctionnaires comme celle de l'éducation nationale (MGEN) ou des PTT.

Pourtant les incertitudes ne manquent pas : l'évolution du monde étudiant justifie-t-elle encore un régime particulier de protection sociale ? La mutualité étudiante pourra-t-elle résister aux appétits grandissants des assureurs. Surtout dans un contexte européen de plus en plus concurrentiel ? Il n'est donc pas surprenant que, parvenue non sans mal à l'âge mûr, la MNEF s'interroge sur sa mission et son avenir.

La première mutuelle étudiante n'a pas connu une enfance trop difficile. La loi du 27 septembre 1948, instituant un régime de sécurité sociale autonome pour les quelque 50 000 étudiants de l'époque, entraîne la mise en place d'un organisme gestionnaire spécifique, géré par et pour les étudiants. Ainsi naquit la MNEF. Solidement ancrée sur sa situation de monopole, bien épaulée par le

puissante institution du monde étudiant.

Tout commença à se gâter vers la fin des années 60. La MNEF entre alors dans une longue crise d'adolescence dont elle paye aujourd'hui encore le prix. Là comme ailleurs, les événements de 1968 mettent à nu les mutations profondes de l'Université. L'explosion brutale des effectifs étudiants, la démultiplication des universités, l'irruption du gauchisme et l'éclatement de l'UNEF, bientôt enfin la création d'un réseau de mutuelles rivales — les Sociétés mutuelles étu-

diantes régionales (SMER), — tout contribue à briser les réseaux de solidarité sur lesquels s'appuyait la MNEF.

Celle-ci devient, pendant une quinzaine d'années, un vaste champ clos où s'affrontent toutes les composantes de la gauche et de l'extrême gauche étudiante : PSU, CERES, communistes... Chaque clan s'efforce de contrôler la mutuelle pour bénéficier de sa manne financière.

GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 16.)

**Les étudiants semblent plutôt moins déprimés que les autres jeunes du même âge. Et moins malades que l'Université...**

TROUBLES de la solitude et anxiété, dérobades devant les examens et tentatives de suicide, peur de l'avenir et sentiment d'échec : le passage à l'Université, la vie sur les campus et l'organisation des études déclenchent-ils des pathologies particulières chez les étudiants ? Ces derniers ont-ils besoin de systèmes de prise en charge spécifiques ? Autant de

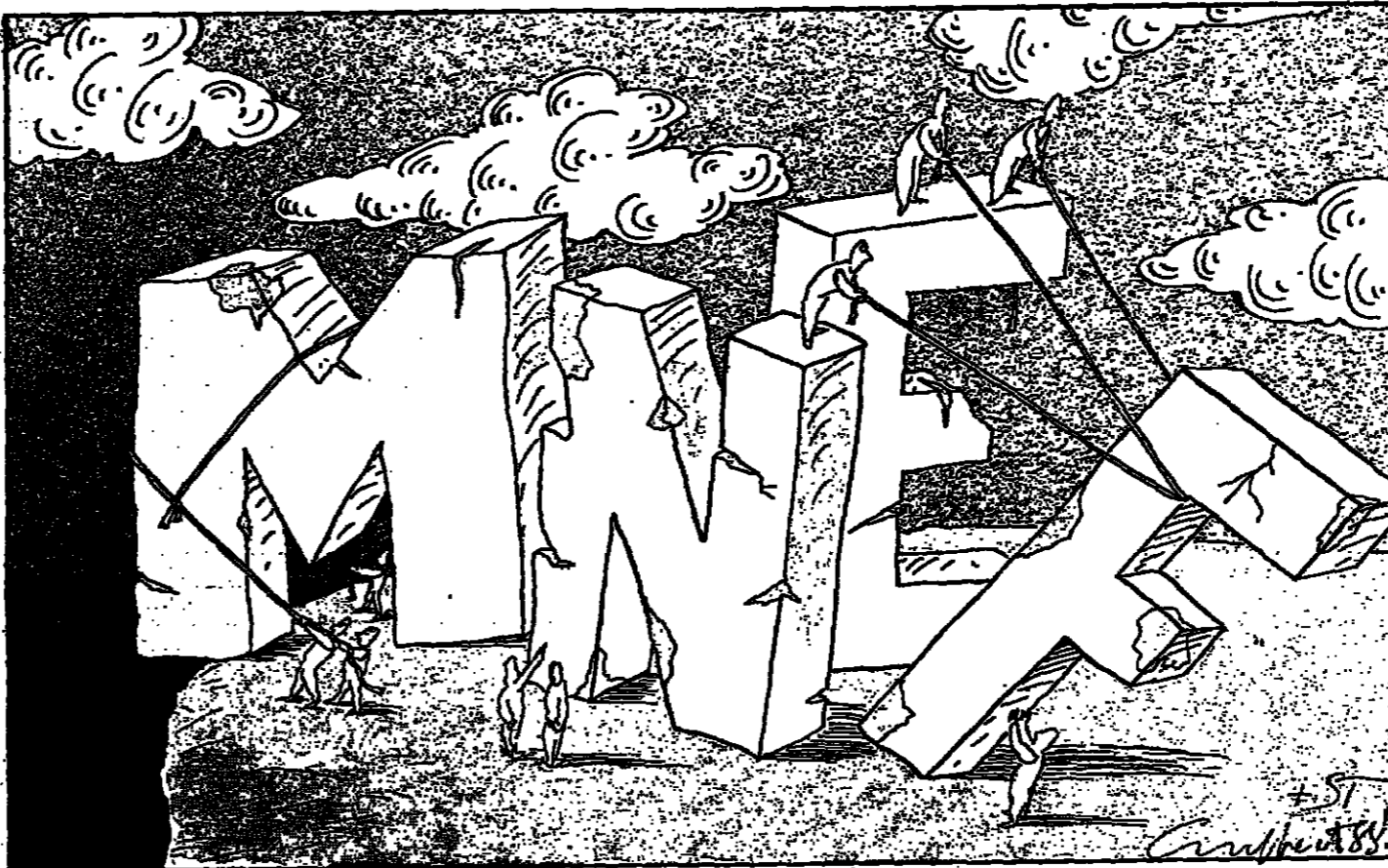
questions auxquelles les observateurs réunis à Bordeaux, le passage à l'Université entraîne souvent des ruptures d'équilibre, voire des troubles du comportement. Encore faudrait-il déterminer les causes et la nature de ces pathologies. S'agit-il, comme l'a longuement développé le professeur Jammet, d'une reproduction — à retardement ou à répétition — de la psychopathologie de l'adolescence ? Tout le laisse penser : la place centrale de l'échec, l'« autosabotage », une sorte de « passivité active », l'incapacité à assumer la double dimension d'agressivité et de plaisir qui caractérise toute relation d'apprentissage, enfin la problématique de dépendance excessive à l'égard de l'entourage.

Mais d'autres explications peuvent être avancées. Les étudiants ne sont-ils pas victimes, s'est interrogé Jean-Luc Dallemagne, économiste à Paris-VII, d'une déstabilisation beaucoup plus large ? La plupart des étudiants des formations universitaires générales, « à l'exception de ceux qui ont été recrutés par rapport au système sélectif des classes préparatoires ou des IUT. Mais surtout, du fait de l'accès massif à l'enseignement supérieur de jeunes issus de milieux sociaux qui en étaient jusqu'à présent tenus à l'écart, ces étudiants ont énormément de mal à passer, en deux ou trois ans, de leur modèle culturel d'origine aux modèles dominants qui structurent tout l'édifice universitaire. Ce qui expliquerait à la fois « un sentiment d'incompréhension parfois révoltée, mais aussi une attitude très fréquente de défiance à leur propre égard ».

Ces deux lignes d'interprétation expliquent la difficulté à déterminer les thérapies appropriées : simples lieux d'écoute en centres de prise en charge spécialisés ? Aide pédagogique, psychologique ou psychiatrique ? Structures médicalisées ou réponses sociales ? A moins qu'il ne faille croiser ces approches, trop souvent menées séparément.

Reste une question en filigrane : sont-ce les étudiants qui sont déprimés ou les universités qui sont malades ? Les étudiants qui ne savent pas s'adapter ou les universités qui n'ont pas su assurer une vie sociale normale ? Et l'on peut penser que le sentiment d'échec, trop souvent ressenti par les étudiants, n'est pas sans ressemblance avec le sentiment de lassitude, d'impuissance, pour tout dire d'échec, qui tarabuste bon nombre d'universitaires.

G. C.



## L'Agro sans complexes

**Tourner le dos à son image « agricole » pour s'engager dans la voie des biotechnologies et de l'industrie alimentaire : tel est le choix de l'Institut national agronomique Paris-Grignon.**

L'« AGRO » va changer de tête. Directeur depuis 1975 de l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA-PG), M. Jacques Delage passera la main d'ici à la fin de l'année (1). Et comme le souligne un enseignement : « Tous les problèmes d'évolution de l'école se cristallisent sur le choix du nouveau directeur. » Car l'Agro a conservé un petit parfum de terroir, qui lui confère une place particulière dans le panthéon des grandes écoles. Autant HEC ou les Télécoms ont su construire leur réputation sur l'explosion de leur

débouchés, autant Polytechnique ou Centrale ont pu consolider leur image de pépinières de généralistes haut de gamme, autant l'INA-PG — du fait de son enracinement dans le monde agricole — reste associé à un secteur économique qui, dans l'esprit de beaucoup, est en déclin. Et cela malgré la formidable révolution économique et technologique qui a bouleversé les campagnes françaises depuis trois décennies. Malgré l'élargissement du champ de l'agronomie, la montée en puissance de l'agro-industrie et le

développement des biotechnologies.

La nécessité de mieux affirmer son identité mais également les enjeux européens et la concurrence accrue d'autres formations contraignent donc l'Agro à définir une stratégie capable d'en faire, à l'horizon de l'an 2000, la grande école française de biologie qu'elle ambitionne d'être.

L'école, pourtant, a déjà connu de profondes mutations depuis quinze ans. « Une histoire passionnante », rappelle Jacques Delage. Celle, tout d'abord, de la fusion des deux principales écoles de formation des ingénieurs agronomes : Paris et Grignon. La réunion depuis 1971 de leur potentiel de formation et de recherche a donné à l'ensemble INA-PG une crédibilité et une dimension qui le placent incontestablement au premier rang des écoles nationales supérieures agronomiques (Paris-

Grignon, Rennes, Montpellier et Massy qui dépendent du ministère de l'Agriculture ; Nancy et Toulouse qui dépendent de l'éducation nationale).

D'autre part, l'Agro a su adapter ses formations à une évolution très sensible de ses débouchés. Il y a dix ans, près de la moitié de ses diplômés entraient dans le secteur public. Non seulement l'école était, par tradition, le principal vivier des cadres du ministère de l'Agriculture et de ses services extérieurs, mais beaucoup de ses diplômés étaient recrutés par les établissements d'enseignement ou de recherche, en particulier l'INRA, l'Institut national de la recherche agronomique, qui est un peu à l'Agro ce que le CNRS est à l'Université.

G. C.

(Lire la suite page 16.)

questions soulevées par le colloque sur « La santé mentale des étudiants » organisé par le Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU) de Bordeaux, le 24 septembre, et qui a réuni près de deux cents personnes (universitaires, médecins, assistantes sociales, psychologues ou responsables de structures d'accueil spécialisées, comme celles de la Fondation santé des étudiants de France).

Des questions auxquelles cette journée de réflexion n'aura pas apporté de réponses simples et univoques. La première incertitude est d'ordre épidémiologique. Les étudiants constituent-ils un groupe à risque, plus menacé par exemple que les jeunes déjà engagés dans la vie active ? M. Garros, directeur de l'Observatoire régional de la santé de l'Aquitaine, s'est montré très prudent. « On ne dispose pas d'indications précises sur la santé mentale des étudiants. » Tout au plus peut-on relever quelques indicateurs. Ainsi 1 % seulement des étudiants consomment plus de cinq verres d'alcool par jour, contre 16 % chez les non-étudiants du même âge. Selon une enquête du CREDOC, les

**S'il s'étudie en quelques secondes, il permet d'étudier ensuite quelques années...**

**SOMMAIRE**

- Le Prix Nobel américain d'économie, Franco Modigliani à Montpellier 16
- Bloc-notes 16
- Près de cinq mille cinq cents élèves étudient dans les sections internationales des lycées et peuvent préparer l'option internationale du bac 17
- Le département du Val-de-Marne vient d'inaugurer une goëlette portant son nom. Objectif : développer la pratique de la voile comme moyen d'éducation 17
- Bibliographie 19

**...Crédit Études BNP.**

**BNP**

**C'est gagner.**

مركزنا من الأصل





CAMPUS/ÉCOLE

# Le bac des polyglottes

Près de cinq mille cinq cents élèves étudient dans les sections internationales des lycées et des collèges et peuvent préparer l'option internationale du bac. Près de la moitié d'entre eux sont à Saint-Germain-en-Laye.

À l'École internationale de Saint-Germain-en-Laye, les lycéens ressemblent à des halls d'aéroport aux heures de pointe. Têtes blondes scandinaves, élégance britannique et exubérance méditerranéenne cohabitent en pleine harmonie. Les élèves - enfants de couples mixtes ou de parents venus travailler en France pour deux ou trois ans - découvrent les atouts du multilinguisme dans les sections internationales et préparent le BOI, le baccalauréat à option internationale.

Les seules différences entre le BOI et un baccalauréat classique sont les cours de littérature et d'histoire-géographie, dispensés dans une langue étrangère, en accord avec le pays partenaire. Passer le BOI, c'est transformer un handicap - un déficitaire dans un pays inconnu - en atout, permettant d'obtenir un diplôme accepté dans de nombreux pays. En décrochant ce titre, l'élève gagne un passeport permettant l'accès à l'enseignement supérieur de la nation dont il connaît la langue.

L'ancien lycée de POTAN à Saint-Germain-en-Laye étale sur 8 hectares boisés un patchwork de l'architecture scolaire. Perché sur la colline d'Hennemont, un château pseudo dix-huitième siècle, construit en 1900 par le pharmacien Canone, qui fit fortune dans les pastilles Valda, abrite des classes primaires. À l'extrême opposé, en bas de la butte, les anciennes laiteries du domaine accueillent les maternelles. Entre les deux, un banal parallélépipède rectangulaire, bâti dans les années 60, héberge le gros des troupes. Le lycée déborde. Prévu pour 1 500 élèves, il en scolarise 2 300. Tous les locaux sont réquisitionnés ; certains cours ont lieu dans les réfectoires. C'est la rançon du prestige. Avec 115 candidats en 1988 à la session du BOI sur les 172 qui s'étaient présentés en France, près de 100 % de réussite à cet examen et de nombreuses nominations au concours général, cet établissement public attire beaucoup d'élèves.

« Contrairement au cliché habituel, nous n'avons pas de fils d'ambassadeurs ici, parce que les ambassadeurs ont en général entre soixante et quatre-vingts ans, ironise Edgar Scherer, le pro-

visseur. Les parents de nos élèves sont des fonctionnaires internationaux, des cadres, des chercheurs, des universitaires, mais aussi des fils de maçons italiens ou portugais », explique-t-il pour réfuter l'accusation d'élitisme, souvent proférée contre son lycée. « Quand nous refusons des dossiers d'inscription, c'est parce que nous manquons de place », précise Jean-Louis Février, le conseiller principal d'éducation. « Nous n'invitons pas les élèves quand ils sont faibles comme d'autres établissements, affirme le proviseur. Leur connaissance de plusieurs langues est un capital que nous faisons fructifier. »

Ce capital procure de nombreux avantages avec lesquels les élèves savent jouer. La plupart ont choisi de passer le BOI plutôt qu'un bac normal. « Pour me différencier de la masse et poursuivre des études de commerce dans toute l'Europe », explique un jeune Allemand à la coupe mode. « Je me venterai plus facilement à l'étranger », espère un autre germanophone. « Il m'offrira beaucoup de débouchures », ajoute-t-il dans un large sourire.

### La perspective du marché unique

La perspective du marché unique européen stimule les vocations. « En 1992 on demandera d'abord des bilingues et nous serons avantagés », assure une Néerlandaise. « Le BOI est un formidable potentiel dans l'optique de l'Europe unie, pense Edgar Scherer. C'est un moyen de convaincre les Français qu'ils sont doués pour les langues. »

Au-delà des déclarations optimistes sur les débouchés mirifiques du BOI, les élèves sont plus prosaïques. « Arithmétiquement parlant, le BOI est une bonne affaire pour un étranger. En toute honnêteté, j'ai choisi de le passer parce que les coefficients sont avantageux », reconnaît un Portugais. « On peut aisément obtenir un bac scientifique en étant nul en maths ». Pour le proviseur, le rattrapage des points perdus dans d'autres disciplines, grâce aux matières renforcées que sont la littérature et l'histoire-géographie, est légitime. « Au

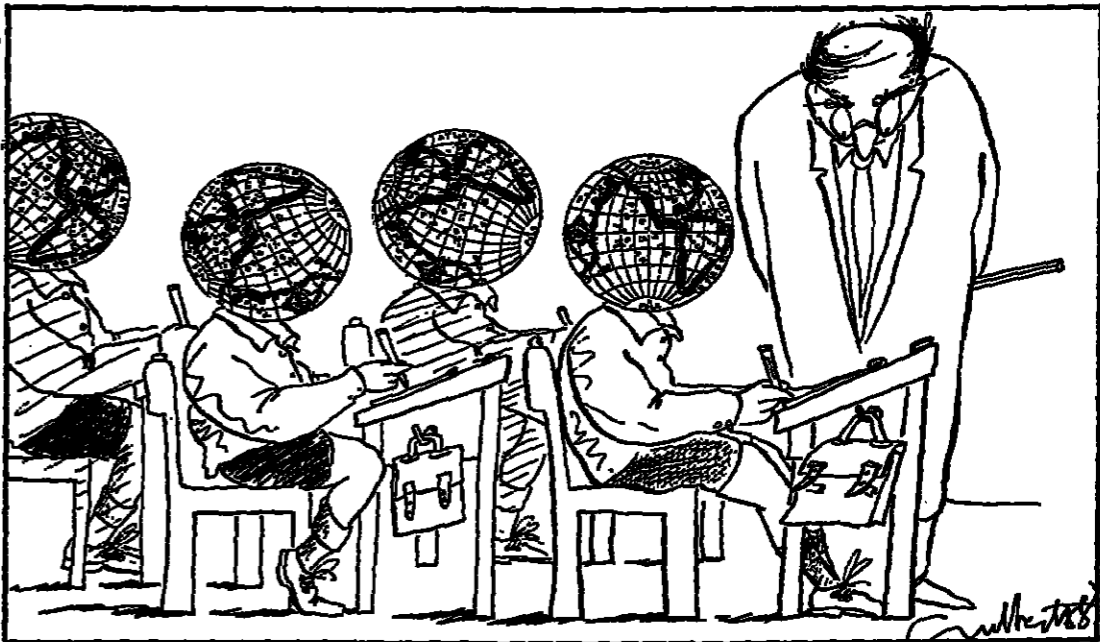
bachot normal, pour avoir une bonne note en langue il suffit d'apprendre vingt pages par cœur et de marmotter How do you do. Les épreuves de langues du BOI sont d'un autre niveau. »

Pourtant certains parents attirés par la renommée grandissante de ce diplôme se demandent s'il n'est pas dangereux de tenter le BOI pour un Français. N'est-il pas préférable de jouer la prudence en se contentant d'une excellente note en langue dans un bac plus classique ? « Faux », rétorquent les adeptes du BOI, les élèves ne deviennent pas nuls le jour de l'examen. Tout au long de l'année leur niveau a été évalué. « Les hésitations des parents sont compréhensibles, répond Philip Shaw-Latimer, responsable de la section anglaise. Mais nous offrons plus que la réussite à un examen : une ouverture d'esprit. »

« Les sections internationales ne servent pas seulement à préparer un diplôme. Les jeunes découvrent d'autres langues, rencontrent des être humains, pas des nationalités », assure Maria Tadodino de la section italienne. Grâce aux programmes élaborés avec le pays partenaire, finie la présentation unilatérale d'un événement historique. Chaque pays met l'accent sur une de ses spécialités : en section espagnole, on insiste sur l'histoire de l'art, en section américaine sur l'instruction civique. « Chacun fait un pas vers l'autre », remarque Edgar Scherer. « Cette double vision des choses ne forme pas seulement des élèves, elle forme des personnes intéressantes », observe Nancy Magaud, directrice de la section américaine.

### THERRY BILLARD.

\* Lycée international de Saint-Germain-en-Laye, rue du Fer-à-Cheval, BP 230, 78104 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 16-1-34-51-94-11.



## Neuf langues

FORMER des jeunes presque bilingues, futurs porte-parole de la France et capables de dialoguer avec nos partenaires ; faciliter l'intégration d'enfants étrangers dans le système éducatif français ; tels sont les objectifs des sections internationales, créées par un décret du 11 mai 1987, dans les écoles primaires, les collèges et les lycées, et que suivent près de cinq mille cinq cents élèves.

Un enseignement semblable existait déjà dans certains lycées internationaux, mais il ne permettait pas d'obtenir un diplôme spécifique. Tout juste pouvait-on décrocher un baccalauréat international, dit de Genève, délivré par l'OBI, un organisme suisse privé. Le décret de 1987 comble ce vide. Dorénavant, ces sections peuvent être couronnées par un « baccalauréat à option internationale » délivré par le ministère de l'Éducation nationale et reconnu par de nombreux pays (où il procure l'équivalence du diplôme de fin d'études secondaires). En 1988, cent soixante-douze candidats s'y sont présentés.

Les élèves qui choisissent cette filière suivent les mêmes cours et passent les mêmes épreuves que les autres postulants du bac, à l'exception de deux disciplines renforcées : la langue choisie et l'histoire-géographie. Les élèves ont le choix entre neuf langues étrangères : anglais, américain, allemand, danois, suédois, néerlandais, espagnol, portugais, italien. L'enseignement complémentaire de lettres étrangères est d'au moins quatre heures par semaine, en plus des horaires normaux. Au baccalauréat, l'épreuve écrite, qui dure quatre heures, est affectée d'un coefficient 4 et l'oral d'un coefficient 3. Les quatre heures de cours d'histoire-géographie préparent à une épreuve écrite de coefficient 3 et à un oral de coefficient 2.

La sélection des élèves est rigoureuse. Les sections doivent accueillir au moins 50 % d'élèves français et 25 % d'étrangers. Ce sont les directeurs d'établissement qui, à la demande des parents, sollicitent auprès de l'inspecteur d'académie l'inscription dans une section internationale. La surcharge de travail étant importante, on exige du candidat un excellent niveau général, vérifié par des tests renouvelés chaque année.

En France, il existe de telles sections dans les lycées internationaux de Saint-Germain-en-Laye et de Femey-Voltaire et au lycée de Sévres, à Honoré-de-Balzac à Paris, au lycée de Penonniers à Strasbourg et au Centre international de Vallbonne, ainsi que dans les collèges Bossuet à Lyon, Pierre-et-Marie-Curie à Poec, Stendhal à Grenoble, des Hauts-Grilles et Marcal-Roby à Saint-Germain-en-Laye ou au Collège international de Fontainebleau.

Les programmes et les épreuves de l'examen sont définis en collaboration avec le pays partenaire. Les cours sont dispensés dans les deux langues par des enseignants étrangers mis à la disposition des établissements. Toutefois, les États-Unis et la Grande-Bretagne font excep-

T. Bd.

## Le « Val-de-Marne » va lever l'ancre

Le département du Val-de-Marne vient d'inaugurer à La Ciotat une goélette portant son nom, et dont il est propriétaire. Ce deux-mâts (29 mètres et 33 mètres) long de 31,50 mètres, portant une voilure de 535 mètres carrés au près et de 1 200 mètres carrés au portant, est un des plus grands bâtiments à voiles construits en France depuis la Libération, selon Eric Tabary qui en a été le conseiller technique. Conçu par Guy Ribadeau-Dumas, architecte naval, et construit par les chantiers Tréhard à Antibes, il permettra de réaliser un projet social et éducatif original, visant à développer la pratique de la voile comme moyen d'éducation, de loisirs et de découverte.

« Tout a commencé par un soutien que nous avons apporté à la participation d'une maison de jeunes au Tour de France à la voile », rappelle M. Michel Germa (PCF), président du conseil général. Une association baptisée Éducation par la mer, qui milite pour populariser la voile, a proposé en janvier 1985 la réalisation d'une goélette qui serait en priorité à la disposition des jeunes du département. Le conseil général accorde sa garantie financière à l'association, mais son bureau refusa de lui accorder un budget de fonctionnement. Celle-ci, après avoir dirigé la construction du bateau dut finalement le céder au département et changer d'appellation pour devenir Les amis de la goélette. Coût total pour le conseil général : 16 millions de francs. Des jeunes val-de-marais ont participé aux travaux d'aménagement intérieur dans le cadre d'un projet d'action éducatif. Une partie de la menuiserie - et notamment les portes en teck - est exécutée par des élèves du LEP Pierre-Sémard. Ceux du LEP Les Carrières ont été chargés de la décoration intérieure, du choix des tissus et de la réalisation de la literie.

« Sur, performant, simple à manœuvrer à toutes les allures et par tous les temps, et esthétique », selon M. Ribadeau-Dumas, Val-de-Marne doit rallier Dieppe, son port d'attache, dans les prochaines semaines. Une coopération entre le département de la banlieue parisienne et le port normand permettra d'offrir aux futurs utilisateurs des séjours à

terre pour découvrir la vie économique et culturelle de la région, en alternance avec les séjours en mer au cours desquels ils s'initieront à la navigation et aux manœuvres (lecture des cartes, calcul des marées, pilotage, usage des instruments de mesure, radio...).

Pour pouvoir utiliser le bâtiment environ dix mois sur douze, le département recherche la coopération de deux autres villes portuaires, sur la façade atlantique et sur les côtes de la Méditerranée.

Ces séjours, pour lesquels le prix de la journée s'élève à 250 F par personne, seront organisés d'abord au profit des établissements départementaux et des clubs de prévention, ainsi que des collèges, des communes, des associations et éventuellement des comités d'entreprise. La priorité sera accordée aux adolescents de quatorze à dix-sept ans, et en particulier, précise M. Germa, à « ces jeunes des foyers départementaux dont nous avons la charge », qui pourraient ainsi « retrouver le chemin de l'espoir et des raisons de vivre en harmonie avec eux-mêmes et avec les autres ».

P-P. Un jour, un week-end ou une semaine, avec ses trente couchettes, son vaste carré équipé d'une vidéo et sa bibliothèque, la goélette peut accueillir une classe entière. Quarante passagers peuvent monter à son bord pour la journée et vingt pour une croisière.

Les premiers groupes ont déjà foulé le pont de teck, tiré les bouts, plié les voiles, navigué un peu et regardé beaucoup. Neuf jeunes du foyer d'éducation le Parangon, à Joinville-le-Pont, ont été parmi les premiers bénéficiaires. Pendant une semaine, ils ont participé à la vie du bateau où rien n'est imposé. Si certains s'intéressent activement, les autres prennent plaisir à se faire promener. C'est là l'école qui guette l'expérience : entre le simple équipement de loisirs et la colo de vacances originale, les animateurs et les membres d'équipage (un skipper, un second, un mécanicien dieseliste et un homme d'équipage) devront donner une âme à ce voilier et le goût de la mer à ses passagers.

FRANCIS GOUGE.

**SMEREP**  
LA MUTUELLE ETUDIANTE  
6 bis, rue Bezout 75675 Paris Cedex 14  
Tél. : 43 20 13 73      Minitel 3614 SMEREP

MEMBRE DE L' **USEM**

**MGEN**

La Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN), organisation mutualiste est régie par le code de la Mutualité.

Elle gère les dossiers de Sécurité sociale des fonctionnaires relevant des ministères de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports.

Elle apporte à ses adhérents et à leur famille des prestations complémentaires à celles de la Sécurité sociale, et des prestations particulières (allocations en cas de perte de traitement, invalidité-décès, orphelinat, enfants handicapés, solidarité).

Elle met à la disposition de ses ressortissants un important réseau d'œuvres sociales (centres de soins, de convalescence, de santé mentale, maisons de retraite, de long et moyen séjour).

Pour mieux la connaître adressez-vous à la section de votre département.

Sigle social : 34, place Raoul-Dautry - 75148 PARIS CEDEX 15.

...Crédit Études BNP

**BNP**

C'est gagner.

BLOC NOTES

**LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINÉMA FRANÇAIS**

assistant-réalisateur  
scripte  
monteur-monteuse

CLCF

# LA JEUNESSE DE FORMER A JEUNESSE.

**CREEZ ET GAGNEZ!**

Concours National d'Adaptation

Organisé avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication.

Il primera le meilleur projet de création en vidéo, informatique, bande dessinée, spectacle vivant, etc. conçu à partir d'un livre de jeunesse.

Concours Création d'Entreprise Informatique - Intermedia

Organisé avec le concours du Crédit Lyonnais et de Hewlett Packard.

Si vous avez un projet de produit informatique mettant en œuvre au moins deux médias, dont l'informatique, vous pouvez gagner votre entreprise à Nîort au capital de 100.000 F!

Demandez votre dossier de participation à ces concours à: Carrefour Média Jeunesse de Nîort-Hôtel de Ville - Tél. : 49.32.58.00-79.022 Nîort Cedex ou 3614 Maf

Avec lui, on peut être financièrement ric-rac et aller tout de même à la fac...

ÉTUDIANTS, ÉTUDIANTES, EST AUX PROFS. ENSEIGNEZ JEUNESSE

هكذا من الأصل

كندا في الأصل

# La MNEF serre les boulons

(Suite de la page 13.)

Entre règlements de comptes et règlements des comptes, la confusion des genres est totale. Elections contestées, trésorerie cavalière, gestion tumultueuse et diversification hasardeuse ont fini par tuer la poule aux œufs d'or.

Début 1983, la MNEF est au bord du gouffre : elle accuse un déficit de 150 millions de francs et fait l'objet d'un rapport explosif, mais jamais publié, de la Cour des comptes. Le temps de la rigueur est arrivé. Une véritable structure de gestion, placée sous la houlette d'un directeur général - Olivier Spitzakis, - est créée à côté du bureau étudiant, jusqu' alors tout-puissant. Un plan de redressement financier draconien est adopté. Après des années de dérive, la MNEF décide enfin de marcher sur ses deux jambes : à la fois « mutuelle entreprise » et « mutuelle mouvement », capable de concilier efficacité économique et principe de solidarité.

Elle sort tout juste de cette adolescence agitée. Les signes d'assainissement - et d'assainissement - sont multiples. Tout d'abord, pour mieux répondre à la demande, la MNEF a rompu avec le sacro-saint principe égalitaire de la garantie unique. A l'image des SMER concurrentes, elle offre désormais trois systèmes de couverture sociale à taux différenciés.

La réponse des étudiants a été immédiate : deux ans après sa création, la garantie « C », qui assure une couverture à 100 %, a déjà été choisie par plus de 80 000 étudiants, alors que les garanties plus économiques ont vu le nombre de leurs adhérents chuter brutalement (240 000 en 1987, contre près de 360 000 deux ans plus tôt).

## Une « force de vente » professionnelle

La sévère réorganisation de la gestion, les compressions de personnel et le relèvement des cotisations ont permis de dégager, depuis 1984, des résultats d'exploitation positifs (une trentaine de millions de francs d'excédents au cours des trois dernières années). Et de commencer à rembourser une partie (15 millions) du déficit cumulé des années antérieures. Enfin la MNEF s'est efforcée d'améliorer la qualité de ses services. L'informatisation progressive de ses sections locales a permis de ramener à des proportions raisonnables des délais de remboursement autrefois folkloriques... et dissuasifs.

La mise en place sur les campus d'une « force de vente » beaucoup plus professionnelle chargée de proposer les services de la mutuelle aux nouveaux étudiants devrait, à terme, porter ses fruits. Même si l'expérience de la première année, en 1987, s'est soldée par de sévères frictions avec les réseaux militants traditionnels. On ne passe pas impunément, du

jour au lendemain, du col Mao au costume trois-pièces.

La barre est donc redressée. Mais la situation reste fragile. Deux indicateurs sont particulièrement préoccupants. Si elle conserve la prééminence sur les SMER (260 000 adhérents), la MNEF n'est pas parvenue à enrayer la baisse du nombre de ses adhérents : ils étaient encore 354 000 en 1984, ils ne sont plus que 338 000 en 1987, alors que l'augmentation des effectifs d'étudiants s'est poursuivie au cours des dernières années. D'autre part, elle constate un écart grandissant de l'ordre de 100 000 actuellement entre le nombre des étudiants dont elle gère les prestations de sécurité sociale et le nombre de ses adhérents. Autrement dit, les étudiants ne contestent pas sa fonction de centre payeur de la Sécurité sociale, mais une partie d'entre eux boudent ses prestations complémentaires de mutuelle.

## Un taux de rotation rapide

Les causes de cette désaffection sont multiples. Elles tiennent d'abord aux spécificités de la population étudiante. Du fait de la durée des études, les mutuelles étudiantes sont obligées de renouveler leur fichier d'un tiers chaque année. Ce taux de rotation très rapide n'est pas nouveau, mais est accentué par la « balkanisation » des centres universitaires et la multiplication des filiales courtes.

D'autant que la MNEF (comme les SMER) souffre d'un sérieux handicap au départ : alors que la majorité civile est à dix-huit ans, la « majorité sociale » est à vingt ans. Dans la plupart des régimes de sécurité sociale, il faut en effet attendre vingt ans pour ne plus être considéré comme ayant droit de ses parents. Si bien que les mutuelles étudiantes ne peuvent prendre en charge les étudiants dès leur entrée à l'université.

D'autre part, la mentalité étudiante a sensiblement évolué depuis quelques années. Comme le soulignait Philippe Guinard, secrétaire général, lors du trente et unième congrès de la MNEF à Marseille, en juillet dernier : « Il n'y a plus d'adhésion réflexe à la MNEF. L'adhésion se fait davantage sur la base d'un dosage équilibré entre la qualité, la commodité du service proposé et une affinité globale avec la mutuelle et ses principes. On assiste à la naissance d'un consumérisme étudiant. »

La forte augmentation, entre 1982 et 1986, des droits d'inscription à l'université et du montant de la cotisation sociale étudiante a conduit bon nombre d'étudiants à renoncer à des dépenses facultatives, comme la couverture complémentaire des mutuelles.

Enfin, la MNEF doit faire place à une concurrence de plus

en plus vive avec les SMER, mais aussi avec les autres mutuelles et les compagnies d'assurances. Pour les uns comme pour les autres, la clientèle étudiante constitue un marché tentant, présentant des risques évidemment moins lourds qu'une population plus âgée. Ainsi, en dépit d'un code de bonne conduite adopté il y a trois ans par la mutuelle française, bon nombre de mutuelles ont décidé de prolonger jusqu'à vingt-six ans la couverture des enfants de leurs adhérents. Façon commode et efficace d'inviter les étudiants à bénéficier de la mutuelle de leurs parents.

Quant aux assureurs, ils ont bien mesuré la fragilité de ce secteur de la mutualité, et ils commencent à proposer des systèmes de couverture complémentaires dans un certain nombre d'universités, comme Toulouse, Le Mans, Rennes ou Lyon. L'ouverture prochaine des frontières européennes et la constitution de pôles d'assurances de taille mondiale risquent d'accroître la pression sur ce créneau prometteur.

Face à ces menaces, la MNEF s'efforce de trouver des parades. Tout d'abord en réduisant les charges de gestion. Ainsi au début de l'année, l'ensemble du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie a voté l'abrogation de toutes les dettes de la MNEF à son égard (77 millions de francs). L'application de cette décision s'est heurtée au veto du ministre du budget du gouvernement Chirac peu avant le changement de majorité ; mais la mutuelle étudiante, dont la direction est très proche du Parti socialiste, a bon espoir que le dossier sera réexaminé par l'actuel gouvernement.

Deuxième parade : multiplier les accords au sein de la mutualité, pour éviter de présenter aux assureurs un front trop dispersé. A Brest, des accords de réciprocité ont été conclus entre la MNEF et les autres mutuelles, la MNEF orientant ses adhérents en terme de leurs études vers les mutuelles qui ont renoncé à démarcher la clientèle étudiante. De même la MNEF vient de pro-

poser aux SMER de mener une campagne commune pour fermer aux compagnies d'assurances les portes de l'Université.

Enfin, la MNEF réclame l'alignement de la majorité sociale sur la majorité civile (dix-huit ans). « Une telle mesure, explique Olivier Spitzakis, nous amènerait à gérer l'ensemble de la population étudiante et permettrait d'assurer une véritable unité de la protection sociale de tous les étudiants. » M. Claude Evrin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, s'est déclaré prêt - lors du congrès de la MNEF à Marseille - à examiner cette revendication « dans les meilleurs délais ».

Mais au-delà de ces réponses techniques ou financières, c'est sa mission même que la MNEF entend redéfinir. « Si le remboursement des dossiers maladie est la plus évidente et la plus lourde mission de la MNEF, affirme son président, Dominique Levêque, la vocation de la mutuelle n'est nullement réduite à ce rôle économique. Notre enracinement dans le monde étudiant nous donne un

rôle de relais fondamental, pour ceux qui conduisent la politique sociale de la nation. » Pour la MNEF, cette politique suppose le renforcement d'un système global de protection sociale des étudiants, afin que la santé ne devienne pas purement et simplement un marché à l'université. Mais elle implique également un travail de prévention permanent, à l'image de l'action qu'elle a menée depuis plus d'un an sur le dossier du SIDA, en multipliant les enquêtes (le Monde du 23 mars) et les campagnes d'information et en concevant le projet d'un centre d'accueil et de consultation parisien.

Enfin, la santé n'est pas tout et la mutuelle étudiante entend se pencher sur le problème du logement et de l'insertion professionnelle. Vaste ambition sans doute. Mais il y va de l'avenir de la mutualité étudiante. Décidément, la quarantaine est un cap délicat à franchir !

GERARD COURTOIS.

# L'Agro sans complexes

(Suite de la page 13.)

Aujourd'hui, moins d'un tiers d'une promotion de deux cents diplômés s'orientent vers le secteur public et la direction de l'école estime que l'on descendra rapidement vers 20 % à 15 %.

En augmentation régulière, les débouchés des ingénieurs agronomes vers le secteur privé ont également changé de nature. Le nombre d'anciens élèves installés comme exploitants agricoles a toujours été limité et continue de baisser (5 % à 4 %). Le secteur des organisations professionnelles agricoles embauche de moins en moins de diplômés de l'INA-PG (7 %). En revanche, un nombre croissant d'« agras » (35 % contre 24 % il y a dix ans) s'orientent vers l'industrie (agro-alimentaire, biotechnologie, agro-équipement...). Quant au secteur tertiaire, notamment l'informatique et les établissements financiers, il apparaît de plus en plus attractif : 13 % d'une promotion s'y engageaient en 1978, 24 % aujourd'hui. La structure des débouchés de l'Agro se rapproche très rapidement de celle des autres grandes écoles d'ingénieurs.

Cette évolution a entraîné une réorientation de la formation. « Par redéploiement interne des chaires et des enseignements, souligne Jacques Delage, nous avons créé à peu près un enseignement nouveau chaque année. » Si la production animale et végétale représente toujours environ la moitié du programme pédagogique de l'école, de nouvelles formations se développent, en relation avec des secteurs professionnels

en croissance : la génétique moléculaire et les biotechnologies, le génie des procédés agro-industriels, les sciences de la nutrition, mais aussi l'informatique et la gestion des entreprises.

Cette mutation des contenus s'est accompagnée d'une transformation des méthodes : pédagogie active, enseignement par petits groupes, renforcement et diversification des stages, encouragement aux initiatives des élèves comme la traditionnelle « Nuit de l'Agro » ou la récente et dynamique « junior entreprise ». « Agro service études », qui a réalisé 1,5 million de francs de chiffres d'affaires l'an dernier. Autant de traits que l'on retrouve dans la plupart des écoles d'ingénieurs.

## La carte de la recherche

Enfin l'Agro a joué à fond la carte de la recherche. Ses cent vingt-sept enseignants permanents sont pratiquement tous des enseignants-chercheurs. L'école compte vingt-six laboratoires, pour la plupart associés à l'INRA. En deux ans, elle a créé, avec les universités et le CNAM, onze diplômes d'études approfondies (DEA) conjoints dans ses domaines d'excellence. Elle a délivré, depuis 1976, deux cent cinquante diplômes de docteurs ingénieurs et elle est habilitée, depuis l'an dernier, à délivrer la thèse. Mais le signe le plus spectaculaire de cette priorité à la recherche a été la création, en 1986, du centre de recherches Paris-Grignon-Massy qui réunit une vingtaine de laboratoires et deux cent cinquante chercheurs de l'INRA, de l'INA-PG et de l'École supérieure des industries agricoles et alimentaires de Massy. De manière très significative, le président de ce pôle de recherche de calibre européen est M. Delage.

La mutation est donc profonde. Elle tient en une image : en 1980, la plaquette de présentation de l'Agro réalisée par l'école était intitulée : « Des ingénieurs agronomes. Une nouvelle plaquette, réalisée par les élèves en 1987, est intitulée cette fois-ci : « Les ingénieurs de la vie ».

Ingénieurs agronomes, ingénieurs de la vie : toute la richesse de l'Agro est là. Toute son ambivalence aussi. Entre le passé et l'avenir, entre ses racines agricoles et son développement dans les domaines les plus prometteurs des biotechnologies, entre l'exploitation et l'entreprise, entre le monde rural et les marchés mondiaux, l'Agro éprouve quelques difficultés à trouver son axe, à affirmer sa spécificité et à tracer une stratégie mobilisatrice. Selon la formule d'un élève de troisième année : « On comprend ce qu'est l'Agro quand on en sort, quand on côtoie d'autres ingénieurs. Quand on y est, c'est beaucoup moins évident. » Et d'ajouter : « Il est évident qu'à l'Agro on a un petit « complexe agricole » par rapport aux autres grandes écoles. » Un complexe qui, bien

souvent, s'installe dès les classes préparatoires spécifiques qui permettent de présenter le concours des écoles supérieures agronomiques. Si une partie des élèves de « maths sup » bio choisissent l'Agro par goût pour la biologie (un tiers du programme), bon nombre d'entre eux se rabattent sur l'Agro parce qu'ils estiment n'avoir pas le niveau suffisant en mathématiques pour se lancer dans une maths sup classique.

Ce sentiment d'infériorité ne s'estompe pas toujours pendant la scolarité. Pour beaucoup d'élèves - majoritairement issus de familles urbaines et « favorisées » (7 % seulement ont des parents agriculteurs) - le stage de première année dans une exploitation agricole est en général un révélateur brutal : « général » pour les uns, « laborieux » pour d'autres, il est vécu par certains comme un « choc » plutôt dissuasif, qui les incite à sortir au plus vite du domaine agricole. Le problème de l'école est là, explique un groupe d'élèves : dans cette hésitation « à valoriser ou à gommer notre image agricole ».

## Plus

### bricoleurs

Mais tous - élèves, enseignants et direction - s'accordent sur l'atout maître de l'Agro : une formation d'ingénieurs capables de penser et de gérer des systèmes complexes, avec en plus, une solide culture en biologie qui apprend à relativiser et à tenir compte de l'altérité. « Nos étudiants sont peut-être moins forts en maths, mais ils ne sont pas gênés par l'incertitude des modèles. Plus pragmatiques, plus bricoleurs, ils ne pensent pas les choses de manière mécanique. Ce qui est très utile dans la gestion d'une entreprise par exemple », estiment les enseignants.

Un atout qui ne sera pas de trop pour affronter les trois défis auxquels est aujourd'hui confrontée l'Agro. Celui de la concurrence tout d'abord. Car l'INA-PG est pris en tenailles entre les autres écoles d'ingénieurs, comme Polytechnique ou Centrale qui ont

créé des spécialisations en biologie, et les écoles d'agronomie de second rang, les ENITA, qui vont rapidement relever leur niveau (voir encadré). Défi de l'Europe d'autre part, dont M. Delage admet que c'est « l'enjeu essentiel des prochaines années ». Or si l'Agro a acquis depuis longtemps une dimension internationale, elle l'a fait principalement en direction des pays du Sud. Avec les pays européens et plus largement ceux de la zone Nord, l'essentiel reste à faire, en matière d'échanges entre établissements d'enseignement supérieur et laboratoires de recherche.

Défi enfin de l'évolution, encore à venir, du secteur agro-industriel. Tout le monde s'accorde sur le développement indispensable d'une agriculture efficace, compétitive, fondée sur des recherches très pointues et sur l'amélioration de la productivité et de la distribution. Mais ce n'est pas tout. Comme l'indiquait M. Henri Nallet, ministre de l'Agriculture, devant le Conseil national de l'enseignement agricole, en juillet dernier : « Je crois que l'enseignement agricole doit aussi se préparer à s'ouvrir à la formation d'hommes et de femmes issus de familles rurales, qui continueront à vivre dans le milieu rural, mais qui feront tout autre chose que la production agricole. Une nouvelle « agriculture » en somme, essentiellement tournée vers les services.

Il faudra, précise-t-on dans l'entourage de M. Nallet, que la personnalité appelée à prendre le relais de M. Delage à la tête de l'Agro soit capable de jouer sur tous ces registres : une forte spécificité agronomique, la recherche de l'excellence dans les domaines les plus pointus de la biologie, l'ouverture internationale, mais aussi l'invention d'un nouvel équilibre du monde rural. Vaste programme !

G. C.

(1) Exposé par le conseil général de l'INA-PG le directeur de l'Agro est nommé complètement par les ministres de l'Agriculture et de l'Éducation. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 15 octobre.

## La promotion des ENITA

À côté des écoles nationales supérieures agronomiques (ENSA), existent cinq écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles (ENITA), auxquelles on accède sur concours après des classes préparatoires d'un an dans les lycées agricoles. Ces écoles de second rang vont faire l'objet d'une réforme qui devrait entrer en vigueur en 1990.

Pour M. Paul Vieille, directeur général de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'Agriculture, l'enjeu est double : « Le nombre des places dans les ENSA est stabilisé - pour les élèves de prépas - aux alentours de cinq cents depuis des années. Nous avons donc en maths sup et en maths spé bio des élèves valables qui manquent de débouchés. »

D'autre part, l'enseignement technique agricole post-baccalauréat (BTS agricole, DUT de biologie) ne débouche pas assez sur les écoles d'ingénieurs.

La réforme prévoit un effort de multiplier les passerelles et d'aligner les ENITA sur le niveau des écoles de premier cycle. Elle vise à basculer les étudiants de maths sup et de maths spé bio dans les disciplines de base. D'autre part, le nombre des places dans les ENITA va être sensiblement augmenté. Comme le souligne M. Paul Vieille : « La concurrence va être plus rude. Ceux-ci vont devoir renforcer ses pôles d'excellence. »

# ÊTES-VOUS DÉCIDÉ A ALLER PLUS LOIN ?

Plus loin pour être compétitif ? L'ESIAE vous y prépare. Chaque année, elle vous plonge dans le bain de l'entreprise pour affûter vos compétences.

Plus loin en Europe ? L'ESIAE vous y engage. En 3<sup>e</sup> année, c'est une exclusivité ESIAE : vous partez 5 mois pour Londres, Madrid ou Trèves, maîtriser l'international, école d'entreprise.

Plus loin dans vos spécialités ? L'ESIAE vous y encourage. Avec une 4<sup>e</sup> année axée sur la spécialité de votre choix parmi : Banque/Bourse, Vente/Négociation Internationale, Publicité/Promotion, Création d'Entreprise. Un stage de pré-emploi de 6 mois et la possibilité de préparer un MBA. Avec l'ESIAE, décidez d'aller plus loin dans vos ambitions pour aller plus loin dans votre carrière. (Salaires moyens d'un débutant : 135.000 F)

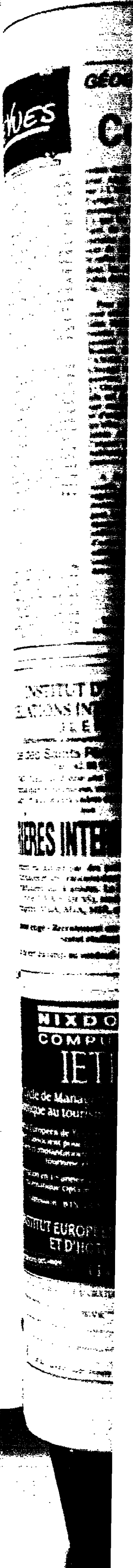
Conditions d'admission : Bac + concours d'entrée : 5-6/10 Aide au financement total des études

46.51.51.26



École Supérieure Internationale d'Administration des Entreprises  
**L'ÉCOLE DES MANAGERS**  
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur Commercial  
63, Bd Exelmans 75016 PARIS | 13, rue des Augustins 69001 LYON  
Tél. (1) 46 51 51 26 | Tél. 78 27 92 90

DERNIERE SESSION





REVUES

GÉOGRAPHIE

Convivialité néo-libérale

ISSUE du mythe de la fraternité retrouvée des centres urbains anciens, l'installation de jeunes cadres dynamiques dans les vieux immeubles « réhabilités » des centres-villes a modifié l'aspect de certaines métropoles américaines. C'est ce que Paul Knox, dans les Annales de l'Association des géographes américains, nomme plaisamment les « quartiers de designers ». Leur paysage stéréotypé, avec ses portes de couleur pastel et ses heurtoirs de cuivre, reflète, selon lui, l'idéologie de l'ascension sociale, l'affirmation des aptitudes de l'initiative individuelle à modifier un environnement urbain autrefois dégradé.

L'installation dans ces quartiers représentés de fructueuses opérations pour les promoteurs, qui transforment un parc immobilier vétuste et peu coûteux en ensembles résidentiels de luxe. Mais elle symbolise aussi la capacité de changement dont s'estime porteur la « nouvelle génération de libéraux-socialistes » de la cité post-industrielle. Cela ne va pas sans tensions avec les habitants plus traditionnels des quartiers voisins, comme en témoigne l'un des graffitis relevés sur un mur de Melbourne, en Australie : « Aux chiottes l'avant-garde ! ».

Les opérations d'amélioration de l'habitat « appellent la mise en œuvre d'une politique sociale d'accompagnement bien adaptée avec une bonne articulation du social et de l'économique », déclare Jean-Paul Lacaze, directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, et organisateur, avec Alain Bourdin, d'un colloque sur « L'avenir de l'habitat ancien en Europe », tenu en mars sous le patronage de la mairie de Toulouse.

Ce que les Anglo-Américains qualifient de « gentrification » (et que certains chercheurs français proposent de nommer « élitisation ») est le reflet de la société à deux vitesses, dont les centres des plus grandes villes donnent aujourd'hui le spectacle.

Pour tenter de lutter contre cette crise urbaine, de multiples organisations cherchent, aux États-Unis, à recréer les conditions d'un développement communautaire : Michel Bonetti, dans ce même colloque de l'ANAH, montre ainsi qu'il existe à Chicago trois cents organisations de quartier, réunies dans le CANDO (« On peut le faire »). Un des objectifs est de considérer chaque quartier comme une entité économique, et d'exiger par exemple des banques qu'elles réinvestissent, dans les zones où elles sont implantées, l'argent provenant de l'épargne des habitants ou des dépôts des commerçants et des petites entreprises.

A Brooklyn, plusieurs communautés religieuses se sont même regroupées pour fonder une banque mutualiste, et les pasteurs encouragent leurs fidèles à y déposer leur épargne. Cette banque mutualiste utilise ses fonds pour obtenir auprès d'autres banques des prêts pour ses adhérents (pour lesquels elle sert de caution) et pour financer les projets des organisations communautaires.

Les migrations vers l'arrière-pays languedocien ont eu pour origine

cette même quête d'une société conviviale, combinée avec le rejet du monde urbain, symbole d'une certaine rationalité économique. Joseph Catanzano a effectué une enquête auprès d'un millier de ménages arrivés dans cette région depuis 1975, et dont 13 % proviennent de la région parisienne et 18 % de l'étranger. Il ne s'agit plus des mouvements néo-ruraux issus de la contestation de 1968, bien que ces derniers aient joué un rôle précurseur dans l'évolution actuelle.

Alors que les courants marginaux post-soixante-huitards préconisaient la rupture avec la société et l'économie dominante, les nouveaux ruraux actuels restent dans le système économique, même s'ils modifient par leur comportement les hiérarchies de valeurs établies auparavant. Ce qui frappe le plus dans cette population migrante jeune, c'est l'extraordinaire montée de l'individualisme : la recherche d'un habitat individuel et de l'accession à la propriété, le glissement d'une activité salariée à une activité indépendante, le développement du travail domestique et de l'économie souterraine.

Comme le souligne Alain Berger dans sa préface, « ce renforcement de l'individualisme, aujourd'hui décrit comme la solution miracle aux problèmes des sociétés modernes, met en cause une solidarité forgée autrefois sur la base de l'agriculture, et ensuite affirmée et organisée de manière nationale dans le cadre du progrès social : solidarité vis-à-vis des jeunes, des vieux, des malchanceux, des malades, des laissés-pour-compte du système dominant. La montée de l'individualisme, illustrée dans ces migrations vers l'arrière-pays, c'est aussi le travail noir, la société de la combine, le refus de la distribution et du partage. » « Être son propre maître » est l'un des leitmotivs du discours des « néo-Cévenols » observés par Marie-Claude Mauriel et Alain Saussol, dans le Bulletin de la Société languedocienne de géographie.

Il faut aller chercher parmi les immigrés des grandes villes les formes actuelles de reconstruction d'une vie communautaire. Dans la Revue européenne des migrations internationales, Carina Wilpert et Ali Gitmaz étudient la microsociété des Turcs à Berlin et montrent que

le développement d'une infrastructure complexe de biens et de services sert de base économique à un mode de vie turc, en répondant aux besoins culturels et sociaux de cette population : commerce de la viande halal, abattue par des musulmans, fabrication du pain pita, diffusion de vidéo-cassettes turques.

En France, Michel Girard et Claude-Valentin Marie décrivent un développement analogue de la vie associative parmi la population anillaise, autour des activités musicales et théâtrales.

De façon encore plus précise, Alain Tarriss décrit les rapports sociaux qui se sont instaurés parmi les Maghrébins de Marseille. Dans une société moderne éclatée en espaces de travail, d'habitat, d'achats, de loisirs, les populations migrantes ont fait de leur espace urbain un vaste ensemble cohérent, qui fonctionne à l'écart des structures officielles, faisant preuve d'une remarquable capacité auto-organisée : abattages clandestins de moutons, livrés aux boucheries marseillaises par un système de transport artisanal souple et fiable, transports de personnes sur l'itinéraire Martigues-Marseille, et surtout Marignane-Marseille, pour conduire les familles à l'aéroport.

Enfin, et ce n'est pas le moindre des symptômes de la capacité auto-organisée de cette communauté, l'auteur cite le cas d'une filière de convoyage des corps vers le Maghreb à des tarifs inférieurs d'environ 40 % à ceux pratiqués par les Pompes funèbres. Triomphe du libéralisme, ou redécouverte de l'échelon de la vie locale ?

YVES GUERMOND.

\* Paul L. Knox : « Designer Neighborhoods », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 77, n° 4, 1987.

\* Joseph Catanzano : « Retour vers l'arrière-pays, migrations en Languedoc-Roussillon », *Cahiers de l'économie méditerranéenne* (univ. de Montpellier), n° 9, 1987.

\* Revue européenne des migrations internationales (univ. de Poitiers), vol. 3, n° 1-2 et 3, 1987.

\* Bulletin de la Société languedocienne de géographie (univ. de Montpellier), numéro spécial sur les montagnes sèches, 1988.

\* L'avenir de l'habitat ancien en Europe. Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat.

LIVRES

SCIENCES

La naissance des découvertes

COMMENT naissent les découvertes scientifiques ? Pour tenter de le savoir, un sociologue français, Bruno Latour, décide d'observer, pendant deux années, l'activité d'un célèbre laboratoire californien, où l'équipe du biologiste Roger Guillemin mène un grand programme de recherche sur une substance baptisée TRH. Il étudie avec la même attention le contenu scientifique des travaux, les procédures d'expérimentation et la vie quotidienne des chercheurs. Écrit avec le sociologue anglais Steve Woolgar, cet ouvrage est un témoignage précieux sur un univers fort mal connu et une contribution de très haut niveau à la sociologie des sciences.

Il nous apporte en effet une tout autre image du savant que celle, très « exotique », d'un magicien qui extirpe de l'ombre des vérités cachées. La raison d'être d'un laboratoire, nous explique-t-on, est au contraire d'organiser et de construire patiemment une réalité confuse et désordonnée, afin qu'elle puisse résister à la contradiction des autres scientifiques et s'imposer comme un fait objectif. « Ce qui sépare les scientifiques du chaos, c'est un mur d'étiquettes, de livres de protocoles, de chiffres et d'articles », souligne B. Latour et S. Woolgar. « La réalité scientifique est une poche d'ordre créée à partir du désordre. »

Cette construction patiente, à laquelle se consacre toute l'équipe, va favoriser l'« effacement » de la nature sociale de la découverte. Cette dernière, profondément déterminée par le contexte économique, politique et humain du laboratoire, n'apparaît en fin de compte que comme le résultat de raisonnements logiques et de « preuves » successives. C'est là le prix à payer pour que le savant garde sa crédibilité scientifique.

MARIANNE ROUGÉ.

\* BRUNO LATOUR ET STEVE WOOLGAR. *La Vie de laboratoire*. Éditions La Découverte, collection « Sciences et Société », 299 p., 135 F.

DROIT

Le système juridique entre ordre et désordre

par Michel van de Kerchove et François Ost.

Les auteurs de cette étude démontrent comment la théorie moderne des systèmes, et la notion d'ordre, permettent d'apporter des éléments de réponses aux questions traditionnelles relatives à la définition du droit, et à son interprétation.

\* Presses universitaires de France, collection « Les voies du droit », 254 p., 165 F.

ÉCONOMIE

Intégration économique européenne, théorie et pratique

par Pierre Maillet et Philippe Rollet.

En s'appuyant sur une définition précise du concept d'intégration économique, ainsi que sur de nombreux graphiques et documents statistiques, ce manuel traite, d'une part, de la genèse, et des grands principes de fonctionnement, de la CEE, et, d'autre part, de ses différentes politiques économiques.

\* Nathan, collection « Supérieur Économie », 348 p., 130 F.

Le commerce international

par Michel Rainelli.

Comment le commerce international a-t-il évolué depuis le dix-neuvième siècle ? Quelles sont les

théories qui rendent compte de ces évolutions ? Quel rôle jouent les États, les firmes nationales et multinationales, ou les taux de change, dans la détermination des flux commerciaux ? Autant de questions qui viennent structurer les différents chapitres de cet ouvrage de synthèse.

\* Éditions La Découverte, collection « Repères », 121 p., 35 F.

Chasseur d'emploi

par Jean-Patrick Bouet.

Ce guide réunit de mini-dossiers, où sont recensés les organismes, les associations, les revues, ou les « trucs et astuces », indispensables pour chercher un emploi, ou créer une entreprise.

\* First, « Les Business Guides », 279 p., 88 F.

ÉDUCATION

Comment la musique vient aux enfants, une anthropologie de l'enseignement musical

par Antoine Hénault.

Cet ouvrage, qui repose à la fois sur une enquête statistique menée auprès d'écoles des conservatoires, et sur l'observation de classes de solfège, dissèque les mécanismes, les stratégies, et les débats, de l'enseignement musical.

\* Anthropos, 239 p., 95 F.

INSTITUT D'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES (I L E R I)
Établissement d'enseignement supérieur libre
12, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS
Tél. : 42 96 51 46
Fondé en 1948, l'Institut donne une formation de caractère juridique, diplomatique, économique, commercial et linguistique aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux CARRIÈRES INTERNATIONALES
L'enseignement est assuré par des professeurs d'Université, des hauts fonctionnaires et des praticiens des affaires internationales. Les cours se répartissent sur 4 années. Le diplôme donne accès aux études du 3<sup>e</sup> cycle (DEA et DESS), ainsi qu'aux diplômes des universités étrangères (MBA, MIA, MIR, etc.).
Recrutement exigé - Recrutement sur dossier après entretien. Statut étudiant.
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.

NIXDORF COMPUTER IETH
2<sup>e</sup> Cycle de Management informatique appliqué au tourisme et à l'hôtellerie
L'Institut Européen de Tourisme et d'Hôtellerie et Nixdorf Computer s'associent pour former des Cadres de haut niveau en décision et implantations informatiques dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie.
Formation en 1<sup>re</sup> année au Diplôme de management informatique Option : Tourisme et Hôtellerie
Admission : BTS, DUT, DEUG ou LICENCE
INSTITUT EUROPEEN DE TOURISME ET D'HOTELLERIE
Inscriptions oct.-nov. (1) 42 66 66 82
DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER
NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_
ADRESSE \_\_\_\_\_
NIVEAU D'ÉTUDE \_\_\_\_\_ TEL \_\_\_\_\_
IETH 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.66.66.82

PARIS VAUT BIEN UN PRIX
LA RATP, NATURELLEMENT CONCERNÉE PAR LES GRANDES ÉVOLUTIONS URBAINES, ATTRIBUE CHAQUE ANNÉE UN PRIX POUR RÉCOMPENSER UN OUVRAGE SUR LE THÈME : « LES TRANSPORTS, L'HOMME ET LA VILLE »
Nature de l'ouvrage : thèse de doctorat ou ouvrage équivalent, rendant compte d'une recherche originale analysant l'importance des transports dans la société urbaine en faisant appel aux sciences sociales. La recherche doit avoir été effectuée en France au cours des trois dernières années (1985, 1986, 1987).
Jury et critères d'appréciation : constitué d'universitaires, de chercheurs et de responsables RATP, le jury procédera au choix du lauréat en fonction de la valeur de l'ouvrage présenté et de son originalité (approches ou domaines nouveaux, propositions d'idées). Les ouvrages purement descriptifs ou de simple compilation ne seront pas retenus.
Dépôt des candidatures : du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 1988, à l'adresse suivante : RATP/G, Prix « Les transports, l'homme et la ville », Jean Dekindt, 120, rue Réaumur, 75002 Paris.
Validation : déposer l'ouvrage en 2 exemplaires, accompagné d'une lettre de candidature datée et signée; joindre une fiche résumant l'ouvrage en une page maximum; dans le cas d'une thèse, préciser la date de soutenance et le nom des membres du jury; pour un rapport de recherche, préciser la date de publication et le nom des commanditaires.
Nature du prix : le prix consiste en une somme de 15 000 F. De plus, la RATP et les membres du jury apporteront, dans la mesure du possible, leur appui au lauréat pour la publication de l'ouvrage primé.
Le lauréat précédent : Pierre BOUVIER pour son ouvrage « Technologie, travail, transport. Les transports parisiens de masse 1900-1985 ».
RATP

هكذا من الأصل

# Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques à Séoul

Les Sud-Coréens saisis par l'olympisme

## Tout un peuple pris aux anneaux

SÉOUL de notre envoyé spécial



### Héros en réclame

Ce n'est pas seulement une médaille, c'est un pont d'or que Ben Johnson a perdu en se dopant au stanozolol. 10 millions de dollars (environ 64 millions de francs), peut-être plus, en contrats publicitaires et en cachets postolympiques. L'athlète canadien qui rêchait jusqu'à 1,5 million de francs dans les grands meetings, a, dans la seule journée du 27 septembre, vu faire pratiquement tous ses sponsors.

En catastrophe, les commanditaires ont résilié les contrats, l'Italie Diadora (vêtements de sport, 2 millions de dollars), et surtout ont retiré tous les spots télévisés liés à l'image du recordman du monde du 100 mètres. « Nous sommes fiers de ce que le Canada a fait de toi », affirmait une annonce de Toshiba Canada, en faisant finement allusion aux origines japonaises du champion déchu.

M. Kirjavainen, chef de publicité de Valjo (Association des laiteries finlandaises), avait cru, lui, avoir l'idée de génie en signant avec Ben Johnson après avoir entendu ce dernier déclarer : « Le lait est la base de ma condition physique ».

C'est principalement au Japon que l'athlète canadien perd une fortune, mais le plus consterné — publicitairement parlant — est l'Américain... Johnson (cires et produits d'entretien), qui avait, bien entendu, fondé toute sa campagne sur cette homonymie et qui ne sait plus, aujourd'hui, vers qui

va se tourner le pouce de César. Johnson tenu, quel effet !

On ne s'étonne plus, en tout cas, que les commanditaires réagissent aussi vite et aussi à découvert aux abords mêmes de l'enceinte olympique. Il est définitivement révolu, on le sait, le temps où les malheureux Jules Ladoumègue et Paavo Nurmi, légendaires athlètes, se sont fait radier à vie, dans les années 30 pour faits de professionnalisme, et elle est aussi passée l'époque, plus proche de nous, où les déclarations d'un Guy Drut pouvaient encore, sur le sujet, faire scandale.

Ce qui a surpris à Séoul, c'est plutôt une anecdote inverse : Matt Biondi, le nageur américain aux sept médailles — dont cinq d'or — s'est fait réprimander par un vice-président du CIO pour avoir tourné un film publicitaire entre une course et une cérémonie de remise de médailles. Réprimander, seulement.

Dans ces conditions, il faudrait presque faire de la... réclame au CIO pour sa louable obstination à interdire que les participants aux Jeux s'habillent en hommes-sandwichs et que des panneaux publicitaires soient apposés dans les arènes olympiques. Les JO sont la seule manifestation sportive où c'est le cas, et, vu à la télévision, c'est quand même plus reposant à l'œil.

Le CIO ne peut rien faire, en revanche, quand des concurrents sont, par leur seul nom, des publicités vivantes. Car c'est tout de même de la provocation que de s'appeler Lewis-Carl, bien sûr, mais aussi Steven (médaille d'or, mercredi, du 400 mètres) — quand on est de surcroît djinn du stade. Ou de se nommer Phillips — même s'il lui a fallu deux « I » pour battre Edwin Moses — ou Suzuki, champion olympique du 100 mètres deo.

Foin d'un tel mercantilisme chez nous ! La France éternelle a dépêché à Séoul des enfants qui la résument toute, sans besoin de publicité : Lamour et Vigneron.

MICHEL CASTAING.

### Les résultats

- ATHLÉTISME**
- Dames**  
400 m haies  
1. D. Flintoff-King (Aus.), 53 s 17.  
2. T. Ledwiska (URSS), 53 s 18.  
3. E. Fiedler (RDA), 53 s 63.  
4. S. Busch (RDA), 53 s 69.  
5. S. Gunnell (G-B), 54 s 03 ; 6. B. Abt (RFA), 54 s 04 ; 7. T. Kourouchkina (URSS), 54 s 39 ; 8. L. Sheffield (E-U), 55 s 32.
- La Française Chantal Beaugnot a été éliminée en demi-finale en 56 s 94.*
- Messieurs**  
200 m  
1. J. Deloach (E-U), 19 s 75.  
2. C. Lewis (E-U), 19 s 79.  
3. R. Silva (Br.), 20 s 04.  
4. J. Christie (G-B), 20 s 09 ; 5. A. Mahora (Can.), 20 s 39 ; 6. G. Quémener (Fr.), 20 s 40 ; 7. M. Rossouw (G-B), 20 s 51 ; 8. B. Maric-Rose (Fr.), 20 s 58.
- 400 m**  
1. S. Lewis (E-U), 43 s 87.  
2. B. Reynolds (E-U), 43 s 93.  
3. D. Everett (E-U), 44 s 09.  
4. D. Clark (Aus.), 44 s 55 ; 5. L. Egbunike (Nig.), 44 s 72 ; 6. B. Cameron (Jam.), 44 s 94 ; 7. L. Morris (Trin. Tob.), 44 s 95 ; 8. M. Al-Maliki (Oman), 45 s 03.
- PERCHE**  
1. Bulka (URSS), 5 m 90.  
2. R. Gatauline (URSS), 5 m 85.  
3. Egorov (URSS), 5 m 80.  
4. E. Bell (E-U), 5 m 70 ; P. Collet (Fr.) et T. Vigneron (Fr.), 5 m 60.
- BASKET-BALL**
- Messieurs**  
**Demi-finales**  
URSS b. Etats-Unis 82-76 ; Yougoslavie b. Australie 91-70.
- BOXE**  
**Poids welters**  
**Quarts de finale**  
L. Boudonani (Fr.) bat S. Kyung-sup (CSD) aux points (3-2).
- ESCRIME**
- Messieurs**  
**Fleuret par équipes**  
1. URSS (A. Romankov, I. Mamodov, V. Aptiaour, A. Ibragimov).  
2. RFA.  
3. Hongrie.  
4. RDA ; 5. Pologne ; 6. France (P. Groc, L. Bel, Y. Hocine, P. Lhotellier, P. Omès).
- FOOTBALL**  
**Demi-finales**  
URSS b. Italie 3-2 (a. p.) ; Brésil b. RFA 1-1 et 3 pénalités à 2.
- HALTÉROPHILIE**  
**Catégorie des 110 kilos**  
1. V. Zakharovich (URSS) 455 kg (record du monde ancien record par lui-même en juillet 1985 avec 452 kg).  
2. J. Jacso (Hon) 427,5 kg.  
3. R. Weller (RDA) 425 kg.
- JUDO**  
**Catégorie des moins de 71 kilos**  
1. M. Alexandre (Fr.).  
2. S. Loh (RDA).  
3. G. Tensatz (URSS) et K. Brown (G-B).
- SPORTS EQUESTRES**  
**Saut d'obstacles par équipes**  
1. RFA (L. Beerbaum, W. Brinkmann, D. Hafemeister, F. Sloothaak), 12,25 pts.  
M. Etan-Unis.  
3. France (H. Bourdy, F. Cotier, M. Robert, P. Durand), 27,50 pts.
- TENNIS**
- Dames**  
**Demi-finales de double**  
H. Sukova et J. Novotna (Tch) b. S. Graf et C. Kohde-Kilsch, 7-5, 6-3 ; P. Shriver et Z. Garrison (E-U) b. W. Turnbull et E. Smylie, 7-6, 6-4.
- Messieurs**  
**Demi-finales de simple**  
M. McEnr (Tch) b. Edberg (Sué), 3-6, 6-0, 1-6, 6-4, 6-2 ; T. Mayotte (E-U) b. B. Gilbert (E-U), 6-4, 6-4, 6-3.
- VOILE**  
**Pluante à voile**  
1. Kendall (N-Z).  
2. D. Boonma (Aut. Holl.).  
3. Gebhardt (E-U).  
(-) 23. R. Nagy (Fr.).
- Star**  
1. M. McIntyre et P. Bryn Vaile (G-B).  
2. M. Reynolds et H. Haedel (E-U).  
3. T. Grael et N. Falcao (Bré).
- 470 messieurs**  
1. T. Péronnet et L. Pillot (Fr.) ; 2. T. Tyniste (URSS) ; 3. J. Shadden et C. McKee (E-U).
- 470 dames**  
1. A. Jolly et L. Jewell (E-U) ; 2. M. Soderstrom et B. Bengtsson (Sué.) ; 3. L. Moskalenko et I. Tchouplikavskaja (URSS) ; (-) 8. F. Lebrun et S. Borge (Fr.).
- Flying Dutchman**  
1. J. B. Molter et C. Gronborg (Dan.) ; 2. O. Pollen et E. Bjorkum (Nor.) ; 3. F. McLaughlin et W. Wilson (Can.) ; (-) 12. L. Delage et D. Ferré (Fr.).
- Soilage**  
1. J. Schuermann, T. Flach et B. Jaekel (RDA) ; 2. J. Kostecki, W. Baylis et R. Billingham (E-U) ; 3. J. Bank, J. Mathiasen et S. Secher (Dan.) ; (-) 6. M. Kermaroc, S. Dripaux et X. Pheilpon (Fr.).

fénsifs. Deux jours après la cérémonie d'ouverture, chaque homme posté, chaque fourmi depuis si longtemps entraînée à la discipline de la méfiance, s'était fait sa religion : les invités étaient des gens comme les autres.

Il y avait mille petits trucs à apprendre d'eux. Leurs coutumes, leur mise, ces shorts par milliers qui tenaient lieu d'uniformes, leur façon de parler aux filles. Et puis, surtout, leur monnaie d'échange, l'étalon-oro olympique. Les pins, ces badges que les étrangers agrémentent sur leurs casquettes de base-ball. Les jeunes militaires les portent comme des décorations, sur le cœur. La course aux petits insignes bat son plein, en ville comme sur les stades. En offrir permet d'obtenir une ligne de téléphone ou une bonne place. Les physionomistes de la police ont vite fiché les revendeurs, les généreux qui distribuent leur provision. Les terroristes attendent.

Séoul, ou plutôt les Séoulites visibles dans ces morceaux de la ville abandonnés aux Jeux, paraît se fondre avec délice dans le paysage olympique. Les salles de sports sont pleines. On se presse au parc, devenu gigantesque Foire du trône où se mêlent toutes les cultures de la déambulation. Hot-dog ou kimchi, le chou fermenté qui se déguste comme une confiserie. Coca ou thé à la cacahuète. Ice-creams pour tout le monde. On vient de la province pour se faire photographier en famille sous les immenses oriflammes olympiques flottant très haut dans le ciel.

On gôtte à tout, à ces Jeux comme aux installations sportives qui, après le reflux de la vague, deviendront propriété nationale. Comme si les Séoulites avaient été trop longtemps privés de ces sites, comme si la montée de l'événement — sept ans ! — avait provoqué dans les esprits une tension à exhiler d'urgence, l'olympisme dans la ville est pris d'assaut.

Mais les Jeux ne sont que les Jeux. Du point de vue coréen, un indécipherable chaos. Du monde partout, des embouteillages dans les rues, portant vastes comme des éplandres. Surtout, ce sont incompréhensions quotidiennes, des méprises de langage. Le sens de l'ordre asiatique humilié par tellement d'entorses au dogme social confucéen. Les hiérarchies bouleversées, rarement prises en compte par les Européens ou les Américains. Des hiérarchies de remplacement plutôt, à l'image de ce fameux CIO qui tient salon dans l'un des palais de la ville. Phantasme de gouvernement provisoire. Diplomatie de nomade, forcément un peu piquo-assiette, tellement à l'aise, ici comme ailleurs. Demain, ailleurs déjà.

### Connaissance de l'événement

Paradoxal, mais vrai. Les rares manifestations d'étudiants ne sont jusqu'à présent qu'une animation de plus, au-dessus des parades, des expositions d'art et des festivals folkloriques. L'armée est bien dans la rue. Des policiers ont bien été infiltrés parmi les standaristes, les portiers d'immeubles ou les interprètes. Mais ils coulent les jours les plus tranquilles de l'année.

Les sacs sont palpés à la va-vite aux contrôles. Rarement ouverts. Les responsables du CIO s'inquiètent de ce doute abandon. « Je n'ai jamais vu une sécurité aussi relâchée », confie un officier qui garde en mémoire les fouilles tatillonnes de Moscou ou de Los Angeles. Il pourrait se passer à peu près n'importe quoi à l'heure où le judoka national Kim Jae Yup salue son adversaire en finale. Quand la Corée est engagée, avec ce sens si particulier de l'honneur, en basket, en volley-ball, au ping-pong, même en natation...

A longueur de journée, les chaînes de télévision coréennes distillent les exploits des enfants de la patrie. Il y en a pour tous les goûts et à toute heure. La bataille de l'indice d'écoote est discipline olympique. Les Coréens cèdent tout bêtement à la tentation du spectaculaire.

Dans l'incroyable complexité des préparatifs olympiques, le comité national a sans doute omis un point de détail qui vaut aujourd'hui à ces questions de sécurité de sombrer comme un navire prenant l'eau. Le contact humain. Tous ces jeunes gens aux cheveux courts n'avaient pas été prévus qu'ils risquaient de trouver les suspects chaleureux. Vantards, brailards, mais inoffensifs.

Après dix jours de Jeux, les Coréens découvrent peut-être qu'ils sont dupes d'une histoire éternelle. Comme on l'est toujours lorsqu'on prête sa maison pour l'anniversaire d'un autre. L'atmosphère est déjà, en tout cas, un peu à la fin de fête. Symbole du formidable « boom » économique de la Corée, écho d'un tel élan vital, les Jeux ne sont qu'un mirage, vite coré par ses visiteurs. Une curiosité vite routinière.

Sept ans pour être prêt, le présent, l'avenir précipité dans un mépris du passé, des stades à défer l'Occident, mais qui la nuit tombée sont massés à faire peur ; des milliers de personnes envoyées aux quatre coins du monde apprendre une technique, l'expérimentation de tout, à une cadence de fer. Mais pourquoi, au fond ? Pour les joies de chimère d'un soir de stade ?

Les Séoulites sont loin de les délaigner. Le SLOOC tiendra bon, jusqu'au bout. Affaire

### Lendemain de fête

Après dix jours de Jeux, les Coréens découvrent peut-être qu'ils sont dupes d'une histoire éternelle. Comme on l'est toujours lorsqu'on prête sa maison pour l'anniversaire d'un autre. L'atmosphère est déjà, en tout cas, un peu à la fin de fête. Symbole du formidable « boom » économique de la Corée, écho d'un tel élan vital, les Jeux ne sont qu'un mirage, vite coré par ses visiteurs. Une curiosité vite routinière.

Sept ans pour être prêt, le présent, l'avenir précipité dans un mépris du passé, des stades à défer l'Occident, mais qui la nuit tombée sont massés à faire peur ; des milliers de personnes envoyées aux quatre coins du monde apprendre une technique, l'expérimentation de tout, à une cadence de fer. Mais pourquoi, au fond ? Pour les joies de chimère d'un soir de stade ?

Les Séoulites sont loin de les délaigner. Le SLOOC tiendra bon, jusqu'au bout. Affaire

Après dix jours de Jeux, les Coréens découvrent peut-être qu'ils sont dupes d'une histoire éternelle. Comme on l'est toujours lorsqu'on prête sa maison pour l'anniversaire d'un autre. L'atmosphère est déjà, en tout cas, un peu à la fin de fête. Symbole du formidable « boom » économique de la Corée, écho d'un tel élan vital, les Jeux ne sont qu'un mirage, vite coré par ses visiteurs. Une curiosité vite routinière.

Sept ans pour être prêt, le présent, l'avenir précipité dans un mépris du passé, des stades à défer l'Occident, mais qui la nuit tombée sont massés à faire peur ; des milliers de personnes envoyées aux quatre coins du monde apprendre une technique, l'expérimentation de tout, à une cadence de fer. Mais pourquoi, au fond ? Pour les joies de chimère d'un soir de stade ?

Les Séoulites sont loin de les délaigner. Le SLOOC tiendra bon, jusqu'au bout. Affaire

### Un entretien avec le docteur Bruno de Lignières après l'affaire Ben Johnson

## « Personne n'est d'accord sur la définition du dopage »

La quasi-totalité des spécialistes de médecine sportive n'acceptent pas de parler de manière claire de la pratique du dopage et des problèmes qu'elle soulève. La plupart préfèrent observer sur ce chapitre un prudent mutisme. A l'inverse, quelques rares personnalités ne cachent ni leur laxisme en matière de prescriptions — à haut risque — ni les bénéfices personnels qu'ils peuvent en retirer.

Nous avons interrogé sur ce thème le docteur Bruno de Lignières, spécialiste d'endocrinologie, attaché à l'hôpital Necker de Paris (service du professeur Mauvais-Jarvis) et qui a participé, il y a quelques années, à une commission ministérielle sur le dopage.

— L'affaire Ben Johnson vous a-t-elle surpris ?  
— Oui, tout à fait. Il y a quelque chose de choquant à voir un athlète de ce niveau consommer un produit médicamenteux totalement démodé. C'est dire à quel stade de sous-information peuvent être les athlètes du meilleur niveau mondial.

— Un produit démodé ? Les responsables du CIO expliquent que le stanozolol n'a été mis au point que depuis peu...  
— Non, c'est faux. Il s'agit de l'un des plus vieux produits anabolisants, un produit qui fait la joie des dopistes tant il est facile à mettre en évidence. Tout cela est profondément absurde. Des athlètes du plus haut niveau mondial se croient obligés de consommer une substance démodée. C'est d'ailleurs pourquoi Carl Lewis essaya de dénoncer depuis un an son petit camarade en attirant l'attention des contrôleurs sur lui. C'est dire à quel point le pro-

blème du dopage n'est pas, comme on veut souvent le laisser croire, réservé aux seuls athlètes des niveaux inférieurs ou à ceux qui ont des capacités physiques médiocres.

— Quelle est votre position sur ce sujet ?  
— J'ai fait partie, il y a quelques années, d'une commission ministérielle du sport de haut niveau qui avait pour objet de savoir si le dopage existait en France comme dans les pays de l'Est. L'arrière-pensée était de démontrer que le dopage était très mauvais pour la santé et que le sport de haut niveau, lui, avait des effets positifs sur la santé.

Or, les conclusions ont été considérées comme décevantes par ceux qui avaient créé cette commission. Nous en sommes en effet arrivés au constat que le dopage était une pratique très répandue en France et que le sport de haut niveau n'était nullement bon pour la santé. On observe, en effet, chez les athlètes et les sportifs des troubles métaboliques potentiellement graves et je pense que le fait d'essayer de corriger ces troubles, pratique considérée comme du dopage, peut être médicalement nécessaire.

### Anomalies hormonales

— De quelles anomalies s'agit-il ?  
— Pour l'essentiel d'anomalies hormonales. On voit des blocages de l'activité gonadique, c'est-à-dire des ovaires chez la femme ou des testicules chez l'homme. A partir de quatre heures quotidiennes d'activité physique intense, ces anomalies disparaissent. Elles entraînent une mauvaise situation physique et psychologique. L'athlète devient alors de moins en moins performant. Une fois se constat établi, il y a deux

d'orgueil. La fourmière ne s'effondrera que le dernier étranger reparti. Mais, on le sent, elle s'effondrera pour avoir réussi un exploit, naturellement, moralement hors d'atteinte. Non en raison des moyens mis en œuvre. Colosaux, c'est la règle dans l'olympisme. Non en raison de l'organisation. Remarquable, en tous points, discrète, distinguée. Surannée. Fragile, cependant, pour cause de différences culturelles.

Trop de Coréens engagés dans cette folle conquête de la dignité olympique se contraignent au grand écart permanent. Et ils s'essouffent. Ben Johnson est désormais déclaré traître à l'olympisme, disqualifié pour dopage.

Ce n'était que cela, la course des courses ? Une supercherie. Ce n'est que cela l'Olympe ? Une suite d'ambiguïtés sur la pureté du sport. Les Coréens sont gens curieux. Ils soupçonnent, comme tout le monde, trop d'athlètes d'ingurgiter une potion magique. Pas nouveau, sans doute. Mais eux subissent plus intensément le choc de ce scandale, et leur psychologie orientale les culpabilise davantage que Los Angeles, Moscou ou Mexico, plus habitués.

### Orages d'un matin calme

Ils tiendront, mais le mental est soumis à rude épreuve. Ces Jeux plaqués sur la ville et sur le pays produisent des effets plus fins, plus intérieurs sans doute qu'ailleurs. Certains sourires sont plus tristes qu'au premier jour. L'humiliation provoque parfois un bref coup de sang, vite couronné, vite enfoui sous l'inclinaison du buste. Les officiels du CIO l'ont noté, Séoul a connu la meilleure partition olympique jusqu'à aujourd'hui, le jour du 100 mètres, le jour à ne pas manquer.

Puis la ville, soumise, a un peu cédé à l'étourdissement. Voilà que ce 100 mètres même était cent fois mandité ! Les Coréens croient aux signes. C'est-à-dire à tout. De quoi les détacher un peu de ce pour quoi ils se sont tant dévoués. De quoi distendre un peu plus les contrôles, donner au policier l'envie de tourner le dos à l'embouteillage.

De quoi, aussi, trouver urgent de resserrer les rangs nationaux autour de ce qui est plus proprement coréen dans les Jeux. Manifestement, Séoul privilégie un plaisir tout familial dans le service olympique. La boxe, le judo, les sports collectifs où concourent une équipe du pays du Matin calme. Et ceci explique cela, par une sorte de réflexe protecteur, ils font preuve, dans ces rencontres, d'une violence non contenue.

Des Jeux trop réussis, si l'on excepte la guerre du CIO contre le dopage ? C'est à dire, peut-être, réussis jusqu'à l'écoeurement ? La réaction, de plus en plus sensible, de la ville ressemble un peu à Itawon, le quartier de la contrefoison. Les équipes d'athlètes, les spectateurs, s'y précipitent parce qu'on n'y vend que ce que l'Occident achète en Orient. Du faux. Du faux à la tonne, une scénopie après l'autre. Pas un mètre carré de ce barbare d'Asie qui ne soit voué à l'imitation. Depuis les Jeux il s'y arrache surtout du vêtement et de la chaussure de sport.

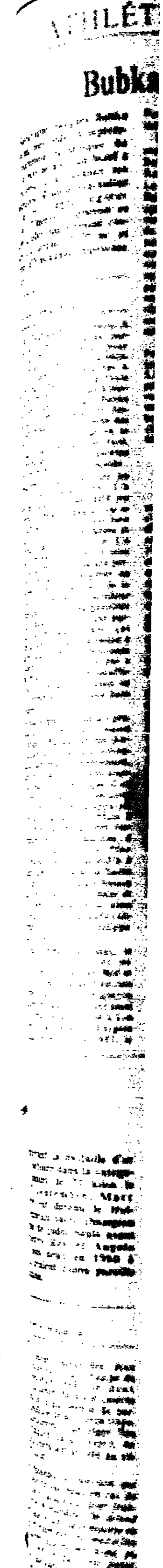
Les Coréens, là aussi, croient bien faire. Une réussite encore. Les Européens, les Américains, se rient sur des baskets qui ressemblent tant à celles qu'ils portent aux pieds. Il règne pourtant à Itawon comme un quinproquo. Ces souks sont spécialisés dans la vente de sacs français, de mode italienne. Ils croient ces semaines-ci sous l'olympisme. A donner la nausée même au plus pressé des commerçants coréens.

PHILIPPE BOGGIO.

— Oh se sitient, selon vous, les anomalies et les blocages de la situation actuelle ?  
— Cela fait des années que l'on s'ingénie à mettre en place des systèmes de plus en plus répressifs. Cette année encore on va triompher avec quelques cas de positivité établis à partir de produits ou de médicaments totalement démodés. Cette répression est absurde. Il est temps de faire autre chose, de dire la vérité. On est, en France notamment et toutes proportions gardées, dans la même situation vis-à-vis du dopage qu'on l'était avec l'avortement il y a quelques années. C'est toujours l'idée d'interdiction qui prévaut. Or, c'est un échec total puisque le dopage continue et de manière totalement absurde en l'absence complète de tout environnement scientifique, sauf dans certains pays, comme les Etats-Unis où c'est très bien organisé. Ailleurs, les athlètes savent qu'ils ne peuvent demander aucun conseil à un médecin et ils sont livrés à des gens qui recommandent les choses les plus invraisemblables.

— C'est particulièrement vrai en France. On fait absolument n'importe quoi, y compris des choses dangereuses qui n'aident d'ailleurs nullement à améliorer les performances de nos athlètes. Quant au CIO il est purement répressif. Son action c'est de publier, comme à Séoul, des communiqués triomphalistes lors de la découverte de cas de dopage. Mais, sur le fond, ce Comité n'a aucune intention d'améliorer la situation.

Propos recueillis par JEAN-YVES NAU.





# Les XXI<sup>es</sup> Jeux olympiques à Séoul

## ATHLÉTISME : domination des sprinters américains et des sauteurs soviétiques

### Bubka, la perche au ciel

Le Soviétique Sergueï Bubka est devenu, mercredi 28 septembre, champion olympique du saut à la perche avec un bond à 5,90 mètres. Il a devancé ses compatriotes Rodion Gatauline (5,85 m) et Gregori Egorov (5,80 m). Thierry Vigneron et Philippe Collet ont terminé cinquièmes ex aequo (5,70 m) et Philippe d'Encasse huitième (5,60 m).

SÉOUL de notre envoyé spécial

Embouteillage au bout de piste. A la queue leu leu, les quinze perchistes attendent leur tour pour s'élever. Il n'est pas midi. L'escalier des hommes volants est à l'échauffement, mais déjà la foule vibre. Vigneron est le premier à passer sa barre. Derrière lui, Bubka rite son décollage et passe en dessous. C'était pour rire. Le temps des réglages. Le titre olympique ne se jouera que cinq heures plus tard, avec en prime une tentative avortée à 6,10 m contre le record du monde.

Entre-temps, il faut meubler les longues périodes d'attente. Un concours de perche est un vaste jeu de stratégie qui peut se gagner ou se perdre entre deux sauts. Il faut bien choisir ses hauteurs, ses impasses et ne pas perdre sa concentration. Un perchiste comme Philippe Collet attribue une bonne partie de ses performances à sa faculté de gérer les temps morts. Il n'est pas rare de le voir un livre à la main, un baladeur sur les oreilles, pour ne pas gaspiller son influx. Dans l'entre-las des perches, jeu de mikado géant qui encombre le sautoir, chacun vague à ses occupations. Les uns bricolent leur matériel, d'autres se livrent à quelques mouvements d'échauffement. Mais la plupart sont assis ou allongés à même le sol, perdus dans leurs pensées.

Tandis que Vigneron rate un premier essai à 5,25 m, puis réussit 5,50 m, Sergueï Bubka semble dormir à l'ombre d'un parasol, énamouré dans un épais survêtement, une casquette vissée jusqu'aux sourcils. Mais l'ours n'hiberne que d'un œil. A 5,60 m, le s'éveille, esquisse quelques foulées. Son nom apparaît sur le tableau d'affichage. Mais à l'officiel coréen qui l'enquiert respectueusement de ses intentions, il fait signe en souriant : « Plus tard ! ». Lorsqu'il se décide enfin à commencer son concours, la barre est à 5,70 m. Les Polonais Chimark et Kolasa, les Américains Olson et Terpenning ont déjà disparu, ainsi que les concurrents de moindre calibre comme le Français Philippe d'Encasse (5,60 m).

Cinq centimètres plus haut, le dernier sauteur américain et les Français l'écarteront prise. Earl Bell et Philippe Collet ont échoué d'un rien au troisième essai. Thierry Vigneron dut abdiquer après son premier essai à 5,75 m. Médaille de bronze à Los Angeles en 1984, médaillé d'argent au Mondial de Rome en 1987, le

Racingman quittait l'arène en boitant.

Le championnat d'URSS pouvait commencer. Aux côtés de Sergueï Bubka, il ne restait plus en effet que Rodion Gatauline et Gregori Egorov. Le premier est un concurrent que Bubka voit grandir avec un certain agacement. Cet étudiant en médecine aime à Tachkent une carrière de franco-tireur. Longiligne (1,91 m pour 79 kilos), il a longtemps traîné une réputation de fragilité en grande compétition. Avec l'âge, il a gagné en fermeté comme en agilité, son palmarès récent : champion d'URSS en 1987 avec 5,90 m, troisième aux championnats du monde la même année, champion d'Europe en salle cet hiver.

Il y a un mois, en finale du Grand Prix Mobil à Berlin, il dominait nettement Bubka (5,95 m contre 5,80 m). Ce dernier, en pleine période d'entraînement, n'avait pas encore recouvré la forme qui lui avait permis, au début de l'été, de battre deux fois le record du monde (6,05 et 6,07 m). Le rendez-vous était fixé à Séoul.

#### Un stade trop dissipé

Il est bien, mais en présence d'un troisième larron. Gregori Egorov s'est invité. Nouveau champion d'URSS, cet athlète de vingt et un ans est en pleine progression. En 1987, son record personnel plafonnait provisoirement à 5,70 m. « Il méritait sous nos yeux », affirmait récemment Robert Zotko, le responsable de la préparation des sauteurs soviétiques. Effectivement, on l'a vu cette année à 5,75 m, puis à 5,85 m. Sur le sautoir du stade olympique, il a inquiété ses compatriotes jusqu'à 5,90 m. A cette hauteur, il échouait blanc-sec une médaille d'or dont il se sentait frustré depuis le boycottage soviétique des Jeux de Los Angeles. A 5,95 m, à nouveau leader du concours, il laissait Gatauline en tête à tête avec la barre.

L'instant aurait mérité un recueillement religieux. Or le Soviétique fut dérangé dans ses tentatives par le remue-ménage très officiel d'une remise de médailles. Un tapis rouge déroulé au travers de la piste d'élan, dix-huit trompettes tonitrueuses, l'hymne américain : c'était une conjuration. Sergueï Bubka était champion olympique sans sauter plus haut. Il renonçait même, quelques instants plus tard à tenter un nouveau record du monde. Décidément ce stade, vidé de la moitié de ses spectateurs, était trop dissipé !

Quatre ans après les J.O. de Los Angeles où les pays de l'Est étaient

absents, le résultat de ce concours confirme le fossé qui s'est creusé entre la perche soviétique et le reste du monde. Si les records de Sergueï le cosmonaute doivent être décrochés un jour, ce sera vraisemblablement par un autre Soviétique.

Après la victoire olympique de Pierre Quinon en 1984, lorsqu'on évoquait l'école française de perche, Jean-Claude Perrin, le découvreur des Bello, Abada, Vigneron, Ferreira, Quinon, préférait parler de « champions du hasard ». Le travail qu'il effectuait à Colombes n'était selon lui que du « bricolage ». Il craignait que le hasard ne soit pas éternellement bienveillant et s'époumonnait à réclamer des centres d'entraînement comme celui de Colombes dans toutes les régions de France.



Thierry Vigneron, cinquième au concours de la perche.

Ses craintes étaient justifiées. La relève française, c'est Philippe Collet, isolé à Grenoble. Philippe d'Encasse, sur les traces de son père à Clermont-Ferrand ou Ferenc Salbert, un Hongrois installé à Paris. Encore des enfants du hasard. En face, l'armée aux rangs de plus en plus serrés des sauteurs formés dans les dizaines d'écoles de perche soviétiques. Le combat est inégal, forcément inégal.

J.-J. BOZONNET.

### Lewis, plaie d'argent

Les Américains ont largement dominé les courses, le mercredi 28 septembre, en réalisant un triplé sur 400 mètres et un doublé sur 200 mètres. Toutefois, les deux favoris, Butch Reynolds et Carl Lewis, ont dû se contenter des médailles d'argent. Ils ont été devancés respectivement par leurs jeunes compatriotes Steve Lewis et Joe DeLoach. Les Français Gilles Quéshervé et Bruno Marie-Rose ont terminé respectivement sixième et huitième de la finale du 200 mètres.

les athlètes, le respect des contrats. Pour l'atmosphère, un peu ce qu'on imagine être, de Séoul, le service minimal de la télévision française.

Ce n'est pas, de la part des champions, faute de s'être engagé. Florence Griffith-Joyner frisant de cinq centimètres de seconde, en série de qualification, le vieux record du monde de l'Allemande de l'Est, Marita Koch (21 s 71) sur 200 mètres, l'Australienne Debra Finoff-King errant sur le fil, au 400 mètres haies... Tous les ingrédients à nouveau réunis, comme à chaque fois que le soleil de Corée se lève sur les jeux de l'athlétisme mondial. Des performances, des dépassements de soi, des larmes et des blessures. Qu'aurait-il fallu de plus ?

Qu'un ressort ne se soit pas distendu. Qu'une course, une seule soit mauvaise. Que Ben soit encore là et qu'il n'ait pas triché. Les images de Johnson le traqueur, bouillonné, déjà banni, à l'aéroport de Séoul ont sans doute bouleversé la planète. Elles ont sonné les athlètes qui savent, aux yeux effrayés du Canadien, ce que sera sa déchéance. Ce que pourrait être la leur, pour peu qu'un facon vire au rouge.

Mille rumeurs de dopage circulent désormais en ville et il n'importe quel exploit, surtout le plus éminent, se retrouve aussitôt soupçonné d'irrégularité par ceux qui croient le sport pur. Il ne fait pas bon, ces jours-ci, être en tête, fouler les médailles comme récoltes trop mûres. L'olympisme à l'envers.

La perte du sens. Le plus touché ? Assurément, Carl Lewis. Comprand-il ce qui lui arrive ? Jamais, sans doute, il n'aurait pensé voir sa logique de gloire battue en brèche de cette manière. Il était venu à Séoul répéter sa passe de quatre de Los Angeles. Un mauvais sort s'ingénia à brouiller ses plans. Mis K.O. par Ben Johnson au 100 mètres, on allait lui remettre une médaille d'or qu'il n'avait pas gagnée. Dur, pour le moral d'un dieu.

#### L'homme athlète...

Mais d'or quand même. Depuis le drame de mardi, depuis ces visions fugitives du naufrage du Canadien, Carl Lewis retrouvait une couronne ; pas la plus brillante, mais à défaut... Il symbolisait l'homme athlète, comme d'autres sont hommes gens, une espèce que Séoul cherche à dénigrer pour assurer sa sauvegarde. Le champion américain pouvait, en plus, tenir sa promesse. Quatre médailles, au 100 mètres donc, même au rabais, au saut en longueur, au relais quatre fois 100 et au 200 mètres.

L'or était déjà en poche à la longueur. En attendant le relais, acquis d'avance aux Américains à en croire les pronostiqueurs, le seul obstacle restait ce 200 mètres qui paraissait brouillonné. Carl Lewis, en série, en demi-finale, avait été impérial. Puis, mercredi, jour d'obstacles discrets sur le stade, quelque chose s'est à nouveau déréglé. L'imprévisible, l'impossible : la nette victoire de l'Américain Joe DeLoach sur son compatriote.

Regarder courir Lewis est toujours un plaisir, tant ses foulées de relais, son synchronisme défilé de fauve, sont uniques. D'autres coureurs le dépassent maintenant, plusieurs mètres avant la ligne. Ben, l'infortuné bluffeur, puis aussi, cette fois, DeLoach, un champion normal, en attendant, précaution d'usage déformée, le verdict du laboratoire, une course sans autre originalité que sa vitesse, 19 s 76 d'ouragan qui a secoué le dieu incrédule.

On aurait dit une répétition des scènes du 100 mètres. Lewis se croyait devant, ou certain d'y revenir, puis Lewis découvrait, stupéfait, d'un bref mouvement de tête, qu'un anonyme commettait l'effronterie de courir de front. Enfin, Lewis, battu, visage d'enfant refusant la loi du plus fort. Lewis défait, vieillit. Incrédule. Les mêmes scènes, oui. La prétraite déjà inscrite au tableau électronique du stade. Un nom devant le sien, que le champion regardait, sidéré. Absent du stade pour de longues minutes. Pas si loin, en définitive, du rebut des idoles, qui a déjà attribué un numéro à Ben Johnson.

Soyons juste, plus juste que ce stade friéux. Ce 200 mètres n'est peut-être pas d'or, mais l'argent n'est pas monnaie de singe. Aucun autre champion n'offre autant à cette époque olympique. Lewis joue le jeu. Il en donne pour notre présence. Vaincu, vainqueur, mais généreux. A la tâche sous les yeux, annoncé plus souvent qu'à tout autre l'aboyer américain du show d'athlétisme.

Rendons-lui ce crédit qu'on lui chipote ici : il aura été, à Séoul, le grand animateur de ces Jeux. Le stade, mercredi, n'est un peu plus prior pour saluer l'artiste. Les tours de piste de Lewis, barré à la main, ne soulèvent plus le cœur.

Le champion est morté deux fois sur le podium en moins de dix minutes. Pour l'or, sans pour autant avoir gagné l'argent du 200 mètres. Cela vaudrait bien quelques braves. L'enceinte s'était vidée, comme tous les jours à la même heure. Dommage, car c'était là un peu cérémonie d'adieu.

PHILIPPE BOGGIO.

### JUDO : une médaille d'or pour la France

### Les conquêtes d'Alexandre

En recevant la médaille d'or après sa victoire dans la catégorie des moins de 71 kilos le mardi 7 septembre, Marc Alexandre est devenu le troisième Français sacré champion olympique de judo. Seuls avant lui, Thierry Rey et Angelo Parisi, tous deux en 1980 à Moscou, avaient connu pareille consécration.

SÉOUL de notre envoyé spécial

Physiquement, Alexandre était prêt. Le stage suivi par l'équipe de France pendant près de deux semaines au Japon, dans une caserne de police, lui avait permis de parfaire la condition de son corps trapu. Mais, mentalement, un léger flou s'était instauré dans l'esprit de l'Orléansais après son arrivée au village olympique.

« Je redoutais la pression qui allait s'abattre sur nous en cas de manque de résultats du sport français », confie Alexandre. Or attend toujours que le judo se comporte en saveur et rapporte les médailles que d'autres disciplines n'ont pu obtenir. C'est ce qui s'est passé. Pendant quelques jours, des centaines de questions me sont passées dans la tête. Et comme je ne suis pas très bavard, j'avais du mal à me

confier et à évacuer ces interrogations ».

La cinquième place de Patrick Brix, et surtout la médaille de bronze de Beno Carabetta, premiers en lice dans l'arène infernale du gymnase Changchung, avaient donné confiance à leurs camarades. Après avoir vu Carabetta se faire voler la victoire lors de sa demi-finale contre le Coréen Lee Kyung Kwon mardi, des idées de revanche avaient germé avec la force du harcèlement magique qui fait monter les lutins dans les nuages.

#### Se faire violence

Contrairement à ses deux prédécesseurs, Marc Alexandre n'est pas à affronter le Coréen et le public survolté. Le combattant local, Park Chung Hee, avait été éliminé dès le premier tour par le Japonais Koga, dont le parcours s'arrêta lui aussi peu après, face au Soviétique Tenadze. Après deux heures de compétition, supporters coréens et japonais avaient quitté la salle sans même attendre de connaître la suite des événements. On pouvait s'expliquer entre Européens, devant des traversés aux deux tiers désertés.

Cela dit sans doute un peu de cette fameuse « pression » des épaules de Marc Alexandre. Face à Tenadze en demi-finale, comme contre l'Allemand de l'Est Sven Lall

en finale, le Français sut maîtriser ses adversaires sans jamais se découvrir. « J'avais connu l'expérience d'une finale de championnat du monde perdue, l'an dernier à Essen, face à l'Américain Swain, et je ne voulais surtout plus y goûter », affirme Alexandre. Mon entraîneur m'a aidé à me motiver entre les combats. Je doutais encore de la possibilité pour moi de conquérir un jour un grand titre. »

Reconnu unanimement comme l'un des grands judokas de sa génération, Marc Alexandre n'avait jamais eu les ressources morales qui lui auraient permis d'aller jusqu'au bout de ses ambitions. Sa fragilité humaine en fait un cas bien à part dans le judo français. Et son entraîneur, Serge Feist, joue au moins autant un rôle de psychologue que de conseiller sportif auprès du nouveau champion olympique.

« Entre la demi-finale et la finale, j'ai dû aller chercher loin au fond de moi-même les sources de sa motivation », raconte Serge Feist. Je lui ai demandé de penser à tout ce que nous avions fait ensemble depuis huit ans, aux milliers d'heures d'entraînement, aux stages intensifs. Je voulais qu'il joue sa vie sur cinq minutes. Il fallait qu'il rapporte lors de son combat. Et, pour le premier fois, je l'ai vu rapporter. »

Alexandre ne cache pas que à presque vingt-neuf ans, le drame venait encore dans son esprit. « J'avais

vu Fabien [Cam] devenir champion du monde l'an dernier et je me disais que ces choses-là n'étaient pas faites pour moi, confesse-t-il. J'en avais envie, mais je voyais toujours le bout de ma route s'éloigner quand j'avancais. Un titre olympique me semblait tellement inaccessible... »

Alexandre avait pourtant été, en 1984, champion d'Europe et troisième des Jeux olympiques dans son ancienne catégorie de poids, les moins de 65 kilos. Mais un blocage l'avait depuis lors empêché de poursuivre sa progression. « Lors de la finale contre Lall, j'ai réussi à me surpasser dans beaucoup de domaines, j'ai découvert des ressources en moi que je ne soupçonnais pas. Je crois que cela va changer beaucoup de choses, et pas uniquement dans ma vie de judoka. »

Jusqu' alors excessivement discret, intériorisant tous ses sentiments, Alexandre occupait une position marginale en équipe de France. « J'ai vu quelques ont été les retombées d'un titre mondial pour Fabien Camu, notamment au niveau médiatique. Je ne réagissais certainement pas de la même façon que lui, mais je vais devoir accepter de constituer une référence dans ma discipline. » Marc Alexandre n'était peut-être pas né pour cela. Mais sa victoire est de s'être fait violence.

ALAIN GRAUDO.

### SPORTS ÉQUESTRES

### L'hégémonie des cavaliers ouest-allemands

Après avoir déjà gagné les titres individuel et par équipes de dressage et la médaille d'or par équipes du concours complet, les cavaliers ouest-allemands (Ludger Beerbaum, Wolfgang Brinkmann, Dirk Hafemeyer et Franke Słoboshaak), ont remporté, le mercredi 28 septembre, le concours de saut d'obstacles par équipes. Avec 17,25 points

de pénalités, ils ont devancé les Américains, tenants du titre (20,50 points). Malgré un sans faute de Pierre Durand (Jappeloup) dans le dernier parcours, l'équipe de France (Hubert Bourdy, Frédéric Cottier, Michel Robert et Pierre Durand), a dû se contenter de la médaille de bronze (27,50 points).

### Au programme

Jeudi 29 septembre	
Athlétisme - 0 h :	début des épreuves ; 4 h 15 : finale du disque dames ; 7 h :
7 h :	finale de la longueur dames ; 7 h 40 : finale du 200 m dames ; 8 h 45 : finale du décathlon.
Basket-ball - 3 h :	finale du tournoi dames.
Roxa - 1 h et 10 h :	demi-finales.
Écriture - 11 h :	finale du sabre par équipes.
Haltérophilie - 2 h :	finale des plus de 110 kg.
Handball - 10 h 30 :	finale du tournoi dames.
Judo - 8 h :	finale des moins de 86 kg.
Lutte - 8 h 30 :	finale de la libre en 48 kg, 62 kg et 90 kg.
Tennis - 2 h :	demi-finales double messieurs et simple dames.
Volley-ball - 11 h :	finale du tournoi dames.
Vendredi 30 septembre	
Athlétisme - 0 h 30 :	début des épreuves ; 2 h 40 : arrivée du 50 km marche messieurs ; 4 h :
4 h :	finale de la hauteur dames ; 4 h 10 :
4 h 10 :	finale du 100 m
haies dames ; 5 h 20 :	finale du 3 000 m steeple messieurs ; 6 h 40 :
6 h 40 :	finale du 10 000 m dames.
Basket-ball - 3 h :	finale du tournoi messieurs.
Canoe-kayak - de 0 h à 2 h 30 :	finales K1 et K2 messieurs et dames ; C1 et C2 messieurs.
Écriture - 11 h :	finale de l'épée par équipes.
Football - 10 h :	finale pour la troisième place.
Gymnastique - 9 h :	finale de la gymnastique rythmique et sportive.
Hockey sur gazon - 6 h 15 :	finale du tournoi dames.
Judo - 8 h :	finale des moins de 95 kg.
Lutte - 8 h 30 :	finale de la libre en 52, 74 et 100 kg.
Natation synchronisée - 0 h 30 :	finale solo.
Tennis - 2 h :	finale simple messieurs et double dames.
Volley-ball - 11 h 30 :	finale du double dames ; 12 h 20 :
12 h 20 :	finale du double messieurs.
Tir à l'arc - 5 h 30 :	finales dames et messieurs.
Volley-ball - 0 h 45 et 11 h 30 :	demi-finales messieurs.

مركزنا من الأصول

# Société

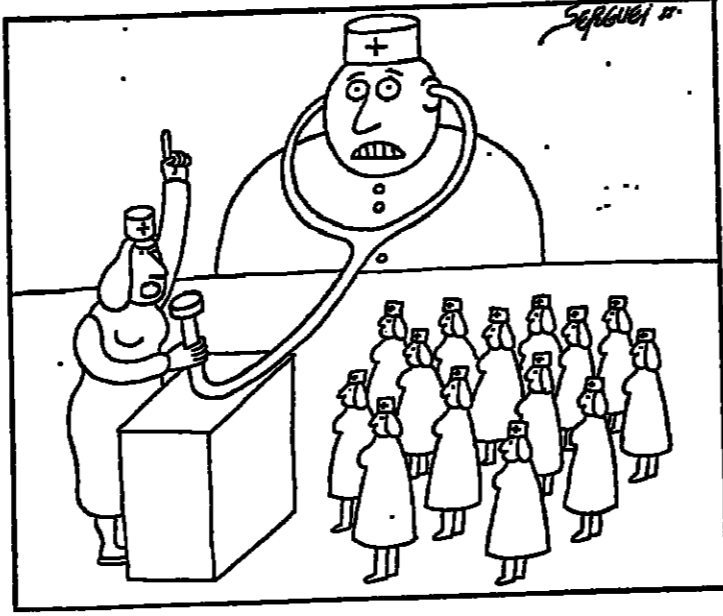
## MÉDECINE

### Service minimum jeudi dans les hôpitaux pour la grève nationale des infirmières

La grève organisée le jeudi 29 septembre, à l'initiative de la coordination des infirmières d'Ile-de-France (mouvement qui regroupe l'ensemble des représentants de la profession, syndiqués ou non), a pris une dimension nationale. C'est vrai dans le secteur public où l'on compte 123 000 infirmières (la profession est féminisée à plus de 80 %), mais aussi dans le privé où les effectifs s'élevaient à 44 000.

A Paris, une manifestation était prévue à 9 h 30, de la place du 18-Juin (Montparnasse) au ministère de la santé, avenue de Ségur. La coordination souhaitait être reçue par le ministre, M. Claude Evin, mais ce dernier a déclaré, le 21 septembre, qu'il ne souhaitait, pour le moment, recevoir que les représentants syndicaux, seuls partenaires dans les négociations. Bien que tous les syndicats soient partie prenante dans ce mouvement et appellent à la grève, la CFDT et FO ont demandé à leurs militants de se rassembler à 11 heures devant le ministère, malgré les consignes de fédérations locales qui, elles, ont décidé de se joindre à la coordination. Les dissensions, en apparence superficielles, marquent en fait une forte divergence sur l'action à mener.

La coordination est née de l'incapacité des syndicats à s'implanter dans cette profession (à peine 8 % des syndiqués) et de la faiblesse des associations. En 1987, une nouvelle association, l'Union nationale des associations et syndicats infirmiers et des infirmiers français (UNASIF) a vu le jour. Elle a organisé avec la CFDT et la coordination des anesthésistes une manifestation le 25 mars. Mais, voyant que l'UNASIF ne souhaitait pas donner des suites immédiates à cette mobilisation, une centaine d'infirmières d'Evry et d'hôpitaux parisiens ont créé une coordination et établi une plate-forme de revendications.



Celle-ci, qui prévoit une revalorisation de la profession, la garantie d'un bon niveau d'entrée dans les écoles et de formation, la hausse des salaires et le droit à la formation continue, recoupe celle des syndicats. Mais la coordination souhaite s'occuper en priorité des infirmières et ne pas poser dès le départ le problème de l'ensemble des professions para-médicales. Cette attitude semble recueillir un large écho parmi les infirmières.

qu'il avait lui-même déposé un préavis de grève pour le 29 septembre, afin de soutenir les infirmières dont le statut est « sous-évalué ».

Chaque établissement, chaque service, a mis au point son propre mode d'organisation pour cette journée d'action. Dans certains, les infirmières ont décidé de débayer purement et simplement, attendant qu'on les réquisitionne. Dans d'autres, elles ont choisi de s'organiser avec les médecins pour repousser les consultations et s'assurer qu'un service minimum.

Du président de la République qui, le 23 septembre, a déclaré que « les infirmières n'ont pas le sort et la situation que la société leur doit », aux médecins, en passant par les directeurs, tout le monde semble d'accord pour reconnaître que les infirmières méritent mieux. Le ministre de la santé a décidé l'ouverture des négociations le 6 octobre.

Ch. CH.

### Pour 6 500 F, primes comprises

L'horloge de la gare du Nord, à Paris, marque 22 h 30. Anne presse le pas. Dans sa poussette, Mathieu, neuf mois, écarquille les yeux. Il y a quelques minutes encore, il dormait tranquillement dans son berceau de la crèche de l'hôpital Lariboisière. Depuis quelques semaines, il éprouve des difficultés à se rendormir en rentrant tard le soir.

Ve-t-elle continuer longtemps cette course folle pour un salaire à peine supérieur à 6 500 F, primes comprises, après quatre ans d'ancienneté? Prise en sandwich entre l'administration et les médecins, Anne s'impressionne d'être la cinquième nous du carrosse, et les possibilités d'évolution professionnelle sont rares.

Tout le monde ne peut pas être surveillante générale ou monitrice dans une école d'infirmières. Il est possible de se spécialiser, mais là encore les voies (pédiatrie, anesthésie...) ne sont pas nombreuses.

Il n'était pas 14 heures quand Anne a franchi le portail de l'hôpital. De là, elle a gagné son vestiaire puis la crèche pour y déposer Mathieu. A 14 h 15, comme le prévoit le règlement, elle a poussé la porte du service de cardiologie où elle travaille, depuis sept mois, en réanimation. L'unité a la particularité de vivre au gré des urgences.

#### La cérémonie de l'étiquetage

Les tâches rituelles l'ont tout de suite occupée: bref tour des chambres, lecture du livre où sont consignés tous les événements de la journée, vérification avec une autre infirmière de l'armoire où se trouvent les stupéfiants, contrôle des chariots et des batteries des appareils de réanimation que seuls les externes peuvent utiliser, coup d'œil, enfin, aux « scopes », les moniteurs d'électrocardiogrammes branchés sur les malades et installés dans la salle des infirmières.

A ses débuts dans le service, Anne était perdue par tous les « bip » qui résonnaient et les courbes qui s'affolèrent chaque fois qu'un patient rauquait un peu trop. Depuis, elle a appris à distinguer et à ne pas se précipiter chaque fois que sur un écran paraît s'annoncer la « mort ». Des « bip » sont chassés à la vélocité des appareils. Heureusement, en décembre, l'unité sera complètement rénovée.

Une brève réunion avec ses collègues du jour lui a permis d'avoir des nouvelles des anciens patients, peu nombreux car les malades restent rarement plus de deux jours avant d'être envoyés en salle de soins. Elle a fait la connaissance des deux entrants. Il fallait faire attention aux affaires de l'un, dont une grande partie avait déjà été envoyée à la consigne et une autre rendue à la famille. Et, surtout, ne pas oublier

les résultats des examens sanguins et les radios de l'autre...

Ses collègues parisiens, Anne a commencé le fastidieux travail du marquage des étiquettes correspondant aux injections et aux médicaments à donner aux malades. Elle a ensuite préparé les seringues et réparé les médicaments, sur lesquels elle a collé les fameuses étiquettes. Pas question de se tromper. La plupart de ceux qui arrivent dans cette unité sont envoyés par le SAMU ou les médecins des consultations. Ils viennent de subir un infarctus ou des troubles cardiaques suffisamment importants pour que l'on décide l'hospitalisation immédiate. Il faut les soigner, mais aussi les aider à supporter les douleurs (parfois à la morphine) et donner des calmants.

A 15 h 50, les chariots étaient prêts. Anne et sa coéquipière Vélire ont distribué les thermomètres et donné des soins jusqu'à 16 h 40, puis à nouveau lavé le matériel et rangé les chariots.

Ce qui frappe ici, c'est la régularité avec laquelle reviennent les mêmes tâches. La plupart des soins se donnent à deux heures d'intervalle, et parfois une heure seulement. Aussi, toutes les deux heures recommence la cérémonie de l'étiquetage, de la préparation des mélanges pour les seringues, etc. Entre-temps, il faut trouver un moment pour passer les bassins aux patients reliés aux perfusions et aux « scopes », poser les sondes, soulager les escarres... Trouver le mot juste pour expliquer à un malade un peu envahissant qu'il ne peut téléphoner à toutes ses amies!

Il arrive souvent que plusieurs patients arrivent ensemble. L'unité se transforme alors en ruche. Il faut parfois libérer des lits et envoyer certains patients dans les salles de soins à un autre étage. Il faut de toute façon préparer les nouveaux, poser les perfusions, organiser les examens sanguins classiques, ceux demandés en plus par les médecins et les radios...

#### Dans le privé, ce n'est pas mieux

Pour la troisième fois, surveillante infirmière et aide-soignant sont plaints du casse-croûte de 18 h 30. Mais, cette fois, la conversation a vite dévié sur la grève du 29 septembre. Anne n'est pas syndiquée. Elle n'appartient pas non plus à une association, mais elle sera la manifestante, à la première fois, grâce à la coordination des infirmières, souligne une de ses collègues, nos revendications sont mises en valeur et ne sont pas entouffées parmi celles des autres personnels soignants des hôpitaux.

Anne reconnaît que son unité est mieux lotie en effectifs que la salle de soins: on y compte en permanence deux infirmières et une aide-soignante ou un agent

hospitalier (femme de ménage) pour neuf lits; tandis qu'en salle il n'y a qu'une seule infirmière et une aide-soignante ou trop souvent un agent hospitalier pour dix-huit patients et parfois plus (dans les services de gérontologie, les proportions peuvent être de un pour quarante).

« Si encore nous avions de vrais aides-soignants, se plaint Charles, un infirmier en salle de soins. Mais, pour faire des économies, on préfère embaucher des femmes de ménage. Le résultat, c'est que chez nous le carrosse brille, mais quand il pépie survient, il faut se débrouiller seuls. »

En théorie, le travail d'une infirmière se fait au rythme de sept jours de travail, deux jours de repos, afin que les gardes ne fassent un week-end sur deux. Mais, le plus souvent, les services adoptent la formule: 6 heures-14 heures, 14 heures-22 heures, 22 heures-6 heures, avec des variantes. Certaines infirmières naviguent d'une équipe à l'autre, sans toujours connaître une semaine à l'avance leurs jours de service.

« Notre métier demande un minimum de stabilité, reconnaissent Anne et ses compagnons, mais nous souhaiterions que nos efforts soient reconnus et récompensés, et que, sous prétexte de plein, on ne nous croie pas corvéables à merci. »

Aller dans le privé? Anne en a déjà fait l'expérience. Contrairement à ce que l'on pense, les conditions de travail n'y sont pas toujours meilleures. Il n'est pas rare qu'une infirmière d'un hôpital privé à son licenciement perçoive 6 300 francs nets à l'embauche et 7 000 francs en fin de carrière. Les conditions s'améliorent avec les hôpitaux privés à but non lucratif, où les salaires de début peuvent atteindre 8 000 francs si l'employeur a adhéré à l'une des deux grandes conventions collectives. Les infirmières de l'hôpital public, elles, débutent à moins de 6 000 francs et plafonnent à 10 200 francs; mais elles ont la sécurité de l'emploi et des avantages statutaires.

Jeune infirmière, Anne était passionnée par son métier et, en même temps, terrifiée. Mise dans le bain dès le premier jour, en étant seule à nuit avec une trentaine de malades, elle a dû apprendre vite et beaucoup. « Dans l'établissement où je me trouvais, dit-elle, il me fallait même faire des actes qui, normalement, reviennent aux médecins. » Aujourd'hui, après quatre ans de métier, elle a l'impression de ne plus rien apprendre et déplore le manque d'échanges avec les médecins. En réanimation, les infirmières ne participent pas aux visites des malades. Elles exécutent les ordres donnés par les médecins. Et, dans la plupart des cas, on ne leur demande même pas ce qu'elles pensent de l'état d'un malade...

CHRISTIANE CHOMBEAU.

## Le Monde

# PLANTU

### La sélection de ses meilleurs dessins

L'ALBUM 88  
176 PAGES-250 DESSINS



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

**BON DE COMMANDE PLANTU**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
 Localité \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

FRANCE (frais de port inclus) Nbre ex. x 50 F = \_\_\_\_\_  
 ÉTRANGER - DOM-TOM (frais de port inclus) Nbre ex. x 55 F = \_\_\_\_\_  
 484

COMMANDE ET RÉGLEMENT À RENVOYER A :

**Le Monde**  
 SERVICE DE LA VENTE AU NUMÉRO  
 7, RUE DES ITALIENS  
 75009 PARIS (FRANCE)

## RELIGIONS

### Au Brésil

#### Un évêque progressiste est sanctionné par le Vatican

Mgr Pedro Casaldaliga, évêque de Sao-Felix-de-Araguaia, dans le Mato-Grosso au Brésil, a reçu, par le canal du nonce à Brasilia, une « invitation » de deux congrégations du Vatican (celle de la doctrine de la foi et celle des évêques), par laquelle il lui est demandé de mettre fin à son soutien aux théologiens de la libération, à ses critiques de la curie romaine et à ses voyages au Nicaragua. Au mois de juin dernier, cet évêque de l'une des régions les plus agitées par les conflits sur la propriété de la terre avait déjà été convoqué à Rome par les cardinaux Ratzinger et Gantin, préfets des deux congrégations compétentes.

Plus de trois mille fidèles ont manifesté, le dimanche 25 septembre, leur soutien à Mgr Casaldaliga. Dans une lettre ouverte, quarante évêques brésiliens s'étonnent de la méthode « étrange » utilisée contre l'un de leurs et expriment leur « admiration » pour le travail qu'il réalise auprès des plus pauvres. — (AFP.)

Grève d'élèves dans les lycées de Blois. — La moitié des élèves des lycées Philibert-Desaigues et Augustin-Thierry de Blois (Loir-et-Cher) se sont mis en grève, mardi 27 septembre, pour protester contre les classes surchargées, le non-remplacement de certains professeurs et la vétusté des locaux. Le mouvement, lancé le jeudi 15 septembre, a été reconduit mercredi.

### Trente évêques africains en stage audiovisuel à Lyon

#### In excelsis vidéo

LYON  
de notre bureau régional

Six archevêques et vingt-quatre évêques, venus de cinq pays d'Afrique centrale — Cameroun, Tchad, Congo, Centrafrique et Gabon — ont participé, du 13 au 23 septembre, à une session de formation aux médias modernes, organisée par le Centre de recherche et communication audiovisuelle-expression de la foi (CREC-AVEX). Basé à Ecouly, dans la banlieue lyonnaise, ce centre est lié par convention au CNRS et dirigé par le Père Pierre Babin, auteur de divers ouvrages sur la communication.

« Excellent! la manière dont vous avez prononcé « Aimer et pardonner résumant pour moi le christianisme », en baissant le voir d'un ton et en détachant les deux verbes. C'était très bon. L'aspect acteur, ce fait partie de la sincérité... » Pour distiller les compliments ou les critiques, le formateur barbu qui anime les travaux pratiques audiovisuels ne s'embarasse ni de « Messaiegnais », ni d'« Eminence ».

L'ambiance est studieuse et détendue. Abstraction faite des vestes sombres et des cols durs qui coiffent quelques pull-overs, le groupe d'évêques qui planchent devant ou derrière les caméras pourrait passer pour un séminaire de VRP en roquillage. L'homme qui, une demi-heure durant, vient de se soumettre à l'épreuve d'un poit « 7 sur 7 » à huis clos, et écoute, religieuse-

ment et l'on ose dire, les conseils de son professeur, n'est pourtant pas un élève comme les autres. Il s'agit du cardinal camerounais, Tumi, archevêque de Garoua, au Cameroun.

Assurément moins intimidant qu'Anne Sincclair, son interviewer ne lui a néanmoins pas fait de cadeau. Les séquences vidéo sur lesquelles il l'a invité à réagir à brûle-pourpoint étaient souvent à la limite de l'iconoclasme: un reportage sur l'Église « électronique » américaine avec ses prédicateurs-stars qui vendent l'Évangile comme du bubble-gum, un montage d'images d'une extrême violence sur certains rites africains très cruels et un extrait de Dantes...

« J'ai compris pas », remarque, en substance, le cardinal, qui se laisse rarement déstabiliser par des questions pièges, du genre: « Alors, l'argent n'a pas d'odeur? » ou « Conselleries-vous à vos ouailles de ne pas regarder Dantes, comme des cardinaux français l'ont fait à propos de la Dernière Tentation du Christ? », dont les réponses doivent rester off...

A côté de ces séances de travail, destinées à familiariser les évêques africains avec les micros et les caméras, nouveaux vecteurs de la parole évangélique, leur stage de formation a été ponctué de prises avec descriptives, musicales ou montage et de conférences-débats sur des thèmes divers.

ROBERT BELLERET.

Le Monde  
 La carte de répartition de M...  
 après six ans...

rejoignez VOI  
 NOI  
 par l'ind...

ÉCA



# Société

## JUSTICE

### Feu vert en appel pour « La Dernière Tentation du Christ »

#### Les affiches devront seulement préciser que l'œuvre « n'est pas une adaptation des Évangiles »

Le film de Martin Scorsese, *La Dernière Tentation du Christ*, sera ni interdit, ni coupé, ni complété par un « communiqué », comme l'avait ordonné le tribunal civil de Paris saisi en référé par trois associations religieuses (Le Monde du 24 septembre).

Amené à se prononcer à son tour après le recours formulé, notamment, par l'Alliance générale contre le racisme et le respect de l'identité française et chrétienne, présidée par M. Bernard Antony, député européen du Front national, par l'association Saint Pie X et par deux autres associations traditionnelles qui souhaitaient obtenir l'interdiction, la cour d'appel de Paris a seulement ordonné qu'un court avertissement figure sur les affiches et les publicités.

Dans son arrêt rendu le 27 septembre, la cour, présidée par M. Myriam Ezraty, premier président, n'a pas eu le même regard que le tribunal. Elle estime que le trouble invoqué ne revêt pas le caractère « manifestement illicite » exigé par la loi pour permettre de restreindre l'exercice d'une liberté comme celle de la libre communication des pensées et des opinions, consacrée par l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Cependant, les magistrats relèvent que la loi leur permet de prévenir « un dommage imminent ». Dans cet esprit, ils déclarent dans un arrêt : « Il s'impose d'écrire que quelque soit le titre du film, la situation d'être atteint dans ses convictions profondes », tout en soulignant que « la protection ainsi due aux personnes ne justifie pas, s'agissant d'un spectacle donné dans une salle où l'on se rend librement et volontairement, les interdictions et saisies sollicitées, lesquelles porteraient une atteinte irréversible aux droits de l'auteur de diffuser son œuvre et priveraient ceux qui le souhaitent d'accéder à la connaissance de celle-ci ».

Ainsi, la cour a considéré qu'il y a lieu d'assurer l'information de ceux qui, abusés par le titre du film et restés dans l'ignorance de la polémique qu'il a suscitée, viendraient, sans l'avoir voulu, s'exposer à un spectacle de nature à heurter leurs sentiments ». Dans ce but, les juges ordonnent que, « tous moyens de publicité » et les affiches devront porter l'annonce suivante : « Ce film est tiré du roman de Nikos Kazantzakis la Dernière Tentation. Il n'est pas une adaptation des Évangiles ».

MAURICE PEYROT.

## Le potier « publiphobe » en correctionnelle

### Treize mois avec sursis pour « une intelligence perdue »

M. Jean Tessier, potier de son état et publiphobe enragé, a finalement été condamné à treize mois d'emprisonnement avec sursis mardi 27 septembre. Poursuivi pour menaces de mort, le prévenu s'est présenté devant la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris sans avocat. « Il aurait rogné sur mon temps de parole », et a tenté d'expliquer au président, M. Yves Corneloup, pour quelle raison il avait adressé le 3 décembre 1986 un tract anonyme à la société Transcommunication et à la RATP en leur promettant de commettre dans les huit jours des attentats meurtriers dans le métro si la décision de retirer tous les postes vidéo diffusant musique d'ambiance et publicité dans les stations n'était pas prise (Le Monde du 27 septembre).

M. Tessier a notamment réaffirmé son opposition à la publicité et a revendiqué un « droit au silence » dans les lieux publics. Mais il a aussi déclaré : « Je m'engage à ne pas recommencer ce type d'action », faisant remarquer qu'il s'était fait connaître de lui-même à la direction de la RATP au début de l'année 1988.

Après avoir souligné la violence de la lettre de menaces du prévenu, M. Jean Grimaldi, pour le ministère public, a noté : « Vous êtes peut-être un artiste, mais sans pudeur. Vous avez manqué de cœur. Vous me semblez une intelligence perdue ». M. Grimaldi a néanmoins relevé : « Ce qui vous sauve c'est la pureté de vos convictions », pour conclure : « J'avais l'intention de requérir seize mois avec sursis. Mais après vous avoir entendu je ne les demanderais pas. Je vous tends la main. Ne dérangez plus l'appareil judiciaire ».

Visiblement touché par « l'écoute » du président et le ton nuancé du ministère public, M. Tessier a terminé sa défense en quelques mots : « Je suis extrêmement honte et édifié par ce que j'ai entendu. Le désespoir que j'avais est partiellement vaincu. Je veux garder cette note d'espoir tout en pensant que j'ai fait mon devoir ».

L. G.

## DÉFENSE

### Après l'annonce d'un plan de réorganisation

#### L'armée de terre dans les turbulences

Un général à quatre étoiles qui donne sa démission. Des bruits fous, dans les casernes, sur la suppression éventuelle de 50 000 emplois, à terme, dans l'armée de terre. Un chef d'état-major qui s'émue au point de vouloir rassurer ses troupes par un message interne à ses subordonnés. Un ministre de la défense qui explique qu'il n'y a pas matière à s'agiter. Des députés de la commission de la défense qui demandent à ce même chef d'état-major de transmettre « la confiance du Parlement » envers l'armée de terre.

Autant de signes d'un certain trouble des esprits au sein de l'armée de terre française. L'approche des discussions budgétaires au Parlement a joué comme un détachement et, plus spécialement, l'annonce qu'il faut s'attendre, en 1989, à des suppressions de postes dans l'armée de terre. Certes, les deux autres armées connaissent les mêmes menaces. Mais, les turbulences sont moindres chez les aviateurs et chez les marins si l'on excepte les propos récents (Le Monde du 16 septembre) et amers du préfet maritime de Brest.

C'est à la mi-août que l'état-major de l'armée de terre a été invité à se séparer, l'an prochain, de 1 424 engagés et de 1 853 appelés. A peine, respectivement, 1,3 % et 1 % des personnels des deux catégories concernées. Ce n'est pas une politique nouvelle : déjà, en 1987 et en 1988, cette même armée de terre a dû réduire, au total, de 2 298 le nombre de ses personnels de métier et sous contrat, sans pour autant toucher aux effectifs du contingent. Mais, sans doute, la brutalité et l'intensité du couperet pour 1989, pratiqué sans avertissement en plein mois d'août, ont pris au dépourvu le corps des officiers et celui des sous-officiers.

La déflation intervient, de surcroît, alors que l'armée de terre vient d'adresser un message à ses subordonnés. « Les diminutions d'effectifs qui sont douloureuses, dit-il, correspondent à la nécessité de s'adapter à un avenir plus technique encore et de satisfaire aux exigences budgétaires. Pour cela, il faut concentrer notre implantation, revoir certaines structures, augmenter notre productivité. Tout cela ne sera ni simple, ni facile. En suis conscient et j'apprécie de bons parents ne devant à rien. Ces quelques vérités simples, mais si elles sont difficiles, devaient être dites, afin que vous franchissiez l'obstacle et que vous gardiez confiance ».

Devant la commission de la défense, qui l'auditionnera il y a quelques jours encore, comme elle a entendu les autres chefs militaires, le général Forray a paru au député présent comme intellectuellement acquis à l'idée d'un « agencement » de l'armée de terre, qui serait progressif.

Message reçu 5 sur 5

Mais le chef d'état-major de l'armée de terre a voulu, de toute évidence, s'en prendre aussi aux idées reçues et, notamment, à cette thèse répandue à gauche, selon laquelle la France maintiendrait à plaisir les « gros bataillons ».

Quel que soit le sort du plan « Orion », l'épée de Damoclès qui menace l'armée de terre est d'une autre trempe.

Nombreux sont, en effet, les cadres qui craignent qu'une réorganisation, en cache une autre. Après les infrastructures, les structures elles-mêmes. Concrètement, leur interrogation se rapporte à la perspective d'un nouvel aménagement des forces qui s'appuierait sur un « format » différent de l'armée de terre et une restructuration des unités. Les considérations financières serviraient d'alibi à une transformation de fond en comble de l'armée de terre. D'où ces rumeurs — on parle de « bouteillons » dans les armées — qui circulent dans les camps et dans les casernes sur une suppression éventuelle et étalée dans le temps de 50 000 emplois dans l'armée de terre, soit le sixième des effectifs.

Le ministre de la défense jure ses grands dieux qu'il n'en est rien. Devant les députés de la commission de la défense, M. Chevènement a tenu à s'expliquer. En substance, il a dit que, si les années 60 avaient été marquées par une réduction drastique et justifiée des effectifs de l'armée de terre, il ne fallait pas aujourd'hui aggraver les esprits en invoquant des bouleversements qu'il n'est pas question

JACQUES ISNARD.

## Selon une association girondine

### La carte de résistant n'a été attribuée à M. Maurice Papon qu'après six ans de démarches

BORDEAUX de notre correspondant

L'Association girondine des anciens combattants de la Résistance a mis en vente, depuis le 27 septembre, chez les deux cents dépositaires de presse de l'agglomération bordelaise le numéro 5 de sa revue *Résistance soviète*. Sous le titre : « Papon : des documents inédits sur son rôle difficile accés à la cour d'ancien combattant volontaire de la Résistance », ce journal publie un article signé du directeur de publication, M. Maurice-David Matison qui est aussi partie civile contre l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'occupation. Selon M. Matison, la carte de combattant volontaire de la Résistance n'a été attribuée à Maurice Papon que seize ans après la fin de la seconde guerre mondiale, et au terme de six années de démarches.

*Résistance soviète* établit ainsi la chronologie des faits : 1944-1945 : la liste officielle du réseau Jade-Arnould, établie par son responsable, le docteur Manet, est publiée. M. Papon n'y figure pas. 25 octobre 1944 : le colonel commandant le groupe Jade-Arnould rédige une attestation comportant quatre lignes qui décrivent l'activité résistante de Maurice Papon en ces termes : « A contribué au travail effectué par son service ». 8 octobre 1952 : M. Papon adresse une demande de carte de combattant volontaire de la Résistance. 23 décembre 1953 : la commission nationale émet un avis défavorable. 7 octobre 1954 : le ministre de l'intérieur fait état d'un recours de M. Papon. 15 janvier 1955 : le ministre de l'intérieur transmet un nouveau recours, accompagné cette fois d'une attestation plus détaillée du colonel Arnould, datée du 15 novembre 1954. 20 octobre 1956 : le dossier de M. Papon à la commission indique dans une pièce : « Qualité : fonction et homologation » et dans une autre : « Rien au dossier ». 30 avril 1958 : le préfet, dans une lettre adressée au commandant Arnould, fait état du

rapport de la DPMAT qui « révélerait sur les faits de votre réseau » (...) un Papon, domicile Lyon, et demande à celui-ci de vérifier l'identité des personnes. 7 mai 1958 : le lieutenant-colonel Arnould répond : « L'homologation ne peut se faire, car l'activité de résistance de M. Papon ne m'a été signalée qu'en 1954 ». 3 juillet 1958 : la commission départementale donne un avis favorable bien qu'on ne sache toujours pas si la régularisation est réellement intervenue. La carte de combattant volontaire est attribuée le 9 juillet de la même année.

Cet article est présenté par l'organe de l'association comme une réponse à l'association Résistance-Vérité créée par M. Bourgeois-Mauvoisy et M. Marie-Madeleine Fourcade « pour défendre des citoyens innocents accusés d'actes de collaboration ». Rappelons que M. Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, est depuis 1981 mis en cause dans la déportation, entre 1942 et 1944, de 1 690 juifs. Une seconde instruction de l'affaire est actuellement en cours à Bordeaux après que la Cour de cassation ait annulé la quasi-totalité de la procédure engagée initialement.

GINETTE DE MATHA.

## FAITS DIVERS

### L'arrestation du meurtrier d'une fillette

#### Le « tee shirt » de Didier Vaucher

Un jeune homme de vingt ans, Didier Vaucher, a été inculpé, mardi 27 septembre à Reims, par M. Pierre Creton, juge d'instruction, d'homicide volontaire et de viol (nos dernières éditions du 28 septembre), après la mort d'une fillette de six ans, Sandrine Avril. Le corps de l'enfant avait été retrouvé dans un sac-poubelle dissimulé dans une gaine d'escalier au cinquième étage de l'immeuble HLM de la cité Eusebioh, à la périphérie de Reims où habitent la famille de la victime et Didier Vaucher. L'autopsie pratiquée lundi soir avait révélé que Sandrine avait subi des violences sexuelles.

Didier Vaucher, qui avait été interpellé dès lundi en fin d'après-midi, a avoué les faits. Dans son appartement, les enquêteurs ont retrouvé le carter et les vêtements de la fillette.

Sandrine avait disparu de l'école primaire du Docteur-Billard où elle était inscrite, vendredi vers 16 h 30 alors qu'elle devait rester à l'étude jusqu'à 17 h 45. Elle traversa la rue pour rentrer chez elle au rez-de-chaussée de l'immeuble. Ses parents venaient de sortir. Elle trouva porte

close. Didier Vaucher, apprenti cuisinier en chômage, né à Charleville-Mézières (Ardennes), qui habitait seul au septième étage de l'immeuble, attira alors l'enfant chez lui « contre une promesse de bonbons ». Devant la résistance de la fillette, il l'étrangla pour la faire taire. Il garda le corps chez lui jusqu'au samedi en fin de nuit avant de le déposer, enveloppé dans un sac en plastique, deux étages plus bas, dans un réduit que les enquêteurs avaient déjà fouillé dès le début des recherches.

Mardi en fin de matinée, une cinquantaine de personnes ont manifesté devant le palais de justice de Reims pour réclamer la peine de mort. Des insultes ont fusé à l'arrivée de Didier Vaucher dont l'arrestation a causé une vive émotion dans la cité. Le meurtrier a été écroué à la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne où il a été mis à l'isolement. Au palais de justice de Reims, il portait un tee-shirt arborant une inscription en anglais : « The error is human, to forgive is out of question ». (« l'erreur est humaine mais pardonner est hors de question ».)

## POLICE

### Nouveaux remous en marge de l'affaire Jobic

#### Le juge Hayat menacé de mort par le groupe « Honneur de la police »

Chef de groupe à la brigade criminelle et frère du commissaire Philippe Vénère, l'ancien patron du commissaire Yves Jobic, M. Vénère a été chargé, récemment, d'effectuer une enquête sur des menaces de mort adressées par le groupe « Honneur de la police » à M. Jean-Michel Hayat, le

magistrat instructeur de Nanterre qui a inculpé M. Jobic de proxénétisme aggravé. Cete désignation, intervenue après l'ouverture d'une information par le parquet de Nanterre — lequel s'est à plusieurs reprises opposé dans l'affaire Jobic au magistrat instructeur — a créé une certaine émotion chez plusieurs magistrats du palais de justice de Nanterre. En effet, sans motif en cause la rigueur de l'inspecteur Vénère, le fait que ces investigations soient confiées au frère de l'ancien patron du commissaire Jobic qui a lui-même, toujours ostensiblement subordonné, appartenu à ces magistrats, comme une provocation.

Cette enquête fait suite à une lettre contenant des menaces de mort reçue par le juge Hayat et signée par le groupe « Honneur de la police », une appellation qui, dans le passé, a été utilisée à plusieurs reprises. Selon certaines sources, le message adressé au magistrat serait du même graphisme qu'une lettre de menaces envoyée en 1985, à M. Robert Badier, alors ministre de la justice, par la même organisation. Dans la conduite de son instruction sur le dossier Jobic, le juge Hayat a été, à différentes reprises, l'objet de menaces de mort, de même que plusieurs témoins. Ainsi, une prostituée, Zoulika Zenati, dite Zouzou, est-elle protégée en permanence par des gardiennes de Versailles.

## EN BREF

Un attentat contre le gendarme de Saint-Jean-de-Luz. — Deux engins de fabrication artisanale ont été lancés dans la nuit du 26 au 27 septembre contre la façade de la gendarmerie de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Ils y ont provoqué de faibles dégâts matériels. Cet attentat devait être revendiqué dans la journée du mardi 27 septembre par un correspondant anonyme affirmant parler au nom d'un « commando Lapurdé » inconnu jusque-là. L'homme a précisé que cette « action » avait pour objet d'exprimer un soutien aux débats basques de Bayonne qui viennent d'être transférés à Fresnes à la suite de la grève de la faim qu'ils ont entamée depuis une quinzaine de jours.

Deux skin-heads condamnés par le tribunal de Brest. — Deux skin-heads, Olivier Debienne, vingt-trois ans, parachutiste appelé, demeurant à La Garenne-Colombes, et Régis Karhuel, vingt-trois ans, réparateur, domicilié au Havre, ont été condamnés, mardi 27 septembre, par le tribunal correctionnel de Brest à, respectivement, un an d'emprisonnement dont six mois avec sursis assortis d'une mise à l'épreuve de trois ans et un mois d'emprisonnement pour une agression commise, le 28 mai 1988, à Brest, contre deux indonésiens (Le Monde du 31 mai). Ce jour-là, près de cent cinquante skin-heads s'étaient rassemblés à Brest pour un concert de rock néo-nazi que l'organisateur, un Brestois, avait dû annuler. La police avait procédé à vingt-deux interpellations. Neuf personnes furent jugées en comparution immédiate le 31 mai et huit d'entre elles condamnées pour port d'arme. — (Corres.)

**Passionné(e) par l'industrie automobile rejoignez l'ISCAM**

**VOUS**

Titulaire d'une maîtrise universitaire ou diplômé d'un enseignement supérieur commercial, vous souhaitez faire carrière dans l'industrie automobile.

**NOUS**

Au Mans, haut-lieu de l'automobile, sous la tutelle du Ministère du Commerce, et géré par la CCI du Mans, notre institut, unique en France et en Europe vous offre :

La formation spécifique internationale que recherche l'industrie automobile (nombreuses offres d'emploi pour chaque diplômé).

Ecrire ou téléphoner à :

**ISCAM**  
(Institut Supérieur du Commerce Automobile du Mans)  
122, rue René Champion, 72100 LE MANS  
Tél. : (16) 43.84.01.32

مكتبة من الأصول



كندا من الأصل

# Société

## Lancement d'une navette après trente-deux mois d'interruption

# Les Américains tentent de retrouver leur suprématie dans l'espace

Après plus de deux ans et demi d'arrêt, dû à l'explosion de la navette Challenger, les États-Unis reprennent le chemin de l'espace. La navette Discovery, porteuse d'un énorme satellite de télécommunications (TDRS), devrait décoller, jeudi 29 septembre vers 14 h 59 (heure française), du centre spatial Kennedy (Floride). Son équipage de cinq membres, tous vétérans de l'espace, Frederick Hauck, Richard Covey, John Lounge, David Hillmers et George Nelson, conduira cette mission qui devrait se terminer le lundi 3 octobre par un atterrissage sur la base aérienne d'Edwards, en Californie.



La navette Discovery en route vers le pas de tir en juillet dernier.

C'était le 28 janvier 1986. Ce jour-là, après neuf missions accomplies dans l'espace en un peu plus de deux ans, Challenger prenait de nouveau la route du ciel pour ce qui devait être un vol de routine. Mais un vol que la NASA avait volontairement transformé en événement médiatique, associant à l'équipage de la navette une citoyenne ordinaire, l'enseignante Christa McAuliffe, chargée de faire en direct, depuis l'espace, sa première leçon. La suite est bien trop connue. Soixante-trois secondes seulement après la mise à feu des moteurs de Challenger, la navette explosait, entraînant dans la mort ses sept membres d'équipage, sous les yeux horrifiés d'une Amérique incrédule.

Bien sûr, chacun put comprendre alors que la conquête spatiale présentait des risques qu'il fallait accepter. Chacun se persuada aussi, avec le président Reagan, qu'il fallait savoir « se relever et continuer malgré notre chagrin ». Tout cela, on pouvait l'accepter. Mais pas à n'importe quel prix.

Car, très vite, l'Amérique apprit que Challenger était victime de l'orgueil et des négligences de la NASA et que le drame ne devait rien au hasard. La commission d'enquête, constituée par le président Reagan et placée sous la responsabilité de l'ancien secrétaire d'Etat William Rogers, démontra que la destruction de la navette avait été provoquée par la combustion d'un joint d'étanchéité d'une des deux fusées d'appoint (boosters) du véhicule. C'est en effet la défaillance de cette petite pièce qui permit au gaz incandescent, produits par la combustion de la poudre des boosters, de venir lécher, puis percer la mince paroi de l'énorme réservoir contenant les 2 millions de

litres d'oxygène et d'hydrogène liquides nécessaires aux moteurs de Challenger. L'explosion était inévitable.

La commission d'enquête montra, surtout, que ces joints - les fameux « O-rings » - présentaient des défauts de conception sur lesquels l'attention des ingénieurs de la NASA avait été vigoureusement attirée dès le 2 septembre 1977, presque neuf ans avant le tir de Challenger. Depuis, des traces d'érosion anormale avaient été signalées à de nombreuses reprises et particulièrement après le lancement de la navette Discovery, effectué par temps froid le 24 janvier 1985. Or, les études et les tests supplémentaires réalisés dans les mois suivants conduisirent les spécialistes à recommander d'éviter tout tir par des températures inférieures à 11 degrés Celsius.

Vaine précaution puisque le lancement du 28 janvier 1986 eut lieu alors que la température à Cap Canaveral (Floride) ne dépassait pas les 2 degrés Celsius. Dans ces conditions, la décision de lancer

Challenger était une faute, estima la commission d'enquête en soulignant que ceux qui avaient pris cette décision n'étaient au courant ni des problèmes liés aux joints, ni de la première recommandation écrite de la firme Morton Thiokol, fabricant des boosters. Thiokol et la NASA ont, selon la commission d'enquête, joué « à la roulette russe ».

Les raisons de cette attitude ? La commission en retient surtout une : les « pressions » pour mener à bien un programme « sur-ambitieux » prévoyant le lancement de vingt-quatre navettes par an à partir de 1990. Ces « pressions sur le système » se sont exercées, dit-elle, au détriment des règles de sécurité, et avec d'autant plus de facilité que « l'attitude de la NASA a historiquement reflété l'idée que nous pouvions tout faire ».

Mais les ennemis pour la NASA ne faisaient que commencer. L'Amérique assista à la déconfiture de son industrie spatiale. Ce fut d'abord l'explosion sur le pas de tir, le 18 avril 1986, d'une fusée conventionnelle Titan-34 D, quelques secondes après sa mise à feu. Puis

celle, le 3 mai, d'une fusée Delta dont les équipes au sol perdirent le contrôle après soixante-dix secondes de vol. Et enfin l'explosion, le 26 mars 1986, d'une Atlas-Centaur. Les Américains découvrirent alors que en dépit des avertissements des militaires, les pouvoirs publics, poussés par la NASA, avaient tout mis sur la navette, sorte de Rolls-Royce à tout faire de la politique spatiale américaine.

### Succès soviétiques et européens

Sans navette et sans lanceurs conventionnels de rechange, les États-Unis étaient condamnés à être aveugles et sourds, incapables de mettre en orbite de nouveaux satellites-espions pour remplacer ceux qui arrivent en fin de vie. Pis, les Américains virent se multiplier les succès de leurs concurrents soviétiques et européens.

En effet, l'URSS ne manqua pas d'accumuler les premières et les sans-faute pendant cette période d'immobilisme. Au cours des trente-

deux mois pendant lesquels la NASA a été à terre, les cosmonautes soviétiques ont accompli pas moins de six vols spatiaux habités dont deux de longue durée. Mieux même, ils ont mené à bien le plus long vol spatial habité de l'histoire en maintenant en orbite pendant 326 jours 11 heures et 40 minutes à bord de la station MIR le cosmonaute-vétéran Youri Romanenko. Presque deux mois dans l'espace. Pourtant, ces nombreux succès ont été obtenus avec des moyens moins modernes que ceux des Américains : une fusée de conception relativement ancienne mais qui fonctionne comme une horloge et des capsules spatiales peu sophistiquées - les Soyouz - relayées pour l'alimentation en vivres et combustibles de la station par des vaisseaux-cargos Progress relativement rustiques. Et que dire de l'essai réussi, en mai de cette année, du premier exemplaire de la fusée soviétique Energie, la plus puissante jamais construite dans le monde, capable de mettre en orbite des charges pesant jusqu'à 100 tonnes ? Mieux que la fameuse Saturn-5, la fusée lunaire de Von Braun, ce qui devrait permettre à l'URSS de lancer prochainement sa première navette spatiale.

La plume serait moins amère si l'Amérique, immobilisée pendant trente-deux mois, n'avait eu à compenser également les succès de la fusée européenne Ariane. Par sept fois, les Européens ont triomphé et délivré en orbite les précieuses charges utiles qui leur étaient confiées et qui, comble d'infortune, étaient parfois américaines. Le monde à l'envers. D'autant que l'Europe a marqué un nouveau point dans la bataille pour la conquête du marché des services de lancement en réussissant au premier essai, en juin 1988, le tir de son tout nouveau lanceur Ariane-4. De quoi convaincre les clients éventuels du sérieux de l'industrie européenne et de la société Arianeespace, qui se batte aujourd'hui d'avoir un contrat de commandes de 14,5 milliards de francs, représentant la mise en orbite d'une quarantaine de satellites. Le succès aidant, l'appétit de l'Europe s'est aiguisé au point d'espérer, grâce à Ariane-4, la moitié des satellites que le monde occidental lancera à partir de 1992.

L'Amérique n'a toutefois pas sous-estimé le danger, d'autant qu'un troisième concurrent, la Chine, se propose de troubler le jeu. C'est ainsi que les chaînes de lanceurs traditionnels ont été de nouveaux remises en marche d'outre-

Atlantique, pour ne pas laisser la part trop belle aux autres pays et disposer de moyens de transport spatiaux de remplacement si l'un de ceux-ci venait à être en panne. D'où une politique de relance vigoureuse, et un soutien gouvernemental sans faille en direction des industriels américains qui produisent les fusées Titan (Martin Marietta), les Delta (McDonnell Douglas) et les Atlas (General Dynamics). De quoi relancer l'espérance et redonner le goût de l'espace à une Amérique qui nous fit découvrir, en son temps, le ballet sériel du premier homme sur la Lune et les mystères du système solaire.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

### Plus de 450 modifications

Depuis l'explosion en vol de Challenger, plus de quatre cent cinquante modifications ont été apportées à l'ensemble de la navette spatiale.

La plupart des systèmes et des composants principaux ont été en effet démontés et renvoyés aux constructeurs pour être revus ou vérifiés.

Les joints de fusées d'appoint (boosters), responsables de l'explosion en vol de la navette, ont fait l'objet de soins constants. Cela s'est traduit par le dessin de nouveaux joints, la refonte de l'arborescence interne des segments des boosters, la mise en place d'un joint supplémentaire, l'installation d'un système de chauffage pour éviter que ces joints ne durcissent et quelques retouches sur la tuyère et le système d'alimentation.

Sur la navette elle-même, une centaine de modifications ont été faites. Elles portent essentiellement sur des améliorations concernant le système de freinage du véhicule, qui avait présenté des difficultés lors de missions précédentes, la protection thermique des tuiles renforcée sur certaines parties des ailes et de la queue, la mise en place de nouveaux dispositifs de sécurité sur les systèmes de contrôle d'attitude de l'engin et de fourniture de puissance hydraulique, les moteurs principaux et, enfin, l'installation d'un nouveau dispositif de sauvetage avec parachutes.

## Le nouveau programme de la NASA

### Priorité aux missions militaires

On a souvent opposé la rectitude du programme spatial soviétique et les à-coups de celui des États-Unis. La différence est inscrite dans celle des systèmes politiques, et bien des responsables de la NASA ont, sans doute, un jour ou l'autre envisagé leurs homologues soviétiques qui n'avaient pas à s'occuper de l'opinion publique. Eux au contraire ont dû constamment ruser avec elle, modifier leurs objectifs affichés au gré des fluctuations. Ils se retrouvent en 1988 avec un programme étrangement proche de celui qui était le leur en 1970, quand la NASA confia à ses industriels les premières études d'une navette. Mais sans l'aura qu'il avait alors.

En 1970, des Américains ont déjà fait plusieurs fois le tour de la Lune et s'approprié à y faire « un petit pays ». La NASA s'est opposée avec succès aux ambitions des militaires qui voulaient construire leur propre Man Orbited Laboratory (MOL). Elle a son idée sur l'installation de l'homme dans l'espace. Après l'envoi du laboratoire Skylab, que trois équipages successifs habiteront en 1973, il faudra une station orbitale beaucoup plus grande, que même la gigantesque fusée Saturn-V ne pourrait satelliser. Il faudra l'assembler en orbite, donc de nombreux voyages d'astronautes seront nécessaires pour construire, puis pour occuper la station. Or, mettre des hommes dans l'espace, c'est y mettre aussi des tonnes de coûteux équipements qui assureront sa survie. Puisqu'il faut ramener les hommes, pourquoi abandonner ces matériels ? L'analyse est vite faite : la station spatiale à pour préalable la construction d'un vaisseau de transport réutilisable. Le dossier de la NASA est solide, elle est l'enfant chérie du peuple américain. Les crédits doivent venir sans problème.

Cette belle mécanique va s'envoler pour deux raisons. L'une est l'enlèvement de la guerre du Vietnam, qui plonge les Américains dans le doute, sinon l'abandon. L'autre est la montée du mouvement écologiste, qui se reconnaît dans la devise de l'économiste Schumacher, « Small is beautiful », et n'a que mépris pour les rêves mirifiques de la NASA. Les congressistes américains font leurs comptes. Le programme Apollo a coûté cher et n'a rapporté que de la gloire. La NASA demande des sommes encore plus grandes pour construire une navette, qui desservira une future station spatiale, laquelle permettra peut-être l'émergence d'une industrie nouvelle des fabrications en espace, dont les débouchés pratiques sont bien aléatoires. Un tel programme est invendable aux électeurs.

La NASA change alors son argumentaire. Oubliée, la station spatiale. La navette devient le lanceur universel, qui mettra en orbite pour une bouchée de pain les satellites commerciaux. Elle annonce des prix de lancement à faire piquer du nez les plus belles fusées. Pour les lanceurs américains, la cause est entendue. La NASA stoppe pratiquement les commandes, annonce que le dernier lanceur Delta sera tiré en 1990, le dernier Atlas-Centaur deux ou trois ans plus tard. Quant aux Européens et à leur lanceur Ariane, vestige d'une technologie dépassée, ils sont l'objet d'une condescendance compatissante. D'ailleurs, au milieu des années 70, Ariane est bien mal en point...

La NASA n'avait rien obtenu du Congrès avec un dossier solide. En lui jetant de la poudre aux yeux, elle en tira difficilement 5,5 milliards de dollars là où elle en voulait 10. La suite prouvera qu'elle n'avait pas trop mal calculé. Com-

ment construire à moitié prix un engin pareil ? En accumulant les impasses. En lançant des fabrications avant d'avoir fait les essais indispensables. En renvoyant aux derniers années du programme des dépenses que le Congrès devra bien alors financer.

Le prix à payer sera quatre ans de retard, une mise au point extrêmement difficile des moteurs principaux, un rythme de mission bien inférieur à ce qui était prévu, des prix de lancement qui ne seront jamais aussi bas qu'escomptés. Cela fera la fortune d'Ariane.

### Pour construire la station orbitale

Après l'explosion de Challenger, le président Reagan annonce, le 15 août 1986, une réorientation profonde de la politique spatiale et confie les activités commerciales au secteur privé. La NASA ne sera plus chargée, déclare-t-il, que « des opérations importantes pour la sécurité nationale, la politique étrangère, et plus encore pour l'exploration de l'espace et le développement de nouvelles technologies ». Comme ce développement passe pour l'essentiel par la station orbitale dont la construction a été décidée en janvier 1984, la navette est pour l'essentiel ramenée au rôle pour lequel elle fut initialement conçue. Mais la NASA, triomphante en 1970, a perdu toute emprise sur la politique spatiale américaine.

La réorientation décidée par le président Reagan serait sans doute intervenue tôt ou tard. Elle ne résout rien dans l'immédiat. Les constructions de lanceurs non récupérables ont repris, mais les anciens modèles étaient dépassés et les nouveaux ne sont pas encore disponibles. Les États-Unis n'ont plus que trois navettes - Columbia, Discovery et Atlantis - mais Columbia, la plus ancienne, alour-

die par des transformations successives, n'a que des possibilités limitées. Quant à la construction d'une navette supplémentaire, elle a été décidée à l'automne 1986, mais ne sera disponible qu'en avril 1991.

Or, les navettes ont été clouées au sol pendant trente-deux mois. Le dernier programme publié par la NASA avant l'explosion de Challenger prévoyait quinze missions en 1988, vingt-quatre en 1987, vingt-trois en 1988 et dix-huit encore jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1989. La NASA avait alors reçu commande pour le lancement de trente et un satellites commerciaux. Certains ont été reportés sur Ariane, d'autres sur les quelques lanceurs américains disponibles. Les autres attendent.

Attendent aussi et surtout les lourdes charges que seules les navettes peuvent mettre en orbite. Outre les satellites TDRS, ce sont des charges militaires et scientifiques. Le programme prévoyait encore récemment neuf lancements d'ici à la fin de 1989 : deux satellites TDRS, relais de communication indispensables aux futures missions de navettes ; quatre satellites militaires, dont un de reconnaissance et un d'alerte avancée ; et trois missions scientifiques. Deux de celles-ci, les sondes Magellan vers Vénus et Galileo vers Jupiter ont des dates de lancement impératives, fixées par les conjonctions planétaires. La troisième mission est l'envoi en orbite du grand télescope spatial qui doit révolutionner l'astronomie. Il a été décidé il y a quelques jours de le repousser au début de 1990. Et l'on peut craindre encore de nouveaux retards. Autant dire que, même si la mission de Discovery se déroule parfaitement, les États-Unis paieront encore longtemps les erreurs passées de la NASA.

MAURICE ARVONNY.

## Les modifications de Discovery et de ses propulseurs

### Une facture de 800 millions de dollars

WASHINGTON Correspondance

Des millions d'Américains regardent du côté de la Floride, attendant leur souffle, espérant le mieux et redoutant le pire. En effet, pour les quelques milliers de curieux, de fanatiques de l'espace rassemblés à quelques kilomètres de Cap Canaveral, mais surtout pour la grande masse des profanes installés devant leur poste de télévision, le lancement de la nouvelle navette Discovery est un événement capital.

L'enjeu est énorme : il ne s'agit pas seulement de l'avenir du programme spatial américain et de la NASA, mais de redonner confiance à un pays qui a du mal à se remettre du désastre de Challenger.

La NASA, qui, pratiquement, joue son avenir à quatre ou double, a donné la priorité absolue à la sécurité, quitte à retarder le calendrier. Réduire les risques au maximum est devenu le mot d'ordre de cet organisme qui a dépensé 800 millions de dollars pour la révision et le remplacement des éléments des fusées, et la mise au point de dispositifs de sauvetage de l'équipage, permettant aux astronautes, non seulement de quitter le véhicule sur le pas du lancement, mais pendant l'ascension. Des modifications identiques envisagées sur les deux autres navettes, Columbia et Atlantis, conduisent à un coût total de 3,5 milliards de dollars.

Le succès de Discovery est absolument vital pour la NASA, qui peut difficilement, en cas d'échec de la mission, espérer obtenir du Congrès 10 milliards de dollars annuellement. Mais, même en cas de réussite, l'avenir à long terme du programme des navettes n'est pas assuré. Déjà, après la catastrophe de Challenger, l'Air Force a développé un programme séparé de vols non habités (12 milliards de dollars). D'autre part, le programme des

navettes fait face à des difficultés qui affectent sa rentabilité. Ainsi, le haut pourcentage du personnel technique et administratif de la NASA envisage de partir en retraite. Ensuite, les délais d'entretien des véhicules, entre les missions, devaient, compte tenu des stricts aménagements de sécurité, passer de cinquante à cent cinquante jours ouvrables. Avec trois ou quatre véhicules (une navette remplaçant Challenger est en cours de construction), la NASA peut difficilement, à ce rythme, assurer les dix ou douze missions annuelles qu'elle envisage. En outre, le coût des missions, jusqu'à présent, était évalué à 280 millions de dollars par lancement ; il devrait se situer maintenant entre 350 millions de dollars. Par comparaison, le coût des vols non habités devrait, d'après une commission du Congrès, s'établir entre 50 millions et 250 millions de dollars.

« Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre un nouveau véhicule et encore moins un autre équipage, a dit le capitaine HAUCK, commandant de Discovery, en ajoutant, le programme des vols habités ne pourrait pas servir à un autre Challenger ».

HENRI PIERRE.

L'ACTUALITÉ  
N'APAS D'HEURE

L'ACTUALITÉ DU MONDE  
24 heures sur 24  
Sur minitel

ACTUALITÉ  
36 15 ET MONDE





# L'Évangile selon Scorsese



Martin Scorsese, réalisateur, et Willem Dafoe, interprète du rôle de Jésus dans la Dernière tentation de Christ.

cinéma. Les mots imprimés, perturbant moins que les images, supposées réelles, de sa dernière tentation. Mais en toute bonne foi, c'est un scandale bien peu fondé. (lire la critique de Michel Braudeau dans le Monde daté 9 septembre 1988).

« Si vous craigniez sincèrement d'être choqué par mon film, n'allez pas le voir mais n'empêchez pas les autres d'y aller », déclarait il y a peu Martin Scorsese. Les autres, tous les autres vont enfin pouvoir juger sur pièce. Pour les y aider, nous publions ici un dossier de quatre pages multipliant les points de vue non pas tant sur l'adaptation de l'œuvre de Kazantzakis mais plutôt sur la vie du Christ et ses multiples interprétations. Journalistes, historiens, théologiens, trois « entrées » pour une réflexion au-delà de la polémique.

Le Monde

## ARTS ET SPECTACLES

### De l'outrance à l'outrage

Première en France du nouveau film de Martin Scorsese, *La Dernière Tentation du Christ*, l'un des films les plus controversés de l'histoire d'Hollywood. Violamment attaqué par les organisations religieuses traditionalistes ou intégristes dans le monde entier, sérieusement contesté par la hiérarchie catholique, malgré les procès, et pas seulement les procès d'intention, le film est présenté partout dans un climat toujours troublé.

« Pêché contre le bon goût », selon le *New-York Times*, « brillante adaptation de Nikos Kazantzakis », selon le *Washington Post*, la *Dernière Tentation du Christ* a reçu en France un accueil parfois favorable et ici même trouvé un partisan : « Tout ce qu'il y a de choquant dans le beau film de Scorsese tient à la puissance de l'illusion du

permet de dire si oui et non Jésus a jamais eu une compagnie.

Qu'importe après tout, Scorsese montre bien cette prise de conscience lente, ambiguë, tâtonnante, chez Jésus, de sa mission surnaturelle, et nous le rend sympathique. Il sauve Marie-Madeleine de la lapidation (« Qui n'a jamais péché lui jette la première pierre »), recrute ses apôtres, fait la connaissance de Marthe et de Marie, rencontre Jean le Baptiste : autant de scènes — dont certaines sont superbes — où Jésus prêche l'amour, les béatitudes, le pardon, et hésite encore sur les moyens concrets d'accomplir sa mission.

Si elle n'est pas neuve — elle a même occupé les trois premiers siècles de l'histoire de l'Église, — cette question de la tension entre l'humanité et la divinité de Jésus reste sans doute, pour un croyant, l'une des plus étonnantes. La tradition catholique comme volontiers l'humanité de Jésus. Mais que celui-ci soit un foyer permanent d'interprétations de la condition humaine demeure une vérité qu'avant de jeter l'anathème la hiérarchie ecclésiastique aurait dû rappeler.

Mais que se passe-t-il pour qu'à mi-course le scénario se dérègle, le ressort se brise, Scorsese s'écarte de Kazantzakis ? Des surcharges de forme, des outrances de fond vont transformer la sympathie éprouvée en réaction de rejet. Et de l'outrance à l'outrage, la marge n'est pas grande.

#### Le Christ prêche

comme un télévangéliste

Les trois tentations du Christ pendant ses quarante jours au désert — la séduction, la richesse, le pouvoir — sont symbolisées par un serpent, par un lion, par un geyser de pétrole jaillissant du sable et de la pierre. Contretemps fâcheux : la salle se met à rire au moment précis où Jésus semble enfin avoir décidé de sa vocation. La rencontre nez à nez avec Satan le transforme en chef de guerre : « Je croyais à l'amour, maintenant je crois à la hache. Nous égorgerons le démon partout où il est. »

On quitte alors le registre du tournant intérieur. On entre dans celui du spectacle, tantôt burlesque, tantôt hystérique, souvent violent et sanguinolent. Le Christ lance des imprécations et prêche comme un télévangéliste américain. Il réveille les morts, exorcise les possédés, guérit des infirmes. A grands coups de trique, il chasse du temple les marchands. Il ouvre la tombe de Lazare et tous les témoins se bouchent le

nez. Il retire un cœur dégoulinant de sa poitrine. Il est jugé par un Pilate en train de nettoyer son cheval. Au cours du dernier repas avec ses disciples, après avoir bu la coupe de vin, Pierre recrache un caillot de sang. Jésus est cloué sur la croix dans des spasmes monstrueux.

Mais ce n'est pas fini. Dans son ultime hallucination, la plus désespérée, Jésus rêve qu'il descend de sa croix et dévale les pentes de l'ossuaire du Golgotha. Il décide de mener une vie d'homme rangé (la « dernière

tentation »), qu'il partage avec Marie-Madeleine. A la mort de celle-ci, l'ange (de Dieu ou du diable) qui guide son rêve lui dit que toutes les femmes se valent. Alors il refait sa vie avec Marie, la sœur de Lazare, et ils ont de nombreux enfants.

Jésus croise sur sa route Paul, l'ancien persécuteur des chrétiens reconverti en prédicateur, racontant devant une foule ébahie l'histoire d'un certain Jésus, crucifié puis ressuscité. Alors le Jésus de Scorsese — le faux ou le vrai —

vient lui porter la contradiction. Et c'est au moment où il meurt — dans son lit — que Judas vient le rappeler à sa mission de messie et de sauveur du monde. Aussi Jésus remonte-t-il sur sa croix et, dans un sourire béat de satisfaction, meurt en s'écriant : « Tout est accompli. »

Tel est le récit de Scorsese qui laisse le spectateur pantelant, abasourdi et assourdi. Le scandale — si scandale il y a — n'est pas là où certains ont cru qu'il était, dans la liberté prise avec la lettre des Évangiles, encore moins dans la scène, brève et pudique, où il fait l'amour avec Marie-Madeleine. Il est dans l'accumulation des incongruités, dans le pathos des situations, dans l'enchevêtrement de scènes supposées réelles (par rapport à l'Évangile) et de celles qui sont réellement imaginaires.

#### Des témoignages partiels et partiaux

Si atteinte il peut y avoir à la sensibilité des chrétiens, est par avance irrémédiablement voué à l'échec ? Les tentatives d'un Pasolini (*l'Évangile selon saint Matthieu*, en 1964) ou d'un Zeffirelli (*Jésus de Nazareth*, 1977) montrent bien qu'il n'en est rien. Les deux réalisateurs italiens avaient pris le parti de la fidélité à l'Évangile. L'entreprise de Scorsese était autrement risquée. Il ne raconte pas le personnage de Jésus à partir d'une histoire. Il bâtit une histoire à partir du personnage de Jésus.

Dans ces conditions, l'archevêque de Paris a beau jeu de dire que, à la différence des mythologies antiques qui appartiennent au patrimoine culturel commun et qui, sans offenser personne, peuvent servir de supports créatifs, « la Bible et le Nouveau Testament ne sont pas les débris d'une culture dépassée ».

L'Église catholique n'a sans doute pas le monopole de la Bible, encore moins de la représentation figurative de ses personnages. Certains ajouteront même que, dans l'histoire, elle ne s'est pas toujours montrée la meilleure garante de l'héritage. Mais si le Christ appartient à chacun, la question de la tolérance de l'opinion par rapport à une telle fiction est posée. Les autorités religieuses avaient le choix entre la condamnation, appel déguisé à la censure, ou le silence, qui aurait ressemblé à une abdication. Le hiérarchie catholique n'a en fait choisit ni l'une ni l'autre, mais a rappelé que, dans un système pluraliste et laïc, la tolérance n'est pas synonyme d'indifférence et que l'équilibre d'une société passe aussi par le respect de sa composante croyante, fût-elle de moins en moins nombreuse et bruyante.

HENRI TINGO.

PARIS VO : UGC ERMITAGE - UGC BIARRITZ - UGC DANTON - 14 JUILLET BEAUGRENELLE - PARNASSIENS - CINÉ BEAUBOURG - BASTILLE - UGC MAILLOT V.F. REX - UGC OPÉRA - UGC MONTPARNASSE - MISTRAL - UGC CONVENTION - UGC GOBELINS - NATION - UGC LYON BASTILLE - IMAGES - 3 SECRETAN - Périphérie : VERSAILLES ROXANE - PARY 2 STUDIO - VELIZY UGC - THIAIS PATHÉ BELLE ÉPINE - LA DÉFENSE 4 TEMPS - ENGHEN FRANÇAIS ST GERMAIN C2L - CRÉTEIL ARTEL - NOGENT ARTEL - AULNAY PARINOR - ORSAY ULIS - L'ISLE ADAM COMTE - SEVRAN 5 DALTON - LA VARENNE 4 DELTA - EVRY GAUMONT - BOULOGNE GAUMONT OUEST - Sté GENEVIÈVE 4 PERRAY - BOUSSY Sté ANTOINE BUXY - CORBEIL ARCEL - POISSY REX - PALAISEAU 4 CHAMPS - PANTIN CARREFOUR - MARNE LA VALLÉE ARTEL - ROSNY ARTEL

ROBERT DE NIRO CHARLES GRODIN  
Le milieu veut l'empêcher de parler.  
Robert de Niro veut simplement qu'il le termine.  
MIDNIGHT RUN  
PAR LE RÉALISATEUR DE « ELIC DE BEVERLY HILLS »

كنا من الأصل

هكذا من الأصل

L'Evangile selon Scorsese

Jours troublés en Palestine

Les libertés de la fiction mais un vrai respect de la réalité historique. Celle du monde juif au premier siècle de l'ère chrétienne.

par Claude Aziza Université de la Sorbonne nouvelle

REMONTONS de quelques siècles en arrière, plus précisément à l'Empire perse. Cet immense empire était divisé en satrapies (sortes de régions, au sens actuel du terme). La cinquième satrapie couvrait la Syrie et la Palestine (terme dérivé du nom de la partie méridionale de la côte méditerranéenne habitée par les Philistins). Elle était elle-même divisée en provinces, dont celle de Judée, d'une superficie totale de 1 800 kilomètres carrés (bien plus petite que le plus petit de nos départements), qui passa, après la domination perse, dans l'orbite des successeurs d'Alexandre. D'abord les Lagides, qui régnaient sur l'Égypte, puis les Séleucides, qui dirigeaient la Syrie. Ce n'est qu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., à la suite de la révolte des Maccabées, qu'elle se transforma, en l'espace d'un siècle, en une monarchie de type hellénistique.

Diversité des régimes politiques

D'incessantes guerres de conquête aboutirent à l'annexion des territoires environnants et, peu à peu, jusqu'à la fin du règne d'Hérode le Grand (40-4 av. J.-C.), la Judée s'identifia à l'ensemble des pays traditionnellement connus sous le nom de Palestine.

À la mort d'Hérode, les Romains, auxquels il fut tout dévoué, partagèrent la Judée - au sens large du terme - entre ses trois fils. Deux d'entre eux seulement nous intéressent ici : Archélaüs, qui devint ethnarque (« chef ») de l'Idumée, de la Samarie et de la Judée (au sens de l'ancienne province perse) et Antipas (l'Hérode des Évangiles) qui fut nommé tétrarque (« gouverneur ») de la Galilée et de la Pérée. Dix ans plus tard, en l'an 6 de l'ère chrétienne, Archélaüs sera exilé en Gaule, à Vienne, et ses États tomberont sous l'administration directe des Romains. Le terme de Palestine ne sera de nouveau utilisé pour désigner l'ensemble du pays qu'en 135, après l'échec de la deuxième



La montée au Golgotha sous la protection de la cohorte de Pilate.

révolte juive contre Rome, sous l'empereur Hadrien.

Ainsi donc, pour la période qui nous intéresse - moins d'un demi-siècle (de -7 à 33) -, le pays où naquit, vécut et mourut Jésus connut des régimes politiques différents. Jésus, si la tradition dit vrai, est né en Judée, à Bethléem, tout près de Jérusalem, sans doute dans les dernières années du règne d'Hérode le Grand (vraisemblablement entre -7 et -4). Il a vécu à Nazareth, petite cité de Galilée, donc sous contrôle d'Hérode Antipas. Cela explique que, sujet galiléen, il ait été, après sa comparution devant Pilate, renvoyé devant le tétrarque, qui fête la Pâque à Jérusalem. Mais rend invraisemblables les premières scènes du film, inspirées directement du roman : il paraît difficile de penser que les Romains intervenaient aussi directement dans les territoires d'Hérode Antipas. Celui-ci rendait sa justice tout seul : il a fait, par exemple, emprisonner et exécuter Jean-Baptiste, dont l'activité s'exerçait le long du Jourdain, au sud de la Pérée. Le lac de Tibériade, ses environs où ont eu lieu les premières guérisons, Cana (les noces), dépendent donc d'Hérode Antipas.

En revanche, dès que Jésus entre en Samarie puis en Judée (à Béthanie chez Marthe et Marie, sœurs de Lazare, puis à Jérusalem), il est sous la juridiction romaine.

Cette juridiction est assurée par des fonctionnaires que la tra-

dition connaît sous le nom de procurateurs, mais dont le titre exact (au moins jusqu'au règne de Claude, en 41) est celui de préfet. Le plus connu d'entre eux est Ponce Pilate, qui gouverna de 26 à 36. Ces préfets (il y en eut six, peut-être sept, entre les années 6 et 41) disposent de pouvoirs étendus. Leur résidence est à Césarée. Mais au moment des fêtes juives, ils viennent à Jérusalem - où stationne habituellement une cohorte (six cents hommes) - pour y maintenir l'ordre. Ce qui explique la présence de Pilate et la comparaison de Jésus devant lui. La distinction - et l'accent d'Oxford - que lui prête Scorsese ne doivent pas faire illusion : ces préfets, pour l'essentiel, sont des fonctionnaires souvent cupides, parfois bornés, toujours incapables de s'adapter aux réalités religieuses et émotionnelles d'un pays en crise.

En effet, la mort d'Hérode le Grand a fait éclater au grand jour les tensions qui animent le peuple juif. On peut y distinguer plusieurs courants, qu'on nomme, faute de mieux, sectes, mais qui recouvrent des réalités à la fois religieuses et sociales.

Les sadducéens forment la classe dirigeante. Ils se distinguent par une fidélité sans faille au texte de la Loi écrite, mais surtout par une attitude complaisante à l'égard du gouvernement de tutelle, avec lequel ils collaborent volontiers. Attachés à leur privilège, la gestion du Temple, ils

ne veulent surtout pas mettre en cause l'ordre établi. C'est à eux en réalité que s'attaque Jésus dans l'épisode des marchands du Temple et non aux changeurs, vendeurs de pigeons ou de moutons que nous montre Scorsese (et le film le dit clairement en les désignant par la bouche de Caïphe, le Grand Prêtre), qui étaient nécessaires : il fallait changer l'argent romain sacrilège (car à l'effigie de l'empereur) et pouvoir trouver sur place ce qui sert aux sacrifices.

Comme dans toutes les religions antiques, le temple est le lieu d'une liturgie quotidienne, dont l'acte essentiel est « l'hommage perpétuel », c'est-à-dire le sacrifice, matin et soir, d'un agneau. Sacrifice minimal auquel il fallait ajouter, pour des fêtes comme la Pâque, l'immolation journalière, pendant une semaine, de deux taureaux, d'un bœuf, de sept agneaux d'un an, et d'un bouc. Là où on a voulu voir, chez Scorsese, un goût excessif pour le sang, n'est donc que fidèle restitution de la réalité.

Les pharisiens se distinguent des sadducéens, entre autres choses, par l'observance d'une loi écrite, certes, mais enrichie d'innombrables commentaires oraux. Certains, mais pas tous, enferment leur vie quotidienne dans un réseau d'observances (613 règles) qui leur font préférer, parfois, la lettre à l'esprit. Les maximes de Jésus sont souvent

très proches de la doctrine des pharisiens, dont il condamne néanmoins les excès. Les pharisiens, s'ils supportent difficilement la présence romaine, se contentent de montrer une opposition sourde. Ce qui n'est pas le cas du mouvement zélote.

Le mouvement zélote, qui s'est manifesté sous des formes diverses d'ailleurs à la mort d'Hérode le Grand, prend ses racines dans les classes populaires, accablées d'impôts par l'occupant. Deux, au moins, des compagnons de Jésus en font partie : Simon et, surtout, Judas. Par sa présence à leurs côtés, par son attitude envers les pauvres et les déshérités, par certaines de ses prises de position, Jésus peut d'ailleurs laisser croire qu'il adhère à l'idéal zélote. Et il faut féliciter Scorsese pour avoir bien montré l'ardeur qui l'entoure lors de son entrée à Jérusalem et la déception de ses partisans lorsqu'il renonce à prendre le rôle que ceux-ci veulent lui assigner, celui du Messie combattant, pour endosser celui du Messie souffrant.

À l'écart, dans le désert, d'autres ont choisi la méditation : ce sont les esséniens. Peut-être Jean-Baptiste les a-t-il connus, peut-être Jésus les a-t-il côtoyés (ce que semble indiquer le film). Mais c'est loin d'être assuré.

La contrée vit, on l'a dit, en état d'insurrection permanente. On comprend que Pilate soit plus attentif aux menaces que fait planer un prédicateur comme Jésus sur l'ordre public qu'aux accusations d'ordre strictement religieux que porte contre lui le Grand Prêtre soucieux, lui aussi, de mettre hors d'état de nuire un homme qui conteste le pouvoir établi - en l'occurrence, celui du Temple.

Pour un tel agitateur, un seul châtiment : la crucifixion, supplice spectaculaire dont la mise en images relève dans le film, selon les dires mêmes de Scorsese, de la reconstitution scientifique. Le metteur en scène, en effet, s'est inspiré pour illustrer cette scène (si souvent et si inexactement figurée dans l'art) de la découverte faite, en juin 1968, à Giv'at Ha Mivtar (pratiquement à Jérusalem) des restes d'un crucifié.

Hérités des Perses, adoptés par les Grecs puis par les Carthaginois, la crucifixion est un supplice romain réservé aux esclaves, aux révoltés (elle fut appliquée aux compagnons de Spartacus). L'instrument lui-même se compose de deux pièces mobiles : un poteau vertical (le stipes crucis) qui reste planté sur le lieu du supplice et une barre horizontale (le patibulum) que porte le condamné.

C'est sur cette barre qu'il est couché, nu semble-t-il, mais cela est contesté (c'est néanmoins le parti que retient le film). On l'y cloue non par les poignets mais par les poignets (les clous sont plantés à la base de l'intervalle entre le deuxième et le troisième métatarsien). Les pieds, eux, sont cloués l'un sur l'autre. Les genoux sont à demi fléchis, les jambes sont jointes ou écartées, selon que l'on veut prolonger (premier cas) ou abréger le supplice.

Dans les deux cas, la plus grande partie du corps repose sur une planchette (la sedula). Le supplice peut durer de quelques heures à deux jours, le condamné fléchissant par manque d'oxygène et par épuisement (on se souvient des déclarations de Scorsese sur l'impossibilité pour Dafoc - qui n'était pourtant qu'attaché - de tenir sur la croix plus de deux minutes). C'est à un tel supplice, en effet reconstruit dans le film avec un souci maniaque de réalisme, que fut soumis Jésus, « livré » par Judas.

Judas, déçu mais discipliné

Il faut encore savoir gré au metteur en scène et à Kazantzakis d'avoir fourni une version vraisemblable de la trahison de Judas, révolutionnaire déçu mais fidèle et discipliné. Différent des hommes du Temple comme Saul - qui deviendra Paul - et que l'on voit, contre toute vraisemblance chronologique, à Jérusalem en même temps que Jésus avant d'assassiner Lazare. Mais Saul dont il est bien dit à la fin du film qu'il « inventa », en quelque sorte, le christianisme.

Ces éléments historiques ne constituent, il est vrai, que la toile de fond de la dernière Tentation. Ils laissent souvent place à d'autres données qui relèvent de la religion (prise de position sur la double nature de Jésus), de l'esthétique (références à Cecil B. De Mille et aux superproductions hollywoodiennes) ou de la sensibilité du cinéaste (utilisation de la musique, du paysage marocain ou des décors). En définitive, pour le familier de l'Antiquité, la dernière Tentation, à la façon du Satyricon de Fellini ou de la Médée de Pasolini, est d'abord un film exotique. En ce sens qu'il plonge dans un univers différent, lointain, étranger. Dont on a, fugitivement et fantasmagiquement, la tentation de se dire qu'il est vraisemblable, sinon toujours vrai. Mais qu'est-ce que la vérité, surtout historique ?

GALERIE CLAUDE BERNARD 7-9, Rue des Beaux-Arts, 75006 PARIS Tel.: (1) 43 26 97 07 YURI KUPER Peintures récentes 21 septembre - 29 octobre

GRAND PALAIS avenue Winston-Churchill FIGURATION CRITIQUE 88 de 11 h à 19 h jusqu'au 29 septembre

XXXII<sup>e</sup> SALON DE MONTROUGE 21 SEPTEMBRE - 26 OCTOBRE ART CONTEMPORAIN peinture, sculpture, dessin, travaux sur papier, photo, etc. UN PANORAMA DE L'ART CONTEMPORAIN BELGE et « MONTROUGE-MONTROUGE » - 1920-1960 BEOTHY, BRAM VAN VELDE, DEWASNE, DOISNEAU, FOUGERON, GALLIEN, HAJDU, LEGER, PAGAVA, PENALBA, PIGNON, VISEUX, VITULLO 2, av. Emile-Boutroux - 43, av. de la République, 32, r. G. Péri et 11, pl. Jules-Ferry - Montrouge - 10/19 h - Tél. 46-54-02-91

GALERIE DE LA PRÉSIDENCE ANDRÉ MARCHAND 15 ans d'aquarelle jusqu'au 27 octobre

EXPERTISES - PARIS - STRASBOURG - BORDEAUX PHILLIPS Paris Nous préparons nos ventes importantes de l'hiver 88/89 à Londres, New York et Genève dans les domaines suivants : Tableaux anciens - Tableaux impressionnistes et modernes - Tableaux contemporains - Meubles - Porcelaines et faïences - Art nouveau - Bijoux - Instruments de musique. Nos experts seront à votre disposition pour vous conseiller à titre gratuit sur rendez-vous à : PARIS 38, rue de Penthièvre, 75008 Paris STRASBOURG Cercle Européen, 1, rue Massenet, Strasbourg BORDEAUX Consulat de Grande-Bretagne, 15, cours de Verdun, Bordeaux du 3 au 7 octobre 12 et 13 octobre 20 et 21 octobre Pour toute information au rendez-vous, veuillez contacter notre bureau de Paris au (1) 45 62 76 66. PARIS - LONDRES - NEW YORK - GENÈVE - BRUXELLES - ZURICH - LA HAYE

Rendez Vous CRETEIL Paris des Arts 7. 8. 9 OCTOBRE ELS COMEDIANTS LA NIT DU 14 AU 26 OCTOBRE MAGUY MARIN COUPS D'ETATS DU 18 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE PHILIPPE AVRON DOM JUAN 2000 DU 8 NOVEMBRE AU 11 DECEMBRE BENNO BESSON BERTOLT BRECHT HOMME POUR HOMME LOCATION 48 99 18 88

88 SAISON 89 AVIGNON THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR Cie Gérard Gelas A. CAMUS P. CLAUDEL P. WEISS R. GUERIN... Pierre CLEMENTI François CHAUMETTE Henri TISSOT Léo FERRÉ... Sophie LOUCACHEVSKY Daniel MESGUICH Gérard GELAS CHAILLOT - LA CRIÉE RENAUD-BARRAULT ABONNEZ-VOUS 90 86 58 11

Prob



L'Evangile selon Scorsese

La tentation du pouvoir

par Jean-François Six théologien

Et si Scorsese avait choisi la première, la vraie tentation du Christ ? Le pouvoir, source de tous les conflits, dans la société civile comme dans l'Eglise.

SON Jésus, Scorsese veut qu'il soit vraiment un homme. L'enfant de chœur qu'il a été se souvient des catéchèses et des prédications entendues jadis et d'un Jésus présent, dans son existence humaine, comme un automate, guidé à tout instant par sa divinité qui lui dicte sa conduite. Je me souviens avoir eu, dans mes études de théologie, un professeur titré qui expliquait en long et en large le récit de la tentation apaisée : Jésus, épuisé par sa tâche, dort dans la barque que ses disciples amènent de l'autre côté du lac de Tibériade ; la tentation se lève, les disciples, affolés, le réveillent, lui demandant de les sauver ; ce vénérable professeur avançait que Jésus ne dormait que d'un œil, et que, du côté de sa divinité, il voyait tout ce qui se passait et laissait faire les événements pour que les disciples, dans l'épreuve, se tournent vers lui.

C'est là une interprétation fantaisiste, mais il y a plus grave : l'idéologie selon laquelle le Christ, obéissant au Père, est mené à la déréliction et à la croix par une volonté divine qui a tout prévu et qui applique son plan de façon implacable. Cette idéologie a fait naître dans les esprits l'image d'un Dieu sadique, pervers, qui veut la mort de son Fils parce que Sa Majesté a été outragée par les péchés des hommes et qu'il faut, pour rétablir la balance, la mort la plus ignominieuse, la fin la plus abandonnée qui soit. Si Jésus n'est simplement un robot manipulé par Dieu, on comprend qu'il n'a plus rien d'un homme et qu'il n'y a plus l'Incarnation. Scorsese veut montrer qu'il est vraiment un homme et non pas cette marionnette, trop souvent exposée, dont Dieu tirerait les ficelles.

Comment le montrer ? Au lieu d'un Jésus qui suit une ligne tracée d'avance, programmée par l'ordonnateur divin, il y a donc lieu de manifester que Jésus hésite en chemin, qu'il trébuche même. D'entrée de jeu, Scorsese présente Jésus comme un velléitaire, un pauvre homme comme nous tous, un tourmenté qui se demande où

est sa voie, quel est son avenir, qui doute de sa mission et même de son être. Et sur la croix, en train de mourir, cet homme connaît une dernière angoisse : ne s'est-il pas trompé sur toute la ligne ? N'a-t-il pas donné sa vie pour des chimères ? N'aurait-il pas mieux fait de se marier, d'avoir des enfants et d'attendre normalement une heureuse vieillesse ? Les meilleurs des résistants, dans la nuit, avant d'être fusillés, n'ont-ils pas eux-mêmes connu cette interrogation tout en étant convaincus d'avoir eu raison de risquer leur vie pour que renaisse la liberté ? Ce moment de doute n'a rien de déshonorant, au contraire.

Humanité et divinité

Les Evangiles relatent d'ailleurs l'agonie du Christ et son terrible déchirement ; et Paul s'est converti au Ressuscité parce qu'il a vu, un jour, avec acuité, l'extrême condition humaine du Christ, le Christ qui a vécu pleinement une vie d'homme, sans le péché, le Fils de Dieu qui n'a pas voulu avoir en sa possession, dans ses actes d'homme, les forces divines, qui n'a pas joué la comédie de l'existence humaine mais l'a réellement connue tout entière, la mort y compris. Jésus n'est pas un acteur, il n'est pas une dévotion, il est cet homme qui a fait et soif (au point, ce qui ne se fait pas, de demander à boire à une femme de rien), cet homme qui a besoin d'être reconnu, qui ne l'est pas par les siens, par les plus religieux des hommes de son temps, les pharisiens, et qui est reconnu par les exclus et les derniers, par une fille de joie, Marie de Magdala, qui lui rend un jour publiquement hommage.

Depuis quatre siècles surtout, les chrétiens, sauf de rares exceptions, avaient succombé à cette tentation qui s'appelle le monophysisme et qui consiste à rendre le Christ exsangue, à atténuer le plus possible son humanité jusqu'à n'en faire qu'une apparence ; ils pensaient que cette réduction de son humanité avait pour effet d'exalter d'autant mieux sa divinité. Curieux calcul qu'une saine théologie a toujours dénoncé, mais plus grave, déformation du Christ qui a infiniment nuï aux Eglises et qui est sans doute à l'origine première de l'incroyance contemporaine comme aussi du marxisme ; puisque l'humanité du Christ était si

peu importante, l'humanité tout court, avec ses misères et ses souffrances, la transformation du monde et son bonheur ne pesaient pas lourd par rapport aux idées et au spirituel ; le tout était de sauver l'âme. Le Père Congar a bien montré dans ce monophysisme le péché de l'Eglise moderne et contemporaine, péché dont elle a pris de plus en plus conscience, péché dont elle essaie de se débarrasser.

Les artistes, eux, les vrais, non les saint-sulpiciens, ont échappé à cette tentation ; ils ont montré Jésus en chair et en os, homme réel ; ils ont même, sans blaspème, reproduit Jésus en sphère, de leur temps — chaque génération retrace à sa manière le portrait des héros de référence et parmi eux Jésus, — et dans les péripéties de leur époque. Le Jésus du temps de paix qu'exprime Fra Angelico ne ressemble guère au Jésus du temps de guerre et de peste de Dürer.

Scorsese est-il de cette lignée de vrais artistes ? On peut en douter ; il est un enfant d'aujourd'hui,

trop superficiellement d'aujourd'hui. Pour Scorsese, poussé par la marée libidinesque que répandent les magazines et les écrans, le lieu premier de la condition humaine aujourd'hui, c'est la chair ; c'est donc là qu'il faut montrer la tentation de Jésus.

Mais comment ne pas voir qu'avec lui le pensent aussi tous ceux qui orientent trop au scandale, ceux qui en rajoutent à la manière des prédicateurs américains qui tonitruent contre la chair et que l'on trouve un jour en train d'y chuter ; qu'avec lui le pensent de même les tenants du monophysisme chrétien, qui trouvent indignes la corporalité du Christ et sa nudité d'homme ; qui rabaisent la chair plus bas que terre parce qu'elle leur paraît monstrueuse et qu'ils en ont peur. Scorsese et ceux qui lui donnent trop d'importance participent à une même obsession.

En réalité, la chair et le corps, trop longtemps méprisés et refoulés, prennent leur revanche et explosent au zénith dans les images de Scorsese mais aussi

dans les esprits qui les condamnent tellement hâtivement qu'ils se dévoient et manifestent ainsi que, pour eux aussi, au bout du compte, la chair est l'essentiel, le fin du fin, le sommet de l'existence humaine et son ultime secret.

Et s'ils se trompaient, et les uns et les autres ? Et si l'essentiel n'était pas là, mais dans la véritable tentation connue du Christ. Oui, le Christ a été tenté, c'est dit et expliqué très clairement dans les Evangiles. Il a commencé sa vie sociale par une tentation ; et on aurait pu avoir un film sur ce réel, sur « la première tentation du Christ » : celle qui inaugure son enseignement. Une tentation autrement plus forte et terrible que celle de la chair, où Scorsese s'est enlisé assez lamentablement. Laquelle ? Le pouvoir ; le Christ est tenté par le pouvoir, tenté de perdre l'Esprit, tenté de conquérir le pouvoir, tenté de prendre tous les moyens pour l'obtenir. Le péché premier est le péché contre l'Esprit, la volonté chez l'homme d'avoir du pouvoir sur autrui ; que ce soit par l'argent, par les tri-

cages de toute sorte, les injustices, les magouilles, par les pressions, par le sexe aussi.

C'est l'esprit qui est premier : là est la pointe de la condition humaine, l'échec ou l'honneur d'un homme : a-t-il, en son cœur, détourné du pouvoir pour lui-même ou a-t-il respecté les droits de l'autre ? Au désert, Jésus a vu clairement toutes les possibilités qui s'offraient à lui pour être un homme de pouvoir, un gourou irrésistible ou un extraordinaire stratège, pour, peut-être même, être l'un et l'autre, cumuler les pouvoirs des rituels et ceux des armes ; c'est bien cette tentation-là qui s'est présentée à lui et qu'il a refusée.

La source de tous les maux

Et on sait que les nazis ont perverti l'image du Christ en le montrant comme l'homme au fouet qui chasse les vendeurs (entendez les juifs) du Temple (du Reich, du pouvoir).

Scorsese aurait pu choisir la vraie tentation du Christ. Montrer que le pouvoir était la tentation suprême de l'homme, dans tous les temps, et aujourd'hui peut-être plus encore ; qu'il est la tentation de tous, celle des chefs temporels et celle des chefs spirituels — ces derniers étant plus encore en danger d'y succomber ; qu'il est la tentation des grands chefs et des petits chefs, de tous ceux qui désirent posséder plus de pouvoir. Scorsese aurait fait comprendre un peu qu'elle sévit, cette tentation du pouvoir, dans les familles et les écoles, dans les instances humaines les plus hautes comme au fin fond des cloîtres ; et que cette tentation est soigneusement occultée et masquée par tous ; on ne veut pas en parler car elle est tellement intense dans le cœur de l'homme, qu'il sait confusément qu'elle est la source de tous les maux, de tous les conflits, boîte de Pandore éternelle.

Or le Christ a osé, par toute sa vie, durant toute sa vie, annoncer clairement que c'est là la tentation première et dernière de l'homme ; il l'a dit au grand jour, il en est mort.

Scorsese aurait été vraiment fidèle à l'humanité du Christ et à l'homme en cherchant à montrer cette tentation-là et à signifier que le Christ en croix est l'anti-pouvoir et la bonté. Mais son film, hélas, n'aurait pas eu son succès, il aurait vraiment gêné tout le monde.



ON Beverly Hills, California, jeudi 11 août dernier. A la veille de la sortie du film de Scorsese aux Etats-Unis, vingt-cinq mille fondamentalistes américains se rassemblent devant les studios d'Universal et accusent le président — juif — de MCA, distributeur de film, M. Lew Wasserman, d'encourager par sa « provocation » l'antisémitisme. — juif — de MCA, distributeur de film, M. Lew Wasserman, d'encourager par sa « provocation » l'antisémitisme. — juif — de MCA, distributeur de film, M. Lew Wasserman, d'encourager par sa « provocation » l'antisémitisme. — juif — de MCA, distributeur de film, M. Lew Wasserman, d'encourager par sa « provocation » l'antisémitisme.

Probablement célibataire

par Jacques Pohier théologien

LES auteurs des divers écrits du Nouveau Testament manifestent une indifférence complète à l'égard de ce qu'a été ou n'a pas été la vie sexuelle de Jésus-Christ. Voilà qui risque d'apparaître à certains comme bien plus scandaleux que le film qu'ils condamnent. Or, c'est un fait.

Je me souviens de mon étonnement, voire de mon trouble, lorsque je lus pour la première fois, sous la plume d'un exégète aussi éminent et unanimement respecté que Joachim Jeremias, la phrase suivante : « Jésus fut, semble-t-il, célibataire. » Des déçus de la vie chrétienne, de vie religieuse et d'étude de la théologie avaient renforcé en moi l'évidence de ce que va de soi pour la quasi-totalité des chrétiens : Jésus avait été célibataire. Mais Jeremias connaît son Nouveau Testament sur le bout des doigts. Il sait donc fort bien que nulle part le Nouveau Testament ne dit si le Christ fut marié ou s'il fut célibataire.

Ce silence est d'autant plus frappant qu'il arrive — une seule fois, il est vrai — à un auteur du Nouveau Testament de mettre dans la bouche du Christ une parole sur le célibat : « Il y a des eunuques qui se sont eux-mêmes rendus tels à cause du Royaume

des cieux. » (Matthieu, 19, 12.)

D'autres passages des Evangiles montrent que Jésus n'a pas hésité à se donner en exemple pour inciter ses disciples à l'imier. Rien de tel ici. Lorsque saint Paul conseille aux chrétiens de Corinthe de rester célibataires (l'imminence du retour du Christ et de la fin du monde rendait un peu oisives toutes les occupations humaines), il invoque son propre exemple, mais pas celui du Christ : « Je dis toutefois aux célibataires et aux veuves qu'il leur est bon de rester comme moi » (première aux Corinthiens, 7, 8).

La vie sexuelle de Jésus-Christ

Si les premières communautés chrétiennes avaient attaché de l'importance au fait que Jésus aurait été célibataire, l'occasion eût été belle d'évoquer ce prestigieux précédent (les juifs ignoraient le célibat pour raisons religieuses, et tout rabbin ou prêtre devait être marié). Jeremias est trop respectueux de la tradition chrétienne ultérieure pour dire que Jésus ne fut pas célibataire. Il est surtout trop respectueux du Nouveau Testament pour le dire, puisque le Nouveau Testament ne le dit pas. Mais puisque le Nouveau Testament ne dit pas qu'il fut célibataire, il se

contente de dire : « Jésus fut, semble-t-il, célibataire. »

Ce silence du Nouveau Testament sur la vie sexuelle de Jésus-Christ prend une importance spéciale pour les chrétiens. Tous les chrétiens, en effet, ont appris au catéchisme que l'Ecriture sainte contient toutes les vérités nécessaires à notre salut et que Dieu y a révélé aux humains tout ce qu'il leur importe de savoir pour le connaître, l'aimer et le servir, ainsi que pour aimer leur prochain. Puisque le Nouveau Testament ne dit rien sur la sexualité du Christ, il faudrait en conclure que les divers auteurs du Nouveau Testament considéraient le célibat — ou le non-celibat — du Christ comme étant sans importance particulière pour le salut des humains et pour leur connaissance de Dieu.

Voilà de quoi scandaliser, et voilà pourtant qui est incontestable. Il en résulte quelques conséquences qui seront jugées dérangeantes. S'il plaît à des chrétiens de considérer que Jésus-Christ a certainement été célibataire et que ce célibat a une importance capitale pour le salut des humains et leur connaissance de Dieu, c'est, si j'ose dire, leur affaire. Mais cela nous en apprend moins sur Jésus-Christ et sur ce qu'il a dit de Dieu et de la sexualité, que sur ce qu'eux-mêmes pensent de Dieu et de la sexualité, et qui n'est pas forcément faux.

S'il plaît à d'autres de considérer que Jésus-Christ n'a certainement pas été célibataire et que ce non-celibat a une importance capitale pour le salut des humains et leur connaissance de Dieu, c'est, si j'ose dire, leur affaire. Mais cela nous en apprend plus sur ce qu'eux-mêmes pensent de Dieu et de la sexualité, et qui n'est pas forcément faux.

Au-delà de la provocation

Enfin, si certains ne trouvent pas d'autres façons de dire ce qu'ils ont à dire sur Dieu et sur la sexualité qu'en présentant une vie sexuelle à Jésus-Christ (laissions de côté, bien qu'elles puissent être à l'œuvre, les motivations provocantes ou mercantiles), ceux qui s'en offusquent ne devraient-ils pas se demander s'ils n'y sont pas un peu pour quelque chose en liant si rigoureusement leur conception de Dieu et de la sexualité, à un célibat du Christ auquel — c'est un fait — les auteurs du Nouveau Testament n'attachèrent aucune importance. Et qu'ils considèrent comme sans portée pour ce qu'ils pensaient avoir à dire aux humains de la part de Dieu.

Scandaleuse image

EN un sens, toute l'histoire de l'Eglise est liée à la représentation du Sauveur. D'abord, sous une forme symbolique : l'Idéogramme cyprique du Poisson (le Iktus), dont les lettres signalaient le Christ, et le Bon Pasteur, dont de beaux sarcophages paléochrétiens présentent l'image juvénile. Cette figuration n'eut plus par la suite qu'un rôle secondaire, mais c'est le seul où le Seigneur a revêtu une silhouette d'adolescent.

Dans l'immense iconographie du Christ développée par l'Eglise romaine au cours des siècles, l'attention est concentrée soit sur l'Enfant, soit sur l'Homme de la vie publique, les deux pôles de l'Incarnation et de la Passion, les deux grands mystères de la foi sur lesquels les fidèles ne cessent jamais de méditer avec le support des images.

A la différence de la piété orientale, byzantine, fixée sur des stéréotypes à peu près immuables, la piété occidentale a été à partir du treizième siècle une grande dévoratrice d'images. L'art des peintres et des sculpteurs humanisait doucement et respectueusement la figure du Christ ; le crucifix était l'objet d'innombrables variantes qui accentuaient parfois la beauté suave du corps nu, parfois les stigmates atroces du supplice. Il arrivait aux théologiens de s'en inquiéter. Un grand docteur, le chancelier Gerson, voyait dans trop de

représentations quelque chose d'abusif dont le démon pouvait profiter pour dévier les méditations pieuses « vers des pensées honteuses et impies ». Les hommes devant certaines figures de saints, les femmes devant la nudité du crucifix. C'était en 1400. Le vingtième siècle aurait-il une prédilection pour cette sorte de déviance ?

Les Pays de la Réforme protestante ont éliminé brutalement et sans regret tout l'appareil figuratif de la religion, en lui substituant le chant choral et la musique. Mais, comme on sait, l'Eglise du concile de Trente a sauvé prudemment d'abord puis exalté dans l'exubérance baroque le culte des images. Et il en est issu, comme dit le poète, « le Christ aux yeux sombres et doux » au fond du psychisme chrétien — ou non chrétien — de l'Occident. Mais on se demande toujours pourquoi, au temps des guerres de religion, les iconoclastes s'en sont pris avec tant d'acharnement aux statues de la Vierge et du Christ qui, certes, n'étaient pas toutes voluptueuses. La violence destructrice naît de la peur de succomber à la séduction d'un culte « superstitieux ». L'image « sacrée » est toujours au cœur d'un conflit : tenté de l'abolir à jamais ou, en la préservant, risquer de fantastiques aberrations, qui attestent encore son pouvoir irrésistible et tourbillant.

ANDRÉ CHASTEL

هكذا من الأصل

كذا من الأصل

L'Évangile selon Scorsese

Ces vérités qui font peur

S'en tenir à la lettre de l'Évangile n'est plus suffisant. Une meilleure connaissance du travail des exégètes permettrait de mieux cerner la « biographie » du Christ et fermerait la porte aux déviations intégristes.

par Jean-Louis Schlégel philosophe et théologien

EN 1678, dans son Histoire critique du Vieux Testament, l'oratorien Richard Simon met en doute que Moïse ait pu rédiger intégralement les cinq premiers livres de la Bible (le Pentateuque), sinon il faudrait croire qu'il a raconté... sa propre mort (relatée en Deutéronome 34). L'ouvrage, premier cas d'exégèse historico-critique du côté catholique, s'attire immédiatement les foudres de Bossuet, évêque de Meaux. La même année, il est mis au pilon, et son auteur exclu de l'Oratoire. Désormais, il publiera dans la libérale Amsterdam... comme Spinoza, dont le Traité théologico-politique l'a manifestement influencé.

La méseventure de Richard Simon - soupçons, tracasseries, condamnations - se reproduira plus d'une fois, pratiquement jusqu'au concile Vatican II. Pourtant, son propos était à bien des égards apologétique.

A ce premier stade de la critique biblique, le problème sera précisément de réduire l'écart entre les Lumières dispensées par le soleil de la Raison - la déesse Raison - et un texte, certes vénérable, mais rempli d'obscurités et de contradictions, écrit en des temps de préjugés et de superstitions et finalement fauteur de divisions et de scandale. Sont alors en ligne de mire, évidemment, les récits avec une intervention surnaturelle dans le monde, les récits avec des miracles.

Concrètement, il s'agit avant tout des récits bibliques du livre de la Genèse (ceux de la création en particulier) et de l'Exode, ainsi que des récits évangéliques (avec notamment leurs miracles et les différences constatées entre les quatre versions de Matthieu, Marc, Luc et Jean, et évidemment, le dogme de l'incarnation du Dieu-homme). C'est toujours là, en ces endroits « stratégiques », que le bât blesse aujourd'hui les fondamentalistes protestants ou catholiques (ou, pour le Pentateuque, les ortho-

doxes juifs). Du côté des lecteurs croyants de la Bible, on voit bien - ou plutôt, bien souvent on ne voit guère - que le problème ne consiste pas à réfuter frénétiquement la critique rationaliste du miracle et des interventions surnaturelles en général, mais de lire la Bible autrement.

Descartes l'avait exprimé excellemment : « C'est appliquer l'Écriture sainte à une fin pour laquelle Dieu ne l'a point donnée, et par conséquent en abuser, que d'en vouloir tirer la connaissance des vérités qui n'appartiennent qu'aux sciences humaines, et qui ne servent point à notre salut. »

Le dix-neuvième siècle est un siècle de critique rationaliste très radicale du texte biblique et évangélique, mais les a-priori philosophiques puisés chez Kant et Hegel faussent en partie la recherche. Émerge le nom de David Friedrich Strauss, en raison d'une distinction, appelée à un immense retentissement, entre le Christ de la foi et le Jésus de l'histoire (un de ses ouvrages, en 1865, porte ce titre). De soi, cette dissociation est évidemment une formidable désacralisation de la « personne unique » du Christ!

L'exégèse historico-critique au sens strict est née il y a environ un siècle seulement, et elle comporte deux grands volets : la recherche des sources et celle des genres littéraires. Dans le premier cas, il s'agit de retrouver, par comparaison et par recoupements, le texte le plus primitif, la ou les « sources » du texte biblique.

L'impossibilité fructueuse de connaître Jésus

Dans le second cas, où émergent les noms de Rudolf Bultmann et Martin Dibelius, il s'agit de « remonter » aux paroles et à la vie de Jésus grâce à l'« histoire des formes » littéraires.

En fait, dans un premier temps, on aboutit à l'écroutement historique total, quand Bultmann est amené à conclure que « nous ne pouvons pratiquement rien savoir de la vie et de la personnalité de Jésus ! » Mais - point essentiel - cette ignorance, cette impossibilité de savoir ce que Jésus a vraiment fait et vraiment dit est fructueuse, car elle permet au croyant de poser correctement le problème des Évangiles : de même que l'Écriture sainte ne définit pas une politique, de même qu'elle ne contient aucune révélation scientifique sur l'origine du monde ou sur les lois de la nature, de même (c'est la suite de la



Le miracle, enfant chéri de la foi et obstacle pour l'interprétation rationaliste de l'Écriture.

fameuse phrase), « les sources chrétiennes à notre disposition, très fragmentaires et marquées par la légende, n'ont manifesté aucun intérêt pour ce point », c'est-à-dire pour une « biographie » de Jésus.

Il est donc absolument vain, néfaste et même contraire à la foi que de vouloir prendre appui sur l'histoire de Jésus pour croire en lui.

Dans sa réaction contre le positivisme et l'historicisme, Bultmann est-il tombé dans un scepticisme exagéré quant à la possibilité de connaître le Jésus historique ? Toujours est-il qu'après lui la position moyenne de l'exégèse historico-critique contemporaine (chrétienne) tend à « rendre à Jésus ce qui est à Jésus », c'est-à-dire telle parole ou tel acte, et surtout à admettre que, globalement ou substantiellement, les récits évangéliques restituent bien le profil du Jésus historique.

L'exégèse historique et critique des textes bibliques est pratiquée peu ou prou depuis trois siècles. Pourtant, ses résultats sont largement ignorés du public profane (y compris savant) comme du peuple croyant, qui continue à lire « naïvement » la Bible et les Évangiles : ils sont le récit de ce

qui est vraiment arrivé, quand ils ne demeurent pas purement et simplement le livre des certitudes et des solutions.

Parler du récit de la création de Genèse 1 comme d'un mythe, expliquer que telle parole évangélique n'est pas de Jésus mais qu'elle est due à la communauté primitive, douter par exemple, avec des raisons argumentées, de la véracité historique des récits de l'enfance de Jésus remplis de merveilleux : tout cela soulève encore l'étonnement, le scandale, le refus, y compris dans des milieux cultivés.

Il est vrai alors que devant le texte mis en pièces par la science, il devient parfois difficile de parler d'Écriture sainte (titre d'un récent livre de Paul Beauchamp, Éditions du Seuil) et d'en faire une « lecture spirituelle ». Le grand théologien Karl Rahner aimait évoquer à ce sujet le mot de... Marie-Madeleine dans l'Évangile de Jean, devant le tombeau vide : « On a enlevé mon Seigneur, et je ne sais pas où on l'a mis. »

Pourtant, en rester là serait méconnaître l'extraordinaire apport non seulement de connaissances, mais aussi d'intelligence et de redécouverte de la Bible, Ancien et Nouveau Testament. Il

y a des chefs-d'œuvre, par exemple la grande Théologie de l'Ancien Testament, de Gerhard von Rad (Labor et Fides). L'honneur des exégètes est d'avoir relevé le défi, pour la Bible et les Évangiles en particulier, des approches scientifiques et littéraires du texte qui dominent la scène intellectuelle depuis deux siècles.

Or, dans la période actuelle de « retour » du religieux, cet honneur est sur la sellette. Ne parlons pas des fondamentalistes américains qui ont exigé - et obtenu - que l'histoire de la création d'Adam et d'Eve soit enseignée à égalité avec les théories physiques, et transformistes de l'apparition de la Terre et de l'homme.

Côté Nouveau Testament, une série de livres récents remettent en cause les résultats de l'exégèse : on prétend que les exégètes sont minimalistes et qu'on peut en savoir beaucoup sur le Jésus de l'histoire : on tente de montrer l'existence d'un Christ hébreu (prétendument perceptible sous le grec des Évangiles actuels); on admet que les apôtres ont probablement pris des notes.

La schizophrénie entre science et foi

On estime que les Évangiles ont été composés très tôt, entre 40 et 60 après J.-C. donc de dix à vingt ans après sa mort (pour toutes sortes de raisons qui n'ont rien d'arbitraire, les exégètes pensent que le récit de Marc, le premier, existait dans sa forme actuelle en 70 après J.-C.); les miracles ne font plus problème, au contraire. Naturellement, ces ouvrages apologétiques trouvent un accueil complaisant auprès de responsa-

bles religieux et auprès d'un public rassuré à bon compte.

Quoi qu'il en soit de la valeur scientifique - tout à fait contestable - de ces ouvrages, c'est le symptôme qui est intéressant : le seul regret est que Jésus n'ait pas lui-même écrit ou dicté son message, si possible en hébreu, et qu'il ne dispense pas de croire en lui grâce à de bonnes preuves objectives et irréfutables. Il dispenserait du même coup des difficiles problèmes d'interprétation que l'exégèse savante, « destructrice » et « relativiste » - forcément destructrice et orgueilleuse - ne cesse d'avancer.

Cet état d'esprit actuel - où la schizophrénie entre science et foi atteint des sommets - explique peut-être aussi ce qui se passe à propos du film de Scorsese. Pour l'exégète, il n'y a pas là de quoi fouetter un chat : le film comme le livre qui l'inspire s'inscrivent dans la longue lignée des textes « apocryphes » (non reconnus par l'Église) qui racontent l'histoire de Jésus à leur manière, avec leurs succès et leur sensibilité. Tout au plus ajoute-t-on ici le rêve scabreux, dont l'exégèse n'a rien d'autre à dire que ceci : dans le texte, rien, rigoureusement rien - si décevant soit ce constat pour nos modernes - ne donne prise à ce rêve. Mais il aurait été étonnant qu'avec un Dieu-homme, et en des temps comme le nôtre, on n'y pense pas.

Surtout quand on ignore tout des Évangiles ou qu'on se contente, à la place de l'Évangile, d'une tradition ossifiée, l'homme Jésus peut, en effet, donner prise à tous les rêves, y compris à des rêves pires que des rêves érotiques.

Denys Arcand achève Jésus de Montréal

L'après-Scorsese

LOIN de la furia de « l'affaire Scorsese », le cinéaste canadien Denys Arcand - réalisateur du Déclin de l'empire américain - tourne Jésus de Montréal, une coproduction franco-canadienne (75/25) pour soixante-dix personnes, quarante-cinq jours de tournage dans soixante lieux différents.

Coincidence que cette simultanéité de projets entre Scorsese et lui ? Faisait état d'une troisième entreprise similaire lancée par Paul Verhoeven (Robocop), Denys Arcand parle plutôt de synchronisme : « On dirait que, à certains moments, il se produit des courants bizarres qui font que trois, quatre, cinq personnes à travers le monde pensent à une même histoire. »

Lui a découvert par hasard une histoire qui l'a enthousiasmé. « Pendant la préparation du Déclin, un comédien est venu auditionner pour le rôle du jeune homme en s'exclamant d'être barbu. Il jouait Jésus dans la Passion de Jésus-Christ, un spectacle présenté tous les étés depuis quarante ans (en anglais les jours pairs; en français les jours impairs) devant un parterre de touristes au sanctuaire de l'histoire de Montréal. C'est le job le plus à ras de terre pour un acteur qui a tout essayé et rien trouvé. »

Ce jeune comédien qui a tout déclenché ne joue pas dans Jésus de Montréal, mais Arcand n'a pas cessé de penser à son histoire en écrivant le scénario de son nouveau film. « Je me suis demandé ce que pouvait être la vie de ce gars qui, dans la journée, courait le job et, la nuit, disait de grands mots. » Jésus de Montréal dépend donc la vie des comédiens qui jouent la Passion du Christ. La personnalité central, Daniel, interprète et met en scène cette passion. Il est à la fois lyrique et tranchant, et, à la demande du curé, modifie peu à peu la façon dont le spectacle est écrit puis joué. Tout le temps de cette préparation, la vie des comédiens se superpose à celle des disciples de Jésus. « C'est le moyen de parler de la vie, de la mort, de la charité chrétienne et de la foi.

qui est aussi la foi qu'un acteur doit avoir dans son rôle. La Passion est utilisée comme une parabole. »

Au cours de ses recherches, le héros (Lothaire Bluteau) s'attaque à de nouvelles traductions du Talmud, aux dernières exégèses des Évangiles, plonge dans des documents d'époque, retrouve des détails de la crucifixion dans la très respectable Revue archéologique biblique. « Tout le film est truffé de révélations scientifiques récentes sur la vraie vie de Jésus et sur la Passion, explique Denys Arcand. Nous montrons en gros plan tous ces documents dont Scorsese s'est servi pour la Dernière Tentation. »

Le cinéaste soupire, il sait qu'il n'y échappera pas. Oui, il a lu le roman de Nikos Kazantzakis. Non, il n'a pas vu le film de Scorsese. « J'imagine qu'il a des problèmes parce que son film est « straight », immédiat, direct. La représentation au premier degré d'une vraisemblance, jouant, comme tous les films, la vérité absolue. Ici, il s'agit d'un bêtard en scène qui monte un spectacle à l'intérieur du film. Ce déséquilibre rendra probablement la chose moins choquante. On pourrait dire de Jésus de Montréal que c'est un film sur ce qui arrive à Scorsese maintenant, une œuvre, accablée par la critique et attaquée par la hiérarchie cléricale qui menace d'interdire le spectacle. »

Comme Scorsese, qui faillit devenir prêtre, Arcand a reçu une éducation religieuse extrêmement stricte. Sa mère, religieuse, a dû quitter le carmel pour raison de santé. Le cinéaste se défend d'avoir voulu prendre une question de revanche sur son éducation : « Ne revanche ni remise en question. Les Évangiles sont un texte essentiel de notre civilisation. Les paroles de Jésus me sont profondément et perpétuellement troublantes. C'est une philosophie de la vie à laquelle on ne peut échapper. Unique. Aimez votre prochain comme vous-même. Personne n'a jamais dit ça comme ça. »

HENRI BEHAR.

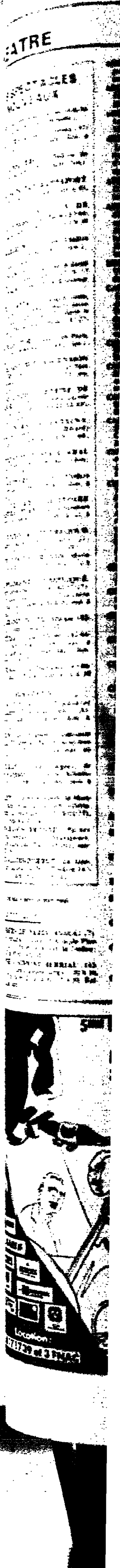
THEATRE NATIONAL DE MARSEILLE. ATELIER DU THEATRE NATIONAL DE MARSEILLE. FORMATION DU COMEDIEN. CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 31 OCT. 1988. RENSEIGNEMENTS TEL. 91-54-74-54. TRM LA CRIÉE - 30, QUAI DE RIVE NEUVE - 13007 MARSEILLE

CARRÉ SILVIA MONFORT. PIERRE CORNEILLE. JACQUES DACQMINÉ SILVIA MONFORT. THÉODORE. TRAGÉDIE CHRÉTIENNE ET LICÉNCIEUSE. mise en scène Silvia MONFORT scénographie et costumes Serge DIKONOFF musique originale Georges MOUSTAKI. LOCATION : 45.31.28.34

BASTILLE. TEMPORAIREMENT ÉPUISE. TEXTE ET MISE EN SCÈNE : HUBERT COLAS. du 14 septembre au 15 octobre à 19 h 30. dimanche à 15 h relâche lundi.

THEATRE DE LA BASTILLE. 43.57.42.14

THEATRE DES MATHURINS. 100 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES. JEAN-PIERRE MARIELLE. LUDMILA MIKAL. MAXIME LEROUX. la femme à contre-jour. DE ERIC NAGGAR. MISE EN SCÈNE JEAN ROCHEFORT. DECOR WILLY HOET. LOCATION 42 65 90 00. 36, RUE DES MATHURINS 75008. 100 MATHURIN AU SARDENY : 21 EL. MARC : SAM 10 11 - DIM 15 11





THÉÂTRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de répétition sont indiqués entre parenthèses)
LE NAUFRAGE. Salle Gaveau (45-63-20-30) (jeu.), 19 h, sam., dim. à 15 h 30 (26).

ARCANE (43-38-19-70). O. Le Monologue de Mallarmé. 20 h 30 (jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.
ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). O. L'Aut: 20 h 15 (jeu., ven., sam., dernière).

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). O. En attendant la fin: 20 h 30 (jeu., ven., dernière).
GUCHET MONTAIGNE (43-27-88-61). D'ère à ère: 20 h 30, Rel. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. 17 h.

MICRODÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Verovis: 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir. 19 h 30.
MONTAIGNE (43-22-77-74). Le Sacre: 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. 17 h.

THÉÂTRE DE LA PLAINE (43-50-15-65). Cages d'après Communication à une académie: 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir. 19 h 30.
THÉÂTRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-71-44-06). D. L'He des esclaves: jeu., ven. 19 h, sam., dim. 15 h.

CHARENTON-LE-PONT (THÉÂTRE DE CHARENTON) (43-68-55-51). D. Don Juan (Le Festin de Pierre): jeu. 20 h 45.
CHEVILLY-LARUE CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (46-86-54-48). D. Institut de jonglage: ven. 20 h 30.
COMBS-LA-VILLE (LA COUPELLE) (64-89-69-11). O. Le Dernier Nuit d'Otto Weininger: 20 h 30 (jeu., ven., sam., dernière).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Fou comme Fouchard: 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h. Rel. dim. soir. 19 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smah: 20 h 15. Rel. dim. L'un des autres: 22 h 15. Rel. dim. 15 h 30.

Région parisienne

AUSERVILLIERS (THÉÂTRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Les Méfaits du théâtre: 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir. 19 h.
AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES FÉVRET) (48-68-00-22). O. Buffon chef jardin: 21 h (ven.), dim. 16 h.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). O. La Véritable Histoire d'Artiste Plantin: 21 h. D. Bulle ou la voix de l'océan: 20 h 30 et 14 h 30.
ANTOINE - SIMONE-HERRIAU (42-08-77-11). Les Cahiers trop: 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. 19 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence: 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. 19 h.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). O. Rex (La Trilogie du mythe): 21 h (mar.). D. Le Venin des histoires (La Trilogie du mythe): jeu. 22 h. Curiosité des anges (La Trilogie du mythe): ven. 22 h. Noces en duo: mar. 20 h 15. Nouvelles de Tzvetan Kostolanyi: dim. 17 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-00-09). O. Bien dégoûté autour des oreilles, s'il vous plaît: 20 h (jeu., ven., sam., dernière).
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le soir juste une minute?: 21 h, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. 19 h.

LE GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). O. En attendant la fin: 20 h 30 (jeu., ven., dernière).
GUCHET MONTAIGNE (43-27-88-61). D'ère à ère: 20 h 30, Rel. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. 17 h.

THÉÂTRE DE LA PLAINE (43-50-15-65). Cages d'après Communication à une académie: 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir. 19 h 30.
THÉÂTRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-71-44-06). D. L'He des esclaves: jeu., ven. 19 h, sam., dim. 15 h.

CHARENTON-LE-PONT (THÉÂTRE DE CHARENTON) (43-68-55-51). D. Don Juan (Le Festin de Pierre): jeu. 20 h 45.
CHEVILLY-LARUE CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (46-86-54-48). D. Institut de jonglage: ven. 20 h 30.

5ème FESTIVAL DE LA VIE MARNE-LA-VALLÉE 30 SEPT. / 9 OCT. Location: 60171759 et 3 FNAC

PARIS IVRY s/ SEINE Parc des Corralles - Gare SNCF FOIRE INTERNATIONALE BROCANTE ANTIQUITE 27 SEPT. - 2 OCT. 1988

Au Grand Palais à Paris du 22 Septembre au 9 Octobre 1988 La XIVe Biennale internationale des Antiquaires avec la Haute Joaillerie de France et le Livre rare

مكتبة الأصيل

مكتبة من الأصل

En DOLBY STEREO dans les salles équipées
V.O. : UGC NORMANDIE - UGC ODEON - CINÉ BEAUBOURG LES HALLES
14 JUILLET BEAUGRENELLE - UGC LYON BASTILLE
V.F. : PARAMOUNT OPÉRA - UGC MONTPARNAISSE - LES IMAGES - UGC GOBELINS



ILS SONT FRÈRES JUMEAUX... NÉS A 12 MINUTES D'INTERVALLE. POURTANT UN MONDE LES SÉPARE.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET "LES ARTS FLORISSANTS"

RENCONTRE DE LA MUSIQUE BAROQUE ET DU TALENT
Lancée en 1987, la Fondation Société Générale pour la Musique contribue au développement de la pratique et de la connaissance musicales.

Les Arts Florissants

MINISTÈRE DE LA CULTURE / CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE
AUTOMNE 1988

MARC ANTOINE CHARPENTIER (1643-1704)
Assumpo est Maria
Litanies de la Vierge à 6 voix et deux dessus de violes, H 83
Te Deum pour solistes, chœurs, vents, trompettes, timbales, cordes et basse continue, H 146

OCTOBRE

Le 01 à 21 H 30 VERSAILLES Église Notre-Dame (Paroisse Royale)
Le 02 à 20 H 30 VERSAILLES Église Notre-Dame (Paroisse Royale)

AUTOUR DES CANTATES DE MONTECLAIR

LAMBERT D'un feu secret
MONTECLAIR Les Délices champêtres
La mort de Didon
LAMBERT Tout l'univers obéit à l'amour
COUPERIN Sonate (des Nations)
MONTECLAIR Il dispoit en Amore
Pyrame et Thésée
CHARPENTIER Pastoralente (extraits)

NOVEMBRE

Le 03 à 21 H 00 MAREUIL-SUR-LAY (Vendée)
Le 04 à 20 H 30 SAINT-ÉTIENNE
Le 05 à 21 H 00 SALIES DE BEARN (Aquitaine)

3ème TOURNEE AUX ETATS-UNIS

Le 13 à 14 H 00 SAN FRANCISCO (University of California-Hertz Hall)
Le 17 à 20 H 00 SAINT-LOUIS (Sheldon Auditorium)
Le 18 à 20 H 00 PHILADELPHIA (St Paul Episcopal Church)
Le 19 à 20 H 00 NEW-YORK (Metropolitan Museum of Art)
Le 20 à 14 H 00 WASHINGTON (Bethesda - Jack Masur Auditorium)

DECEMBRE

Le 04 à 20 H 15 HERNE (retransmis en direct par le West Deutsche Rundfunk)

FONDATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LA MUSIQUE

CINEMA

La cinémathèque

1910-1930, Les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 20 h 30.
DIMANCHE
Paris : un arrondissement par jour : 19e et 20e arrondissement : Grottes de Belleville ; Jour de classe (1972) de Joffé, Un genre de la honte (1983) de M. Dibler, 14 h 30 ; Méliumontant-Belleville (1964) de Clément Léprieux et Gérard de Barriac, Méliumontant-Belleville (1965) de Jacques Krier, Peinture blanche (1985) de Francis Ullman, le Ballon rouge (1956) de Albert Lamorisse, C'est va le vent : le Sang des bittes (1948) de Georges Franju, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Cléopâtre (1987) d'Henri-Georges Clouzot, de Flandre (1978) d'Alain Rémond, le Post du Nord (1980) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; Place des Filles : Pascal Escalier 51 (1984) de Philippe Bogiaty, Bernard Besson, C'est va le vent (1970) de Pierre Barouh, 20 h 30.

Relâche.
MARDI
Paris : un arrondissement par jour : 19e et 20e arrondissement : Balade à Belleville ; la honte (1983) de M. Dibler, 14 h 30 ; Méliumontant-Belleville (1964) de Clément Léprieux et Gérard de Barriac, Méliumontant-Belleville (1965) de Jacques Krier, Peinture blanche (1985) de Francis Ullman, le Ballon rouge (1956) de Albert Lamorisse, C'est va le vent : le Sang des bittes (1948) de Georges Franju, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Cléopâtre (1987) d'Henri-Georges Clouzot, de Flandre (1978) d'Alain Rémond, le Post du Nord (1980) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; Place des Filles : Pascal Escalier 51 (1984) de Philippe Bogiaty, Bernard Besson, C'est va le vent (1970) de Pierre Barouh, 20 h 30.

Relâche.
MARDI
Paris : un arrondissement par jour : 19e et 20e arrondissement : Balade à Belleville ; la honte (1983) de M. Dibler, 14 h 30 ; Méliumontant-Belleville (1964) de Clément Léprieux et Gérard de Barriac, Méliumontant-Belleville (1965) de Jacques Krier, Peinture blanche (1985) de Francis Ullman, le Ballon rouge (1956) de Albert Lamorisse, C'est va le vent : le Sang des bittes (1948) de Georges Franju, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Cléopâtre (1987) d'Henri-Georges Clouzot, de Flandre (1978) d'Alain Rémond, le Post du Nord (1980) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; Place des Filles : Pascal Escalier 51 (1984) de Philippe Bogiaty, Bernard Besson, C'est va le vent (1970) de Pierre Barouh, 20 h 30.

Relâche.
MARDI
Paris : un arrondissement par jour : 19e et 20e arrondissement : Balade à Belleville ; la honte (1983) de M. Dibler, 14 h 30 ; Méliumontant-Belleville (1964) de Clément Léprieux et Gérard de Barriac, Méliumontant-Belleville (1965) de Jacques Krier, Peinture blanche (1985) de Francis Ullman, le Ballon rouge (1956) de Albert Lamorisse, C'est va le vent : le Sang des bittes (1948) de Georges Franju, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Cléopâtre (1987) d'Henri-Georges Clouzot, de Flandre (1978) d'Alain Rémond, le Post du Nord (1980) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; Place des Filles : Pascal Escalier 51 (1984) de Philippe Bogiaty, Bernard Besson, C'est va le vent (1970) de Pierre Barouh, 20 h 30.

Relâche.
MARDI
Paris : un arrondissement par jour : 19e et 20e arrondissement : Balade à Belleville ; la honte (1983) de M. Dibler, 14 h 30 ; Méliumontant-Belleville (1964) de Clément Léprieux et Gérard de Barriac, Méliumontant-Belleville (1965) de Jacques Krier, Peinture blanche (1985) de Francis Ullman, le Ballon rouge (1956) de Albert Lamorisse, C'est va le vent : le Sang des bittes (1948) de Georges Franju, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Cléopâtre (1987) d'Henri-Georges Clouzot, de Flandre (1978) d'Alain Rémond, le Post du Nord (1980) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; Place des Filles : Pascal Escalier 51 (1984) de Philippe Bogiaty, Bernard Besson, C'est va le vent (1970) de Pierre Barouh, 20 h 30.

Relâche.
MARDI
Paris : un arrondissement par jour : 19e et 20e arrondissement : Balade à Belleville ; la honte (1983) de M. Dibler, 14 h 30 ; Méliumontant-Belleville (1964) de Clément Léprieux et Gérard de Barriac, Méliumontant-Belleville (1965) de Jacques Krier, Peinture blanche (1985) de Francis Ullman, le Ballon rouge (1956) de Albert Lamorisse, C'est va le vent : le Sang des bittes (1948) de Georges Franju, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Cléopâtre (1987) d'Henri-Georges Clouzot, de Flandre (1978) d'Alain Rémond, le Post du Nord (1980) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; Place des Filles : Pascal Escalier 51 (1984) de Philippe Bogiaty, Bernard Besson, C'est va le vent (1970) de Pierre Barouh, 20 h 30.

Relâche.
MARDI
Paris : un arrondissement par jour : 19e et 20e arrondissement : Balade à Belleville ; la honte (1983) de M. Dibler, 14 h 30 ; Méliumontant-Belleville (1964) de Clément Léprieux et Gérard de Barriac, Méliumontant-Belleville (1965) de Jacques Krier, Peinture blanche (1985) de Francis Ullman, le Ballon rouge (1956) de Albert Lamorisse, C'est va le vent : le Sang des bittes (1948) de Georges Franju, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Ouverture de la Cité des sciences (1986) de Jean-Pierre Dougnac, Cléopâtre (1987) d'Henri-Georges Clouzot, de Flandre (1978) d'Alain Rémond, le Post du Nord (1980) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; Place des Filles : Pascal Escalier 51 (1984) de Philippe Bogiaty, Bernard Besson, C'est va le vent (1970) de Pierre Barouh, 20 h 30.

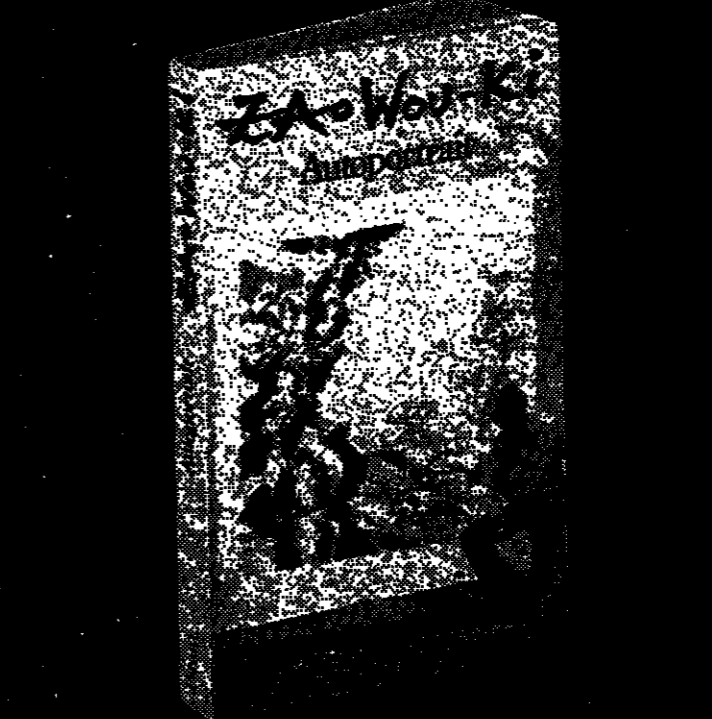
Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-37-57-47) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 9e (43-59-19-08) ; Trois Parisiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : George V, 8e (42-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-Al., v.o.) : Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18).
LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : 19e (42-33-10-82).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-Al.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Club Gaumont (Publics Montignou), 8e (43-59-31-97).
BAGNAD CAFÉ (A. v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (42-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 9e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-25-30-40) ; v.f. : Favette, 13e (43-31-56-86).
LA BÊTE DE GUERRE (A. v.o.) : UGC Normandie, 8e (42-63-16-16).
BIG (A. v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Pathé Marignan-Cocarde, 8e (43-59-32-82) ; Saint-Léon-Pasquier, 8e (43-59-32-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Favette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnos, 14e (43-26-12-06) ; Courciers Normaux, 14e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (42-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Pathé Marignan-Cocarde, 8e (43-59-32-82) ; UGC Odeon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-37-90-81) ; Escorial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-25-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (43-59-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (43-26-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
HOTEL TERMINUS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Pathé Marignan-Cocarde, 8e (43-59-32-82) ; UGC Odeon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-37-90-81) ; Escorial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-25-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (43-59-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (43-26-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
NEON MANIACS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Pathé Marignan-Cocarde, 8e (43-59-32-82) ; UGC Odeon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-37-90-81) ; Escorial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-25-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (43-59-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (43-26-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
NICKY ET GINO (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-37-57-47) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Pathé Marignan-Cocarde, 8e (43-59-32-82) ; UGC Odeon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-37-90-81) ; Escorial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-25-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (43-59-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (43-26-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Les films nouveaux

ADA DANS LA JUNGLE (Fr.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Cocarde, 8e (43-59-32-82) ; Saint-Léon-Pasquier, 8e (43-59-32-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Favette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnos, 14e (43-26-12-06) ; Courciers Normaux, 14e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (42-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Pathé Marignan-Cocarde, 8e (43-59-32-82) ; UGC Odeon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-37-90-81) ; Escorial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-25-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (43-59-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (43-26-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
HOTEL TERMINUS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Pathé Marignan-Cocarde, 8e (43-59-32-82) ; UGC Odeon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-37-90-81) ; Escorial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-25-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (43-59-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (43-26-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
NEON MANIACS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Pathé Marignan-Cocarde, 8e (43-59-32-82) ; UGC Odeon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-37-90-81) ; Escorial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-25-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (43-59-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (43-26-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
NICKY ET GINO (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-37-57-47) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-56) ; Pathé Marignan-Cocarde, 8e (43-59-32-82) ; UGC Odeon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-37-90-81) ; Escorial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-25-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (43-59-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (43-26-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ZAO Wou-Ki LE MANDARIN DU MERVEILLEUX



Qui essaie de savoir comment s'opèrent les mélanges et additions de cultures étrangères les unes aux autres, phénomènes majeurs depuis un siècle, trouve dans cet Autoportrait l'analyse très subtile d'une de ces fusions et de l'une des plus réussies. Philippe Dagen Le Monde

FAYARD

Un film... scène... profonde

Avant...

Ce film est...

LA DERNIÈRE...

LA DERNIÈRE...

LA DERNIÈRE...

LA DERNIÈRE...

LA DERNIÈRE...









## Communication

Le rapprochement entre « Le Progrès » et « Lyon-Matin »

### Le groupe de M. Hersant en quête de rentabilité

Le Progrès de Lyon, quotidien phare de la région lyonnaise dont le groupe Hersant a pris le contrôle en janvier 1986, avouerait 50 millions de pertes cette année, au lieu des 40 prévus. L'état-major régional du groupe de presse a donc pris des mesures afin d'endiguer ces pertes. Un rapprochement entre le Progrès et Lyon-Matin, l'édition lyonnaise du quotidien le Dauphiné libéré que possède M. Hersant à Grenoble, doit avoir lieu en octobre, « pour des raisons purement économiques et du fait de la

nécessité de réduire les charges ». L'édition dominicale de Lyon-Matin sera confiée au Progrès (une édition commune intitulée Dimanche devrait se substituer aux suppléments Progrès-Dimanche et Lyon-Matin dimanche), les réseaux de correspondants en banlieue vont fusionner, et douze journalistes de Lyon-Matin, sur un total de soixante, seront mutés au Progrès, au Dauphiné libéré ou au futur Dimanche. La direction régionale du groupe Hersant

espère ainsi économiser 5 millions de francs par an.

Outre les cent six départs en préretraite qui ont eu lieu au Progrès depuis le début de l'année, le quotidien lyonnais va aussi rationaliser ses activités en Saône-et-Loire. Le Courrier de Saône-et-Loire (Chalon-sur-Saône) qu'y possède le groupe Hersant sera regroupé avec l'édition départementale du Progrès dans une société commune. Le départ avec indemnités des journalistes qui le souhaiteraient est prévu.

Le rapprochement à Lyon est un signe supplémentaire des changements en cours dans le premier groupe de presse quotidienne français. Changement de titres, avec l'arrivée, à la direction de la rédaction du Figaro, de Franz-Olivier Giesbert (Nouvel observateur) et la confirmation d'un jeune manager, Philippe Villin, qui tient les rênes des titres parisiens. Changement de ligne du navire amiral Figaro, qui, depuis l'élection présidentielle, accentue son image de quotidien d'information. Changements économiques, enfin, car le groupe opaque bâti depuis les années 50 par M. Robert Hersant doit faire face en même temps aux impératifs de modernisation de ses imprimeries et aux pertes importantes de la cinquième chaîne.

La maison mère du groupe de M. Hersant, la Socpresse, ne dégage que de maigres bénéfices comptables : 162 372 F en 1987, selon les derniers comptes qui viennent d'être disponibles, et 150 759 F en 1986. Depuis au moins quatre ans, la société n'a pas versé de dividendes à ses actionnaires, M. Robert Hersant pour plus de 50 %, sa femme, M<sup>me</sup> Rolande Hersant, pour plus de 10 %. Le chiffre d'affaires, lui, continue de croître et atteint 2,84 milliards de francs en 1987.

● PRÉCISION. — Un oubli a rendu ambiguë la fin de l'article intitulé « La diffusion de TV Magazine dépasse celle de Télé 7 jours » (le Monde du 28 septembre). La phrase complète est : « Les ventes de TV Magazine et de TV Hebdo représentent la moitié de la diffusion totale du reste de la presse de télévision (9,5 millions d'exemplaires). »

contre 2,42 milliards l'année précédente. Mais cette augmentation est due quasi exclusivement aux recettes publicitaires, qui atteignent 1,77 milliard, alors que la vente des journaux stagne à 1,06 milliard de francs. Plus que le bénéfice comptable, qui n'a pas grande signification, puisque le groupe opère constamment des transferts entre ses différentes sociétés, ou leur abandonne des créances (95 millions rien que pour l'exercice 1987), le résultat d'exploitation montre une dégradation de la rentabilité. A la fois parce que les charges progressent plus vite (18,40 %) que le chiffre d'affaires (17,40 %) et parce que le solde des charges financières s'aggrave, pour atteindre un résultat négatif de 58,2 millions de francs. L'endettement auprès des banques a augmenté globalement, et notamment à court terme (moins de deux ans).

#### Des filiales en difficulté

Surtout, la situation des filiales ou participations de la Socpresse ne s'est pas améliorée globalement en 1987. Certes, certains lieux montrent un réel redressement : le Dauphiné libéré (22 millions de bénéfices contre 66 551 F en 1986), les sociétés liées à Presse Océan (5,16 millions de bénéfices cumulés contre presque autant de pertes en 1986), la société EDP (Centre Presse et l'Auto-journal), qui décroche son bénéfice pour atteindre 6,59 millions en 1987, ou encore Nord-Matin, qui sort du rouge avec 1,08 million de bénéfice. Mais des pans entiers du conglomerat Hersant ont vu leurs déficits s'accroître

en 1987. Presse Alliance notamment, qui édite France-Soir, accuse 27,5 millions de pertes contre 6,18 millions de bénéfices en 1986. Nord-Eclair passe d'un léger bénéfice à 1,29 million de pertes. Malgré la performance du Dauphiné libéré, l'ensemble des titres de la région Rhône-Alpes est dans le rouge, avec des pertes de 5,82 millions pour Lyon-Matin, 8,90 millions pour le Journal Rhône-Alpes, 2 millions pour la Gazette de Saône-et-Loire notamment. Et même les cinq sociétés qui gèrent le Figaro (se partageant les salaires, l'impression, la gestion du titre, mais pas la publicité) ont un déficit global de 1,85 million de francs.

L'ensemble des sociétés contrôlées par la Socpresse cumule ainsi des pertes supérieures à 40 millions de francs, contre moins de 30 millions en 1986. M. Robert Hersant, qui doit aussi supporter sa quote-part d'un quart des pertes de la Cinq (celles-ci sont de 760 millions en 1987, probablement autant en 1988), est-il pour autant en mauvaise position ? Pas forcément, et pas immédiatement. D'une part parce que la Socpresse n'est que la partie émergée d'un groupe qui comprend aussi des régies publicitaires (souvent les sociétés les plus rentables), et les sociétés liées à Franco-Antilles (Paris-Normandie, les journaux des DOM-TOM, du Havre et l'Union de Reims), dont les comptes ne sont pas publiés. Mais aussi parce qu'il peut réaliser des actifs, comme l'immeuble de France-Soir. Et redresser certains titres, comme justement France-Soir, qui est le « boulet » du groupe. Comme il l'a déjà montré dans ses opérations en province, M. Hersant peut économiser

en rationalisant ou en regroupant certains titres ou du moins leurs pages de publicité. Et toujours, du côté publicitaire, il peut enfin arriver à son but en imposant son supplément télévision à plus de 4 millions d'exemplaires. Si la Socpresse n'a pas seule les moyens de financer son développement, elle n'a épuisé ni tous les gisements publicitaires ni même ses capacités d'endettement. Son fonds de commerce vaut toujours de l'or : la vive concurrence entre Havas, Hachette et M. Robert Maxwell, autour du rachat de certains quotidiens régionaux, fait monter les enchères sur la presse et valorise d'autant les actifs de M. Hersant.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Eureka audiovisuel et télévision de haute définition

### L'image unie des Européens

Alors que M<sup>me</sup> Edith Cresson relance à Bruxelles l'idée d'un Eureka audiovisuel, M. Mitterrand s'est fait présenter, mardi 27 septembre à l'Elysée, les matériels de réception en D2-MAC du futur satellite TDF 1.

BRIGHTON de notre envoyé spécial

La relève de la garde à Buckingham Palace prend-elle, dans la télévision du futur, la place symbolique qu'occupe l'arrivée d'un train en gare de La Ciotat dans l'histoire du cinéma ? Les uniformes rouge et noir des soldats de la reine, filmés par la BBC, ont en effet servi d'illustration à la première démonstration publique d'une chaîne complète de télévision haute définition (TVHD) européenne, organisée à Brighton, à l'occasion de l'International Broadcasting Convention, ouverte le 23 septembre.

Ce rendez-vous est crucial pour les industriels européens (au premier rang desquels figurent Bosch, Philips et Thomson) réunis depuis 1986 dans le programme Eureka 95 TVHD, doté de 200 millions d'ECU. « En 1986, nous n'avions que nos concepts », a rappelé le ministre français de l'Industrie, M. Roger Fauroux, venu avec ses homologues néerlandais et britanniques soutenir cet effort commun. « Et maintenant, nous sommes au début d'une

grande aventure, dont — chose étrange — nous maîtrisons les dates, les techniques et les coûts. »

Caméras, magnétoscopes, équipements de studio, décodeurs et récepteurs exposés conviennent enfin toute la chaîne de l'image, production, transmission, réception, stockage. Ils respectent la philosophie des Européens, c'est-à-dire une évolution vers la TVHD compatible avec le parc de téléviseurs existant, et basée sur la famille de normes MAC Faquet. Avec un téléviseur plus large, au format 16/9, et une image sans scintillement, le progrès est inéluctable par rapport aux téléviseurs actuels.

Les premières transmissions expérimentales devraient avoir lieu en 1989, et l'objectif reste une commercialisation en 1992 auprès du grand public.

Foris de cette démonstration, les Européens espèrent être en bonne posture pour résister aux Japonais, lors des décisions qui doivent prendre le CCIR (organisme mondial de radiodiffusion), en 1990, à Genève. Leurs espoirs sont aussi renforcés par la récente décision américaine de refuser toute norme de transmission de TVHD incompatible avec le parc existant, ce qui exclut de fait la norme MUSE japonaise.

Face à ce refus et à la mobilisation européenne, les Japonais avancent de nouveaux arguments techniques et commerciaux.

Cette démarche montre bien que la bataille n'est pas limitée à la technique. A quoi servirait les meilleurs matériels de télévision sans images pour les alimenter ? Les Européens doivent maintenant montrer qu'ils peuvent aussi se mobiliser sur les contenus de la télévision du futur.

Le préalable technique levé par le rendez-vous de Brighton, la Commission européenne et les Etats pourraient annoncer avant la fin de l'année des initiatives pour stimuler la production en haute définition. Lundi 26 septembre, le ministre français des affaires européennes, M<sup>me</sup> Edith Cresson, a relancé à Bruxelles l'idée d'un « Eureka audiovisuel » pour stimuler la création européenne. Cette idée, lancée par M. François Mitterrand au sommet de Hanovre en juin 1988, a pour but de résorber le déficit audiovisuel européen : les Douze ne produisent que 30 000 heures de programmes par an, et en consomment 130 000 heures.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

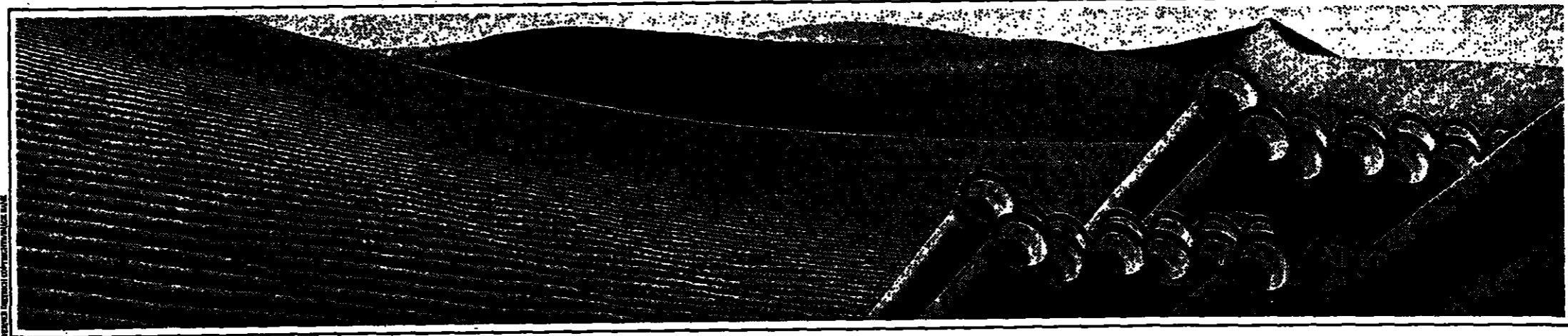
#### La restructuration du capital d'Havas

### La BNP et BSN rejoignent le pôle d'actionnaires constitué autour de Canal Plus

La BNP et le groupe BSN ont rejoint le groupe d'actionnaires constitué par Canal Plus pour prendre une part significative du capital d'Havas. Ce second « noyau dur » qui rassemble déjà Canal Plus Finances, filiale à 99 % de la chaîne payante, la Garantie mutuelle des fonctionnaires et la Compagnie générale des eaux doit, à terme, contrôler 24 % d'Havas et « rééquilibrer » l'influence du premier groupe d'actionnaires constitué lors de la privatisation du groupe de communication (Lyonnaise des eaux, Société générale, Paribas, la SPM de M. Jean-Marc Verus).

Canal Plus détient d'ores et déjà 5,15 % d'Havas et veut porter sa participation à hauteur de 7,8 %. La télévision payante a racheté ces titres en utilisant son abondante trésorerie. La chaîne de M. Rousset se porte en effet à merveille : elle compte 2 360 000 abonnés, soit 29 % de plus qu'en 1987 à pareille époque. Son conseil d'administration, réuni le 27 septembre, prévoit un bénéfice net consolidé de 600 millions de francs pour cette année et a dès à présent décidé de distribuer un acompte sur dividende de 9 francs par action.

## SAINT-GOBAIN LA MAITRISE DE L'EAU



SAINT-GOBAIN  
EST LE PREMIER PRODUCTEUR  
MONDIAL DE CANALISATIONS  
EN FONTE DUCTILE

Depuis plus de 130 ans, Pont-à-Mousson produit des réseaux complets pour l'adduction d'eau, l'irrigation et l'assainissement.

Premier exportateur mondial de canalisations en fonte ductile, nous devons notre succès à la qualité et à la sécurité de nos équipements.

80 capitales et plus de 1000 grandes villes à travers le monde sont équipées de nos canalisations d'eau.

SAINT-GOBAIN

NOTRE MÉTIER : LA COMPÉTITION

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

# Communication

## Les grèves dans l'audiovisuel public

### « Les soutiers prennent la relève »

Jedi 29 septembre promet d'être le point culminant de la grève, depuis plus d'une semaine, dans l'audiovisuel public. Toutes les sociétés — à l'exception de Radio-France — ont touché, elle, vendredi — seront en effet atteintes par les mouvements revendicatifs : Antenne 2, FR 3, Radio-France, Radio-France internationale, l'INA, la SFF et même Télédiffusion de France où des dispositions semblent avoir été prises pour assurer malgré tout la retransmission des chaînes privées. Cette action devrait être d'autant plus massive qu'elle réunira toutes les organisations syndicales. Après la CFDT, la CGT et le Syndicat national des journalistes, FO, la CGC et la CFJC ont elle aussi appelé l'ensemble des personnels à se joindre au mouvement.

Le malaise menace de gagner le secteur privé. A TF 1, la CGT et la CFDT demandent « l'abrogation de la loi Léotard et le retour de TF 1 dans le service public ». A l'issue d'un vote organisé le 27 septembre par les deux syndicats, le principe d'une grève a été rejeté par 382 voix contre 322 (sur 1 481 votants).

La crise s'enlise, la tension croît. Les grèves survenant au moment où vient de mourir un vieux technicien, le regard assombri. Mais il y a des phrases que personne ici ne souhaite entendre depuis le début du conflit à Antenne 2. La grève entre dans sa deuxième semaine : les uns après les autres, toutes les sociétés publiques de l'audiovisuel se sont ralliées au mouvement. Les pouvoirs publics semblent enfin prendre la mesure du malaise. « Ce n'est vraiment pas le moment de flancher ! Nous n'avons obtenu aucune amélioration sérieuse de nos salaires et nous sommes même en retard de jours de grève », conclut une jeune secrétaire. L'assemblée applaudit.

#### « Une question de courage ! »

Les dés sont donc jetés. La grève va commencer. L'intervention des journalistes pour dénoncer le « cadeau » ainsi fait au privé et proposer un « changement de stratégie » ne pourra rien faire : « Les soutiers de base maintiendront le cap, affirme un éclaircieux. C'est une question de courage ! ». Les pouvoirs publics, jeudi soir, risquent de tout bloquer en estimant avoir lâché le maximum, argumentait un journaliste. Nous serons bien avisés ! Tonnerre de hutes. « Surtout ! Ridicule ! Comment oser baisser les bras à 48 heures de la grève générale décidée pour jeudi ! » crie un délégué syndical.

La belle unanimité interpersonnelle a vécu. La rédaction s'angoisse. La base reste inflexible. On vote allègrement la poursuite de la grève pour 24 heures et l'on espère une entente rapide avec Michel Rocard. Espoir déçu l'après-midi. Le premier ministre s'est pas là. Une délégation sera tout de même reçue par M<sup>me</sup> Tasca.

Les salariés de FR 3 sont encore loin de ces embarras, tant est toujours solide l'engagement des journalistes dans la grève ? Premiers à lancer le mouvement dans la société, ils le reconduisent jour après jour, sans faiblir, aux côtés des personnels administratifs et techniques qui les ont rejoint depuis lundi. La concurrence du privé fait ici moins peur que les incertitudes sur l'avenir de la chaîne, malgré les assurances répétées du ministre de la communication. « Veut-on que FR 3 vive ou veut-on la faire crever ? », s'interroge encore, mardi, les grévistes en assemblée générale, alors que rendez-vous est pris avec le député socialiste Bernard Schreiner, qui devrait être prochainement chargé par le gouvernement d'une mission d'audit sur la société.

A Paris, syndiqués et non-syndiqués créent un « comité de rédaction blanc », tandis que l'intersyndicale de FR 3-Auvergne s'apprette à coordonner, vendredi prochain, une manifestation nationale de grévistes venus des vingt-cinq bureaux régionaux. A Nice et à Amiens enfin, les salariés ont déjà mis sur pied des « associations de soutien » afin de collecter des fonds. « Nous prenons des dispositions pour tenir longtemps », affirment les syndicalistes. Une idée qui fait son chemin puisque les grévistes de Radio-France internationale (RFI), après avoir reconduit leur mouvement, ont une « cagnotte de solidarité » alimentée par les salariés des personnels requis pour le service minimum.

Les salaires... Pouvoir d'achat et disparités sont devenues au fil des jours le point central de toutes les revendications. Et d'assemblée générale en assemblée générale, se répète la litane des jugements sans appel : « inadmissible », « ridicule » — prononcés sur les propositions avancées jusqu'ici par le collège des employeurs du secteur public. Sans doute, les journalistes se réjouissent-ils des promesses faites d'un rattrapage — sur trois ans — de leur retard salarial sur leurs collègues d'Antenne 2. Sans doute aussi, les négociations sur le « recrutement » des pigistes et salariés à contrat à durée déterminée ayant plus d'un an

d'ancienneté, ont-elles progressé. Tout comme les discussions sur la réduction des écarts internes à chaque société. Mais avec le personnel administratif et techniques, le conflit reste entier.

« Plus 1 500 francs mensuels pour tous », réclame la CGT ; « plus 800 francs », demande FO ; « plus 4 % », exige la CFDT. Cacophonie et maximalisme, devant lequel les entreprises publiques se disent désarmées. « Nous n'avons absolument pas les moyens de répondre aux revendications syndicales », commente ce responsable qui estime même que le collège des employeurs présidé par M. Xavier Goyon-Beauchamps est allé au-delà des capacités financières actuelles de certaines sociétés et des souhaits du ministère du budget.

Ce blocage, les syndicats de techniciens en sont conscients puisqu'ils demandent « aux ministères de

tuelle — communication, finances, Matignon — de prendre leurs responsabilités en débloquant les sommes nécessaires ». Autrement dit de repenser le budget 1989 de l'audiovisuel, en supprimant notamment le TVA sur la redevance (une mesure qui rapporterait 370 millions de francs) ou en remboursant un secteur public, une partie des exonérations de redevance décidées en faveur des personnes âgées (1,8 milliard de francs de manque à gagner au total). Ces suggestions étaient toujours rejetées, mardi soir, au ministère de la communication, où l'on assurait toutefois que M<sup>me</sup> Tasca s'était personnellement engagée, devant une délégation d'Antenne 2, à une reprise des négociations et à « avancer sur les disparités salariales les plus aiguës ».

ANNICK COLJEAN et PIERRE-ANGE GAY

#### Au conseil des ministres

### M<sup>me</sup> Tasca présente les grandes lignes de la future loi

M<sup>me</sup> Catherine Tasca devait présenter au conseil des ministres, le mercredi 28 septembre, une communication sur les grandes orientations de la politique audiovisuelle. Cette décision a été prise mardi soir, boulevard quelque peu l'ordre du jour du conseil. Le projet de loi doit être rendu au conseil des ministres, le 29 septembre, afin de permettre au conseil d'Etat de se prononcer sur le projet de loi.

Pourtant le projet de loi qui doit remplacer la CNCL par un Haut conseil de l'audiovisuel n'est pas encore prêt. Les consultations politiques menées par le premier ministre, certes, achevées, mais le texte est encore au Conseil d'Etat. Sa version définitive ne pourra être présentée au conseil des ministres que le 12 octobre. M<sup>me</sup> Tasca devait donc se contenter de présenter quelques grandes lignes générales sans entrer dans les détails de la composition de la future autorité de régulation. Le projet de loi devrait insister sur les « missions d'intérêt général » qui s'imposent désormais à toutes les chaînes publiques et privées. Il devrait notamment définir des obligations spécifiques pour les radios et télévisions publiques. Les chaînes privées, elles, auraient des relations plus contractuelles avec la future autorité de régulation.

Mais le conseil des ministres ne peut pas ignorer les tensions et les grèves de l'audiovisuel public. Le

gouvernement pourrait prendre une initiative pour apaiser le conflit et renouer le dialogue entre les syndicats et le collège des employeurs.

Au ministère de la communication, on ne semble pas encore prêt à désigner un médiateur, comme le demandent certains syndicats d'Antenne 2. M<sup>me</sup> Tasca tient à ce que le collège des employeurs qui rassemble les PDG des chaînes publiques reste le principal interlocuteur des syndicats. Elle estime que les mesures proposées ces derniers jours — tant pour les primes de fin d'année du personnel technique et administratif que pour atténuer les disparités salariales chez les journalistes — vont dans le bon sens. Le gouvernement se refuse à envisager des augmentations d'ordre général qui pourraient susciter des revendications similaires dans d'autres secteurs de la fonction publique.

Mais M<sup>me</sup> Tasca tient surtout à rassurer le personnel des chaînes sur leur avenir. Le gouvernement devrait s'engager à donner au service public « les moyens de ses ambitions », c'est-à-dire des obligations légales 1989 limitées pour le moment les initiatives. Dès les prochaines semaines, M<sup>me</sup> Tasca songe à créer des « missions d'expertise » qui se pencheront sur la redéfinition d'Antenne 2 et de FR 3 « en concertation avec le personnel de ces chaînes ».

# Le Carnet du Monde

#### Naissances

— Marie MURACCIOLE, Marc FOUJOL, et Raphaël ont la joie d'annoncer la naissance de Alice, le 29 juillet 1988, à Paris, 34, avenue d'Eylès, 75116 Paris.

#### Mariages

— M. Jacques AUGUSTIN-NORMAND et M<sup>me</sup> née Monthiers, Le docteur Bernard FRÉPIN et M<sup>me</sup> née Laporte, sont heureux de faire part de leur mariage de leurs enfants Claude et Louis-Ferdinand, qui sera célébré le 1<sup>er</sup> octobre, à 15 heures, en l'église Saint-François de Havre.

#### Décès

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel à Bangkok, le 9 septembre 1988, de David Mc AREE et de sa femme, Marie-Madeleine THIEN HUONG.

— Fernand Dupré, Daniel Prédin, Robert Saint-Marcoux, Philippe Dupré, Jean-Pierre Gavelle, Michel Tirard, Jean-Pierre Pelletier, Christian Patat, Eric Duret, Vincent David, Hubert Gasso, Michel Puisseux-Jarvin, Philippe Saint-Marcoux, Michel Leclat, Mafra Perisson, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> Paul Meysson, Ses enfants, Et petits-enfants, survenue le 25 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le service religieux sera célébré ce mercredi 28 septembre, à 15 heures, en l'église de Compègne, à Croix-de-Rozon (Seine-et-Marne). Cet avis tient lieu de faire-part. Cabinet Meysson-Saint-Marcoux, 55, avenue Montaigne, 75008 Paris, 207, route de Bardonnez, 1257 Croix-de-Rozon (Seine-et-Marne), Avignon-Fesay, 74890 Bois-en-Châtais.

— On annonce la mort en montagne, à l'âge de trente ans, de M<sup>me</sup> Geneviève Marinier, M. et M<sup>me</sup> Léopold Marinier, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, M<sup>me</sup> Marceline Leclat, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, M<sup>me</sup> Yvonne Adolphe Marinier, ses enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Lino Marinier, leurs enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Adolphe Marinier et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Marcel Marinier, M. et M<sup>me</sup> Fernand Marinier et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Aldo Marinier et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Roger Marinier, M. Jacques Marinier, Toute la famille, Tous ses amis, ses collègues et amis de l'UNAF et du Conseil économique et social, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> Jeanine MARTINET, leur fille, nièce, parente, collègue et amie, survenue le 16 septembre 1988, à Paris-18<sup>e</sup>, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Le service religieux sera célébré le jeudi 29 septembre 1988, à 15 h 45, en l'église Saint-Justin, place d'Estienne-d'Orves, à Levallois-Perret, où l'on se réunira. L'inhumation aura lieu au cimetière de Levallois-Perret. UNAF, 22, place Saint-Georges, 75009 Paris.

— Il y a un an disparaissait subitement, le 29 septembre 1987, le docteur Michel TILLET. Que tous ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui. 30, rue Notre-Dame, Bourg-Abbé, 14000 Caen.

— A l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, le 8 septembre 1898, du 70<sup>e</sup> de son entrée dans la Compagnie de Jésus, le 19 novembre 1918, du 60<sup>e</sup> de son ordination sacerdotale, le 26 août 1918, le Père Michel RIQUET S.J. célébrera une messe d'action de grâce le 29 septembre 1988, à 17 heures, dans l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sévres, Paris-7<sup>e</sup>. Il vous invite chaleureusement à vous unir à cette célébration, au moins par la pensée. La cérémonie sera présidée par S.E. le cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

— Université René-Descartes, Paris-V, le jeudi 29 septembre, à 17 heures, M<sup>me</sup> Pelagia Hourdakis, née Calogianakis : « Le rôle des communistes d'étrangers dans la socialisation politique des jeunes lycéens en Grèce ». Université Paris-II, 12, place du Panthéon, le vendredi 7 octobre, à 14 heures, salle des fêtes, escalier M, ancien bâtiment, 2<sup>e</sup> étage, M<sup>me</sup> Yaminia Bouafia-Nguyen : « La protection juridique du consommateur de médicament ».

#### POINT DE VUE

par Albert du Roy  
Ancien directeur de l'information d'Antenne 2

ATTIRER la plus large clientèle possible pour justifier le tarif publicitaire le plus élevé, en réalisant un maximum de profit dans un minimum de temps : voilà le schéma simple, logique, cohérent dans lequel TF 1, privée, a inscrit son action. Les critères de réussite sont aisément identifiables : audience = profit = succès. Regretter ou critiquer cette équation, c'est remettre en cause le statut actuel de la chaîne. Admettons par hypothèse, que ce soit politiquement impossible. On ne peut imaginer une société TF 1 privée fonctionnant hors de ce schéma. Au regard des critères en vigueur dans le système qui est le sien, TF 1 est une réussite. Laissons-la vivre.

Ni Canal Plus ni péage, ni FR 3, empêtrés dans ses lourdeurs réglementaires, ni la 5 ou la 6, dont la diffusion n'est encore que partielle, ne peuvent être comparées à la chaîne dominante. Seule Antenne 2 est, théoriquement, en situation de concurrence. Elle le redoublera demain, après la grève, malgré les handicaps considérables accumulés ces dernières semaines.

Antenne 2 est une chaîne d'Etat : on peut lui imposer, à juste titre, l'équilibre budgétaire et même exhorter de sa part des bénéfices, mais sa raison d'être n'est pas de faire du profit. Antenne 2 perçoit la redevance, ce qui entraîne une double conséquence : ses ressources publicitaires sont pléonnes et ses comptes sont contrôlés par l'administration des finances. Sa gestion est politiquement moins autonome, financièrement moins souple, moins rapide, moins dynamique. Ajoutons que son statut l'oblige à supporter l'héritage de l'ancien temps de l'ORTF : quotas de personnel, grille des salaires, critères archaïques de promotion et de sanction, emplois protégés. L'implication de l'Etat vient rigidifier cet ensemble déjà paralysant : le secteur audiovisuel a ses propres lois, qui n'ont rien à voir avec celles du secteur public ; le secteur audiovisuel public est écarté entre ces deux systèmes, jugé en fonction des critères de l'un mais assujéti aux règles de l'autre. Situation schizophrène !

### Pour une télévision plurielle

Quelle perversité nous a conduits à organiser ce match surréaliste entre deux colosses, dont l'un a une chaîne au pied, un poids autour du cou et un glaive de plomb, tandis que l'autre ne subit aucune entrave ?

Face à cette anomalie, il n'y a que deux solutions : ou bien les entraves sont coupées, ou bien les deux champions, classés dans des catégories différentes, ne sont pas contraints à l'affrontement.

La première solution implique que l'on donne à Antenne 2 les mêmes objectifs, les mêmes moyens, la même latitude qu'à TF 1. A supposer que ce soit politiquement et juridiquement possible, est-ce souhaitable ? Une TF 1 souffrit. Et si c'était souhaitable, serait-il ? On ne connaît pas de domaine où, en situation de concurrence, l'Etat fasse mieux que le privé. L'obstacle est dans les mentalités bien davantage que dans les compétences.

#### Le plus petit dénominateur commun

Reste donc la seconde solution. Une précision s'impose : parler de deux catégories différentes ne signifie pas qu'il y ait une « première » et une « seconde », une concurrente et une résignée, une moderne et une ringarde, ni même une « populaire » et une « culturelle ». Cela signifie tout simplement que les deux chaînes n'auraient pas la même ambition.

Les archaïsmes et les disparités salariales, avec en plus l'engrais des manœuvres politiques et des arrière-pensées personnelles, ont servi de terreau à la crise actuelle. Son règlement ne sera que provisoire si l'on ne donne pas de surcroît à Antenne 2 une vocation propre. Attirer les publics les plus variés possibles, fournir à tous les téléspectateurs (mais pas nécessairement à tous en même temps) les programmes qu'ils souhaitent, ce qui justifiera une redevance élevée et des tarifs publicitaires importants et diversifiés : voilà versée au débat l'esquisse d'une définition pour une grande chaîne publique dont l'objectif, et donc le critère de réussite, serait autant la qualité que la quantité de son audience.

Pour une chaîne privée, un programme qui n'attire pas une très

large audience est un mauvais programme. Sa pente naturelle est de viser au monopole, de jouer l'unanimité au risque de l'uniformité. Le public potentiel étant indifférencié, la règle du plus petit dénominateur commun joue automatiquement.

Une chaîne publique, on l'a vu, ne peut se donner le même objectif. Placée en situation de concurrence, sa pente naturelle doit être de privilégier la diversité, de réaliser les meilleurs programmes pour des publics les plus larges possibles. L'ambition de l'une est singulière, celle de l'autre est plurielle. Pour l'une et l'autre, les critères de succès sont différents, même si le succès s'impose à l'une et à l'autre.

Quelles sont les conditions nécessaires à l'accomplissement d'une telle mission par une chaîne nationale de service public ?

La première est financière : le budget d'Antenne 2 doit être autonome, pluriannuel, diversifié. Autonome : dans le cadre d'une enveloppe globale, la direction de la chaîne, sous le contrôle du conseil d'administration, dispose de son budget comme elle l'entend. Pluriannuel : la stratégie d'une entreprise (singulièrement, dans ce domaine, la production lourde et l'investissement en équipement coûteux) ne peut être soumise à une redevance-accordée, sujette aux fluctuations parlementaires ; le montant de la redevance, indexé sur l'inflation, doit être fixé pour plusieurs années. Diversifié : la chaîne publique doit avoir accès au marché publicitaire, en fixant elle-même ses tarifs et, dans certains limites, ses quotas.

La deuxième condition est commerciale. Qui dit diversité des publics dit aussi diversité des publicités. Là où une télévision privée attire au tarif fort des publicités grand public, un programme plus sélectif attirera, à un tarif variable, des publicités plus ciblés. Pour les annonceurs, la loi du nombre n'est pas la seule : elle est complétée par celle de l'efficacité. Sponsoring et mécénat — pourquoi les limiterait-on ? complètent ce dispositif.

La troisième condition concerne la gestion. Un cahier des charges, lui aussi pluriannuel, fixerait après négociation les objectifs programmatiques. Mais la chaîne par son actionnaire. L'Etat, devrait entraîner

une contrepartie lorsqu'elle implique un manque à gagner pour la chaîne. Il en irait ainsi du contingent de commandes à passer à des fournisseurs (comme le SFF), des automatisés à respecter en matière de obligations institutionnelles (campagnes électorales, communications gouvernementales ou présidentielles). Bref, la logique d'entreprise, appliquée à Antenne 2, devrait être respectée par l'Etat.

La quatrième condition est politique. D'une part, en raison du poids du passé (le monopole d'Etat, péché originel dont souffre toute la télévision en France), d'autre part, en raison du lien juridique qui continuera à unir une chaîne publique à l'Etat, l'indépendance de la chaîne devra être garantie, dans les principes comme dans les faits, par une haute instance qui elle-même par le mode de désignation et par la personnalité de ses membres, devra être indépendante. La gouvernance à entreprendre, avec les parties politiques, la mise en place de cette instance. Encore faudrait-il lui assurer la pérennité !

La cinquième condition, c'est le respect par le service public de sa mission de diversité. La concurrence entre les chaînes, phénomène nouveau et mal maîtrisé, conduit à l'absurdité si toutes se disputent la totalité du public au même moment. La multiplication de ces canaux permet à la fois la généralité (la recherche du grand public) et la diversité (la recherche de publics qui, pour être particuliers, n'en sont pas moins larges). La concurrence s'exercerait ainsi par la différence plus que par la ressemblance. Inutile de préciser que ce défi ne peut être relevé sans un appel à l'imagination, à la créativité, à l'originalité, ce notions que le système actuel contribue à engourdir dans le banal.

Ces quelques idées, si elles étaient appliquées, bouleverseraient le climat et les structures actuelles. A quelque chose meilleur est bon : elles n'ont une chance d'être explorées que parce que la crise est d'une ampleur exceptionnelle. Le handicap subi par Antenne 2 est considérable. C'est sur la terre brûlée que poussent les meilleurs moissons.

ingénieur

AGENTS COMM

BOURSES JEAN MONNET

Le Conseil Régional

UN DU UNE ATTACHE

PERSONNES

RESPONSABLE BOSSERS CLUB

VÉTÉRINAIRE



ingénieur commercial export

Stétienn LACROIX  
Tous articles S.A.

Le DEPARTEMENT ARMEMENT DU GROUPE  
Etienne LACROIX TOUS ARTIFICES SA à Muret,  
conçoit, fabrique et commercialise des PRODUITS  
PYROTECHNIQUES attestés RAQ 1.

Compte tenu du développement de l'activité internationale de la Division ARMEMENT CONVENTIONNEL  
Les PRODUITS ont déjà été vendus dans plus de 40 PAYS, nous recrutons un INGENIEUR  
COMMERCIAL EXPORT.

Près du Directeur de la DIVISION, cet Ingénieur d'Affaires est chargé de prospecter, de recueillir les besoins  
techniques et opérationnels des Clients Industriels et Privés, de provoquer de nouvelles demandes au niveau  
des ETUDES, et de la VENTE des Munitions et Systèmes AIR, TERRE et MER.

Il prépare et négocie les Contrats de VENTES et d'ETUDES avec les décideurs des SERVICES OFFICIELS et  
les INDUSTRIELS étrangers. Il est responsable de son chiffre d'affaires et de sa marge.  
Les Ingénieurs de Projets l'assistent pour tous les aspects techniques, mais il reste l'interlocuteur des Clients  
avec lesquels il entretient toutes les relations de suivi.  
La rémunération est complétée par une partie intéressement liée aux résultats. Poste basé à Toulouse.

Profil : Vous êtes INGENIEUR Diplômé, vous assumez depuis plusieurs années des fonctions  
Techniques et opérationnelles à l'EXPORT, vous maîtrisez très bien l'Anglais, vous êtes disponible et  
autonome. La pratique de l'ESPAGNOL serait très appréciée.

Les entretiens auront lieu à Paris et Toulouse.  
Merci d'envoyer un courtier manuscrit, avec un CV détaillé, (photo) et salaire souhaité, sous réf. M 8026,  
à Cabinet LAUTREC LEPY, "Division Recrutement", 35 rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE.

marie-françoise lautrec lepy  
Conseiller d'Entreprise, Toulouse

POSTES OUTRE-MER

Carrières de postes bien  
payés. Rev. assurés  
d'impôts. Avantages sociaux  
intéressants. Occ. pour tous  
niveaux spécialisés, prof.,  
administrateurs, techniciens,  
etc. Renseignements gratuits.  
Ecrire à : Services  
Emplois outre-mer, dépt  
L.M. 1285, 101 Lalet, Chambray  
200, ville Mont-Royal,  
Québec, Canada H3P 2T 1.

JEUNE DIPLOMÉ ESCAL

opportunité de stage  
dans poste social  
dynamique de conseils  
économiques à LONDRES,  
octobre à mars.  
Tél. : 19-44-7-794-1343.

AGENTS required in France  
and other countries to represent  
a distributor of unique  
chemical and electronic  
control equipment to major  
industrial and transport  
organisations and to public  
bodies. Substantial rates of  
commission offered.  
Insert a reply to:  
M. C. Gibbs-Road,  
LEITCHWORTH SQS 1DR.

CHEF DU DÉPARTEMENT « CAMPAGNES ET MEMBRES »  
D'AMNESTY INTERNATIONAL (AI)

Le titulaire de cet important poste de direction est responsable de l'ensemble de la stratégie  
permanente d'augmenter le nombre des membres dans le monde entier, notamment dans les  
régions autres que l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord, et d'organiser des campagnes  
internationales contre les violations des droits de l'homme partout dans le monde.

Le candidat(e) doit être capable d'élaborer des politiques, bien connaître les droits de  
l'homme et avoir travaillé dans une organisation privilégiant les actions de militants et les  
campagnes auprès des gouvernements. Ils (elles) doivent être doté(e)s d'un bon jugement  
politique et être capables de représenter AI. Ils (elles) doivent posséder l'expérience de la  
direction d'une petite organisation, d'un département ou d'un service, et avoir les aptitudes  
nécessaires pour contrôler tous les aspects administratifs, budgétaires et de personnel du poste.  
Le parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable et la connaissance d'une autre langue  
officielle (AI) (arabe, espagnol, français) est souhaitable. Les candidat(e)s doivent posséder  
d'expérience avec silence, tant occasionnel que régulier, et être capables de travailler dans un  
environnement international et pluriculturel. Il leur sera demandé de voyager pour le compte  
d'AI et de travailler certains week-ends.

TRAITEMENT ANNUEL : £ 18 833 (à partir d'avril 1989).  
DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES FORMULES DE CANDIDATURE :  
18 novembre 1988.

LES ENTREVUES AURONT LIEU À LA MI-DÉCEMBRE OU DÉBUT JANVIER.

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidature,  
s'adresser à : Amnesty International, service du personnel, 1 Essex Street, Londres  
WC1X 8DU (Grande-Bretagne). Téléphone : 837 3805 (24 h/24).



Entreprise espagnole fabricant de vêtements casualwear et jeans, leader sur le  
marché espagnol de mode jeune, cherchant à introduire ses marques sur le  
marché français

AGENTS COMMERCIAUX

pour représentation sur toutes les régions françaises.  
Nous offrons : une ample collection sur le secteur du pantalon sportswear, jeans,  
chemises, blouses, etc. pour hommes, femmes et enfants.  
Qualité et prix très compétitifs, grande capacité de production et bon service  
pour nos clients.  
Nous cherchons : des agents commerciaux introduits sur le secteur de la  
confection avec une importante carte de clients à grande capacité d'achat.  
LIWE ESPANOLA S.A. Mayor, S/N - 30086 Francia Techna, B.P. 741, MURCIA,  
ESPAGNE. Tél. : (968) 23 47 54 - Télex 87332 LIWE E, Alberto Patis.

Institut Universitaire Européen (Florence)  
30 BOURSES DE RECHERCHE  
JEAN MONNET 1989-90  
Les candidats, en possession d'un doctorat, doivent proposer un  
sujet personnel de recherche d'intérêt européen qui contribue  
au programme général de l'Institut en histoire moderne ou  
contemporaine, économie, droit ou sciences politiques et  
sociales.  
La bourse est de 20.000.000 à 22.500.000 lires nettes pour  
l'année en fonction des Ages.  
Pour les formulaires de candidature, s'adresser à  
Dominique Delamain, Institut Universitaire Européen,  
C.P. N° 2330, 50100 FIRENZE Farnocine, Italie.  
Tél. : 055-50921 - Télex 571528 IUE - FAX 055-599887.  
Date limite: 30 Novembre 1988.

Le Conseil Régional d'Aquitaine  
UN ou UNE ATTACHÉ(E) DE DIRECTION  
du cabinet du président  
● Diplômé(e) de l'enseignement supérieur.  
● Bilingue anglais-espagnol. Ayant une expérience professionnelle  
de 3 à 5 ans dans des fonctions similaires (collectivités, établisse-  
ments publics, entreprises).  
Les candidatures sont à adresser avant le 30 septembre 1988 à  
Monsieur le Président du Conseil Régional,  
à l'attention personnelle du Directeur Général,  
14, rue François-de-Sourdis, 33077 BORDEAUX Cedex.

ÉDITEUR PARIS  
RECHERCHE  
10 PERSONNES  
pour contrats qualification  
sur 2 ans, avec possibilité  
antéchoix définitive.  
● Une formation à la publi-  
cation assurée par un direc-  
teur expérimenté par une  
qualification reconnue sur la  
profession (1/4 de temps).  
● Un emploi de : secrétaire  
commercial ou secrétaire  
édition ou secrétaire  
documentation ou assis-  
tante fabrication (3/4 de  
temps).  
● Une rémunération  
conforme aux contrats de  
qualification.  
Vous devez avoir :  
● entre 18 et 28 ans,  
● la maîtrise d'un minimum  
● une excuse, maître de  
l'orthographe et de la langue fran-  
çaise.  
Adc. CV + lettre de motivation  
+ photo sous le n° 8773  
LE MONDE PUBLICITÉ  
5, rue de Montessuy  
75007 Paris.

Le centre d'informations  
économiques recherche  
pour ses agences de Paris  
et région parisienne des  
CONSEILLERS  
COMMERCIAUX (H.F.)  
- Un contrat à temps partiel  
- Formation assurée.  
- Rémunération intéressante.  
Paris. Tél. : 45-63-51-00, p. 104.

DEMANDES  
D'EMPLOIS  
HOMME-TRAVAILLEUR  
39 ans, célib., nat., poste  
TRADUCTIONS, TELEX,  
GESTION de correspondances à  
Paris. Tél. : 42-49-59-00.

RESPONSABLE DES  
DOSSIERS CLIENTS  
(PRIVÉ, COLLECTIVITÉ)  
une équipe dynamique vous  
propose, comme sur vous,  
Analyse des marchés (T.P.),  
renseignements, correspon-  
dances. Salaire: 9 000 F brut.  
MOISER  
BP 101, 78002 Versailles.

CONSEIL GÉNÉRAL  
DE SAONE-ET-LOIRE  
recrute  
par concours sur trois  
VÉTÉRINAIRE  
chargé des fonctions de  
directeur adjoint au labora-  
toire de la D.S.V.  
Env. C.V. avant le  
30 septembre 1988 à  
M. le Préfet du Conseil Général  
de Saône-et-Loire  
Bureau du Personnel,  
71026 MACON.

J.F. 33 ans, DEA relat.  
intern., expérience TV et  
acc. nationale, cherche  
poste relations publiques.  
Discrétion éprouvée.  
Tél. : 42-72-57-43.

Bureau d'études  
hardinge sud ouest.  
INGÉNIEURS  
pour travaux d'études :  
mécanisme, thermique,  
conception, mécanique,  
analyse d'essais informat.  
Bureau de Personnel,  
Env. C.V. à ESSAIG,  
75003 PARIS.

Coll. lycée EPIN a/courant  
d'enseignants. Enseignant  
PROF. DE PHYSIQUE  
Temps plein, U.S.C.T.  
Tél. : 42-38-80-00.

J.H. ch. emploi cuisinier  
diplômé CAP et BEP de cui-  
sine, déposé obligations  
militaires, 1 an 1/2 d'exp.  
de préférence baroque Est.  
Tél. 43-04-47-73.

Sté d'aménagement de  
magasin RECHERCHE  
DESIGNATEUR  
d'intérieur. 5 ans exp.  
Tél. : 43-38-80-00.

automobiles  
ventes  
moins de 5 CV

Vols RS, 5 portes TR, 4 CV,  
manche, peint métal, boîte  
5 vit., aménagement int., conf-  
ort, confort de bord, réservoir  
double, 14 000 km, net  
moins de 25. Prix : 46 000 F.  
09-24-18-87, apr. 18 h.

FUCHS  
Jardin  
d'épices  
Nous sommes une entreprise dynamique connue aux multiples intérêts  
internationaux dans la branche des épices et notre groupe est prépondérant  
sur le marché allemand. Epices, condiments et sauces aromatiques font  
partie de notre assortiment varié pour le commerce et l'industrie.  
L'expansion constante et le défi posé par le marché de la C.E.E. rendent  
nécessaire un élargissement de la gestion.  
Pour notre filiale EPICES FUCHS France à St. Ouen l'Aumone (Pontoise),  
nous cherchons pour le secteur de la vente le  
**Directeur des Ventes.**  
Les candidats entre 30 et 45 ans devraient avoir de l'expérience dans le  
marketing et la distribution d'articles de marque et être en mesure de motiver  
l'équipe de représentants existante. Des connaissances de la langue  
allemande parlée et écrite sont souhaitables.  
La rémunération est appropriée à la responsabilité de la position.  
Une voiture de service est à votre disposition. Si vous remplissez les  
conditions et si vous êtes intéressé par cette activité suscepti-  
ble de se développer, veuillez nous écrire. Nous entrerons alors en contact  
avec vous le plus rapidement possible.  
FUCHS Gewürze GmbH & Co.  
Westring 15-17, D-4503 Dissen a.T.W.  
Téléphone 1949-5421-3090

Agence de Publicité  
recherche dans le cadre d'un stage en initiation  
à la vie professionnelle SIVP de 6 mois (- de 26 ans)  
MAGUETTISTE H/F  
Très bonne culture générale. Connaissance dactylo appréciée.  
Ecrire avec CV et photo sous réf. 1020 à PARFRANCE  
ANNONCES 4 rue Robert Esjanne - 75008 PARIS.  
membre du SIVPAC

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
PARIS EST (C.A. 7 MF)  
Travaux de surveillance, Conseil et Commissariat  
recherche  
**ADJOINT au PDG**  
à vocation de successeur.  
Expert-Comptable diplômé (ou mémorialiste).  
Le candidat devra avoir une solide expérience acquise dans un  
cabinet similaire.  
Adresser CV manuscrit, photo et prêt. sous réf. 3268/S à  
AMP - 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS (qui trans.)

هكذا من الأصل

فكرنا من الأصل

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

1<sup>er</sup> arrdt

PALAIS-ROYAL

petite vend de imm. XVII<sup>e</sup> historique, 5 pièces, 155 m<sup>2</sup>, 2 étages, cuisine, 3 410 000, 46-24-93-33.

RARE 21.000 F LE M2

PR. QUAI VRAI 5 P. ch. 46-08-84, 60-80-84-84. Tél. : 42-33-81-15.

CHATELET

Charmant 2 pièces + balcon, cuisine, 100 m<sup>2</sup>, cl. 2 630 000 F. Tél. : 42-33-81-15.

2<sup>e</sup> arrdt

M<sup>e</sup> BONNE-NOUVELLE

superb. cuis. imm. w.c., 240 000, mer. int., 17-19 h, 28, RUE PONSOMMÈRE.

PRÈS DES HALLES

App. 60 m<sup>2</sup>, 111 111 F, 3<sup>e</sup> étage, 850 000 F. Dpt. 100 m<sup>2</sup>, cl. 2 630 000 F. Cat. Dpt. 42-33-81-15.

3<sup>e</sup> arrdt

R. DU TEMPLE, 8<sup>e</sup> étage

3 appart. de 21 à 31 m<sup>2</sup> réf. nts, pourvue appar., réfect., d. carrelage, VERD. 500 000 F à 820 000 F. A. Korchi s.a. 43-70-89-89.

SÉBASTOPOLE

studio calme, confort, 325 000 F. AG. SV. 42-40-21-88.

MARAIS 2/3 p., 67 m<sup>2</sup>

imm. stand., files ch., parcell. possible, 1.735.000 F. Trans Opéra, 43-46-23-15.

4<sup>e</sup> arrdt

MARAIS IMM. XV<sup>e</sup>

duplex 5 p., courtes chms, 2 500 000 F, réf. 218. A. Korchi s.a. 43-70-89-89.

ILE DE LA CITÉ

2 pièces, 38 m<sup>2</sup>, cuisine, salle, w.c., eau, et salle égout. 100 m<sup>2</sup>, cl. 2 630 000 F. Tél. : 43-25-17-30.

GROUPE JPM

URGENT HOTEL DE VILLE

50 m<sup>2</sup>, 670 000 F. 45-24-25-25.

5<sup>e</sup> arrdt

CENSIER

standing, 6 pièces tout confort sur immeuble, 3 800 000 F. Trans Opéra, 43-46-23-15.

10 BIS, R. DES BOLLANDS

MAISON-LDFF, 3 p., 3 s., 4 wc, bureau, CALORIF. LUBRIFIÉ, VERD. 45-58-77-48/48-77-98-88.

6<sup>e</sup> arrdt

SAINT-SULPICE

4 p., GD CHAÎME, 80 m<sup>2</sup>, 2 950 000 F. DORESSAY 46-24-33-33.

LUXEMBOURG

P. de 2<sup>e</sup> belle vue, 7-8 p., 225 m<sup>2</sup>, trav. posé, 6.900.000, 43-35-18-38.

ODÉON

2 pièces, 910.000 F. Trans Opéra, 43-46-23-15.

FLEURUS

SPECIALISTE RIVE GAUCHE 12, R. N.-D.-DES-CHÈVRES, 199, St-Picte, 1 p., sc., 285.000 N.-D.-des-Chêves, 2 p., sc., 320.000 N.-D.-des-Chêves, 3 p., sc., 370.000 N.-D.-des-Chêves, 4 p., sc., 420.000 N.-D.-des-Chêves, 5 p., sc., 470.000 N.-D.-des-Chêves, 6 p., sc., 520.000 N.-D.-des-Chêves, 7 p., sc., 570.000 N.-D.-des-Chêves, 8 p., sc., 620.000 N.-D.-des-Chêves, 9 p., sc., 670.000 N.-D.-des-Chêves, 10 p., sc., 720.000 N.-D.-des-Chêves, 11 p., sc., 770.000 N.-D.-des-Chêves, 12 p., sc., 820.000 N.-D.-des-Chêves, 13 p., sc., 870.000 N.-D.-des-Chêves, 14 p., sc., 920.000 N.-D.-des-Chêves, 15 p., sc., 970.000 N.-D.-des-Chêves, 16 p., sc., 1.020.000 N.-D.-des-Chêves, 17 p., sc., 1.070.000 N.-D.-des-Chêves, 18 p., sc., 1.120.000 N.-D.-des-Chêves, 19 p., sc., 1.170.000 N.-D.-des-Chêves, 20 p., sc., 1.220.000 N.-D.-des-Chêves, 21 p., sc., 1.270.000 N.-D.-des-Chêves, 22 p., sc., 1.320.000 N.-D.-des-Chêves, 23 p., sc., 1.370.000 N.-D.-des-Chêves, 24 p., sc., 1.420.000 N.-D.-des-Chêves, 25 p., sc., 1.470.000 N.-D.-des-Chêves, 26 p., sc., 1.520.000 N.-D.-des-Chêves, 27 p., sc., 1.570.000 N.-D.-des-Chêves, 28 p., sc., 1.620.000 N.-D.-des-Chêves, 29 p., sc., 1.670.000 N.-D.-des-Chêves, 30 p., sc., 1.720.000 N.-D.-des-Chêves, 31 p., sc., 1.770.000 N.-D.-des-Chêves, 32 p., sc., 1.820.000 N.-D.-des-Chêves, 33 p., sc., 1.870.000 N.-D.-des-Chêves, 34 p., sc., 1.920.000 N.-D.-des-Chêves, 35 p., sc., 1.970.000 N.-D.-des-Chêves, 36 p., sc., 2.020.000 N.-D.-des-Chêves, 37 p., sc., 2.070.000 N.-D.-des-Chêves, 38 p., sc., 2.120.000 N.-D.-des-Chêves, 39 p., sc., 2.170.000 N.-D.-des-Chêves, 40 p., sc., 2.220.000 N.-D.-des-Chêves, 41 p., sc., 2.270.000 N.-D.-des-Chêves, 42 p., sc., 2.320.000 N.-D.-des-Chêves, 43 p., sc., 2.370.000 N.-D.-des-Chêves, 44 p., sc., 2.420.000 N.-D.-des-Chêves, 45 p., sc., 2.470.000 N.-D.-des-Chêves, 46 p., sc., 2.520.000 N.-D.-des-Chêves, 47 p., sc., 2.570.000 N.-D.-des-Chêves, 48 p., sc., 2.620.000 N.-D.-des-Chêves, 49 p., sc., 2.670.000 N.-D.-des-Chêves, 50 p., sc., 2.720.000 N.-D.-des-Chêves, 51 p., sc., 2.770.000 N.-D.-des-Chêves, 52 p., sc., 2.820.000 N.-D.-des-Chêves, 53 p., sc., 2.870.000 N.-D.-des-Chêves, 54 p., sc., 2.920.000 N.-D.-des-Chêves, 55 p., sc., 2.970.000 N.-D.-des-Chêves, 56 p., sc., 3.020.000 N.-D.-des-Chêves, 57 p., sc., 3.070.000 N.-D.-des-Chêves, 58 p., sc., 3.120.000 N.-D.-des-Chêves, 59 p., sc., 3.170.000 N.-D.-des-Chêves, 60 p., sc., 3.220.000 N.-D.-des-Chêves, 61 p., sc., 3.270.000 N.-D.-des-Chêves, 62 p., sc., 3.320.000 N.-D.-des-Chêves, 63 p., sc., 3.370.000 N.-D.-des-Chêves, 64 p., sc., 3.420.000 N.-D.-des-Chêves, 65 p., sc., 3.470.000 N.-D.-des-Chêves, 66 p., sc., 3.520.000 N.-D.-des-Chêves, 67 p., sc., 3.570.000 N.-D.-des-Chêves, 68 p., sc., 3.620.000 N.-D.-des-Chêves, 69 p., sc., 3.670.000 N.-D.-des-Chêves, 70 p., sc., 3.720.000 N.-D.-des-Chêves, 71 p., sc., 3.770.000 N.-D.-des-Chêves, 72 p., sc., 3.820.000 N.-D.-des-Chêves, 73 p., sc., 3.870.000 N.-D.-des-Chêves, 74 p., sc., 3.920.000 N.-D.-des-Chêves, 75 p., sc., 3.970.000 N.-D.-des-Chêves, 76 p., sc., 4.020.000 N.-D.-des-Chêves, 77 p., sc., 4.070.000 N.-D.-des-Chêves, 78 p., sc., 4.120.000 N.-D.-des-Chêves, 79 p., sc., 4.170.000 N.-D.-des-Chêves, 80 p., sc., 4.220.000 N.-D.-des-Chêves, 81 p., sc., 4.270.000 N.-D.-des-Chêves, 82 p., sc., 4.320.000 N.-D.-des-Chêves, 83 p., sc., 4.370.000 N.-D.-des-Chêves, 84 p., sc., 4.420.000 N.-D.-des-Chêves, 85 p., sc., 4.470.000 N.-D.-des-Chêves, 86 p., sc., 4.520.000 N.-D.-des-Chêves, 87 p., sc., 4.570.000 N.-D.-des-Chêves, 88 p., sc., 4.620.000 N.-D.-des-Chêves, 89 p., sc., 4.670.000 N.-D.-des-Chêves, 90 p., sc., 4.720.000 N.-D.-des-Chêves, 91 p., sc., 4.770.000 N.-D.-des-Chêves, 92 p., sc., 4.820.000 N.-D.-des-Chêves, 93 p., sc., 4.870.000 N.-D.-des-Chêves, 94 p., sc., 4.920.000 N.-D.-des-Chêves, 95 p., sc., 4.970.000 N.-D.-des-Chêves, 96 p., sc., 5.020.000 N.-D.-des-Chêves, 97 p., sc., 5.070.000 N.-D.-des-Chêves, 98 p., sc., 5.120.000 N.-D.-des-Chêves, 99 p., sc., 5.170.000 N.-D.-des-Chêves, 100 p., sc., 5.220.000 N.-D.-des-Chêves, 101 p., sc., 5.270.000 N.-D.-des-Chêves, 102 p., sc., 5.320.000 N.-D.-des-Chêves, 103 p., sc., 5.370.000 N.-D.-des-Chêves, 104 p., sc., 5.420.000 N.-D.-des-Chêves, 105 p., sc., 5.470.000 N.-D.-des-Chêves, 106 p., sc., 5.520.000 N.-D.-des-Chêves, 107 p., sc., 5.570.000 N.-D.-des-Chêves, 108 p., sc., 5.620.000 N.-D.-des-Chêves, 109 p., sc., 5.670.000 N.-D.-des-Chêves, 110 p., sc., 5.720.000 N.-D.-des-Chêves, 111 p., sc., 5.770.000 N.-D.-des-Chêves, 112 p., sc., 5.820.000 N.-D.-des-Chêves, 113 p., sc., 5.870.000 N.-D.-des-Chêves, 114 p., sc., 5.920.000 N.-D.-des-Chêves, 115 p., sc., 5.970.000 N.-D.-des-Chêves, 116 p., sc., 6.020.000 N.-D.-des-Chêves, 117 p., sc., 6.070.000 N.-D.-des-Chêves, 118 p., sc., 6.120.000 N.-D.-des-Chêves, 119 p., sc., 6.170.000 N.-D.-des-Chêves, 120 p., sc., 6.220.000 N.-D.-des-Chêves, 121 p., sc., 6.270.000 N.-D.-des-Chêves, 122 p., sc., 6.320.000 N.-D.-des-Chêves, 123 p., sc., 6.370.000 N.-D.-des-Chêves, 124 p., sc., 6.420.000 N.-D.-des-Chêves, 125 p., sc., 6.470.000 N.-D.-des-Chêves, 126 p., sc., 6.520.000 N.-D.-des-Chêves, 127 p., sc., 6.570.000 N.-D.-des-Chêves, 128 p., sc., 6.620.000 N.-D.-des-Chêves, 129 p., sc., 6.670.000 N.-D.-des-Chêves, 130 p., sc., 6.720.000 N.-D.-des-Chêves, 131 p., sc., 6.770.000 N.-D.-des-Chêves, 132 p., sc., 6.820.000 N.-D.-des-Chêves, 133 p., sc., 6.870.000 N.-D.-des-Chêves, 134 p., sc., 6.920.000 N.-D.-des-Chêves, 135 p., sc., 6.970.000 N.-D.-des-Chêves, 136 p., sc., 7.020.000 N.-D.-des-Chêves, 137 p., sc., 7.070.000 N.-D.-des-Chêves, 138 p., sc., 7.120.000 N.-D.-des-Chêves, 139 p., sc., 7.170.000 N.-D.-des-Chêves, 140 p., sc., 7.220.000 N.-D.-des-Chêves, 141 p., sc., 7.270.000 N.-D.-des-Chêves, 142 p., sc., 7.320.000 N.-D.-des-Chêves, 143 p., sc., 7.370.000 N.-D.-des-Chêves, 144 p., sc., 7.420.000 N.-D.-des-Chêves, 145 p., sc., 7.470.000 N.-D.-des-Chêves, 146 p., sc., 7.520.000 N.-D.-des-Chêves, 147 p., sc., 7.570.000 N.-D.-des-Chêves, 148 p., sc., 7.620.000 N.-D.-des-Chêves, 149 p., sc., 7.670.000 N.-D.-des-Chêves, 150 p., sc., 7.720.000 N.-D.-des-Chêves, 151 p., sc., 7.770.000 N.-D.-des-Chêves, 152 p., sc., 7.820.000 N.-D.-des-Chêves, 153 p., sc., 7.870.000 N.-D.-des-Chêves, 154 p., sc., 7.920.000 N.-D.-des-Chêves, 155 p., sc., 7.970.000 N.-D.-des-Chêves, 156 p., sc., 8.020.000 N.-D.-des-Chêves, 157 p., sc., 8.070.000 N.-D.-des-Chêves, 158 p., sc., 8.120.000 N.-D.-des-Chêves, 159 p., sc., 8.170.000 N.-D.-des-Chêves, 160 p., sc., 8.220.000 N.-D.-des-Chêves, 161 p., sc., 8.270.000 N.-D.-des-Chêves, 162 p., sc., 8.320.000 N.-D.-des-Chêves, 163 p., sc., 8.370.000 N.-D.-des-Chêves, 164 p., sc., 8.420.000 N.-D.-des-Chêves, 165 p., sc., 8.470.000 N.-D.-des-Chêves, 166 p., sc., 8.520.000 N.-D.-des-Chêves, 167 p., sc., 8.570.000 N.-D.-des-Chêves, 168 p., sc., 8.620.000 N.-D.-des-Chêves, 169 p., sc., 8.670.000 N.-D.-des-Chêves, 170 p., sc., 8.720.000 N.-D.-des-Chêves, 171 p., sc., 8.770.000 N.-D.-des-Chêves, 172 p., sc., 8.820.000 N.-D.-des-Chêves, 173 p., sc., 8.870.000 N.-D.-des-Chêves, 174 p., sc., 8.920.000 N.-D.-des-Chêves, 175 p., sc., 8.970.000 N.-D.-des-Chêves, 176 p., sc., 9.020.000 N.-D.-des-Chêves, 177 p., sc., 9.070.000 N.-D.-des-Chêves, 178 p., sc., 9.120.000 N.-D.-des-Chêves, 179 p., sc., 9.170.000 N.-D.-des-Chêves, 180 p., sc., 9.220.000 N.-D.-des-Chêves, 181 p., sc., 9.270.000 N.-D.-des-Chêves, 182 p., sc., 9.320.000 N.-D.-des-Chêves, 183 p., sc., 9.370.000 N.-D.-des-Chêves, 184 p., sc., 9.420.000 N.-D.-des-Chêves, 185 p., sc., 9.470.000 N.-D.-des-Chêves, 186 p., sc., 9.520.000 N.-D.-des-Chêves, 187 p., sc., 9.570.000 N.-D.-des-Chêves, 188 p., sc., 9.620.000 N.-D.-des-Chêves, 189 p., sc., 9.670.000 N.-D.-des-Chêves, 190 p., sc., 9.720.000 N.-D.-des-Chêves, 191 p., sc., 9.770.000 N.-D.-des-Chêves, 192 p., sc., 9.820.000 N.-D.-des-Chêves, 193 p., sc., 9.870.000 N.-D.-des-Chêves, 194 p., sc., 9.920.000 N.-D.-des-Chêves, 195 p., sc., 9.970.000 N.-D.-des-Chêves, 196 p., sc., 10.020.000 N.-D.-des-Chêves, 197 p., sc., 10.070.000 N.-D.-des-Chêves, 198 p., sc., 10.120.000 N.-D.-des-Chêves, 199 p., sc., 10.170.000 N.-D.-des-Chêves, 200 p., sc., 10.220.000 N.-D.-des-Chêves, 201 p., sc., 10.270.000 N.-D.-des-Chêves, 202 p., sc., 10.320.000 N.-D.-des-Chêves, 203 p., sc., 10.370.000 N.-D.-des-Chêves, 204 p., sc., 10.420.000 N.-D.-des-Chêves, 205 p., sc., 10.470.000 N.-D.-des-Chêves, 206 p., sc., 10.520.000 N.-D.-des-Chêves, 207 p., sc., 10.570.000 N.-D.-des-Chêves, 208 p., sc., 10.620.000 N.-D.-des-Chêves, 209 p., sc., 10.670.000 N.-D.-des-Chêves, 210 p., sc., 10.720.000 N.-D.-des-Chêves, 211 p., sc., 10.770.000 N.-D.-des-Chêves, 212 p., sc., 10.820.000 N.-D.-des-Chêves, 213 p., sc., 10.870.000 N.-D.-des-Chêves, 214 p., sc., 10.920.000 N.-D.-des-Chêves, 215 p., sc., 10.970.000 N.-D.-des-Chêves, 216 p., sc., 11.020.000 N.-D.-des-Chêves, 217 p., sc., 11.070.000 N.-D.-des-Chêves, 218 p., sc., 11.120.000 N.-D.-des-Chêves, 219 p., sc., 11.170.000 N.-D.-des-Chêves, 220 p., sc., 11.220.000 N.-D.-des-Chêves, 221 p., sc., 11.270.000 N.-D.-des-Chêves, 222 p., sc., 11.320.000 N.-D.-des-Chêves, 223 p., sc., 11.370.000 N.-D.-des-Chêves, 224 p., sc., 11.420.000 N.-D.-des-Chêves, 225 p., sc., 11.470.000 N.-D.-des-Chêves, 226 p., sc., 11.520.000 N.-D.-des-Chêves, 227 p., sc., 11.570.000 N.-D.-des-Chêves, 228 p., sc., 11.620.000 N.-D.-des-Chêves, 229 p., sc., 11.670.000 N.-D.-des-Chêves, 230 p., sc., 11.720.000 N.-D.-des-Chêves, 231 p., sc., 11.770.000 N.-D.-des-Chêves, 232 p., sc., 11.820.000 N.-D.-des-Chêves, 233 p., sc., 11.870.000 N.-D.-des-Chêves, 234 p., sc., 11.920.000 N.-D.-des-Chêves, 235 p., sc., 11.970.000 N.-D.-des-Chêves, 236 p., sc., 12.020.000 N.-D.-des-Chêves, 237 p., sc., 12.070.000 N.-D.-des-Chêves, 238 p., sc., 12.120.000 N.-D.-des-Chêves, 239 p., sc., 12.170.000 N.-D.-des-Chêves, 240 p., sc., 12.220.000 N.-D.-des-Chêves, 241 p., sc., 12.270.000 N.-D.-des-Chêves, 242 p., sc., 12.320.000 N.-D.-des-Chêves, 243 p., sc., 12.370.000 N.-D.-des-Chêves, 244 p., sc., 12.420.000 N.-D.-des-Chêves, 245 p., sc., 12.470.000 N.-D.-des-Chêves, 246 p., sc., 12.520.000 N.-D.-des-Chêves, 247 p., sc., 12.570.000 N.-D.-des-Chêves, 248 p., sc., 12.620.000 N.-D.-des-Chêves, 249 p., sc., 12.670.000 N.-D.-des-Chêves, 250 p., sc., 12.720.000 N.-D.-des-Chêves, 251 p., sc., 12.770.000 N.-D.-des-Chêves, 252 p., sc., 12.820.000 N.-D.-des-Chêves, 253 p., sc., 12.870.000 N.-D.-des-Chêves, 254 p., sc., 12.920.000 N.-D.-des-Chêves, 255 p., sc., 12.970.000 N.-D.-des-Chêves, 256 p., sc., 13.020.000 N.-D.-des-Chêves, 257 p., sc., 13.070.000 N.-D.-des-Chêves, 258 p., sc., 13.120.000 N.-D.-des-Chêves, 259 p., sc., 13.170.000 N.-D.-des-Chêves, 260 p., sc., 13.220.000 N.-D.-des-Chêves, 261 p., sc., 13.270.000 N.-D.-des-Chêves, 262 p., sc., 13.320.000 N.-D.-des-Chêves, 263 p., sc., 13.370.000 N.-D.-des-Chêves, 264 p., sc., 13.420.000 N.-D.-des-Chêves, 265 p., sc., 13.470.000 N.-D.-des-Chêves, 266 p., sc., 13.520.000 N.-D.-des-Chêves, 267 p., sc., 13.570.000 N.-D.-des-Chêves, 268 p., sc., 13.620.000 N.-D.-des-Chêves, 269 p., sc., 13.670.000 N.-D.-des-Chêves, 270 p., sc., 13.720.000 N.-D.-des-Chêves, 271 p., sc., 13.770.000 N.-D.-des-Chêves, 272 p., sc., 13.820.000 N.-D.-des-Chêves, 273 p., sc., 13.870.000 N.-D.-des-Chêves, 274 p., sc., 13.920.000 N.-D.-des-Chêves, 275 p., sc., 13.970.000 N.-D.-des-Chêves, 276 p., sc., 14.020.000 N.-D.-des-Chêves, 277 p., sc., 14.070.000 N.-D.-des-Chêves, 278 p., sc., 14.120.000 N.-D.-des-Chêves, 279 p., sc., 14.170.000 N.-D.-des-Chêves, 280 p., sc., 14.220.000 N.-D.-des-Chêves, 281 p., sc., 14.270.000 N.-D.-des-Chêves, 282 p., sc., 14.320.000 N.-D.-des-Chêves, 283 p., sc., 14.370.000 N.-D.-des-Chêves, 284 p., sc., 14.420.000 N.-D.-des-Chêves, 285 p., sc., 14.470.000 N.-D.-des-Chêves, 286 p., sc., 14.520.000 N.-D.-des-Chêves, 287 p., sc., 14.570.000 N.-D.-des-Chêves, 288 p., sc., 14.620.000 N.-D.-des-Chêves, 289 p., sc., 14.670.000 N.-D.-des-Chêves, 290 p., sc., 14.720.000 N.-D.-des-Chêves, 291 p., sc., 14.770.000 N.-D.-des-Chêves, 292 p., sc., 14.820.000 N.-D.-des-Chêves, 293 p., sc., 14.870.000 N.-D.-des-Chêves, 294 p., sc., 14.920.000 N.-D.-des-Chêves, 295 p., sc., 14.970.000 N.-D.-des-Chêves, 296 p., sc., 15.020.000 N.-D.-des-Chêves, 297 p., sc., 15.070.000 N.-D.-des-Chêves, 298 p., sc., 15.120.000 N.-D.-des-Chêves, 299 p., sc., 15.170.000 N.-D.-des-Chêves, 300 p., sc., 15.220.000 N.-D.-des-Chêves, 301 p., sc., 15.270.000 N.-D.-des-Chêves, 302 p., sc., 15.320.000 N.-D.-des-Chêves, 303 p., sc., 15.370.000 N.-D.-des-Chêves, 304 p., sc., 15.420.000 N.-D.-des-Chêves, 305 p., sc., 15.470.000 N.-D.-des-Chêves, 306 p., sc., 15.520.000 N.-D.-des-Chêves, 307 p., sc., 15.570.000 N.-D.-des-Chêves, 308 p., sc., 15.620.000 N.-D.-des-Chêves, 309 p., sc., 15.670.000 N.-D.-des-Chêves, 310 p., sc., 15.720.000 N.-D.-des-Chêves, 311 p., sc., 15.770.000 N.-D.-des-Chêves, 312 p., sc., 15.820.000 N.-D.-des-Chêves, 313 p., sc., 15.870.000 N.-D.-des-Chêves, 314 p., sc., 15.920.000 N.-D.-des-Chêves, 315 p., sc., 15.970.000 N.-D.-des-Chêves, 316 p., sc., 16.020.000 N.-D.-des-Chêves, 317 p., sc., 16.070.000 N.-D.-des-Chêves, 318 p., sc., 16.120.000 N.-D.-des-Chêves, 319 p., sc., 16.170.000 N.-D.-des-Chêves, 320 p., sc., 16.220.000 N.-D.-des-Chêves, 321 p., sc., 16.270.000 N.-D.-des-Chêves, 322 p., sc., 16.320.000 N.-D.-des-Chêves, 323 p., sc., 16.370.000 N.-D.-des-Chêves, 324 p., sc., 16.420.000 N.-D.-des-Chêves, 325 p., sc., 16.470.000 N.-D.-des-Chêves, 326 p., sc., 16.520.000 N.-D.-des-Chêves, 327 p., sc., 16.570.000 N.-D.-des-Chêves, 328 p., sc., 16.620.000 N.-D.-des-Chêves, 329 p., sc., 16.670.000 N.-D.-des-Chêves, 330 p., sc., 16.720.000 N.-D.-des-Chêves, 331 p., sc., 16.770.000 N.-D.-des-Chêves, 332 p., sc., 16.820.000 N.-D.-des-Chêves, 333 p., sc., 16.870.000 N.-D.-des-Chêves, 334 p., sc., 16.920.000 N.-D.-des-Chêves, 335 p., sc., 16.970.000 N.-D.-des-Chêves, 336 p., sc., 17.020.000 N.-D.-des-Chêves, 337 p., sc., 17.070.000 N.-D.-des-Chêves, 338 p., sc., 17.120.000 N.-D.-des-Chêves, 339 p., sc., 17.170.000 N.-D.-des-Chêves, 340 p., sc., 17.220.000 N.-D.-des-Chêves, 341 p., sc., 17.270.000 N.-D.-des-Chêves, 342 p., sc., 17.320.000 N.-D.-des-Chêves, 343 p., sc., 17.370.000 N.-D.-des-Chêves, 344 p., sc., 17.420.000 N.-D.-des-Chêves, 345 p., sc., 17.470.000 N.-D.-des-Chêves, 346 p., sc., 17.520.000 N.-D.-des-Chêves, 347 p., sc., 17.570.000 N.-D.-des-Chêves, 348 p., sc., 17.620.000 N.-D.-des-Chêves, 349 p., sc., 17.670.000 N.-D.-des-Chêves, 350 p., sc., 17.720.000 N.-D.-des-Chêves, 351 p., sc., 17.770.000 N.-D.-des-Chêves, 352 p., sc., 17.820.000 N.-D.-des-Chêves, 353 p., sc., 17.870.000 N.-D.-des-Chêves, 354 p., sc., 17.920.000 N.-D.-des-Chêves, 355 p., sc., 17.970.000 N.-D.-des-Chêves, 356 p., sc., 18.020.000 N.-D.-des-Chêves, 357 p., sc., 18.070



# IMMOBILIÈRE

**EXCEPTIONNELLE**

**PARIS**

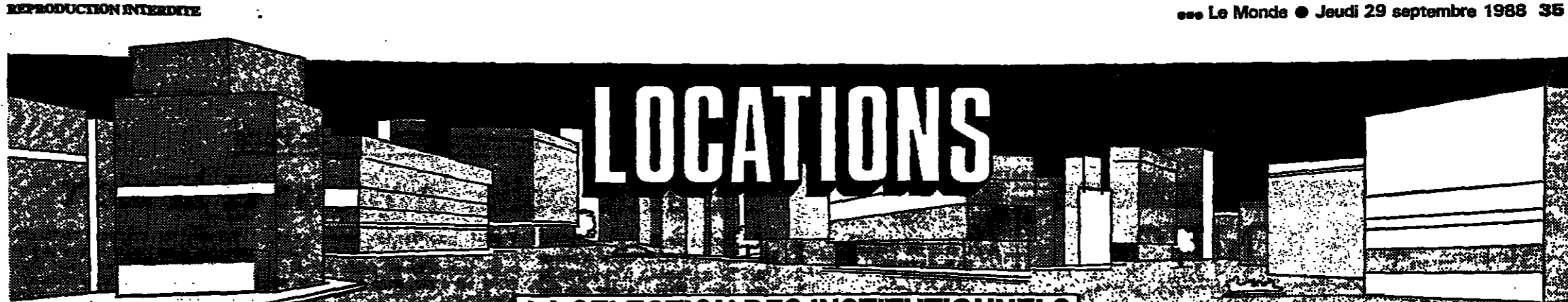
**VENTE PAR PROPRIÉTAIRE**

**IMMEUBLE INDEPENDANT**

**DE BUREAUX**

**5 600 m<sup>2</sup>**

1 45 61 96 00 poste 46 51



# LOCATIONS

## LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites  
 et la BANQUE publient une sélection d'appartements ou de maisons individuelles,  
 appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances,  
 sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc...)

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations	Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
<b>PARIS - 3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
4 Pièces	8 150	OUI	7-9, rue des Argouilliers SVM 47-42-44-44	Pris place des Voages, neuf, grand standing	4 Pièces	5 000	OUI	Le Chesnay, 27, rue de Versailles AXA 40-75-59-24	Chauff. individuel, fibre au 31-10-88
80 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	823				3 Pièces	3 400	OUI	Le Chesnay, 27, rue de Versailles AXA 40-75-59-24	Chauff. individuel, fibre au 30-11-88
3 Pièces, duplex	8 970	OUI	7-9, rue des Argouilliers SVM 47-42-44-44	Pris place des Voages, neuf, grand standing	Studio	1 960	OUI	Le Chesnay, 25, rue de la Celle SGI-CNP 47-42-17-61	
92 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	1 064				34 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	278	OUI	Saint-Germain-en-Laye 38, rue de Tourville PREB/P 45-27-06-37	Proximité RER, forêt
<b>PARIS - 4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
4 Pièces	7 000		18, rue Quincampoix SVM 47-42-44-44	Bel immeuble XVII <sup>e</sup> , rénové	100 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	7 170	OUI	Saint-Germain-en-Laye 42, avenue des Ursulines AGF 42-44-00-44	Cave, Vis./r.v.
100 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	1 300				62 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	4 660	OUI	Saint-Germain-en-Laye 42, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	Cave, Vis./r.v.
<b>PARIS - 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
2 Pièces	4 386	OUI	13, rue du Champ-de-Mars SGI-CNP 47-42-17-61		3 Pièces	5 150	OUI	Saint-Germain-en-Laye 42, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	Cave, Vis./r.v.
50 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	1 104				74 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	740			
<b>PARIS - 9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
3 Pièces	6 700		21, rue Condorcet AGF 42-44-00-44	Cave dans imm. ancien, bon quartier, Vis./r.v.	Studio	3 150	OUI	Saint-Germain-en-Laye 42, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	Cave, Vis./r.v.
83 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	360				36 m <sup>2</sup> , r.-de-ch.	370			
<b>PARIS - 10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
4 Pièces	5 830	OUI	141 bis, quai de Valmy SGI-CNP 47-42-17-61		<b>91 - ESSONNE</b>				
87 m <sup>2</sup> , 7 <sup>e</sup> étage	1 083				4 Pièces	3 350	OUI	Gr-sur-Yvette Résidence les Grandes-Coudraies GCI 40-16-27-00	Dans parc
<b>PARIS - 11<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
2 Pièces	3 900	OUI	16, avenue de Bouvines PREB/N 43-48-74-00	M <sup>e</sup> Nation, ascenseur, tr. clair, chauff. collect.	76 m <sup>2</sup> , r.-de-ch.	895			
45 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	667				<b>92 - HAUTS-DE-SEINE</b>				
4 Pièces	6 700	OUI	4, avenue de Tallevbourg SVM 47-42-44-44		3 Pièces	4 100	OUI	Ambrières, 10, rue de Belfort AXA 40-75-59-24	Gare Bâcon-les-Bruyères
85 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	971				85 m <sup>2</sup> , r.-de-ch.	373	OUI	Ambrières, 10, rue de Belfort AXA 40-75-59-24	Gare Bâcon-les-Bruyères
4 Pièces	5 520	OUI	14, impasse Carrière-Mingot SGI-CNP 47-42-17-61		78 m <sup>2</sup> , r.-de-ch.	445	OUI	Ambrières, 4, rue Pierre-Durand SVM 47-42-44-44	Prox. hôtel de ville, récent, standing
85 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	914				3 Pièces	4 180	OUI	Ambrières, 4, rue Pierre-Durand SVM 47-42-44-44	Prox. hôtel de ville, récent, standing
<b>PARIS - 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
2 Pièces	4 600	OUI	126, rue de Picpus PREB/N 43-48-74-00	S/jard., très clair, nbx placards, chauff. gaz	66 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	775	OUI	Ambrières, 4, rue Pierre-Durand SVM 47-42-44-44	Prox. hôtel de ville, récent, standing
50 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	535				4 Pièces	5 481	OUI	Boulogne, 3, av. J.-B.-Clément SVM 47-42-44-44	Proche Bois
3 Pièces	4 500		107, rue de Rueil PREB/N 43-48-74-00	Libre de suite, chauff. collectif	88 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage	1 022			
74 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	1 021				2 Pièces	3 250			
<b>PARIS - 13<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
3 Pièces	3 900	OUI	16, rue de Rungis SGI-CNP 47-42-17-61		56 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	760			
71 m <sup>2</sup> , r.-de-ch.	1 070				4 Pièces	9 000	2	Boulogne, 33-35, r. A.-Jacquin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces, duplex	6 272	OUI	14, rue des Filles-d'Anvers-de-la-Vierge SGI-CNP 47-42-17-61		103 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	2 000	OUI	Boulogne, 33-35, r. A.-Jacquin AGF 42-44-00-44	Cave, imm. récent
96 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	839				Studio	4 400			
4 Pièces	7 480	OUI	110, bd Auguste-Bronqui AGF 42-44-00-44	Dans superbe résidence, Vis./r.v.	56 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	1 110			
102 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	1 020				85 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	4 850	OUI	Boulogne, 1, r. du Château SGI/CNP 47-42-17-61	Imm. récent, face à Neuilly
<b>PARIS - 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
3 Pièces	4 600	OUI	23-27, rue du Père-Corentin SVM 47-42-44-44	M <sup>e</sup> Porte-d'Orléans ou Adèle, réc., stand, Quartier Montparnasse	103 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	827			
61 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	836				5 Pièces	6 700	OUI	Corbevoie, 3, place Charms AXA 40-75-59-24	Imm. récent, face à Neuilly
2 Pièces	4 600	OUI	8, rue Jules-Guesde SVM 47-42-44-44		3 Pièces	3 500			
57 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	655				76 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	1 327			
Studio	3 700	OUI	102, avenue du Maine SGI-CNP 47-42-17-61		2 Pièces	8 170			
39 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	488				46 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	829			
<b>PARIS - 16<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
2 Pièces	4 600		10, av. Victor-Hugo AXA 40-75-59-24	Chauff. individuel proche Ecole	4 Pièces	6 210	OUI	Issy-les-Moulineaux 12-14, rue Diderot AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
48 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	685				83 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	900			
4 Pièces	8 350	OUI	17, rue Pasteur-de-Rosan PREB/P 47-27-06-37	M <sup>e</sup> Erasmus, chauff. collect.	2 Pièces	3 800	OUI	Levallois, 58, rue Rivay AXA 40-75-59-24	
93 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	1 257				51 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	687	OUI	Levallois, 58, rue Rivay AXA 40-75-59-24	
<b>PARIS - 17<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
4 Pièces	12 200		3, rue Gounod PREB/P 47-27-06-37	Prox. Wagram, chauff. collect.	68 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	620	OUI	Neuilly-sur-Seine 22, bd du Gal-Lederc GCI 40-16-27-00	Espace vert, chauff. mixte
148 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	2 000	OUI	128, rue Tocqueville GCI 40-16-27-00	1 <sup>e</sup> location après rénovation	3 Pièces	4 200	OUI	Rueil-Malmaison 15 A, bd de Richelieu AXA 40-75-59-24	Imm. neuf, stand, chauff. en plus
2 Pièces	4 900				72 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage	1 220			
43 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	462				4 Pièces	6 550	OUI	Suresnes, 9 bis, quai Léon-Blum PREB/P 45-27-06-37	Imm. neuf, très bon standing, chauff. électrique
<b>PARIS - 18<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
3-4 Pièces	5 598	OUI	40, av. de Saint-Ouen SVM 47-42-44-44	Imm. récent stand.	<b>93 - SEINE-SAINT-DENIS</b>				
86 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	1 610				4 Pièces	3 550	OUI	Neuilly-sur-Marne, 26-28, av. François-Mauriac PREB/N 43-39-74-00	Chauffage gaz
<b>PARIS - 19<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
3 Pièces	3 100	OUI	12, rue de Cambrai AXA 40-75-59-24	Cave, imm. récent, chauff. collect.	81 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	688			
69 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	1 057				4 Pièces	3 150			
2 Pièces	2 950	OUI	104, rue Paillet PREB/N 43-38-74-00	Cave, près du canal de l'Ourcq, vue s/square, Vis./r.v.	88 m <sup>2</sup> , 10 <sup>e</sup> étage	1 230			
49 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	673				4 Pièces	2 930			
3 Pièces	4 920	OUI	2-10, rue Joinville AGF 42-44-00-44		88 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	1 150			
61 m <sup>2</sup> , 1 <sup>e</sup> étage	1 200				<b>94 - VAL-DE-MARNE</b>				
<b>PARIS - 20<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
3 Pièces	3 900	OUI	2, rue Tolain AGF 42-44-00-44	Cave, vue s/jard. Vis./r.v.	2 Pièces	4 180	OUI	Charenton, 71, rue de Paris AXA 40-75-59-24	Chauff. individuel
64 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	890				69 m <sup>2</sup> , 7 <sup>e</sup> étage	572	OUI	Saint-Maur-des-Fossés, 198, bd de Créteil GCI 40-16-27-00	Espaces verts
4 Pièces	4 575	OUI	16, rue Laffitte SGI-CNP 47-42-17-61		4 Pièces	4 350			
89 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	1 434				87 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage	2 218			
<b>78 - YVELINES</b>									
5 Pièces	11 000		La Celle-Saint-Cloud 44, rue de Vinéy PREB/P 45-27-06-37	Ville, garage, résidence avec jardin et tennis	<b>95 - VAL-D'OISE</b>				
142 m <sup>2</sup>	1 100				3 Pièces	2 187			
					86 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	764			

AGF A proximité immédiate de la Défense

هكذا من الأصل





la vitesse et la...

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dans dimanche-matin...

Mercredi 28 septembre

TF 1 18.40 Football : phase éliminatoire de la Coupe de France...

LA 5 20.30 Téléfilm : Cœur de marin. Avec Liza Minnelli...

M 6 20.35 Téléfilm : Les esclaves de la nuit. 21.35 Magazine : Libre et change...

FRANCE-CULTURE 20.30 Fête de la langue. La réforme de l'orthographe...

FRANCE-MUSIQUE 20.30 Concert (donné le 13 mai) : Chopin, de Kin; Fauré...

A 2 20.35 Téléfilm : La garesse. D'Étienne Périer (2e partie)...

FR 3 20.30 Danse : Eugène Onizguine. De Tchakovski, d'après Pouchine...

CANAL PLUS 21.00 Chéris : King Kong II. Film américain de John Guillermin...

Jeudi 29 septembre

TF 1 13.20 Spécial Jeux olympiques. 13.30 Méteo et Bourse. 13.40 Feuilleton : Cité Océan...

LA 5 13.35 Série : Anticipation vétéra. 14.35 Série : Bonanza...

A 2 13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Spécial Jeux olympiques...

M 6 13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Neuve. 14.10 Série : Plein les voiles...

FR 3 14.30 Feuilleton : ARI ! Tu n'arrives ? (14e épisode). 14.40 Feuilleton : Les petits alpinistes...

FRANCE-CULTURE 20.30 Dramatique : Le passage de Pierre Bourgeade. 21.30 Profils...

FRANCE-MUSIQUE 20.30 Concert (donné le 21 août 1988 lors du Festival de Salzbourg)...

CANAL PLUS 13.30 Chéris : La petite allemande. Film français de Danièle Huot...

FR 3 14.30 Feuilleton : ARI ! Tu n'arrives ? (14e épisode). 14.40 Feuilleton : Les petits alpinistes...

CANAL PLUS 13.30 Chéris : La petite allemande. Film français de Danièle Huot...

FR 3 14.30 Feuilleton : ARI ! Tu n'arrives ? (14e épisode). 14.40 Feuilleton : Les petits alpinistes...

Audience TV du 27 septembre 1988

Table with columns: HORAIRES, FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %), TF 1, A 2, FR 3, CANAL +, LA 5, M 6. Rows show audience data for various time slots.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4841. A 12x12 crossword puzzle grid with numbers 1-12.

HORIZONTALEMENT

I. Les filles qu'on ne voit jamais courir... II. Qui ont donné du mal à se décider... III. Qui s'est donc bien ramassé...

VERTICALEMENT

I. Quand il y en a, c'est qu'on n'a pas bien embêté... II. Auopée. Aa... III. LA Ruzuz... IV. Aileron...

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 28 septembre à 0 heure et le jeudi 29 septembre à 24 heures UTC.

Une perturbation balaisera le pays au cours des prochaines 48 heures. Elle montrera un régime d'activités...

Le matin, les régions s'étendant des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes du Nord et à l'Alsace connaîtront un temps couvert et souvent pluvieux.

Sur le reste du pays, éclaircies et nuages partageront le ciel, ceux-ci occasionnant des averses passagères sur la Bretagne, la Normandie et le Nord-Picardie.

Corse bénéficiera encore d'un soleil généreux. Au cours d'après-midi, un temps variable s'étendra à la majeure partie du territoire.

Belles périodes ensoleillées en perspective de la Bretagne à l'Aquitaine, au Centre, à la Franche-Comté, à l'Alsace et à la Champagne.

Les températures minimales avoisieront 9 à 10 degrés dans le Nord, le Centre et l'Ouest, 13 à 15 degrés ailleurs.

Le vent de secteur ouest sera faible à modéré.

SITUATION LE 28 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Solution du problème n° 4840. Horizontalement: I. Mélançon... II. Auopée. Aa... III. LA Ruzuz... IV. Aileron...

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 28 septembre: UN DÉCRET

DES ARRÊTÉS

EN BREF

Soirées d'observation de Mars à l'observatoire de la Sorbonne...

La vigne et le vin. La Cité des sciences et de l'industrie propose, jusqu'au 30 janvier 1989...

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-9-1988 à 6 heures TU et le 28-9-1988 à 6 heures TU

Table with columns: FRANCE, TOULOUSE, BORDEAUX, NANTES, etc. Rows show temperature and weather data for various French cities.

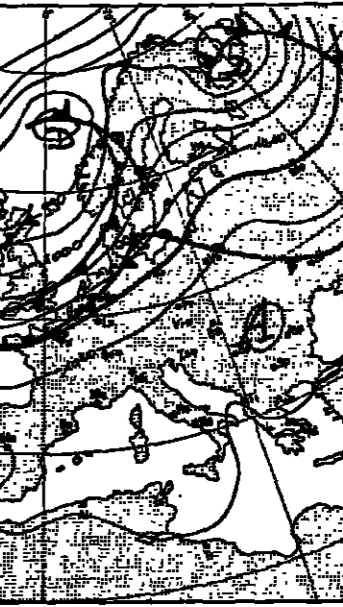
Corse bénéficiera encore d'un soleil généreux. Au cours d'après-midi, un temps variable s'étendra à la majeure partie du territoire.

Belles périodes ensoleillées en perspective de la Bretagne à l'Aquitaine, au Centre, à la Franche-Comté, à l'Alsace et à la Champagne.

Les températures minimales avoisieront 9 à 10 degrés dans le Nord, le Centre et l'Ouest, 13 à 15 degrés ailleurs.

Le vent de secteur ouest sera faible à modéré.

LEGENDE



TEMPERATURES maxima - minima et temps observé le 27-9-1988 à 6 heures TU et le 28-9-1988 à 6 heures TU

Table with columns: FRANCE, TOULOUSE, BORDEAUX, NANTES, etc. Rows show temperature and weather data for various French cities.

كندا من الأصل

كنا من الأصل

# Economie

## SOMMAIRE

■ M. Bernard Attali, ancien président du groupe d'assurances GAN, remplacera M. Jacques Friedmann à la tête de la compagnie Air France (lire ci-dessous). ■ A Berlin, lors de l'assemblée générale du FMI, M. Satoshi Sumita a proposé une diversification des mon-

naies de réserve mondiales. M. Bérégovoy s'est déclaré intéressé par la proposition japonaise (lire page 41). ■ L'industrie de l'automobile connaît une conjoncture très favorable. Après dix ans de crise, tous les constructeurs restent dans la course (lire

page 40). ■ Le bureau du Conseil économique et social a renoncé à reprendre le rapport sur la Sécurité sociale qui avait été repoussé en section. Le gouvernement bénéficie d'une information suffisante pour prendre des décisions (lire page 39).

Après les changements à la direction de l'UAP et du Crédit lyonnais

## M. Bernard Attali remplace M. Jacques Friedmann à la tête d'Air France

M. Bernard Attali a été nommé administrateur d'Air France en attendant d'être porté à la présidence de la compagnie nationale à l'occasion du conseil des ministres du 5 octobre, en remplacement de M. Jacques Friedmann.

On savait les jours de M. Friedmann comptés à la direction d'Air France. Les griefs envers lui s'étaient accumulés tout au long de l'été à l'Elysée comme au gouvernement. Nombreux étaient ceux qui avaient demandé sa tête après l'élection présidentielle et les législatives, en rappelant qu'il avait été l'exécutif des volontés de M. Balladur, précédemment ministre de l'économie, et, à ce titre, coupable de nombreuses têtes de présidents d'entreprises nationalisées.

Toutefois, c'est la chute de l'Airbus A-320, le 26 juin, près de Mulhouse, qui a fourni au pouvoir les arguments « techniques » dont il manquait pour faire partir M. Friedmann. Après de bonnes réactions — comme l'intervention signifiée aux avions d'Air France de participer à des meetings — dans les heures et les jours qui suivirent le drame, le président d'Air France donnait l'impression de se défaire de ses responsabilités sur les commissions d'enquête et sur les rapports demandés après l'accident. Méfiant de caractère, M. Friedmann ne voulait avancer qu'à coup sûr. Ce n'est qu'à la fin du mois d'août qu'il décidait d'appliquer la thérapeutique adéquate pour ne se reproduire pas le scandale d'une démonstration acrobatique d'un appareil rempli de cent trente passagers volant à 10 mètres du sol avec le meilleur commandant de bord pilotant le plus performant des appareils de la flotte. Résultat : trois morts. Le licenciement de ce pilote et ensuite le directeur des opérations aériennes. Il reconnaissait que certains règlements d'Air France n'étaient pas conformes aux règlements de l'aviation civile et que ses cadres-pilotes étaient parfois mal choisis et mal formés. Trop tard : le ministre des transports, M. Michel Delebarre, était convaincu du manque de détermination de M. Friedmann.

A ces griefs s'ajoutait le désir du ministre de travailler en toute confiance avec le président d'Air France pour réussir la mutation des structures du transport aérien dans la perspective du Grand marché européen de 1993. De ce point de vue, l'amitié de M. Friedmann pour M. Jacques Chirac dont il était un

des plus proches collaborateurs pendant la campagne électorale constituait un handicap rédhibitoire. Enfin, M. Friedmann a commis une grave erreur tactique en stoppant net l'élaboration de projet d'entreprise d'Air France à l'approche des élections législatives. Il était parvenu à mobiliser incontestablement de nombreuses catégories professionnelles et même certains socialistes de l'entreprise pour la préparation de l'avenir de la compagnie. En repoussant à plus tard les conclusions d'un tel effort collectif il s'est définitivement aliéné ses troupes qui ont été persuadées que lui-même ne croyait pas à son avenir au sein d'Air France. Bien des éner-

gies se sont alors mises en état d'hibernation jusqu'au mois de juin 1989 qui aurait dû, inéluctablement, voir le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Friedmann. Le départ de celui-ci évite une démobilitation générale.

### L'exemple allemand

En choisissant M. Bernard Attali pour le remplacer, le gouvernement a sélectionné un homme jeune pour qu'il s'investisse à fond dans ses nouvelles responsabilités. Il a mis sur un homme qu'il dit rompa à la négociation et à la coopération internationale indispensables pour affronter la déréglementation du transport aérien européen. Surtout, le ministre

des transports met en avant que le cursus de M. Attali, passé par la DATAR, le Club Méditerranéen, le GAN et une société britannique d'assurances, laisse espérer une bonne adaptabilité aux activités de service qu'assure la compagnie nationale.

Les handicaps de M. Attali ne sont pas moins nombreux. Il ignore tout du transport aérien à un moment où les choix techniques et commerciaux y sont plus vifs que jamais. Son caractère méfiant lui rendra malaisées les décisions rapides qu'exige une situation économique mouvante. Sa formation d'économiste et de conseiller référendaire à la Cour des comptes ne lui permet pas de concourir dans la même catégorie que le tandem de managers formé par MM. Jérôme Seydoux et René Lapaure à la tête de l'annexe privée UTA, qui réclame à cor et à cri une concurrence entre compagnies françaises en France, en Europe et dans le reste du monde (le Monde du 21 septembre). Pour résister à cet assaut, M. Attali pourrait être tenté de jouer la carte de son frère jumeau Jacques, conseiller très écouté du président de la République M. Mitterrand. M. Seydoux aussi a l'oreille de M. Mitterrand... La tâche de M. Attali s'annonce difficile.

### ALAIN FAUJAS.

[Né le 1<sup>er</sup> novembre 1943, à Alger, Bernard Attali est diplômé de l'ENA et conseiller référendaire à la Cour des comptes. De 1974 à 1980, il est chargé de mission à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) puis directeur financier du Club Méditerranéen. En 1981, il revient à la DATAR comme délégué (l'un des plus hauts postes de la fonction publique avec le commissaire au Plan), et il garde cette fonction jusqu'à la fin 1984, date à laquelle il prend la présidence du groupe d'assurances GAN à la place de M. Guy Verdell. A l'été 1986, le gouvernement de M. Jacques Chirac le remplace à la tête du GAN par M. François Heilbrunn. M. Attali entre alors dans le groupe d'assurances britannique Commercial Union Assurance et il en préside les filiales françaises.]

[Né le 15 octobre 1932, à Paris, M. Jacques Friedmann, ancien élève de l'École nationale d'administration (1957-1958), est inspecteur des finances (1959), chargé de mission, puis conseiller technique au cabinet de M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances (1964-1965). Il est directeur du cabinet de M. Chirac lorsque ce dernier est secrétaire d'Etat à l'économie et aux finances (1969-1970), puis ministre chargé des relations avec le Parlement (1971) ; directeur du cabinet de M. Messmer, premier ministre (1972-1974), puis chargé de mission toujours à Matignon lorsque M. Chirac arrive à l'hôtel Matignon (1974). Il prend la présidence de la Compagnie de la Grande maritime, où il affronte une récession sévère (1982-1984). Il devient ensuite PDG de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (1983) et président du conseil de surveillance de la Caisse d'épargne de Paris (1985). Après la victoire de M. Chirac aux législatives de 1986, il est chargé de mission auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Il est nommé président d'Air France le 25 février 1987.]

### Les réactions dans l'opposition

Les trois principales formations de l'opposition se sont indignées de l'éviction de M. Jacques Friedmann d'Air France. Pour M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, il s'agit d'un « limogeage politique scandaleux » et le choix de M. Bernard Attali « est une preuve supplémentaire de la volonté du pouvoir socialiste de placer ses hommes à tous les postes de responsabilité ». M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, parle d'une « nouvelle marque d'ingérence du pouvoir politique dans la fonctionnement des entreprises publiques ». Enfin, le Parti républicain dénonce la chasse aux sorcières « indigne, mais continue » poursuivie par le pouvoir. « Le Parti socialiste réduit à néant les beaux discours sur l'ouverture de l'Etat impartial », conclut le PR qui demande au premier ministre : « M. Friedmann est-il déloyal ? M. Friedmann est-il incompetent ? »

## Technicien et patron

La logique aurait voulu que M. Jean-Pierre Peyrelevade, ingénieur en chef de l'aviation civile et chargé d'une médiation dans le conflit d'Air Inter, preme la présidence de la compagnie aérienne nationale et que M. Bernard Attali, financier, assureur, soit propulsé à la tête de l'UAP. C'est l'inverse qui a prévalu dans le choix de MM. Mitterrand et Rocard et l'on pourra s'étonner longtemps encore des critères qui ont présidé aux choix gouvernementaux.

Il reste que M. Bernard Attali, frère jumeau du conseiller spécial du président de la République, ne manque pas, a priori, de qualités et d'atouts pour présider Air France. Energetique, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rompu aux négociations financières interministérielles et, depuis fin 1986, européennes et internationales, il a à la fois le professionnalisme du technicien et l'autorité pour ne pas dire l'autoritarisme du « patron ».

« Patron », il l'a été et a exercé cette fonction sans partage lorsqu'il a dirigé la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), puis le GAN jusqu'à l'été 1986 avant d'être



nommé conseiller pour les affaires européennes d'un groupe d'assurances britannique. Ami de M. Michel Rocard avec qui, entre 1982 et 1984, il avait inventé et mis en place les contrats de plan, M. Bernard Attali est aussi apprécié à l'Elysée et pas seulement pour ses liens familiaux et vivaces avec Jacques. Un homme de synthèse, en somme.

F. Gr.

(Publicité)

## TUNNEL SOUS LA MANCHE

Fourniture d'un Système de Véhicules pour la Galerie de Service du Bea fixe entre la France et le Royaume-Uni

Le GIE TRANSMANICHE CONSTRUCTION et la « joint venture » TRANSLINK, entrepreneurs chargés de la construction et des équipements pour le projet du tunnel sous la Manche, invitent les sociétés intéressées à la préqualification pour le Système de Véhicules de la Galerie de Service.

Il est prévu d'installer un Système de Véhicules dans la Galerie de Service (dénommé SVGS) pour transporter les équipements, matériels et personnels, pour assurer toutes les exigences fonctionnelles en matière d'inspection, de maintenance, de secours et de sécurité et pour servir de support à l'évacuation du personnel et du public en cas d'urgence. Le SVGS sera installé dans la galerie de service, d'une longueur approximative de 50 km.

L'objet du SVGS comprendra la conception, l'étude de détail, le développement d'un prototype incluant un système de guidage, la fabrication, la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système intégré pour le tunnel sous la Manche.

Le SVGS sera constitué d'environ 35 véhicules bidirectionnels, sur pneus, équipés d'un moteur diesel pour la traction principale et d'un moteur électrique alimenté par batteries en traction secondaire. La vitesse maximale sera de l'ordre de 50 à 80 km/h en traction principale. La traction secondaire devra permettre au véhicule de se déplacer localement seulement à faible vitesse. L'autonomie sera d'au moins 200 km. La longueur des véhicules sera d'environ 12 m et le gabarit cinétique d'environ 1,6 m de large par 2,4 m de haut. Les véhicules devront pouvoir rouler dans les deux sens, se doubler dans le tunnel et auront la double conduite avant et arrière ainsi qu'un système de guidage débrayable. La galerie de service sera équipée de deux voies, permettant de circuler dans les deux sens.

La société retenue devra fournir, installer et mettre en service tous les équipements et matériels, à savoir les véhicules et leurs aménagements intérieurs, le système de guidage (parties fixe et mobile), la signalisation et les équipements d'entretien. Elle prendra également en charge la formation du personnel et la fourniture de toute la documentation du système et de ses composants.

Si sera demandé à la société d'optimiser le système à tous égards et en accord avec les spécifications incluses dans l'appel d'offres.

Il lui sera également demandé de prouver sa capacité à travailler aussi bien en anglais qu'en français.

Cette annonce a été envoyée au Journal Officiel des Communautés Européennes le 20 septembre 1988. Les demandes de renseignements doivent parvenir avant le 14 octobre 1988 à l'attention du Contracts Manager of Transportation Group, Translink Joint Venture et GIE Transmanche Construction, Surrey House, Throley Way, Sutton, Surrey SM1 4WA, Royaume-Uni. Tél. (01) 770-2770 - Telex 927388 TMLINK G - Fax (01) 643 9375

AL F.

## REPÈRES

### Paiements courants

#### Déficit de 1,3 milliard de livres en Grande-Bretagne

Le déficit de la balance des paiements courants britanniques a atteint 1,3 milliard de livres en août, soit moins que ne le craignaient les analystes. Si ce déficit constitue un soulagement après le record de 2,15 milliards enregistré en juillet, il s'agit encore du second plus mauvais résultat depuis le début de l'année. Le chancelier de l'Echiquier Nigel Lawson a d'ailleurs tenu à limiter tout optimisme. A Berlin où il assiste à l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international, il a souligné que sa politique d'épargne cher mettrait du temps à calmer la consommation et par là même les importations et les déficits commerciaux. Ces derniers ont été portés à 6 milliards de livres durant les trois mois de juin, juillet et août par le solde négatif de 1,31 milliard des échanges des marchandises et des services qu'assure la compagnie nationale.

### Fiscalité

#### Mesure en faveur de la recherche

Les dons et legs consentis à des associations déclarées, dont les ressources sont exclusivement affectées à la recherche médicale ou scientifique à caractère désintéressé, ne seront plus soumis aux droits de mutation à titre gratuit, perçus au taux de 80 %.

Cette mesure, qui ne s'applique qu'à certains organismes de bienfaisance, prend effet immédiatement. Elle devrait contribuer au renforcement de l'aide privée en faveur de la recherche.

### Ententes

#### La CEE peut sanctionner les firmes étrangères

La Cour européenne de Justice a rendu, le mardi 27 septembre, un arrêt selon lequel la CEE peut sanctionner des firmes installées dans des pays tiers si celles-ci contournent aux règles de la concurrence sur le sol du Marché commun. Les magistrats européens devaient se prononcer sur des plaintes déposées par des producteurs de pâte à papier américains, canadiens et finlandais. Ceux-ci avaient été frappés d'amendes par la Commission européenne pour s'être entendus sur les prix qu'ils pratiquaient sur le marché communautaire. Ils estimaient cette décision non fondée, affirmant que la Commission n'était pas habilitée à sanctionner des comportements anticoncurrentiels adoptés en dehors de son territoire. La Cour européenne leur a donné tort car, selon elle, « ce qui est déterminant, c'est le lieu où l'entente est mise en œuvre ». « Les producteurs ont mis en œuvre leur entente de prix à l'intérieur du Marché commun... La compétence de la Communauté est donc couverte par le principe de territorialité, qui est universellement reconnu en droit international public. » — (AFP.)

### Production industrielle

#### Progression de 2,2 % en août, au Japon

Après avoir enregistré un recul de 0,9 % en juillet, la production industrielle japonaise enregistre une vive remontée de 2,2 % en août, annonce le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI).

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



### INTERNATIONAL METAL SERVICE

#### FORTE PROGRESSION DU RÉSULTAT SEMESTRIEL

Le conseil d'administration s'est réuni le 22 septembre 1988 sous la présidence de Jacques Diérol-Champalbert. Il a examiné les comptes consolidés du premier semestre 1988.

Les éléments caractéristiques sont les suivants :

Chiffres consolidés (en millions de francs)	1 <sup>er</sup> semestre		Variation
	1987	1988	
• Chiffre d'affaires hors taxes	859	1142	+ 35 %
• Résultat d'exploitation	49	98	+ 125 %
• Résultat courant avant impôts	27	31	+ 15 %
• Résultat exceptionnel	(3)	3	+ 100 %
• Résultat net	15	42	+ 180 %
• Résultat net par action (en F)	12,36	34,69	+ 180 %

La tendance favorable constatée au cours des premiers mois de l'année devrait se poursuivre et permettre de dégager des résultats très satisfaisants sur l'ensemble de l'exercice.

Le conseil a décidé la convocation prochaine d'une assemblée générale mixte, ayant pour objet la ratification de la cooptation en tant qu'administrateur de Robert Hindry, directeur des affaires financières d'Usinor-Sacilor, la nomination en tant qu'administrateur d'Amour-Daniel de Sèze, président-directeur général de Volvo-France, et la mise en place, pour les responsables du groupe, d'un plan de souscription d'actions représentant 3 % du capital d'IMS.



### ACTIVITÉS DU GROUPE AU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 1988

Chiffre d'affaires consolidé par secteur (en milliards de francs belges)

	1987	1988	Variations
Secteur ferroviaire	5,1	5,3	+ 3,9 %
Secteur du tourisme	5,2	7,2	+ 16,1 %
Secteur de l'hôtellerie	6,5	6,0	- 15,4 %
Secteur de la restauration	14,0	16,3	+ 16,4 %
Activités nouvelles	1,6	2,5	+ 56,0 %
Total	32,1	37,3	+ 16,2 %

La croissance significative du chiffre d'affaires traduit les effets de la politique de développement à laquelle le groupe s'est attaché.

Le secteur ferroviaire, seul, n'étend pas le champ de ses activités. La perte du marché de la restauration sur le réseau espagnol, à la fin du premier semestre de l'an dernier, est cependant largement compensée par la bonne marche des affaires dans le reste de l'Europe.

Le développement du secteur du tourisme s'explique par l'extension du réseau d'agences du groupe aux USA (TV Travel) et au Danemark (World Tourist). En dehors de la France, où l'on observe une certaine stagnation du trafic, les ventes augmentent normalement.

Le secteur hôtelier bénéficie des retombées du lancement des nouvelles marques Pullman, Altia et PLM Azur, ainsi que de l'ouverture de nouvelles unités en France, en Allemagne, au Luxembourg et en Egypte.

Dans le secteur de la restauration, qui poursuit un rythme d'expansion soutenu, Ernest Anselme se positionne en Espagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Luxembourg et au Brésil. L'événement marquant du semestre a été l'extension des accords de plats cuisinés à la restauration sur autoroute en France ; cet accord renforcera la complémentarité entre les deux groupes.

L'augmentation du chiffre d'affaires des activités nouvelles provient essentiellement de l'activité de location de bureaux contrôlée par le groupe depuis le début de l'année et de celle de location de voitures — Europcar — contrôlée depuis le milieu du mois de mai et figurant dans ces chiffres pour un mois et demi.

Dans l'ensemble, le groupe devrait atteindre cette année les objectifs de résultats courants qu'il s'est fixés et qui sont une sensible progression sur ceux de l'exercice précédent, tandis que les résultats exceptionnels bénéficieront d'importantes plus-values de réalisation d'actif.

# Le gou...

# Trop portée





## Économie

Après l'échec du Conseil économique et social

# Le gouvernement pourrait prendre des mesures d'attente pour la Sécurité sociale

Depuis l'été s'est engagé, au sein du gouvernement, un débat sur le financement de la Sécurité sociale dont les termes semblent perdurer depuis 1985 (voir d'avantage), sous la gauche comme sous la droite, avec M. Rocard comme avec M. Chirac ou M. Fabius. A la fois affrontement psychologique, jeu sur les données économiques et politiques, il oppose les administrations au sein des ministères dans un combat qui se déroule en partie en public, en partie en coulisse.

D'abord le plus visible. On sait que M. Claude Evin, ministre de la santé et de la protection sociale, souhaite combler le déficit prévisible du régime général en 1989 - 28 milliards de francs, selon les dernières évaluations officielles, 25 milliards, selon les plus optimistes - en instaurant un prélèvement à la source de 1 % sur tous les revenus (1). Cette « cotisation sociale généralisée », pourrait rapporter 20 à 25 milliards de francs, selon le plancher de ressources prévu, irait alimenter la Caisse nationale d'allocations familiales : seule la branche famille, concepte tout le monde, salariés et non-salariés, et n'exige aucune condition d'activité pour verser les prestations. On transférerait les points de cotisations « patronales » correspondant à la somme sur l'assurance-vieillesse, déficitaire (de quelque) 16,6 milliards de francs en 1988, d'au moins 30 milliards en 1989, alors que la branche famille ne l'est pas. L'opération serait neutre pour les entreprises.

On n'ignore pas que M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, n'est guère favorable à une telle solution. Motif : éviter d'accroître, autant que possible, les prélèvements obligatoires. Commençons par « mieux gérer », comprennent-ils les dépenses - en fait celles d'assurance-maladie et, au premier lieu, celles des hôpitaux - avant de recourir à des recettes nouvelles, tel est le raisonnement. Il ne faut pas se laisser impressionner par des prévisions de déficit démenties, comme en 1985, en 1987 comme en 1988 : les prévisionnistes se contentent de

prolonger les tendances, alors qu'on peut infléchir celles-ci. On retrouve là une argumentation déjà développée il y a trois ans.

Dernière ces thèses, en fait, il y a d'autres intérêts, d'autres influences. Aux affaires sociales, on souhaite évidemment se donner de l'air avec de solides recettes comme le « bon gros 1 % » prélevé sur tous les revenus et préconisé début 1986 par M. Philippe Séguin. On est aussi sensible aux humeurs des partenaires sociaux gestionnaires du régime général, et notamment des syndicats, hostiles aux économies mais aujourd'hui majoritairement disposés à accepter un prélèvement sur tous les revenus sans être vraiment d'accord sur son usage.

### Une méfiance traditionnelle

Côté Rivoli, on retrouve la méfiance traditionnelle de l'administration du budget à l'égard des ministères dépenses et de la Sécurité sociale, sous M. Delors comme sous M. Balladur : faites donc un peu le ménage dans les dépenses avant de réclamer des recettes nouvelles. Une attitude qu'on habille aujourd'hui de logique juridique au cours des discussions interministérielles : pourquoi prélever sur les retraites pour alimenter celles-ci plutôt que réduire tout simplement leur montant ?

S'y ajoutent deux autres raisons. L'une avouée : ne pas accroître les prélèvements sur les revenus financiers avant l'harmonisation des fiscalités européennes sur l'épargne prévue pour le marché unique de 1993. L'autre, majeure, mais soigneusement tue : prélever 1 % sur les revenus bruts réduit d'autant la matière imposable et donc les recettes fiscales : un prélèvement de 20 à 25 milliards de francs coûterait de 4 à 6 milliards de francs au fisc. Or le budget est moins soucieux de l'équilibre des comptes sociaux que des siens propres. Il a déjà réussi à laisser au régime général le coût des cotisations de charges sociales sur les premières embauches prévues

Le bureau du Conseil économique et social a décidé, le mardi 27 septembre, à une large majorité, de ne pas reprendre les travaux sur la Sécurité sociale et son financement après le rejet, mercredi 21 septembre, du projet d'avis de M. Yvon Chotard (CNPE) par sa section des affaires sociales (le Monde du 23 septembre). « Il y avait peu de chances, sinon aucune, pour que les positions prises puissent être modifiées », a indiqué le président du Conseil, M. Jean Mattéoli. La balle est ainsi revenue dans le camp du gouvernement. Rien n'est encore décidé sur le financement du régime général, qui risque d'être sensiblement déficitaire en 1989, mai tout semble passer, comme en 1987, à des mesures d'attente renvoyant toute réforme importante à l'année prochaine.

dans le plan emploi, première entorse au principe antérieur de la prise en charge par l'Etat.

Chaque administration est évidemment particulièrement favorable aux mesures qu'elle n'aura pas à appliquer : prélèvements fiscaux pour les affaires sociales, contrôle des dépenses hospitalières pour les finances.

On peut être surpris de voir resurgir les mêmes débats d'année en année. La prudence rivolienne paraît moins soutenable qu'il y a trois ans, avec un déficit prévisionnel passé de 18 milliards de francs à 25 milliards pour l'ensemble du régime général, de 15 milliards à 30 milliards pour l'assurance-vieillesse, et avec des caisses vides au lieu d'une réserve de trésorerie de 30 milliards de francs. La potion sera-t-elle moins amère, la perte fiscale moindre si l'on remplace le point de prélèvement sur les revenus par son équivalent, un relèvement de deux points de la cotisation salariale vieillesse ?

C'est là qu'intervient une autre considération : la politique économique conjoncturelle. Nouvelle, donc plus longue et plus complexe à mettre en route - il faut une loi pour la créer - la « cotisation sociale généralisée » ne peut, au départ, être que massive. Au contraire, un relèvement de la cotisation vieillesse ne demande qu'un mois au maximum pour consulter les caisses et se prêter mieux à la modulation, au cocktail, pour satisfaire les uns ou les autres, au *fine tuning*, selon l'évolution de la conjoncture économique, le désir de

ne pas peser sur le pouvoir d'achat et d'éviter de ralentir la croissance ou, au contraire, de freiner la consommation.

### La proximité des élections

Les préoccupations politiques plaident aussi en faveur de la méthode douce et renforcent l'audience du ministre de l'économie, qu'il soit M. Balladur ou M. Bérégovoy, ainsi que des budgétaires auprès de Matignon. A proximité d'une élection - législative en 1986, présidentielle en 1988, municipales en 1989 - on préfère évidemment éviter de réouvrir par trop le pouvoir d'achat des salariés, d'autant que l'effet d'annonce n'est guère favorable : on peut plaider le rétablissement des comptes, mais celui-ci n'intervient qu'après l'élection. Ce sont toutes ces réflexions qui ont abouti, en 1987, à un « plan d'urgence » combinant un peu de cotisation maladie, un peu de cotisation vieillesse, un peu de jeu sur les prix et les taxes (2).

Seuls l'urgence, le risque d'un gros déficit à brève échéance, peuvent jouer en sens inverse et pousser à décider de recettes importantes. Or, les dernières nouvelles du régime général sont plutôt bonnes : les perspectives économiques semblent presque riantes. Le péril pouvait être repoussé au-delà de juin 1989, si l'on fait assez pour passer le profond creux de trésorerie de la mi-avril 1989, le gouvernement ne

se sent plus pressé par la conjoncture.

Enfin, le décalage des allocations familiales pour le plein emploi a porté un ultime coup au projet de « cotisation sociale généralisée » : il aurait fallu que le transfert des points de cotisation (plafonnés) sur l'assurance-vieillesse précède ou au moins accompagne le décalage. Intervenant après, l'opération risque d'être incompréhensible, sinon suspecte aux intéressés (les chefs d'entreprise).

Avec la perspective des élections municipales en mars prochain, tout semble en place pour qu'une nouvelle fois on opte pour des mesures d'attente et qu'on revienne à plus tard la consolidation du régime général. Rien n'est encore décidé, mais, déjà, beaucoup s'y préparent, au gouvernement comme dans l'administration, dans une sorte de sentiment d'inéluctable, quelles que soient leurs préférences. La mixture vers laquelle on glisse pourrait allier le relèvement de la cotisation vieillesse et le maintien du prélèvement fiscal de 0,4 % sur les revenus imposables, déjà admis, l'un équilibrant l'autre, socialement sinon financièrement.

L'ensemble ralentit la progression du déficit de la branche vieillesse (3).

Reste à attendre, pour une réforme plus conséquente du financement du régime général, le moment où l'on pourra faire cesser les besoins financiers, les prudentes politiques, les manœuvres économiques et la bonne volonté des partenaires sociaux. Le risque est que les citoyens assurés soient encore plus convaincus que, décidément, les comptes de la protection sociale sont incompréhensibles.

GUY HERZLICH

(1) A la fois sur les revenus professionnels (salaires ou bénéfices des non-salariés), les revenus de remplacement (notamment les pensions et les allocations chômage) et les revenus fonciers et financiers.

(2) Hausse des prix du tabac, accroissant le rendement des taxes au profit de l'assurance-maladie, baisse de la TVA sur les médicaments, réduisant le montant des dépenses.

(3) Un point de cotisations vieillesse représente environ 13 milliards de francs : le prélèvement de 0,4 %, environ 5,3 milliards.

## COMMERCE EXTERIEUR

### M. Ransch veut encourager les grands projets

M. Ransch, ministre du commerce extérieur, a envoyé mardi 27 septembre une lettre au premier ministre dans laquelle il lui expose des « mesures de bon sens » destinées à redresser la balance commerciale de la France.

M. Ransch propose la création d'une « task force » placée sous l'autorité du premier ministre, composée de représentants du Trésor, de la direction des relations économiques extérieures, du ministère du commerce extérieur, de celui de l'industrie, et éventuellement d'autres ministères. Cette « task

force » serait chargée d'examiner la pertinence économique des projets, leur faisabilité financière et la façon de la piloter. De plus, elle sélectionnerait quelques grands contrats pour lesquels le gouvernement étudierait particulièrement l'aspect financier.

Les grands contrats profitent aussi aux sociétés moyennes qui interviennent comme sous-traitants. « Depuis 1985, sur la Chine, par exemple, 19 milliards de francs de chiffre d'affaires sont revenus à des sociétés françaises », a précisé M. Ransch.

Trop de voitures couinent... comme une portée de souris: nous y mettons bon ordre!



Toute médaille a son revers: si les matériaux de synthèse font faire de plus en plus de progrès à la construction automobile, ils sont parfois la cause, en frottant l'un contre l'autre, de petits bruits lancinants.

Des « couinements » qui pourraient faire penser qu'une souris a fait son nid dans la voiture! On a tenté d'y remédier sans succès avec des lubrifiants siliconés. Alors que faire? Tendre une souricière?

Soyons sérieux! Chez DSM, l'un des principaux groupes chimiques européens, on a découvert la solution en mettant au point une matière plastique aux qualités multiples: très solide, durable, résistante à la chaleur, se teintant avec exactitude, s'usinant sans difficultés particulières. Et en plus, les tests le prouvent, tout « couinement » est éliminé.

Ainsi, sur la route, avec le silence retrouvé grâce à DSM, plus rien ne grince... conducteurs compris!



Nous avons déjà la solution, ou bien nous la trouvons.

### REPÈRES

REPERES	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89
Productions	100	100	100	100	100	100	100
Investissements	100	100	100	100	100	100	100
Exportations	100	100	100	100	100	100	100
Importations	100	100	100	100	100	100	100
Commerce extérieur	100	100	100	100	100	100	100
Finances publiques	100	100	100	100	100	100	100
Finances privées	100	100	100	100	100	100	100
Produit intérieur brut	100	100	100	100	100	100	100
Revenu national	100	100	100	100	100	100	100
Revenu disponible	100	100	100	100	100	100	100
Revenu disponible par habitant	100	100	100	100	100	100	100
Produit national brut	100	100	100	100	100	100	100
Produit national net	100	100	100	100	100	100	100
Produit national net par habitant	100	100	100	100	100	100	100

IMS

wagons LITS

هكذا من الأصل

فكرنا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Métrologie International, premier groupe français de distribution et de services en informatique, a acquis une participation significative dans le capital de la société Micro-Valley SA. La participation initiale de 40 % devrait progressivement être portée à 66 % dans le courant de l'année prochaine, partiellement par augmentation de capital.

Micro-Valley, l'un des premiers concessionnaires d'Apple en France, a connu une croissance très rapide de son chiffre d'affaires et a toujours été bénéficiaire.

Créée en juin 1984 par Jean-Pierre Lombard et Jean-François Robert, cette société, installée dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, est spécialisée dans la distribution des produits Apple avec une forte orientation vers les services associés. Elle devrait réaliser sur l'exercice 1988 un chiffre d'affaires supérieur à 40 millions de francs et un résultat avant impôts de l'ordre de 3 millions de francs.

Cette prise de participation devrait permettre à Métrologie International de

confirmer et d'accroître sa présence sur le marché en pleine expansion des produits Apple. L'arrivée de Métrologie International apportera à Micro-Valley une synergie commerciale et financière pour un développement plus rapide.

Par ailleurs, Métrologie International confirme que ses objectifs initiaux de 1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires consolidé et de 35 millions de francs de résultat consolidé par ce groupe seront dépassés en 1988.

TRAN CHAU MINH,  
Directeur général.

GRUPE AUSSEDAT REY

Progression de 27 % du résultat courant au premier semestre 1988

Les comptes consolidés du Groupe AUSSEDAT REY sont les suivants pour le 1<sup>er</sup> semestre 1988 :

(en millions de F)	1 <sup>er</sup> semestre 1988 (a)	1 <sup>er</sup> semestre 1987
Chiffre d'affaires	2.510,4	2.329,9
Résultat courant	109,3	85,6
Résultat net	73,6	72,2
Dont part du Groupe	70,4	64,2

(a) ces chiffres n'ont pas encore reçu le visa définitif des Commissaires aux Comptes.

Au premier semestre 1988, le Groupe AUSSEDAT REY a vu son résultat courant augmenter de 27 % par rapport au premier semestre 1987 : 109,3 MF contre 85,6 MF. Cette progression, supérieure aux prévisions, illustre la poursuite des progrès du Groupe ; ces derniers n'ont pas été affectés par la forte hausse du prix de la pâte à papier du fait de la politique d'intégration partielle et de diversification poursuivie par celui-ci, en particulier avec POLYREY.

Conformément aux prévisions, le chiffre d'affaires consolidé, en hausse de 7,7 % s'établit à 2.510,4 MF contre 2.329,9 MF.

Le second semestre se présente dans de bonnes conditions : la demande reste forte et l'évolution des prix de vente est favorable. La progression du résultat courant ne devrait cependant pas être au même niveau qu'au premier semestre, en raison des arrêts d'activité correspondant à la mise en route d'importants investissements de productivité et de qualité aux Papieries de Lancy.

Comme annoncé, le résultat du Groupe supportera pour la première fois en 1988, une charge d'impôts, réels et différés, à hauteur de 30 %. L'impact de cette charge nouvelle sur l'évolution du résultat net part du Groupe devrait être très sensiblement atténué par la progression du résultat courant.

ball investissement

Les derniers bons de souscription afférents aux obligations Ball Investissement 12 % mai 1984 viennent à échéance le 30 septembre 1988. Il est rappelé que le porteur de chaque bon a le droit de souscrire avant cette date une action nouvelle Ball Investissement au prix de 600 francs.

SAINT-GOBAIN EMBALLAGE

PREMIER SEMESTRE 1988

Au cours du premier semestre 1988, Saint-Gobain Emballage a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2.526,3 millions de francs, contre 2.329,8 millions de francs pour la même période de 1987 à structure comparable, ce qui représente une progression de 8,4 %.

La demande en bouteilles et pots est restée soutenue et la contribution des filiales s'est fortement améliorée par rapport à un premier semestre 1987 déprimé.

Le résultat consolidé du premier semestre 1988 s'éleva à 145,2 millions de francs contre 126,8 millions de francs au premier semestre de 1987, en hausse de 14,5 %, le cash-flow progressant de près de 30 % durant cette même période. L'augmentation du volume et l'amélioration de la productivité sont à l'origine de cette évolution. Aucun élément exceptionnel notable n'est intervenu et les comptes ont fait l'objet de vérifications habituelles des commissaires aux comptes.

L'évolution des ventes devrait être, pour le total de l'année, plus modérée qu'au premier semestre, car le deuxième semestre 1987 avait déjà connu une excellente conjoncture. Quant aux résultats, ils devraient être en net progrès par rapport à ceux de 1987.

Le présent avis est publié à titre d'information seulement.



s'est porté acquéreur de Rowenta

Les soussignés ont agi en qualité de conseillers financiers du Groupe SEB dans cette transaction.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
Direction des Marchés de Capitaux

Banque Shearson Lehman Hutton

Juillet 1988

Économie

Du Salon de Paris aux bénéfices de Renault L'automobile à plein régime

(Suite de la première page.)

Une seule percée significative est enregistrée : celle de l'Espagne, devenu le nouvel Eldorado automobile en raison de son marché intérieur très dynamique et des usines modernes - ou modernisées - dont disposent dans ce pays les divers constructeurs non ibériques.

En revanche, l'Amérique du Nord - Etats-Unis et Canada confondus - voit sa production régresser de plus de 2 millions

se retirant des Etats-Unis. Le numéro un mondial, General Motors, notamment, a perdu en dix ans un quart de sa part de marché domestique. Le constructeur nationalisé espagnol, SEAT, est passé dans l'orbite de l'allemand Volkswagen, mais garde pour l'heure son identité (en termes de réseau, de marque, de modèles). Le britannique British Leyland, rebaptisé Rover, s'il a vu ses ventes se réduire comme peau de chagrin, n'a pas péri pour

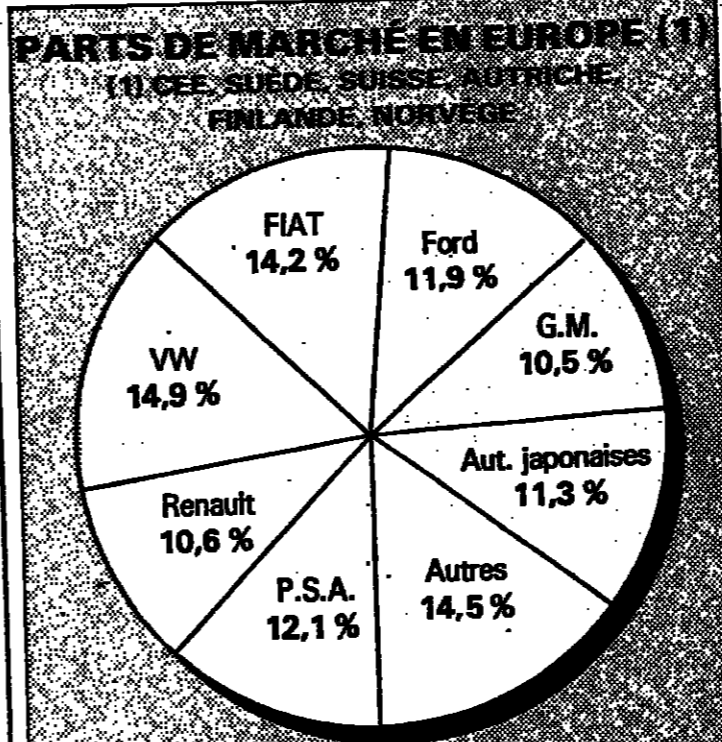
persone ne croit au salut par la concentration. Les sacro-saintes « économies d'échelle » devraient se réaliser désormais grâce à des accords de coopération pour la production d'organes communs (c'est déjà le cas par exemple pour les moteurs entre Peugeot, Renault et Volvo) ou pour l'étude en commun d'un véhicule comme l'ont pratiquée l'italien Fiat et le suédois Saab. Cette coopération, que les européens voudraient voir se développer prioritairement entre eux, échappera-t-elle à des alliances avec les japonais, voire avec des sud-coréens ? Déjà certains européens ont établi des liens, sur des productions marginales il est vrai, comme Volkswagen en laissant Toyota monter dans son usine de Hanovre des utilitaires légers.

28 % pour les japonais

La stratégie pratiquée par les groupes américains qui ont ouvert leurs réseaux aux constructeurs japonais, vendant sous leurs marques des véhicules fabriqués au Japon, voire aujourd'hui en Corée du Sud, s'est-elle vraiment servie leurs intérêts ? Si aujourd'hui la part du yen-dollar ne rend plus compétitives les importations en provenance du Japon, les productions nippones en Amérique du Nord le sont devenues, mais risquent d'être rapidement excédentaires. Après avoir conquis le tiers du marché des Etats-Unis, les constructeurs nippons écoulent-ils leurs voitures « made in USA » sur le Vieux Continent ?

Une récente étude de l'Economist Intelligence Unit, l'institut de recherche économique de l'hébdomadaire The Economist, n'est en tout cas pas très rassurante. Elle montre que la production mondiale pourrait atteindre 46,5 millions de voitures en l'an 2000 (contre 32,2 en 1985), et que cette progression profiterait principalement aux japonais. Non pas en tenant compte des seuls véhicules fabriqués sur leur territoire (leur production régionale aurait au contraire tendance à régresser d'un quart aujourd'hui à quelque 17 % en l'an 2000), mais, en comptabilisant toutes leurs unités de fabrication, leur part mondiale atteindrait alors près de 28 %. En comparaison, les américains et les européens, globalement stables en termes de zones de production, verraient leurs parts respectives fléchir de 38,2 % en 1985 à 33,9 % en l'an 2000 et de 28 % à 22,1 %. Tous les constructeurs américains et européens roulent encore, mais les japonais sont devant.

CLAIRE BLANDIN.



Source : Chambre syndicale des constructeurs automobiles.

tant, et sa reprise par le constructeur aéronautique British Aerospace devrait lui assurer une certaine pérennité. Au total, aucun des grands constructeurs « de masse » européens - Volkswagen, Fiat, Renault, Peugeot SA - ni aucun des « spécialistes » - Daimler-Benz, BMW, Volvo ou Saab - n'a disparu.

Curieusement, d'ailleurs, la concentration s'est produite dans un secteur « parent » de l'automobile : le poids lourd, où ce sont surtout les américains qui ont passé la main - Ford à Fiat en Europe, GM à Volvo en Amérique du Nord.

La décennie passée, finalement moins meurtrière, permet-elle d'éclairer l'avenir de l'automobile à la veille d'un enjeu comme la constitution du marché européen de 1993 ? Si tous redoutent la poussée continue du Japon, plus

d'unités, à 7,9 millions en 1987. Et comme rien ne se perd, c'est la zone asiatique - essentiellement le Japon, la Corée du Sud et l'Inde - qui récupère les productions disparues des usines américaines absent de cette industrie au milieu des années 60 (en 1965, il produisait 700 000 voitures), à un niveau industriel profit des difficultés traversées par les « vieux » constructeurs. Dotés d'outils plus récents, plus compétitifs grâce à des méthodes de travail et une organisation sociale différentes des pays occidentaux, les groupes japonais n'ont cessé d'augmenter leur production : de 5,7 millions en 1978 à 7,9 millions en 1987. La Corée du Sud, inexistante sur la scène automobile en 1982, affiche déjà, en 1987, une production de 800 000 voitures.

Quelques plumes

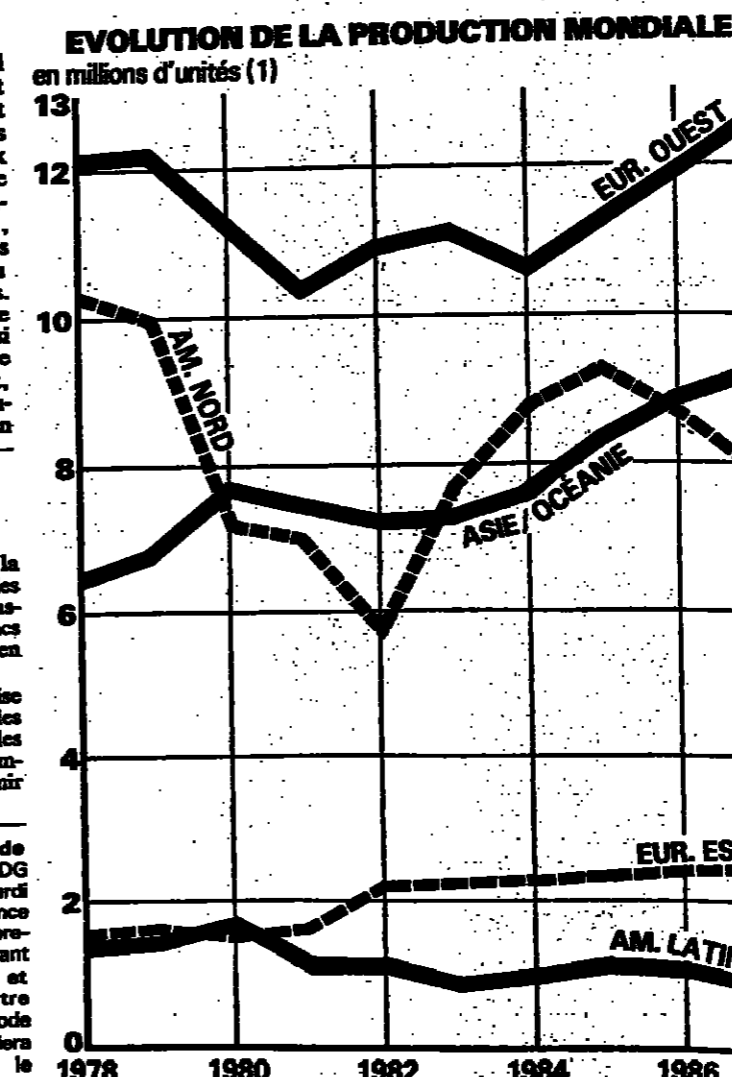
Ce remodelage du paysage, il est vrai imparfaitement traduit par ces statistiques (elles ne font pas, par exemple, apparaître les usines nippones construites aux Etats-Unis, qui atteindront une capacité de 2,2 millions de voitures au début des années 1990), n'a pas entraîné pour autant les bouleversements prédits au niveau des groupes eux-mêmes. En 1988, il ne manque qu'un constructeur à l'appel, même si certains y ont laissé beaucoup de plumes et ont dû, comme Fiat, Renault et Volkswagen abandonner leurs ambitions mondiales, en

6 milliards de profits pour Renault

M. Raymond Lévy, PDG de la Régie Renault, a annoncé que les bénéfices nets de son groupe dépasseraient les 6 milliards de francs cette année contre 3,7 milliards en 1987.

La bonne marche de l'entreprise permettra en outre de réduire les dettes de 6 milliards de francs. Elles tomberont à 40 milliards, non compris l'effort que pourrait fournir l'Etat.

• Résultats semestriels de Peugeot - M. Jacques Calvet, PDG de Peugeot SA, a indiqué, mardi 27 septembre, lors d'une conférence de presse, que les résultats du premier semestre de son groupe, avant impôt, s'établiront entre 7,1 et 7,2 milliards de francs contre 4,2 milliards pour la même période de 1987. Comme Peugeot paiera cette année de lourds impôts, le résultat net sera réduit « à un peu plus de 4 milliards » contre 3,3 milliards en 1987. Pour l'ensemble de l'année, M. Calvet a indiqué que le second semestre serait un peu moins bon mais que le résultat global serait supérieur aux 6,7 milliards de l'an dernier, compte tenu d'une forte réduction de l'endettement, ramené sous la barre des 15 milliards.



(1) Production par zone : les chiffres globalisent les constructeurs quelle que soit leur nationalité ; l'Europe, par exemple, comprend la production de Ford-Europe.  
Source : Chambre syndicale des constructeurs automobiles.

Le Japon va de l'avant

Le Japon va de l'avant dans la course à la conquête des marchés étrangers. Les constructeurs nippons ont réussi à imposer leur présence dans de nombreux pays, notamment en Europe et en Amérique du Nord. Cette progression est due à une stratégie de coopération et de partenariats avec les constructeurs locaux. Les japonais ont su tirer parti de leur savoir-faire technologique et de leur capacité de production de masse. Ils ont également investi dans la recherche et le développement pour améliorer la qualité et la performance de leurs véhicules. Cette stratégie leur a permis de gagner une réputation de fiabilité et de durabilité, ce qui a contribué à leur succès sur le marché mondial.

Appelez le 69.1002 BOURSE EN DIRECT

CLIQUEZ TELEPHONE



A l'assemblée générale du FMI

Le Japon veut renforcer son rôle de financier international

BERLIN de notre envoyé spécial

Très attendu était le discours qu'a prononcé mardi après-midi 27 septembre devant la tribune de l'Assemblée générale du Fonds monétaire international le chef de la délégation japonaise, M. Satoshi Sumita, gouverneur de la Banque du Japon. Au cours des sessions de travail du week-end, les représentants du Japon présents à Berlin avaient refusé discrètement de donner à leurs collègues des détails sur les propositions financières japonaises en faveur de pays endettés à revenus dits intermédiaires (Brésil, Argentine, Mexique...), faisant savoir qu'ils en réserveraient la primeur à l'Assemblée plénière. C'est ce qui fut fait, encore que certains auditeurs estimèrent que M. Sumita aurait pu en dire davantage.

M. Sumita a d'abord confirmé que le Japon, par l'intermédiaire de l'Export Import Bank of Japan, accorderait des financements additionnels (à ceux du Fonds monétaire) sous la forme de prêts non liés, c'est-à-dire ne comportant aucune obligation de la part de l'emprunteur d'acheter japonais. Il s'agit d'opérations cas par cas particulièrement destinées à la catégorie de pays dont on vient de parler.

M. Sumita a insisté sur le fait que les concours en question, qui comporteraient une bonification d'intérêts (mais cela il ne l'a pas précisé), seraient subordonnés à un accord préalable du pays emprunteur avec le Fonds monétaire sur un programme d'ajustement structurel. Si l'on comprend bien les propos de M. Sumita, les emprunts auprès de l'Export Import Bank of Japan mettraient le pays débiteur en état d'acquiescer une garantie en cas de dévaluation partielle de la dette. L'hypothèse envisagée par M. Sumita est celle d'un pays qui s'est mis d'accord avec les banques créancières pour transformer

en titres nouvellement émis la dette due aux banques. Sur un autre chapitre, on attendait avec beaucoup de curiosité les propos de M. Sumita. Celui-ci a confirmé que le Japon était favorable à une augmentation « substantielle » des quotas-parts des pays membres afin de permettre au Fonds de compter sur ses ressources propres et non pas sur des emprunts pour accomplir sa mission. Mais la neuvième augmentation des quotas-parts doit, dans l'esprit des dirigeants de Tokyo, s'accompagner d'une modification qui concerne le Japon: « Il serait préjudiciable au bon fonctionnement du Fonds monétaire que les quotas-parts continuent à être aussi grossièrement dégressifs des réalités économiques ». Aussi le Japon saisit-il cette occasion pour demander une augmentation spéciale de son quota. Aujourd'hui, le Japon n'est que le cinquième pays contributeur du Fonds monétaire après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la République fédérale et la France. Un beau départ en perspective pour la réunion du comité intérimaire au début du mois d'avril prochain.

Enfin, M. Sumita s'est déclaré favorable à un réexamen du rôle des droits de tirage spéciaux: « Il est absolument indispensable qu'une telle étude soit entreprise pour améliorer les caractéristiques des droits de tirage spéciaux et en faire un instrument de réserve plus facilement maniable ». Il s'agit aussi, dans l'esprit de M. Sumita, d'étendre l'usage des droits de tirage spéciaux, y compris sur les marchés privés.

Cette dernière prise de position a attiré l'attention de M. Pierre Bérégovoy au cours des conversations qu'il a eu avec le chef de la délégation japonaise. Périodiquement, la diplomatie française essaie de faire revivre cette vieille idée, par exemple lors de la dernière conférence de presse, mais jusqu'à maintenant, n'a guère donné de résultat. D'une convergence objective des intérêts de la France et du Japon en ce qui concerne la

réforme du système monétaire international. On suppose à Paris que les Japonais ont le même désir que la France de voir le rôle du dollar réduit.

M. Sumita a d'autant plus encouragé M. Pierre Bérégovoy dans cette voie que le chef de la délégation japonaise a parlé de son désir de « diversifier » les réserves officielles de change du Japon. Aussi M. Pierre Bérégovoy, dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale, a-t-il particulièrement appuyé le passage suivant: « J'observe, a dit le ministre français, qu'une réflexion sur le rôle des DTS s'impose. En effet, le jour est venu d'en faire une monnaie de réserve plus facilement utilisable: ce qui impliquerait, à terme, que les DTS soient traités sur les marchés, selon les modalités à définir en commun ». Par ailleurs, M. Bérégovoy s'est prononcé en faveur d'une nouvelle allocation de DTS afin de « renforcer les réserves des Etats qui en ont plus besoin ». Si les DTS refont ainsi surface, c'est que plusieurs pays membres du Fonds monétaire, et l'équipe de cette dernière institution elle-même, envisagent de recourir à la méthode suivante (quelle que soit la méthode financière) pour faciliter l'augmentation des quotas-parts: procéder à une émission simultanée de droits de tirage spéciaux qui fournirait notamment aux pays pauvres les liquidités nécessaires pour la souscription.

La position de M. Brady

Autre coup de chapeau à la délégation japonaise de M. Bérégovoy a été le fait que la France entend examiner les propositions de Tokyo « de façon attentive ». Cependant, il a ajouté que la France entend préserver la gestion multilatérale de l'aide publique, et a précisé, ce qu'avait dit le reste déjà fait M. Sumita, qu'il faut éviter de « transférer les risques du secteur privé vers le secteur public ».

Cette dernière préoccupation a été exprimée à toute occasion par le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady. Il faut se rappeler qu'il s'agit là d'une des critiques

adressées au Fonds monétaire par certains milieux conservateurs, partisans d'un libéralisme pur et dur. Cette institution est accusée périodiquement par ces milieux de n'être qu'un instrument de soutien aux banques commerciales, qui trouvent là l'aide dont elles ont besoin pour éviter de subir les conséquences de la politique imprudente qu'elles ont longtemps pratiquée à l'égard des pays latino-américains. « Les Etats-Unis, a notamment déclaré M. Brady, accueillent avec scepticisme certaines propositions qui semblent se conformer au principe qui inspira la « stratégie de la dette », mais qui, en pratique, ne pourraient que créer l'illusion du progrès ». Par ces paroles, M. Brady visait-il les propositions japonaises estimant que M. Sumita n'avait pas donné de suffisantes garanties? Il est possible aussi qu'à Washington on n'envisage pas d'un bon œil un rôle accru du Japon en Amérique latine.

Pour M. Brady, le non-renouvellement par un certain nombre de pays membres de leur dette envers le Fonds monétaire constitue une violation au principe fondamental sur lequel repose l'existence même de cette institution. Ces arriérés, a-t-il dit, constituent « un obstacle à toute augmentation des ressources du Fonds monétaire », phrase qui a toutefois été considérée comme un retrait par rapport à la position initiale de M. Brady, car celui-ci n'a pas dit formellement que la levée de cet obstacle était une condition sine qua non pour relancer les contributions des Etats membres. Il n'a pas dit non plus qu'avant d'augmenter les ressources du Fonds il conviendrait que la nécessité de cette opération soit « démontrée » et « pas seulement présumée ». M. Brady a, au contraire, fait l'éloge du rôle de la Banque mondiale, l'institution-clé, selon lui, pour mettre les ressources financières au service de l'amélioration du niveau de vie. M. Brady a promis l'appui de l'administration américaine pour faire ratifier par le Congrès l'augmentation du capital de la Banque mondiale.

PAUL FABRA.

En marge des rencontres monétaires

Le festival off de Berlin

BERLIN de notre envoyé spécial

La nuit est tombée sur le Kurfürstendamm, l'avenue prestigieuse de Berlin-Ouest. Tout près de la gare du Zoo, lieu de rassemblement habituel des clochards, dealers et autres paumés de la ville, se déroule un spectacle étrange. Devant une agence de voyages qui propose, aux hommes d'affaires stressés, des circuits tout compris, les conducteurs vont, les plaisirs de Bangkok ou de Manille, une cinquantaine de femmes sort rassemblée, et cette petite foule émet cris, rires et gloussements attirant irrésistiblement le badaud. Les féministes berlinoises mettant au enchères « Kim » le tendre Thaïlandais, « Rodrigue » le Brésilien racé et « Enrique » l'Argentin au tempérament de feu - en fait trois petits copains complaisants de l'une ou l'autre de ces dames qui se prêtent à cette mascarade - pour dénoncer par la dénonciation le « sexe-tourisme » dont les agences de voyages germaniques tirent des profits juteux. Deux policiers qui s'approchent de l'attroupement en sont pour leurs frais: « A poil ! », crient les dames d'extrême gauche. Les deux agents s'éloignent, persuadés.

C'était une des nombreuses scènes de rue berlinoises, offerte gratuitement aux participants de l'Assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale qui dans la soirée avaient quitté le Palais des congrès pour flâner dans la ville. La manifestation organisée par des institutions financières internationales pour tout ce que Berlin compte de groupes contestataires n'a pas toujours revêtu les habits ludiques de la dénonciation féministe. Il y a eu, on s'y attendait, la « baston » modale Berlin-Ouest, qui a mis aux prises, lundi 26 septembre en fin de soirée, quelques centaines de militants

autonomes et une partie des huit mille policiers mobilisés pour la circonstance. Mesurés à l'aune des affrontements antérieurs, ceux qui avaient marqué la venue du président Reagan en juin 1987, par exemple, les heurts de lundi soir sur le Kurfürstendamm n'étaient vraiment pas à la hauteur: quelques coups de matraque vachards, des jeunes gens et des jeunes filles plaqués au sol par des policiers nerveux; cent dix-sept interpellations, selon la police, tout ce petit monde étant resté quelques heures plus tard. C'était le spectacle minimum que l'extrême gauche berlinoise pouvait offrir à ses hôtes en costume trois pièces.

Les connaissances, en revanche, auront apprécié quelques scènes qui pouvaient être saisies au vol dans la grande manifestation du dimanche 25 septembre, qui a réuni plus de trente mille personnes (le Monde du 27 septembre). Qui n'a pas entendu ce jeune punk aux cheveux jaunes chanter quelques heures plus tard sa haine du taux Lombard et de l'échange des créances sans doute manqué un grand moment de l'histoire du mouvement social de l'âge de l'impérialisme triomphant.

Le tribunal des peuples

Mais les manifestations organisées en marge de la réunion de Berlin n'avaient pas toutes cet aspect volontariste ou involontairement comique. Lundi matin s'est ouvert le très sérieux procès intenté par le « tribunal permanent des peuples », créé par Lallo Basso, au FMI et à la Banque mondiale. Le Prix Nobel de la paix argentin Adolfo Pérez Esquivel, président de la Ligue mondiale des droits de l'homme, a ouvert les débats en présentant un dossier d'accusation avec un formalisme juridique impeccable. Le jury est composé de per-

sonnalités éminentes du monde scientifique, littéraire et politique international: le Prix Nobel de chimie américain George Wald, l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano, l'avocat français Joe Nordmann, l'Italienne Luciana Castellina, etc. Ils cesseront pendant trois jours les exposés des « victimes », pour entendre des peuples soumis aux dikats du FMI, avant de prononcer, jeudi prochain, une « sentence » qui, comme l'espère le président du jury, M. François Rigaux, aura le même impact que celle prononcée jadis par Jean-Paul Sartre et condamnant les Etats-Unis dans le cadre du Tribunal Russeur sur la guerre du Vietnam.

LUC ROSENZWEIG.



UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

Réuni le 23 septembre 1988 sous la présidence de Monsieur Michel Caidagobé, le Conseil a procédé à l'examen des comptes arrêtés au 30 juin 1988.

Augmentation de capital après distribution de dividende

Le Conseil a constaté avec satisfaction que la faculté offerte aux actionnaires d'opter pour le paiement du dividende de l'exercice 1987 en actions de la Société avait été utilisée à hauteur de 75,24 % du montant du dividende, dégressif, y compris prime, un montant total de 141 460 814 francs qui se décomposent entre 33 842 300 francs à titre d'augmentation de capital et 107 618 514 francs à titre de primes d'émission. Ainsi le capital est porté de 711 165 400 francs à 745 007 700 francs par création de 338 423 actions de 100 francs chacune, jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1988.

Activité de la Société

Les aspects marquants de l'activité de la Société depuis le début de l'exercice sont les suivants: - les sessions, pour un montant global de 76 millions de francs, des immeubles de Seynod, d'Orléans-la Mouillière et de Talence. - la location, dès achèvement des travaux, de la totalité des 1 293 m<sup>2</sup> de l'immeuble de bureaux situé à Boulogne-sur-Seine, 218, boulevard Jean-Jaures, ainsi que des 33 appartements de celui situé à Paris 12<sup>e</sup>, 25-27, rue de Fécamp. - l'achèvement imminent de l'immeuble de bureaux à Paris 1<sup>er</sup>, 16, rue Duphot. - la poursuite des travaux des immeubles situés à Saint-Cloud et à Boulogne-sur-Seine, 32-36, rue de Bellevue et 220-224, boulevard Jean-Jaures, dont la mise en exploitation doit s'échelonner de décembre 1988 à avril 1989. - l'acquisition, en l'état futur d'achèvement, de 27 maisons individuelles situées dans le quartier résidentiel d'Orsay en vallée de Chevreuse, à proximité de la ligne du RER. - la prospection de nouveaux investissements à Paris ou dans sa proche banlieue.

Perspectives de résultats

En l'état actuel des prévisions et compte tenu du taux d'occupation du domaine, très voisin de 100 %, le résultat courant devrait connaître une nouvelle progression supérieure au taux d'inflation attendu.

Dans ces conditions, le Conseil sera en mesure de proposer à la prochaine Assemblée une nouvelle augmentation du dividende. Le Conseil a décidé de transférer, à compter du 7 novembre prochain, le siège social de la Société du 25, boulevard Malesherbes à Paris 8<sup>e</sup> au 16, rue Duphot à Paris 1<sup>er</sup>.



MIDLAND BANK S.A.

Le bénéfice net consolidé du premier semestre s'établit à F 41,7 millions au regard d'un résultat de F 70,4 millions pour l'ensemble de l'exercice précédent.

L'année 1987 avait fait ressortir une forte distorsion entre les résultats du premier semestre (F 52,3 millions) et du second (F 18,1 millions), due essentiellement à la vague de remboursements anticipés des crédits aux acquéreurs de logement et au coût de la restructuration du passif qui en avait résulté. Ce phénomène ne devrait pas se reproduire cette année.

L'ensemble des activités: interventions sur les marchés, gestion institutionnelle et privée, affaires financières et immobilières, et crédits acquéreurs ont enregistré des développements satisfaisants, globalement conformes aux objectifs fixés.

Les résultats du second semestre devant être quelque peu supérieurs à ceux du semestre écoulé, une progression du bénéfice net consolidé d'environ 20 % sur l'exercice antérieur est envisageable.

A l'issue du Conseil de Surveillance qui avait examiné les comptes, Monsieur Hervé de Carmoy a demandé à être déchargé de son mandat de président et de membre du Conseil de Surveillance en raison des responsabilités qu'il assume désormais à la Société Générale de Belgique.

Monsieur Georges Loudon, administrateur de Midland Bank plc, directeur général de Midland Montagu et responsable à ces titres des activités «wholesale banking» du Groupe, a été coopté membre et élu président du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance et le Directoire ont rendu un hommage très chaleureux à Monsieur Hervé de Carmoy, mesurant l'action menée en dix ans pour établir et développer la présence française du Groupe Midland Bank.

Monsieur Loudon, en sa capacité de président du Conseil de Surveillance, a confirmé les orientations stratégiques définies par le Directoire au début de l'exercice. Présidé par Monsieur Léon Bressler le Directoire est composé de Monsieur Claude-Éric Paquin, directeur général, de Madame Florence Picard et de Messieurs Jean-Louis Laurens, Michel Macquet, Jean-Jacques Pascal et François Seurre. Le secrétariat général est assuré par Bernard Pouy.

M. MENTRE, Président Directeur Général du Crédit National, a donné le 22 septembre à New York une réception pour marquer la transformation en agence de plein exercice du bureau de représentation du Crédit National à New York.

Ont notamment participé à cette réception des représentants des services officiels français, des organismes internationaux, des banques françaises et américaines, des entreprises clientes.

Un représentant du gouvernement de l'état de New York, dont les services ont autorisé la création de l'agence, et un représentant du maire de New York, avec lequel le Crédit National a conclu en juin un accord de coopération, étaient également présents.

M. MENTRE a rendu visite à un certain nombre de personnalités et notamment à M. CROSS, Vice-Président de la Banque Fédérale de Réserve de New York, auquel il a présenté le nouveau responsable de l'agence de New York, M. LESCOFF.



Crédit National

45, rue Saint-Dominique - 75007 Paris - Tel. (1) 45.50.92.16 520 Madison Avenue, 34th floor, New York 10022 - Tel. (212) 832.60.80

Le groupe des Trois dans un salon

Le magazine bimensuel américain The International Economy avait décidé d'organiser une réception en l'honneur de M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, et désigné pour l'occasion comme l'homme qui sera le plus influent de la politique économique et financière du monde en 1988. Deux idées de marque étaient venues présenter leurs félicitations à M. Poehl: le président de la Banque fédérale de réserve des Etats-Unis, M. Alan Greenspan, et le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita. Le fameux groupe des Trois, censé représenter l'essentiel du pouvoir monétaire dans le monde, était, l'espace de deux heures, réuni dans un salon de Berlin. M. Alan Greenspan fit un petit discours selon la meilleure tradition anglo-saxonne: quelques plaisanteries (il se demanda par exemple s'il ne convenait pas de transformer la Federal Reserve en filiale de la Bundesbank!) et une bonne anecdote. M. Poehl répondit sur le même ton. M. Sumita se montra plus sévère. S'excusant de son mauvais anglais, il annonça qu'il parlerait en français. A l'entendre, on aurait cru qu'il savait aussi prononcer un discours de circonstance pour la remise d'une légion d'honneur.

Appelez le 36.69.1002 LA BOURSE EN DIRECT



لقد كان الأصل

كندا من الأصل

Marchés financiers

Les « coupe-circuit » remplacent les « colliers » des ordinateurs de Wall Street

Les autorités du New-York Stock Exchange ont annoncé que la restriction imposée sur les transactions effectuées par ordinateurs à la suite du krach boursier prendra fin le 19 octobre prochain. Elle sera toutefois remplacée par d'autres dispositifs de régulation.

Déontologie à la Bourse

L'AFED, branche française de l'Association internationale des « equity dealers », qui regroupe un négociateur de blocs d'actions sur trois (123 sur 350), impose désormais à ses adhérents des règles strictes de déontologie.

IBM rachète 3% de son capital

Le conseil d'administration d'IBM a autorisé mardi 27 septembre la direction du géant de l'informatique à racheter pour 2 milliards de dollars (12,8 milliards de francs) ses propres actions, soit au cours actuel quelque 3% de son capital.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPES PECHINEY

RÉSULTATS DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 1988

Au cours du premier semestre 1988, Pechiney a enregistré un bénéfice net, part du groupe, de 744 millions de francs. En six mois, le Groupe a donc réalisé un résultat équivalent à celui de l'ensemble de l'année 1987.

Table with 3 columns: 1988, 1<sup>er</sup> semestre (struct. historique), Année 1987. Rows include Chiffre d'affaires, Marge opérationnelle, Résultat courant, Résultat net (part du Groupe).

Le choix, comme période de référence, de l'année 1987 et non du premier semestre 1987 (qui avait enregistré un bénéfice net, part du Groupe, de 270 millions) est imposé :

- par les modifications apportées aux principes et méthodes de consolidation lors de l'établissement des états consolidés 1987.
- et par les importants changements du périmètre de consolidation intervenus au second semestre 1987 (cession du contrôle des filiales cuivre, réduction de la participation dans l'usine de Bécaucourt et consolidation par intégration globale de l'activité Commerce International).

Au premier semestre 1988, la population consolidée a de nouveau varié par rapport à 1987, mais dans des proportions moins importantes. En particulier, elle intègre désormais celles des filiales des groupes Cabal (emballage) et Le Carbone-Lorraine (composant et systèmes) qui n'étaient pas précédemment retenues en consolidation.

La performance réalisée par le Groupe au premier semestre 1988 souligne l'importance des progrès accomplis sous l'effet de facteurs à la fois conjoncturels et structurels.

L'analyse par grand secteur d'activité industrielle fait apparaître les évolutions suivantes :

- dans le secteur produits spéciaux et emballage, maintien d'un niveau d'activité et de résultats satisfaisants ; les activités emballage et composants et systèmes sont en nette progression ;
- dans l'aluminium, forte progression des résultats de l'activité métal, qui bénéficie pleinement de la hausse des prix métallurgiques constatée depuis le milieu de l'année 1987, alors que l'activité transformation est pénalisée par les délais nécessaires pour répercuter l'augmentation de ses coûts ;
- pour la première fois depuis 1985, contribution positive du secteur électrometallurgie et produits carbonés lourds aux résultats consolidés, grâce au redressement de l'activité électrometallurgie, devenue nettement bénéficiaire, et à une diminution des pertes des produits carbonés lourds.

Le second semestre se déroule dans le même contexte et devrait bénéficier, par rapport au premier, de deux atouts supplémentaires : l'amplification de la hausse des prix de l'aluminium au troisième trimestre et le redressement du dollar.

Ces réalisations confortent le Groupe dans la stratégie qu'il s'est fixée : consolider la position mondiale de Pechiney dans l'aluminium en abaissant les coûts de production et en assurant le renouvellement des capacités à leur niveau actuel, et développer par croissance interne et par acquisitions les activités produits spéciaux et emballage, dont la rentabilité globale est élevée. Dans ce dernier secteur, Pechiney a procédé depuis le début de l'année à sept acquisitions, dont deux aux États-Unis, dans des domaines proches de ceux de Howmet et cinq en Europe dans l'activité emballage.

LA BOURSE EN DIRECT
LE MONDE DE LA BOURSE
Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse
BOURSE
36.15 LEMONDE

NEW-YORK, 27 septembre

Baisse

Une petite tension sur les taux d'intérêt aux États-Unis a pesé, mardi, sur la Bourse de New-York, qui a terminé la journée sur un repli de 2,85 points pour l'indice Dow Jones, à 2.852,33 points.

Le marché a été volé, avec quelque 114 millions de titres échangés. Le nombre de boîtes a dépassé celui des hausses, à raison de 745 contre 611. La nouvelle hausse de l'emprunt place du marché américain, le bon du Trésor à trente ans, a fait mauvaise impression sur les milieux d'affaires. En effet, son taux d'intérêt est passé de 9,08 % à 9,11 %.

Cette tension est intervenue, alors que les cours à terme du pétrole, considérés comme l'un des signes d'une reprise de l'inflation, ont chuté à un moment où les 14 dollars le baril avant de redoubler.

Les opérations se sont déroulées également très précieuses avant la publication, la semaine précédente, des chiffres du chômage aux États-Unis en septembre. L'état de santé de l'économie américaine continue à préoccuper sérieusement les investisseurs, qui, selon divers observateurs, pourraient rester prudentes jusqu'à l'élection présidentielle du 8 novembre prochain.

Parmi les titres en hausse, on relevait IBM, Mobilian et Honeywell. En baisse, Atlantic Richfield, Chrysler et Warner-Lambert.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de 28 sept., Cours de 27 sept. Rows include Alcoa, A.T.T., Amstar, etc.

PARIS, 27 septembre

Consolidation

Séance de consolidation mardi au Palais Brongniart, durant laquelle l'indice français s'est consolidé entre -0,3 % et +0,58 %. A la clôture, il était descendu à -0,33 %. Cet effritement de la tendance n'a cependant pas inquiété les opérateurs qui se retrouvent chaque jour au pied des colonnes de la Bourse.

A rien de troublant, cependant, de toute part, la différence de Wall Street, où l'indécision prévaut depuis de nombreuses semaines, ici, ce temps d'arrêt est plus attribué à une pause après un mouvement de forte hausse. La semaine dernière, les valeurs françaises se sont appréciées de près de 2 % à l'indice CAC a effectué les dernières traces du krach d'octobre. Lundi, la progression a encore été de 1,04 %. D'où l'apparition de certaines ventes.

Les ventes de bénéfices ont effacé des titres comme SCOA, Valeo et Compagnie du Midi, qui s'étaient fortement dépréciés lors des séances précédentes. L'origine de ces hausses provient souvent de perspectives plus d'annonces de résultats semestriels très encourageants. En revanche, la perspective des bénéfices de Peugeot, même s'ils sont très importants, n'a pas entraîné de variation des cours. Ils étaient anticipés par le marché. Les plus fortes progressions de la journée ont concerné avant tout les valeurs pétrolières (Gaspip, OFF, ER et Total) et les actions du BTP (SGE, Jean Lafarge, Bouygues).

Les modalités de l'offre publique d'échange des titres Lucie contre des actions et bons de souscription Oligo Participations (Oligo) ont été présentées. Pour une action Lucie, il sera remis quatre titres Oligo à émettre, portant jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 1988. Pour un bon de souscription A, B ou C Lucie, il sera remis une action Oligo, B ou C Oligo à émettre. L'offre est valable jusqu'au 18 octobre.

Enfin, sur le MATIF, le marché était calme mais toutefois orienté à la baisse en raison de la tension sur les taux aux États-Unis. Le contrat de décembre perdait 0,2 %.

TOKYO, 28 sept.

Forte hausse

Une vive hausse et un gonflement spectaculaire du volume des échanges ont dopé, mercredi, la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei a progressé de 252,45 points, soit 0,92 %, à 27 752 points. La veille, cet indice avait pris 163,81 points. Avec l'avènement de la nouvelle année fiscale, les investisseurs se portant acheteurs a notablement augmenté, constataient les professionnels, qui s'attendent à une vague d'achats dès les premiers jours d'octobre. Le marché a été très actif, avec 1,8 milliard d'actions échangées.

Les valeurs sidérurgiques et celles des chantiers navals ont été notamment recherchées. Haute également des immobilières, des chemins de fer, des métaux non ferreux, des automobiles et des compagnies maritimes. En revanche, baisse des pharmaceutiques, des électriques lourdes et de certains instruments de précision.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de 27 sept., Cours de 28 sept. Rows include Aichi, Daiichi, Canon, etc.

LONDRES, 27 septembre

Haussse

Un déficit de la balance des paiements britannique en août, moins élevé que prévu, a donné un coup de fouet, mardi, à la Bourse de Londres, qui a terminé la séance sur une hausse de 15,3 points pour l'indice Footsie, à 1.808 points.

Le volume des transactions s'est nettement effondré par rapport à la veille, passant de 299,6 millions de titres traités à 461,5 millions. La publication des dernières statistiques a donc permis d'apaiser les craintes d'un prochain relèvement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne. Le marché obligataire a immédiatement réagi à cette bonne nouvelle, et les valeurs de crédit, par exemple, ont été très fortes. Celles des BTP également. La hausse de la livre a, en revanche, freiné les valeurs internationales.

Sun Life a gagné 35 pence, à 1 035 pence, stimulé par l'accroissement de la participation (28,42 % contre 26 %) du groupe britannique d'assurance Transatlantic, filiale de la compagnie sud-africaine Liberty Life.

Les valeurs pharmaceutiques, les bancaires, les assurances et les minières ont été fortes. Les fonds d'Etat ont également gagné du terrain. Les mines d'or ont progressé de près de 2 dollars.

FAITS ET RÉSULTATS

● Saunier-Duval rachète pour 670 millions de francs... L'entreprise Saunier-Duval eau chaude-chauffage (SDECC) sera cédée par sa société mère Pont-à-Mousson (groupe Saur-Gablin) à une société financière dont l'actionnaire de référence est M. Philippe Montzenay, contre la somme de 670 millions de francs.

● Peugeot : hausse de 70 % du résultat semestriel... M. Jacques Calvet, PDG de Peugeot SA, a indiqué, mardi 27 septembre, lors d'une conférence de presse, que les résultats du premier semestre de son groupe, avant impôt, s'établissent entre 7,1 et 7,2 milliards de francs, contre 4,2 milliards pour la même période de 1987.

● Renault-Véhicules industriels : un profit de 700 millions de francs... Le résultat net de Renault-Véhicules industriels (RVI) atteint, pour les six premiers mois, 478 millions de francs, alors qu'il était nul pour la même période de 1987. Le groupe entend dégager un profit de l'ordre du milliard de francs pour 1988.

● Renssi-Véhicules industriels : un profit de 700 millions de francs... Le résultat net de Renault-Véhicules industriels (RVI) atteint, pour les six premiers mois, 478 millions de francs, alors qu'il était nul pour la même période de 1987. Le groupe entend dégager un profit de l'ordre du milliard de francs pour 1988.

● Saunier-Duval rachète pour 670 millions de francs... L'entreprise Saunier-Duval eau chaude-chauffage (SDECC) sera cédée par sa société mère Pont-à-Mousson (groupe Saur-Gablin) à une société financière dont l'actionnaire de référence est M. Philippe Montzenay, contre la somme de 670 millions de francs.

● Peugeot : hausse de 70 % du résultat semestriel... M. Jacques Calvet, PDG de Peugeot SA, a indiqué, mardi 27 septembre, lors d'une conférence de presse, que les résultats du premier semestre de son groupe, avant impôt, s'établissent entre 7,1 et 7,2 milliards de francs, contre 4,2 milliards pour la même période de 1987.

● Renault-Véhicules industriels : un profit de 700 millions de francs... Le résultat net de Renault-Véhicules industriels (RVI) atteint, pour les six premiers mois, 478 millions de francs, alors qu'il était nul pour la même période de 1987. Le groupe entend dégager un profit de l'ordre du milliard de francs pour 1988.

● Saunier-Duval rachète pour 670 millions de francs... L'entreprise Saunier-Duval eau chaude-chauffage (SDECC) sera cédée par sa société mère Pont-à-Mousson (groupe Saur-Gablin) à une société financière dont l'actionnaire de référence est M. Philippe Montzenay, contre la somme de 670 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

Table with 3 columns: Valeurs, Cours préc., Dernier cours. Rows include A.E.P.S.A., Amstel & Associés, Agip, etc.

Marché des options négociables le 27 septembre 1988

Table with 4 columns: Valeurs, Prix exercice, Options d'achat, Options de vente. Rows include Accor, CCE, ER-Agip, etc.

MATIF

Table with 4 columns: Cours, Déc. 88, Mars 89, Juin 89. Rows include Dernier, Précédent.

INDICES

Table with 2 columns: CHANGES, BOURSES. Rows include Dollar: 6,3875 F, Paris (indice base 100: 31-12-87), etc.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with 4 columns: Cours du jour, Un mois, Deux mois, Six mois. Rows include SE-U, Sca., Yes (100), etc.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with 4 columns: SE-U, DM, FF (100), L (1 000), F. Rows include 8, 4 3/4, 5 1/8, etc.



Marchés financiers

BOURSE DU 27 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 33

Main market table with columns for Valeurs, Cours précédent, Cours, and % change. Includes sections for Réglement mensuel and Comptant (selection).

Table for SICAV (selection) and Hors-cote, listing various investment funds and their performance metrics.

Table for Cote des changes and Marché libre de l'or, showing exchange rates and gold market prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten note: كذا من الأصل

كذا من الأصل

# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 Chili : avant le plébiscite. 5 Israël : l'armée face au soulèvement dans les territoires occupés. 7 Pologne : les espoirs de coalition de M. Rakowski. 8 Le projet de conférence internationale pour l'interdiction des armes chimiques.	9 L'amélioration du travail parlementaire. 10 M. Barre reprend à son compte le problème de l'ouverture. 12 La préparation du second tour des élections cantonales.	20 Service minimum jeudi dans les hôpitaux pour la grève nationale des infirmières. 21 Feu vert en appel pour la Dernière Tentation du Christ. - L'armée de terre dans les turbulences. 18 et 19 Les Jeux olympiques.	23 à 30 L'Évangile selon Sobresse : De l'outrance à l'outrage ; Jours troubles en Palestine ; La tentation du pouvoir ; Probablement catholique ; Ces vérités qui font peur. 31 et 32 Communication.	38 M. Bernard Azzali nommé à la tête d'Air France. 39 Le gouvernement pourrait prendre des mesures d'austérité pour la Sécurité sociale. 41 L'assemblée générale du FMI. 42-43 Marchés financiers.	Abonnements ..... 12. Annonces classées ..... 33 à 36. Camet ..... 32. Météorologie ..... 37. Mots croisés ..... 37. Radio-télévision ..... 27. Spectacles ..... 27 à 30.	• Les Jeux olympiques en direct, 24 h sur 24 ... JO • Les cantonales ... ELEC 38-15 tapez LM • Chaque matin, le mini-journal de la rédaction ... JOUR • Abonnez-vous au Monde ABO 38-15 tapez LE MONDE

## Le mouvement des surveillants de prison prend un caractère national

Le mouvement de protestation des surveillants s'étend dans les prisons françaises (le Monde daté 25-26 septembre). Selon le ministère de la Justice, le 27 septembre, quarante-cinq établissements sur cent quarante-cinq étaient touchés, mais le chiffre, dans la matinée du 28 septembre ne cessait de grossir. Parti des Baumettes à Marseille où les syndicats reprochent à la direction sa politique d'ouverture, le mouvement appuyé essentiellement par l'UFAP (autonomes), FO et la CGT prend des formes diverses : blocage de écrous, des extractions, des transfèrements, des parloirs avec les avocats et les familles, à la simple « grève du zèle ». Les surveillants protestent contre leurs conditions de travail et la détérioration de leur pouvoir d'achat. Ils critiquent le budget 1988 du ministère (en progression de 5 % contre 10,27 % en 1987) et ses conséquences, l'insuffisance de postes créés en 1989.

Les syndicats dénoncent aussi le « laxisme dans les détentions ». Pourtant la CFDT et la SNAPP (Syndicat national autonome des pénitentiaires) condamnent cette intervention de la police aux Baumettes

action. Pour la CFDT, il s'agit d'une « surenchère de pseudo-syndicalistes au service d'intérêts politiques clairement affirmés ayant pour seul objet la stabilisation des établissements pénitentiaires ». Le SNAPP, lui, proteste contre « des mouvements défouloirs qui n'ont pour but que des coups de publicité tapageuse ».

Des piquets de grève ont été organisés à l'entrée de plusieurs établissements pénitentiaires. Dans la région parisienne où le mouvement touche de manière inégale la Santé, Fresnes, Fleury-Mérogis, on n'excluait pas de recourir aux forces de l'ordre pour faire revenir la situation à la normale. Le climat restait très incertain en fin de matinée.

Le statut des personnels pénitentiaires leur interdit à la grève, et bien entendu de bloquer les extractions de détenus, les écrous, et les parloirs. Il n'est pas exclu que des poursuites judiciaires soient engagées si le mouvement des surveillants continuait de prendre cette forme.

**MARSEILLE**  
de notre correspondant régional

Les forces de police sont intervenues à deux reprises, mardi 27 septembre, en début de soirée, et mercredi 28 en début de matinée, pour dégager la porte d'entrée de la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille, bloquée par un groupe de surveillants. Cette double opération menée par des éléments de la compagnie d'intervention du corps

urbain de Marseille n'a provoqué que de légères boucoulades. Elle avait pour but de permettre les mouvements de détenus entre le palais de justice et l'établissement.

Les surveillants ont décidé cependant de maintenir un piquet devant la prison dans le cadre du mouvement national de mécontentement lancé mardi pour une durée illimitée par les syndicats FO, CGT, UFAP (Union fédérale autonome pénitentiaire) et le SPI (Syndicat pénitentiaire indépendant, dissident de FO). Ce mouvement qui tend à

**BOURSE DE PARIS**  
Matinée du 28 septembre

**Poursuite de la consolidation**

Le mouvement de consolidation observé mardi s'est poursuivi mercredi dans la matinée. L'indicateur instantané s'appréciait de 0,18 % dès les premiers échanges. Les hausses étaient numérotées par Boursiers qui s'appréciait de 8,6 %. Venait ensuite Leroy-Somer (+3,4 %), Midland (+3,4 %), BP-France (+3 %). En baisse on notait Alpi (-6,8 %) et Nouvelles Galeries (-2,3 %) et Pernod Ricard (-2,2 %).

grapper la machine judiciaire se traduit par un blocage des écrous et des extractions ainsi qu'une obstruction aux visites des avocats et des auxiliaires de justice. Il ne concerne pas cependant l'exécution des mandats de dépôt ordonnés dans des affaires criminelles.

Les surveillants s'opposent par anticipation à l'éventuelle présence d'avocats au prétoire, ce « tribunal » interne des prisons, à la création de « syndicats de détenus » ainsi qu'au parloir sexuel, autant de projets étudiés sous le ministère de M. Robert Badinter, mais qui ne font l'objet actuellement d'aucun texte.

G. P.

Le numéro de « Monde » daté 28 septembre 1988 a été tiré à 522 206 exemplaires

## Protection sociale, salaires, emploi, libertés...

### La journée d'action CGT n'a eu qu'un écho limité

« Avant de commencer, la journée d'action de la CGT a déjà connu un grand succès puisqu'elle a largement contribué au retrait du projet Chotard contre la Sécurité sociale », a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, au départ de la manifestation parisienne de sa confédération, le mardi 27 septembre. Pourtant, cette première journée nationale d'action de la « rentrée » n'a eu qu'un écho limité. Dans les transports en commun, le trafic a été peu désorganisé. A la SNCF, on a enregistré quelques perturbations seulement sur les lignes de banlieue parisienne (ainsi qu'à Marseille et à Montpellier). A la RATP, les difficultés de circulation n'ont été sensibles qu'en fin de matinée et en fin d'après-midi.

A EDF, les agents ont débrayé, à l'appel de la CGT, pendant quatre heures sans coupure de courant. La CGT annonce une participation de « plus de tiers », tandis que la direction avance le chiffre de 19 % de grévistes. L'écho a été encore plus faible dans la fonction publique, où la CGT appelait à une grève de 24 heures : ainsi aux PTT, l'administration a recensé 3,8 % de grévistes dans les postes et 2,8 % dans les télécommunications. En province, où la CGT organisait plus d'une centaine de rassemblements, les manifestations et les arrêts de travail n'ont été que très moyennement suivis. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 45 % des agents de conduite de la SNCF ont fait grève.

A Paris, la manifestation parisienne de la CGT a réuni trente

mille personnes selon les syndicalistes, neuf mille selon la police. La banderole en tête du cortège rassemblait tous les thèmes revendicatifs : protection sociale, salaires, emploi, libertés. On les a retrouvés dans les slogans mais c'est sur la Sécurité sociale - cette journée ayant été décidée à l'origine pour le « rejet du rapport Chotard » - qu'ont porté la plupart des mots d'ordre. « La Sécurité a lutté pour le gain, on se battra pour la garder », scandaient des manifestants, tandis que d'autres dénonçaient encore « Chotard et les libéraux qui veulent liquider la Sécurité ».

Si les syndiqués des transports aériens tenaient la tête du cortège, ce sont les salariés du secteur public qui, comme à l'accoutumée, faisaient nombre : EDF, PTT, SNCF, fonction publique. Faisaient nombre aussi les banlieusards, notamment ceux de la Seine-Saint-Denis, et les communaux. En revanche, les syndiqués des usines Renault, même ceux de Billancourt qui réclamaient l'amnistie et la réintégration de « toutes les victimes de la répression », étaient chiffrés.

Ce cortège éparpillé à travers les beaux quartiers (de Saint-Lazare au Trocadéro), avait gardé, même si quelques groupes étaient plus dynamiques, une allure bon enfant, voire nonchalante. Comme il l'avait déjà annoncé (le Monde du 9 septembre), M. Krasucki a confirmé une nouvelle « initiative nationale inter-professionnelle à la mi-octobre », la journée du 27 septembre ayant servi de « tremplin ».

## Sur le vif

### Soyez dévoués !

Vous avez vu ça : le personnel soignant à la cuoté de se mettra en grève. Non, mais je rêve ! Je suis d'un égoïsme, ces gens-là - et je sais de quel je parle, mon fils et ma belle fille en font partie. Ils sont là, ils rouscillent, ils arrêtent pas de parler de leurs responsabilités. Surtout le nuit, surtout en réus. Attentifs au glouglou des perfusions, au cliquettement des électro. Et alors ? Ils n'ont qu'à les laisser cliquer, les comètes.

En plus, ils se vantent, ils disent que les malades, cloués sur leurs lits entre quatre murs ripolinés ont besoin d'être rassurés, chouchoutés, masturés, soignés, quoi. Ils prétendent que les toubibs passent et que eux, ils restent. Toujours à portée de voix ou de sonnette. Et naturellement ils parlent gros sous. Faut quand même pas exagérer, ils gagnent le SMIC ! Après trois ans d'études, très dures d'accord, mais c'est un métier, infirmier, ça s'apprend. Et à peine plus de 9 000 balles en fin de carrière. Trente-sept ans et demi d'horaires tuants, un dimanche libre toutes les trois

semaines, pas de crèche pour leur gosse, pas de salle de repos, pas de logement à l'hôpital. La misère.

Et le sans de dévouement, quel est-ce qu'il est, beau ? Un sans de dévouement, t'entends des bonheurs sous du temps de saint Vincent de Paul ? Ils prétendent que les hospices c'est fini. Maintenant il y a la Sécurité. Des tas de toubibs en ont profité pour toucher le double. Eux, rien. Normal. Dans un système féodal, en haut, il y a le grand patron, le mandarin, et en bas, tout en bas de l'échelle, le serf corvéable à merci.

Alors, ils feraient mieux de la toucher. Parce que si ils rouscillent, moi je vais vous dire, ce qui leur pond au nez. On leur donnera plus un rond. Ça en découvrira quelques-uns. Ils seront moins nombreux à tirer leur ferme dans les couloirs des hôpitaux. Les malades on les dressera au self-service. Et ça permettra de boucher ce trou au lieu de le creuser encore un peu plus en relevant leurs salaires, à ces misérables.

CLAUDE SARRAUTE.

## Nouvelles difficultés pour la Mission du bicentenaire

La Mission du bicentenaire de 1789 que dirige depuis le mois de mai dernier M. Jean-Noël Jeanneney rencontre de nouvelles difficultés dans la préparation des manifestations diverses qui commèneront en 1989 la Révolution française.

M. Jacques Chirac, maire de Paris, vient de faire savoir qu'il renouçait au projet de spectacle qui doit organiser dans la capitale Jean-Michel Jarre, à l'occasion du 14 juillet 1989. Lancé à l'époque où Edgar Faure présidait la Mission du bicentenaire, ce projet avait rencontré d'autant plus d'enthousiasme que l'équipe d'hommes d'affaires qui entourait Jean-Michel Jarre s'étaient fait fort de payer le spectacle à l'aide des seuls droits de retransmission veidus aux réseaux de télévision.

Déjà par les premières propositions, Jean-Michel Jarre se tournait alors vers la Mission et la Ville de Paris qui s'étaient engagées à le subventionner à hauteur de 10 millions de francs pour cette dernière.

La Mission était en pourparlers avec Jean-Michel Jarre quand les organisateurs du futur sommet des sept pays les plus industrialisés du monde, qui doit avoir lieu à Paris au moment du 14 juillet prochain, ont fait savoir que des impératifs de sécurité contraignaient à prévoir pour le 16 juillet, et non plus le 14, le spectacle de Jean-Michel Jarre.

Tout en se déclarant « compréhensif », M. Chirac refuse de voir reporté « en queue de peloton à l'extrême fin d'un week-end très chargé » le spectacle de Jean-Michel Jarre.

De son côté, la Mission du bicentenaire affirme ne pas avoir renoué

à ce projet et continuer à l'étudier, dit-elle assumer une part beaucoup plus lourde de son financement.

D'autre part, la consultation organisée par la Mission du bicentenaire en vue de sélectionner des concepteurs et des investisseurs qui seraient chargés de l'aménagement temporaire du jardin des Tuileries en 1989 s'est achevée dans la confusion. Un architecte, M. Jean-Claude Moitias, auteur de l'un des projets non retenus, conteste le principe et les fondations de report (du 20 au 27 septembre) de la date de choix du lauréat de ce concours.

Ce candidat malheureux, qui estime que le concours s'est déroulé dans des conditions irrégulières, a fait savoir le lundi 26 septembre, au cours d'une conférence de presse, qu'il en appellait aux tribunaux administratifs. On affirmait le mardi 27 septembre à la Mission du bicentenaire, quelques heures avant la dernière réunion du jury, que les procédures suivies sont strictement conformes au code de passation des marchés publics.

Le tribunal administratif de Paris vient cependant de désigner un expert qui a pour mission de constater l'état des différents projets lors de leur remise, le 9 septembre ainsi que les modifications éventuellement subies par tel ou tel d'entre eux.

Les architectes lauréats du concours sont MM. Jean-Marie Hemin et Nicolas Nourissier pour un projet qui consiste à faire courir de la rue de Rivoli à la Seine dans le jardin des Tuileries une grande « galerie des glaces » entièrement vitrée (400 mètres de long) montée sur pilotis à 5 mètres du sol. Cette galerie abriterait entre autres un certain nombre de spectacles. Le projet lauréat prévoit encore l'édification de deux pavillons de toit de 35 mètres d hauteur (dits tour-Liberté et tour-Egalité) et l'édification de stands recouverts de gazon et d'eau afin de recréer à 6 mètres du sol l'apparence du jardin des Tuileries.

Si les concepteurs-lauréats sont maintenant désignés, le tour de table des investisseurs qui leur seront associés se sera bouclé que dans quelques jours.

MICHEL KAJMAN.

## Le choix du Prix Nobel de la paix 1988

### L'ONU, Gorbatchev, Reagan... et les autres

Les cinq membres du comité Nobel du Parlement norvégien devaient se réunir une dernière fois mercredi 28 septembre à Oslo avant de désigner, jeudi 14 heures, le lauréat du Prix de la paix 1988. Ce choix a lieu traditionnellement à la mi-octobre, et le fait que les « sages » aient choisi cette année d'annoncer leur décision avec deux semaines d'avance a provoqué une vague de spéculations.

Les favoris sont l'organisation des Nations unies, dont le rôle dans le règlement des conflits régionaux s'est accentué cette année, et MM. Reagan et Gorbatchev, qui ont signé le traité FNI sur le démantèlement des missiles nucléaires de portée intermédiaire, en décembre 1987.

Conformément aux statuts de la fondation Nobel, la liste des candidats a été « bouclée » le 1<sup>er</sup> février 1988. Selon certaines sources, la candidature de M. Perez de Cuellar serait parvenue à un stade avancé pour être prise en considération.

Il n'est pas impossible en revanche que les parlementaires scandinaves veuillent, d'une façon générale, honorer les activités des « caques bleus » et

des forces de maintien de la paix de l'ONU.

Les personnalités en question ayant un calendrier particulièrement chargé jusqu'à la fin de l'année, le comité aurait décidé d'attribuer le prix plus tôt que de coutume pour permettre de préparer au mieux venue à Oslo, le 10 décembre, date de la cérémonie officielle de remise de la distinction et du chèque de quelque 300 000 dollars qui l'accompagne. Ce pourrait être l'occasion, par exemple, pour MM. Reagan et Gorbatchev, de se rencontrer une dernière fois avant la fin du mandat du président des Etats-Unis.

Toutefois, il convient de prendre des pronostics avec une pincée de sel. A Oslo, certains se demandent en effet si la désignation de M. Reagan ne pourrait pas être considérée comme une ingérence dans la campagne électorale américaine. S'ils le désirent, les cinq sages du Parlement peuvent faire un choix plus neutre et, politiquement moins embarrassant, puisque quatre-vingt-quatorze personnalités et organisations humanitaires ont été proposées pour le prix cette année.

A. D.

**CHASSE**  
Groupe amis propose un fusil dans chasse gardée pleine et bois 300 ha, 40 km S.-O. Paris. Repas pavillon. Tableau moyen 1000 pièces, faisans, perdreaux.  
Prix fusil : 11 500 F  
Poss. 1/2 fusil : 5750 F  
Tél. heures bureau à M. Jacques BOUQUET.  
Tél. 42-85-71-72

**TRECA**  
la librairie des connaisseurs

Capéroul  
toutes dimensions

DISTRIBUTEUR  
37, Av. de la République 75015 PARIS  
Tél. 43.57.46.35. Métro : PARMENIER

**PCS** PRÉPARATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE

Centre de préparations aux BEC et à Sciences Politiques créé en 1978.

**Préparation Sciences Po**

Préparation « plein temps » annuelle (octobre-juin).  
Préparation « parallèle ».

- groupes homogènes et suivi personnalisé,
- corps professoral réputé,
- admission sur dossier : jeunes bacheliers et bac + 1.

PCS  
45, rue de la Fédération 75015 Paris  
Tél. (1) 45 96 50 98  
Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur

**eslsca**

**3<sup>e</sup> CYCLE SPÉCIALISÉ EN "TRADING"**

Formation professionnelle de haut niveau débouchant sur une nouvelle fonction de management particulièrement adaptée à l'Europe d'après 1992. Du négoce international aux dernières techniques financières et boursières et au risk management.

Pédagogie et corps professoral :  
Spécialistes experts et entreprises partenaires.  
Début des cours : octobre 88  
Renseignements et inscriptions : Philippe GINSBERG

**ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES**

Fondée en 1949 - reconnue par l'Etat  
1, rue Bougainville - 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45 51 32 59

La campagne de lancement du film

**« Les Saisons du plaisir »**

figure en bonne place dans le palmarès du XV<sup>e</sup> Grand Prix de l'affichage qui vient de se terminer à Porticcio (Corse).



**l'atelier CUIR**  
DES GRANDES GRIFFES

**MEDLENLER**

réalisé sur mesure pour ELLE, pour LUI  
nos espagnols vêtements de peau, de fourrure et ses vêtements de pluie

3, FAUBOURG ST-HONORÉ  
(3<sup>e</sup> étage) 42-66-12-38.

A B C D E F G